

Saint-Charles-de-Bellechasse **1749-1999**



*Comité organisateur des Fêtes du 250^e
de Saint-Charles-de-Bellechasse inc.*

Avant-propos

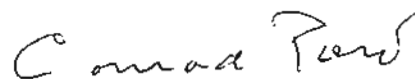
L'histoire que nous avons écrite est belle à raconter. C'en est une de foi, de persévérance, où se mêlent jours heureux et malheureux, labours et privations. C'est l'histoire d'une famille où fraternité et friction se côtoient, une histoire humaine écrite par des hommes et femmes attachés à leur coin de pays et désireux d'en faire un lieu où il fait bon vivre et s'épanouir.

Le trop court laps de temps dont nous disposions nous a empêchés de faire de cette monographie une étude en profondeur de notre milieu, mais à tout le moins, nous espérons que le rappel chronologique des faits et gestes de ces deux cent cinquante années d'histoire paroissiale saura générer un sentiment de fierté et d'appartenance qui motivera tous les Charléens à s'engager dans les traces de nos anciens vers un avenir des plus heureux.

Avant de vous laisser à votre lecture, permettez-nous d'adresser nos plus sincères remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur appui et leur aide, depuis le Comité central des Fêtes, en passant par les autorités de la fabrique et de la municipalité, sans négliger le généreux apport de tous ces collaborateurs qui ont fourni ou produit textes, chroniques, photographies. À toutes ces personnes et à celles qui ont accepté l'ingrate tâche de mettre sur traitement de texte toute cette production, un cordial merci.



Raymond Prévost



Conrad Paré

COMITÉS DU 250^e

COMITÉ CENTRAL

L'abbé Léonce Gosselin	Émile Carrier
Jean-Guy Ruel	Michel Labrie
Robert Carrière	Thérèse Carrière
Jacqueline Duquet	François Mercier
Daniel Roy	Pierrette Dutil
Line Belleau	

Mme Rachel Gourgues, l'abbé Gervais Lapointe et M. Benoît Brousseau ont participé pendant un temps au comité central.

COMITÉS

Secrétariat	Line Gonthier
Trésorerie	Caisse populaire et Banque nationale
Logo et Promotion	Daniel Roy
Publicité	Robert Carrière
Commanditaires et subventions	Normand Leblond
Activités et financement	Donald Labbé
Histoire	Raymond Prévost
Thème musical et orchestre	Jacques Grenier
Décorations	Les Chevaliers de Colomb
Costumes d'époque	Yolande Ruel
Patrimoine religieux	Solange Frenette
Activités religieuses et scolaires	CPP et comité de liturgie
Divertissement	Denise Prévost
Retrouvailles et relations extérieures	Émile Carrier
Accueil et information	Yvan Gravel
Vidéo	Rémi Boutin
Premiers soins	Croix Rouge
Stationnement et service d'ordre	Garde paroissiale
Approvisionnement (breuvage)	Gérald Prévost
Alimentation	Les Filles d'Isabelle
Parade	Robert Prévost
Expositions	Céline Laflamme
Visites industrielles	Normand Leblond
Site du 250 ^e	Pompiers
Hébergement	Danielle De Foy

À tous ces noms il faudrait ajouter ceux de ces centaines de bénévoles qui ont rendu possible l'organisation et le succès d'une telle célébration. Remerciements et reconnaissance sincères leur soient rendus.

COMITÉ DU LIVRE-SOUVENIR DU 250^e

MEMBRES DU COMITÉ

Jean-Paul Chabot
Léopold Duquette
Conrad Paré
Roger Patry
Raymond Prévost

Un cordial merci s'adresse à tous ceux qui ont eu l'obligeance
de fournir textes et photographies ou qui ont collaboré
à la réalisation de ce livre, de quelque manière que ce soit.

Un merci tout spécial s'adresse aussi à
monsieur Léopold Duquette et son épouse Lise,
madame Liliane Lemelin-Lemieux et
madame Rolande Ruel
qui se sont chargés du fastidieux travail
de porter sur ordinateur les textes
qui composent cet ouvrage.

Grand merci également à
madame Diane Lemieux-Jacques
qui s'est chargée avec empressement
de tout le travail de photocopie,
et à la municipalité qui en assume les frais.

Hommage et reconnaissance, enfin, à
madame Huguette Marquis
pour la production du magnifique tableau
spécialement conçu pour l'ornementation de ce livre-souvenir.

D'hier à demain

Chanson thème de 250^e anniversaire de Saint-Charles-de-Bellechasse

Parole et musique : Wilson Juneau (octobre 1998)

$\text{♩} = 124$

Remon-tant la ri-vière Et sui-vant la cou-lée D'un
pa-ra-dis so-li-taire La Bo-yer
Ils ont vu le so-—leil se le-ver Ils ont bu à mê-me la Bo-yer
Ils ont af-fon-té les vents vio-lents se sont don-nés la main En chan-tant
Di-Di-DE — Di-Di-DE — Di-Di-DE — Di-Do — Di-DE — Di-Do
Di-Do-Di-Do — DE — Di-Do — Di-Do-Di-Do — Di-Do — DE — Di-Do

Remontant la rivière,
Et suivant la coulée
D'un paradis solitaire,
La Boyer.

Venus d'ailleurs et de l'île,
Par le fleuve ou à pieds
Cherchant des terres fertiles
Défricher ..

Huit cents âmes y parlent,
De solidarité.
Et le nom de Saint-Charles,
Est donné...

*Ils ont vu le soleil se lever,
Ils ont bu à même la Boyer,
Ils ont affronté les vents violents.
Se sont donné la main, en chantant...*

Soudain la menace gronde,
Les anglais débarqués
Ils ont, paraît-il, fait pendre,
Le meunier..

Un jour, le reste du monde
À Saint-Charles, s'est rallié
Le premier téléphone,
La voie ferrée...

*Ils ont vu le soleil se lever,
Ils ont bu à même la Boyer,
Ils ont affronté les vents violents,
Se sont donné la main, en chantant.*

Ils ont fêté souvent
Et se sont rassemblés
Partageant leurs talents
Et leurs idées...

Aujourd'hui notre jeunesse
Plutôt que de s'exiler;
Fait le choix, puis le geste
De s'impliquer ..

*Nous verrons le soleil se lever
Nous boirons à même la Boyer
Nous affronterons les vents violents,
En nous donnant la main, en chantant...*

Chanson thème :

Enregistrée et mixée en février 1999
au Studio 6MIK, Québec.
Arrangements : Daniel Marcoux
Ingénieur du son : Yves Drolet

Musique traditionnelle :

Enregistrée en février 1999
au Jardin de Capri, Saint-Charles

Victor Bissonnette (guitare et harmonica)
Yvon Bissonnette (violon)
René Carrière (animation et voix)
Jacques Grenier (percussions)
Patrice Leblond (basse)
Cécile Nolin (piano)
André Roy (accordéon et pieds)

Mixage : Les Productions Salieri
Réalisation : Jacques Grenier
Ingénieur du son : Nicolas Guimont
Conception graphique & photos : Robert Richer
Logo du 250^e : Maurice Rioux
Illustration : Carte de Murray, 1761

Remerciements :

Les participants au concours de la chanson thème :
Soeur Cécile Lessard, Diane Leblond, Georgette Turgeon,
Lucie Dallaire, Claudine Lacroix et Roger Patry.

Le comité de sélection de la chanson thème :
Pascale Roy, Céline Chabot, François Bernier, Yvon
Bissonnette et Marco Bélanger.

Merci à la fabrique de Saint-Charles et au Jardin de Capri
pour nous avoir prêté gratuitement leurs locaux. Merci à
Normand Leblond pour avoir fourni la basse et ainsi qu'à
tous ceux qui nous ont prêté leur talent vocal et instru-
mental lors de la pré-sélection de la chanson thème :
Maryse Prévost, France Marquis, Cécile Nolin et Jocelyn
Guillemette.

Disque produit pour le 250^e anniversaire
de la fondation de Saint-Charles-de-Bellechasse





PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE



Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 250^e anniversaire de Saint-Charles-de-Bellechasse.

Pendant 250 ans, les résidants de Saint-Charles-de-Bellechasse ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les germes de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je suis persuadé que Saint-Charles-de-Bellechasse continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux. Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.

OTTAWA
1999



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Québec, octobre 1998

C'est avec plaisir que j'adresse mes cordiales salutations à la population de Saint-Charles qui célèbre, en 1999, les 250 ans d'existence de la paroisse Saint-Charles-Borromée.

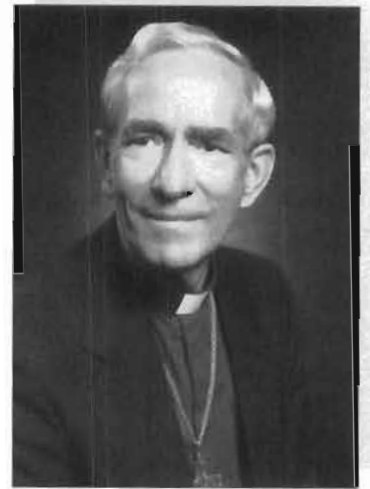
Possédant une solide réserve de courage et de ténacité, les Charléens ont su, au fil des années, relever les défis et tirer profit de leur riche patrimoine naturel. L'acériculture, les produits laitiers et maraîchers de même que la culture de la vigne sont autant d'activités sur lesquelles repose l'économie locale. Manifestement très attachés à leur milieu de vie, hommes, femmes et enfants appartiennent aujourd'hui à une communauté bien vivante, solidaire et dynamique.

C'est avec plaisir que je m'associe à la publication de cet ouvrage consignant les événements qui ont marqué l'évolution de votre municipalité et rendant hommage aux pionniers. Cette initiative constitue assurément un précieux héritage pour les générations futures.

Je souhaite vivement que les festivités entourant cet anniversaire soient à la mesure de ce que vous bâtissez collectivement depuis deux siècles et demi!

Lucien Bouchard

Archidiocèse de Québec



*M*essage du Monseigneur Maurice Couture, s.v.

Archevêque de Québec

*A*ux paroissiens et paroissiennes de Saint-Charles-de-Bellechasse

*Je m'unis de tout cœur aux festivités
marquant le deux cent cinquantième anniversaire
de votre paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse.*

*Deux cent cinquante années d'histoire
qui auront été les témoins de votre persévérance et de votre fierté !*

*Foi et courage ont marqué les saisons de votre belle paroisse :
Que demeurent donc bien vivants l'héritage transmis
et l'audace pour le future qui s'amorce !*

*Vos devanciers ont accompli une œuvre qui appelle notre gratitude :
De même, vive reconnaissance à l'endroit des pasteurs
qui ont façonné le visage de votre dynamique communauté.*

Puisse le Seigneur bénir chacun et chacune de vous !

+ Maurice Couture, s.v.

† Maurice Couture, s.v.
Archevêque de Québec



MESSAGE DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 1999 est pour nous plus qu'un changement de millénaire. Nous avons le privilège de vous rappeler, par la même occasion, nos 250 ans d'existence. C'est le temps idéal pour faire un temps d'arrêt dans nos vies en perpétuel changement, pour reprendre contact avec nos origines, se rappeler des premiers pionniers et des difficultés qu'ils ont dû surmonter. Que de travail, d'ingéniosité, de persévérance, dans des conditions de vie très difficiles et austères, il leur a fallu déployer pour construire notre coin de pays et le mettre en valeur.

Nous sommes redevables de la qualité du milieu dans lequel nous évoluons à toutes les personnes qui nous ont précédés. Nous nous devons de faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer un développement durable du milieu à tous les niveaux, pour nous assurer que les prochaines générations poursuivront le travail qui est fait depuis 250 ans.

Au nom des membres du conseil de la municipalité et en mon nom personnel, je remercie toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ces fêtes et qui nous permettent de reprendre contact avec nos origines.

J'invite tous les citoyens et citoyennes, parents, amis et visiteurs à participer à nos festivités dans le bonheur et dans la joie.

Le maire

Charles Eugène Blanchet

Charles-Eugène Blanchet



**MESSAGE DU DR GILBERT NORMAND, DÉPUTÉ
DE BELLECHASSE-ETCHEMINS-MONTMAGNY-L'ISLET**

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

L'an 1999 marque le 250^e anniversaire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse et il me fait plaisir de vous adresser quelques mots à cette occasion.

Les festivités entourant cette célébration commémorent différents événements appartenant à l'histoire de votre municipalité et saluent le courage et la détermination des premiers habitants. Forts de la confiance qu'ils avaient en un avenir meilleur, ces gens de grande valeur ont contribué par leur travail acharné au développement de votre municipalité et ont permis à Saint-Charles de devenir une localité où il fait bon vivre.

Votre communauté est fière, active et solidaire, à l'image de vos ancêtres, et je suis particulièrement heureux de vous représenter à titre de député de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-l'Islet.

Merci aux générations passées et présentes et bonne chance aux générations futures.

Dr Gilbert Normand, c.p., député



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MESSAGE

du député
Claude Lachance



À titre de député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, c'est avec un immense plaisir que j'offre, à tous les membres du comité organisateur des Fêtes du 250^e anniversaire de la Paroisse de Saint-Charles-Borromée, mes plus sincères félicitations et mes meilleurs vœux de franc succès.

Voilà un moment privilégié pour saluer le travail extraordinaire de ces courageux pionniers et pionnières qui, par leur foi et leur ténacité, ont grandement participé à l'essor de ce beau coin de pays.

Aussi, je rends un hommage bien particulier à toutes les personnes qui, depuis 1749, par leur dévouement, leur générosité et leur dynamisme, ont contribué à enrichir l'histoire de cette belle terre d'accueil bellechassoise.

Les activités soulignant les 250 ans de Saint-Charles-de-Bellechasse représentent également des moments exceptionnels et intenses pour les Charléennes et les Charléens de participer dans la joie et l'enthousiasme aux nombreux événements inscrits au programme des festivités.

À toute la population de Saint-Charles-de-Bellechasse, je partage votre fierté et vous offre mes vœux les plus chaleureux pour des célébrations pleinement réussies.



Claude Lachance
Député de Bellechasse

*MESSAGE DU CURÉ
DE SAINT-CHARLES*



Nous avons la chance inouïe de célébrer le 250^e anniversaire de la paroisse de Saint-Charles avec un patrimoine religieux exceptionnel, conservé depuis ses origines; une église parmi les plus belles du diocèse de Québec. « L'un des plus beaux spécimens de la mesure et du goût des anciens architectes et sculpteurs du dix-huitième siècle », elle témoigne surtout d'une foi profonde, robuste et tenace, celle de ceux qui nous ont précédé.

Nous faisons le rappel de 250 ans de vie laborieuse et généreuse;

- 250 ans de fierté et de reconnaissance pour les familles souches, pour ceux et celles qui ont la mémoire de leurs ancêtres;

- 250 ans d'inspiration pour ceux et celles qui, aujourd'hui, s'investissent personnellement dans la vie de la communauté chrétienne, et pour les jeunes qui auront à poursuivre l'œuvre valeureuse des pionniers en y apportant la richesse de leur intelligence et l'originalité de leurs dons.

Que l'évocation d'un passé qui nous honore nous donne le goût d'avancer encore. Qu'une espérance renouvelée fasse naître des énergies neuves et rende notre communauté toujours plus vivante et rayonnante !

Léonce Gosselin, prêtre

Léonce Gosselin, prêtre

*MESSAGE DU PRÉSIDENT
DU COMITÉ ORGANISATEUR
DES FÊTES DU 250^e*



C'est dans la joie que nous célébrons le deux cent cinquantième de la fondation de notre belle paroisse qui est riche en histoire.

Célébrer cet heureux événement, c'est nous remémorer la belle histoire de notre paroisse et rendre hommage aux premiers résidents qui, avec beaucoup de labeur, de courage et de ténacité, ont bâti ce coin de pays et nous l'ont légué en héritage.

Nous remercions les 300 bénévoles et plus, qui nous secondent et qui ne ménagent aucun effort pour assurer la réussite de cet événement inoubliable rempli de joie et de fraternité.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Émile Carrier'.

*Émile Carrier
Président du comité organisateur des fêtes du 250^e*



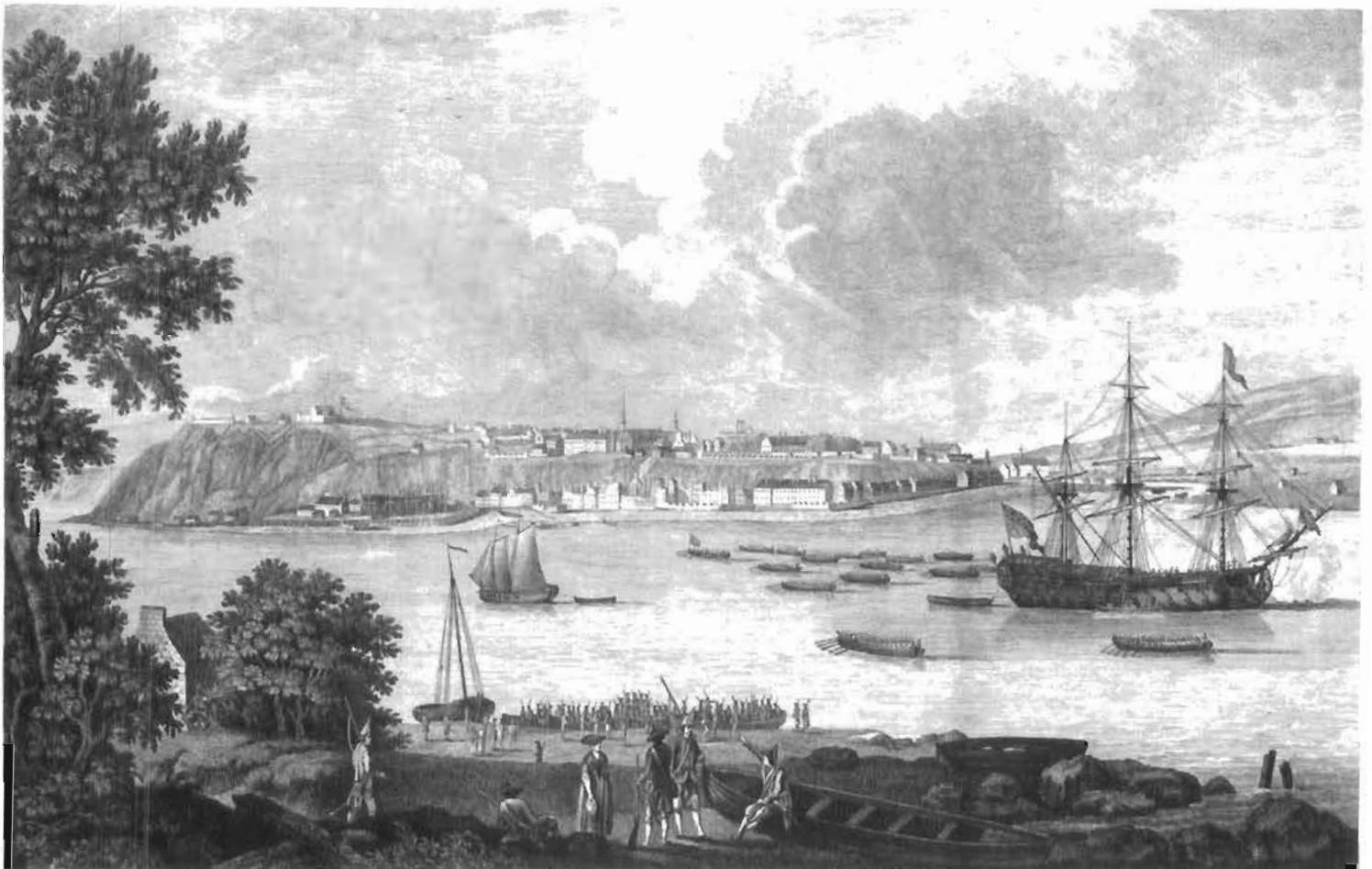
*Histoire de la paroisse de
Saint-Charles-de-Bellechasse*

PREMIÈRE PARTIE

**FONDATION ET MISE EN PLACE
DES STRUCTURES DE BASE**

1749

1799



(General View of Quebec from Point Lévy)
7. de nos ANCIENNES VUES VUES DE QUÉBEC



Une Vue générale de Québec prise de la Pointe Lévy
une vue générale de Québec prise de la Pointe Lévy

Photo de la page précédente
Vue générale de Québec; prise de la Pointe Levy dans « Twelve Views of the Principal Buildings in Quebec 1761 »
Estampe gravée par P. Canot d'après un dessin de Richard Short, N° 1993.15813, Photo : Pierre Soulard
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec

CHAPITRE 1

Domaine territorial

OCCUPATION DU TERRITOIRE

« La fille de Beaumont » ainsi décrite par Pierre-Georges Roy dans son livre *À travers l'histoire de Beaumont* publié en 1943, est cette partie de terre délimitée à l'origine par la présence sur les bords de la rivière Boyer de quelques colons qui s'y étaient établis probablement à cause de la qualité des terres, et surtout, à cause de la présence de gibier et de poisson qui leur fournissait avec la moisson les principales ressources pour leur subsistance.

La partie sud-est de la concession de 1672 à Charles Couillard englobait pour ainsi dire le premier développement de Saint-Charles rivière Boyer :

« Concession faite au Sieur Des Islets de Beaumont, le 3 novembre 1672, par Jean Talon, Intendant, de la quantité de terre qui se trouvera sur le fleuve Saint-Laurent, entre le Sieur Bissot, et M. de Ladurantaye sur une lieue et demie de profondeur. »¹

Cette concession incluait sur son territoire la presque totalité du rang sud-est et les trois quarts du rang nord-est de la présente paroisse de Saint-Charles. La carte qui suit montre bien la paroisse de Saint-Charles dans l'étendue des seigneuries de Beaumont, de Livaudière et de Lamartinière.

Deux ans avant sa mort, Charles Couillard, père, obtenait pour son fils une importante addition à la seigneurie de Beaumont :

« Concession du 10 avril 1713, faite par Philippe de Rigaud,



Petits anges sculptés par Joseph Nadeau de l'Île d'Orléans, 1758

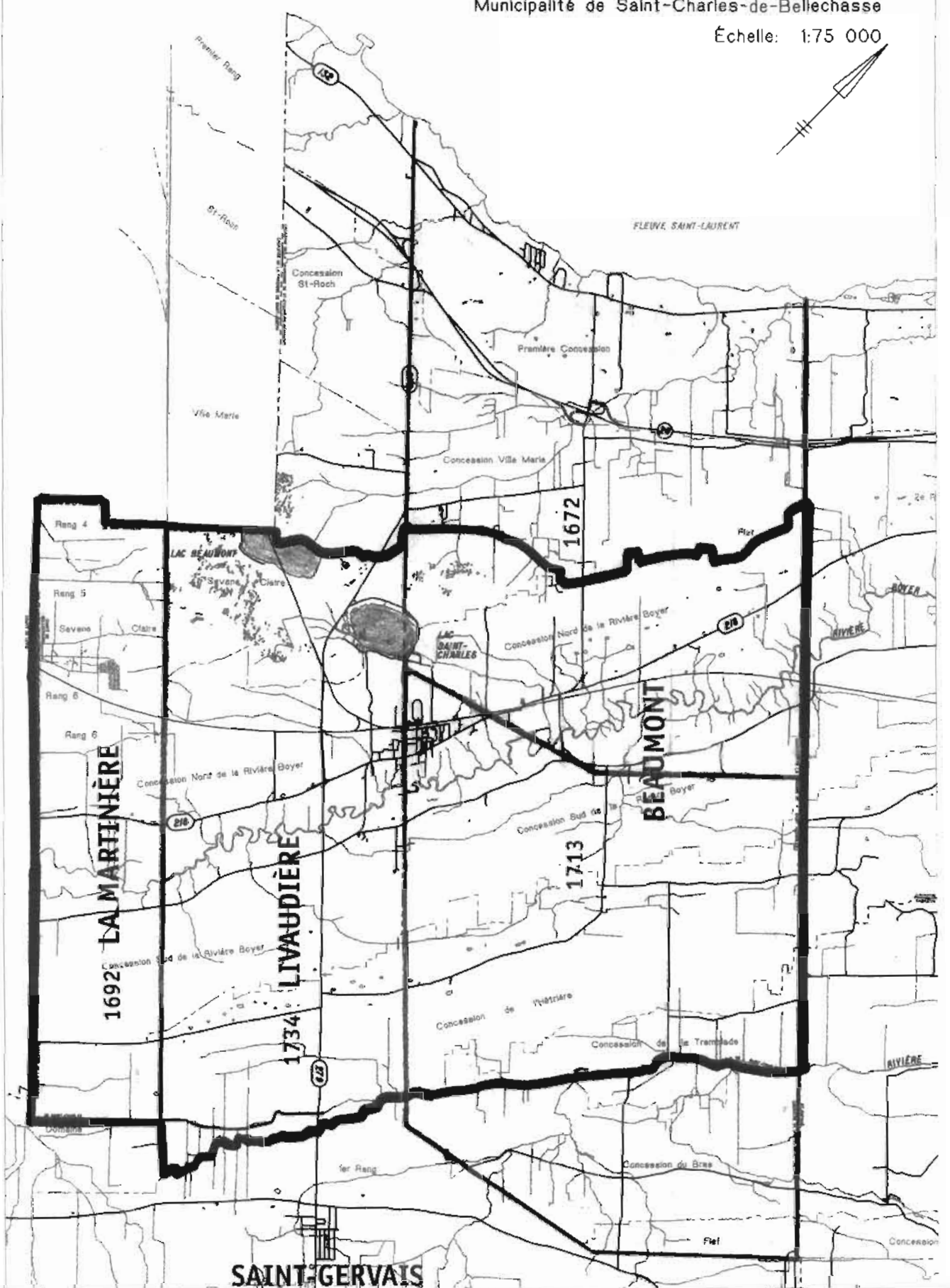
gouverneur, et Michel Bégon, Intendant, au Sieur de Beaumont, fils, d'un terrain non concédé contenant une lieue et demie en profondeur et sur le front et largeur de la seigneurie de Beaumont, entre la seigneurie de La Durantaye et celle des héritiers du Sieur Bissot. »²

À partir de cette date, la seigneurie de Beaumont couvrait alors la moitié de la paroisse de Saint-Charles tout en incluant dans son entier le rang désigné comme « Le Bras » faisant maintenant partie de la paroisse de Saint-Gervais.

LES PREMIERS COLONS DE SAINT-CHARLES

Dans son livre publié en 1984, *Premiers colons de la Rive-Sud de Berthier à Saint-Nicolas, 1636-1738*, Léon Roy écrit ceci :

« En 1713, Charles Couillard, deuxième seigneur de Beaumont, représentait aux autorités de la colonie que son père avait non seulement établi la seigneurie de Beaumont, mais qu'il s'était étendu dans la profondeur à une lieue et demie au-delà de sa concession. Il croyait alors que cette profondeur lui appartenait et il avait fait beaucoup de dépenses et concédé un grand nombre de terres (i.e. où s'élève maintenant la paroisse de Saint-Charles). Il demandait en conséquence qu'on lui donnât la propriété de ces terrains. Les autorités firent suite à sa demande et la seigneurie de Beaumont eut dès lors une profondeur de trois lieues (soit presque 9 milles). Dans son aveu et



SAINT-GERVAIS

dénombrement de 1723, Charles Couillard déclarait qu'il n'avait fait aucune concession dans cette augmentation.

Pourtant son père y avait concédé quelques terres, cinquante ans plus tôt à certains pionniers qui n'avaient pu tenir le coup. Sur l'un des deux premiers colons de Beaumont ou plutôt de Saint-Charles, on peut consulter Pierre Georges Roy À travers l'histoire de Beaumont 1943, page 44 : "Il s'agit d'un vieux soldat volontaire, Louis Simonet dit Larochelle, qui occupait une terre de 3 arpents de front sur les bords de la rivière Boyer, vraisemblablement dès 1672. C'est ce que révèle l'acte tardif de concession sous seing privé de sa terre, sous la date du 3 mars 1692 (Au greffe Larivière, le 19 décembre 1707)."

Observons en outre que selon Tanguay, François Dubois (1651-1712) et Anne Guillaume (1652-1716) dont le mariage fut enregistré à Québec en 1671 - contrat 12 octobre 1671 (gfe Becquet) - étaient établis à la pointe Boyer, probablement le long de la rivière de ce nom, d'autant plus qu'au recensement de 1681, on trouve cette famille à Beaumont, avec trois enfants mentionnée immédiatement après Louis Simonet. Cette famille Dubois devait bientôt partir définitivement à Saint-Nicolas, où Louis Simonet dit Larochelle décéda en 1733.



La pointe de la rivière Boyer vue vers le sud, site probable de l'établissement de Louis Simonet et de son voisin François Dubois

Il est difficile de déterminer lequel des deux partit le premier de Beaumont, ou si l'on préfère, de Saint-Charles. En tout cas, Simonet semblerait avoir gardé sa terre de 1672 à 1707, soit durant 35 ans. Il semble aussi qu'en partant de Beaumont, Simonet aurait cédé à Jacques Turgeon ses droits éventuels de propriété à cet endroit. » (gfe Chambalon, 18 août 1708)

Louis Simonet dit Larochelle

Louis Simonet dit Larochelle est à notre avis le premier colon à venir s'établir à Saint-Charles, à la pointe de la rivière Boyer. Rapportons ici les propos de Pierre Georges Roy dans À travers l'histoire de Beaumont, pages 44-45 : « Louis Simonet dit Larochelle fut, croyons-nous, le premier colon que le seigneur Couillard attira dans sa seigneurie de Beaumont. Les documents notariés sont souvent menteurs. Cependant dans le cas de Simonet dit La Rochelle, comme dans celui de plusieurs colons de Beaumont, ils ne disent pas toute la vérité. Simonet dit La Rochelle s'établit à Beaumont peu après 1672, mais le seigneur Couillard ne lui accorda son titre notarié que le 19 décembre 1707. Il est dit dans l'acte de concession reçu par La Rivière que la terre de Simonet dit La Rochelle se trouvait sur les bords de la rivière Boyer et qu'elle avait trois arpents de front par quarante de profondeur. »

Le surnom de Simonet dit assez d'où il venait de France. Il fit de la colonisation plutôt en amateur. Volontaire, c'est-à-dire soldat sans paye et sans engagement, il fit trois campagnes contre les Iroquois, l'une en 1684, l'autre en 1687 et la troisième en 1691. Entre temps, Simonet dit La Rochelle colonisait sa terre de Beaumont. En 1681, il avait trois arpents en valeur et il dut défricher plusieurs autres arpents dans les années qui suivirent. Le 19 juin 1684, il comparaisait devant le notaire Rageot, à Québec, et déclarait « qu'étant pris d'aller à la guerre contre les Iroquois » il donnait sa terre de Beaumont, en cas de mort, aux Pères Récollets « pour la bonne amitié qu'il leur portait ». Simonet dit La Rochelle renouvela sa donation dans les mêmes termes les 19 mai 1687 et 29 septembre 1691. Plus tard, Louis Simonet dit La Rochelle alla s'établir à Saint-Nicolas où il décéda le 24 janvier 1733, à l'âge de 90 ans. Il ne s'était pas marié. Nous ignorons s'il avait vendu sa terre de Beaumont avant de transporter ses pénates à Saint-Nicolas.

François Dubois

Par le même auteur, on lit : « François Dubois qui fut un des premiers colons de Beaumont doit être ce François Dubois qu'on voit épouser Anne Guillaume, à Québec, le 19 octobre 1671. Il était originaire de Saint-Potent, évêché de Brioux. Lui non plus ne semble pas avoir résidé longtemps à Beaumont. Dubois hésita plusieurs années avant de choisir son nid. Il vécut à Québec, à Beaumont, à la Pointe-Lévis puis à Saint-Nicolas où il décéda le 10 juillet 1712 ».

Au recensement de 1681, il y avait 53 personnes établies à Beaumont, 13 maisons et 191 arpents en valeur dont : Louis Simonet, 30 ans, 1 fusil, 3 arpents en valeur; François Dubois, 30 ans; Anne Quelane (Guillaume), sa femme, 30 ans; enfants : Jean, 8 ans; Marie, 5 ans; Jean, 2 ans; 1 fusil, 6 arpents en valeur.

Autres concessions

Après le départ de Louis Simonet et de François Dubois de la pointe de la rivière Boyer, nous ne connaissons pas la chronologie des autres établissements qui s'effectuèrent après l'année 1707. Le seigneur Charles-Marie Couillard, fils du premier seigneur Charles Couillard, passa en même temps toute une série de contrats devant le notaire René Gaschet le 10 juin 1723; mais ces concessions ne semblent pas avoir été octroyées sur le territoire de Saint-Charles.

Cependant, au cours de la même année, lors de son acte de foi et hommage au Château Saint-Louis à Québec, pour la moitié du fief et seigneurie de Beaumont en son nom pour sa partie et au nom de ses frères et sœurs pour l'autre moitié, il donne les censitaires suivants dans le troisième rang de la seigneurie (rang nord de la rivière Boyer); les terres concédées ont toutes trois arpents de front par quarante de profondeur :

Ambroise Vallières fils	Aucun établissement Aucun défrichement
La Veuve Grenet	Aucun établissement 5 arpents en prairie

Antoine Nadeau	Aucun établissement 5 arpents défrichés
Pierre Penin	Maison, grange, étable 20 arpents de terre labourable
Thomas Guenet	Maison, grange 15 arpents de terre labourable
René Vallières	Maison, grange, étable 45 arpents de terre labourable
Jean-Baptiste Gontier	Maison, grange, étable 30 arpents de terre labourable 6 arpents en prairie
La veuve de Paul Gontier	Non bâtie 20 arpents de terre labourable 6 arpents en prairie
Louis Le Roy	Maison, grange 10 arpents de terre labourable
Joseph D'Alere	Aucun établissement 10 arpents en prairie
Jean Gosselin	Maison, grange 30 arpents de terre labourable 10 arpents en prairie
Louis Turgeon	Aucun établissement 12 arpents de terre labourable
Jean Turgeon	Aucun établissement 8 arpents de terre labourable 8 arpents en prairie
Louis Béchard	Maison, grange 15 arpents de terre labourable 4 arpents en prairie
J. Mourgeau (Forgues)	Maison, grange, étable 30 arpents de terre labourable 4 arpents en prairie
Charles Grenet	Maison, grange 5 arpents de terre labourable

Il déclare dans son aveu et dénombrement qu'il n'avait fait aucune concession dans l'augmentation que son père avait reçue le 10 avril 1713; mais il promet de travailler incessamment d'y établir des colons. Comme marque de sa bonne foi et de son désir de coloniser cette augmentation, il déclare qu'il s'est choisi un domaine de 6 arpents de front sur 40 de profondeur dans le milieu du domaine.

Toujours devant le notaire Gaschet, d'autres concessions sont accordées entre 1724 et 1740 à Pierre Couronne,

Joseph Nadeau, Charles Alexandre Morel, Pierre Couillard, François Nolet, Joseph Couture, Thomas Saint-Michel, Noël Rouillard, Joseph Martin, Jean Roy, François Fournier, Joseph-Marie Blais, Antoine Paquet, Joseph Labrecque, André Patry, Joseph Patry, Charles LeRoy, François Couture, Joseph Couture et Jean Poliquin.

De ce nombre, Joseph Nadeau reçut deux concessions au nord de la rivière Boyer de 3 arpents par 40 arpents chacune, l'une le 15 septembre 1725, bornée au nordet à celle de Jean Asselin et au surôit à Augustin Couture, à un bout les bords de la rivière Boyer et à l'autre bout les 40 arpents; l'autre, le 4 août 1733 entre Jean Fournier au nordet et à Jean-Baptiste Penin au surôit.

Il recevait le droit de chasse sur toute la concession, devait tenir feu et lieu, payer à chaque fête de Saint-Rémi 3 livres et 3 chapons au seigneur, clôturer et laisser les chemins nécessaires pour l'utilité publique, porter ses grains au moulin de la seigneurie, garder les bois pour la construction de l'église, du moulin et du manoir, et réserver le bois de chêne pour la construction de vaisseaux.

Ainsi, au nord de la rivière Boyer, avec les mêmes obligations, on retrouve en date du 15 septembre 1735, François Fournier entre Alexandre Turgeon au nordet et Guillaume Nadeau au surôit; en date du 20 novembre 1735, Jean Roy entre [...] Penin au nordet et Alexandre Turgeon au surôit; à la même date, Louis Labrecque, avec un nommé Fournier au surôit; au 22 décembre 1735, Joseph Feuilletau entre Joseph Paquet au nordet et une terre non concédée au surôit; et, au 26 août 1736, Jacques Fournier avec voisins illisibles.

On retrouve aussi au sud de la rivière Boyer : le 14 juin 1737, Jean-Marie Blais entre Pierre Thibault au nordet et Jean Turgeon au surôit; le 8 juillet 1738, Antoine Paquet entre Joseph Labrecque au nordet et Antoine Nadeau au surôit; Joseph Labrecque entre Antoine Bellerive au nordet et Antoine Paquet au surôit; le 12 septembre 1738, André Patry entre Joseph Lacroix au nordet et Étienne Jetté au surôit; Joseph Patry entre [...] Vallières au nordet et Joseph Lacroix au surôit; Joseph Lacroix entre Joseph Patry au nordet et André Patry au surôit; et, le 13 novembre 1738, Charles LeRoy, entre Joseph Forgues au nordet et [...] au surôit.

Il y a certainement eu des établissements de colons dans la deuxième moitié de la seigneurie de Beaumont après l'année 1713 pour que le curé Chasles de Beaumont, en installant le premier curé de Saint-Charles Rivière Boyer le 14 août, déclare qu'il a desservi cette paroisse « pendant 30 ans et 6 mois ». Le curé Chasles avait donc agi comme missionnaire à « la Rivière Boyer de Beaumont » depuis le début de 1719.

Nous avons essayé en vain de localiser avec certitude l'endroit des établissements nommés précédemment; des recherches plus poussées et très laborieuses pourraient être entreprises aux archives nationales du Québec avec l'aide des documents conservés par les familles.

ÉCLOSION DE LA POPULATION

Jusqu'à maintenant, nous n'avons parlé que de la seigneurie de Beaumont; mais, que se passait-il dans la seigneurie adjacente à l'ouest, la seigneurie de Livaudière ? Nous n'en savons pas beaucoup, sinon qu'en 1756, on retrouvait d'est en ouest jusqu'à la seigneurie de Lamartinière à partir de la route de la Station (aujourd'hui) au nord de la rivière Boyer : « Marie-Anne Leclerc, veuve d'Antoine Gosselin; René Hardy; Gabriel Duquet; Guillaume Gosselin; François Labrecque; André Pouliot; Pierre Chabot; Louis Audet dit Lapointe; Gabriel Gosselin; Pierre Leclerc; Marc Isabelle; Joseph Civadière; Augustin Mercier; Pierre Dumas; François Godbout; Joseph Labrecque; Charles Pouliot; Pierre Charrier; Michel Morisset; Pierre Charrier; Louis Fortier; Jean Baiergon (Baillargeon); Jean Boucher; Pierre Guenet. »

Au sud de la rivière Boyer ce sont : « Jean Alexandre dit Bleau, Joseph Lacasse, Pierre Mimaux, Jean Lacasse, Joseph Roberge, Michel Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Ignace Ruel, Barthélémi Therrien, Alexis Destroismaisons dit Picard, Jean Dumas, Jean Langlois, Pierre Dion, Madeleine Gonthier, veuve de Joseph Roy, Ignace Létourneau, Charles Denis et Joseph Laviolette. »

Plus au sud, soit à la Hétrière, on retrouve les noms de : « Jean Le Roy, Jean Audet dit Lapointe, François Ouellet, Louis Therrien (absent), Jean Denis (absent), Marie-Joseph

Copin, Jean Boucher dit Pascal, Pierre Cloutier (absent), François Bilodeau, Jean Gosselin fils, Joseph Gosselin (absent), Joseph Gosselin (absent), Gabriel Bilodeau (Saint-Joachim), Joseph Boucher dit Morency fils, Joseph Baillargeon (absent), Jacques Morin fils (absent), Jean Gosselin père (absent), Jean Dangeusée dit Lechasseur (absent) et Pierre Therrien (absent). »³

C'est dans ce rang que vinrent s'établir un peu plus tard quelques Acadiens comme : Charles Cyr, Philippe et Honoré Doiron, Pierre Guilbault, Jean et Victor Hébert. Les Hébert sont encore présents de nos jours.

À l'extrémité ouest de la paroisse, dans la seigneurie de Lamartinière et probablement dans la seigneurie de Lauzon, aux « fourches de la rivière Boyer », là où la rivière se divise en deux branches, J.E. Roy dans *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Volume III, page 19, rapporte que : « le trop plein de Saint-Joseph se déversa d'abord par l'Etchemin, puis de Saint-Michel, de Beaumont et de Saint-Charles, les colons remontèrent par la Boyer jusqu'aux plaines fertiles de Saint-Henri. En 1765, ces fourches étaient habitées par Pierre Bellerive, François Daniel, François et Louis Terrien, Joseph Gervais, Augustin Auboïs, Jacques Gendron, Pierre Terrien, Pierre Terrien fils, Nicolas Denis, Proulx, Pierre Garand, Pierre More et Thomas More. » Certains noms de cette liste ont déjà été mentionnés dans les listes précédentes concernant les rangs nord et sud de la rivière Boyer.

APRÈS LA CONQUÊTE

L'établissement des colons après l'inauguration du territoire de la paroisse de Saint-Charles Rivière Boyer semble s'être accéléré après 1749 et avoir progressé par la suite pour qu'en 1761, suivant la carte dressée après la conquête par l'arpenteur Charles Blaskowitz sous les ordres de Murray, le territoire soit occupé par 160 familles regroupant 193 hommes capables de porter les armes.

On remarque une certaine similarité entre les listes précédentes et le « recensement du gouvernement de Québec en 1762 ». On y décèle même une similarité avec la succession des propriétaires fonciers. Dans ce recensement, on retrouve les Acadiens établis dans la première et deuxième Cadie

de la paroisse actuelle de Saint-Gervais. Cette dernière fit partie de Saint-Charles jusqu'en 1780.

RECENSEMENT

La liste complète de ce recensement nous informe sur la situation des familles : hommes, femmes, enfants, domestiques et étrangers qui s'y trouvent. Elle nous informe aussi sur le développement de l'agriculture par les superficies ensemencées et le nombre d'animaux possédés par chacun des habitants. On remarque que les animaux de trait sont omniprésents sur chacune des fermes à l'exception des concessions des Acadiens où ceux-ci n'ont globalement que quatre chevaux pour 32 terres à défricher; privés ainsi de tous les moyens, il n'est pas surprenant que la plupart d'entre eux n'y soient demeurés que très peu de temps.

Nous ignorons si des pionniers s'étaient installés sur le territoire de Livaudière de chaque côté de la rivière Boyer avant sa concession le 20 septembre 1734; il en est de même pour le territoire de la seigneurie de Lamartinière qui, elle, avait été concédée dès 1692.

SAINT-CHARLES - DEUXIÈME PAROISSE DE LA CÔTE-DU-SUD

En 1762, de toutes les paroisses existant sur la Côte-Sud, celle de Saint-Charles est la plus peuplée après celle de Saint-Thomas. Elle continue de se développer après cette date, et il faudrait consulter tous les contrats passés devant le notaire Joseph Fortier jusqu'en 1772 pour connaître le nombre de concessions accordées par la veuve Couillard de Beaumont, mère de Charles-Marie Couillard de Beaumont et des concessions accordées par les seigneurs de Livaudière et de Lamartinière.

Bien que le seigneur Charles-Marie Couillard fût décédé en 1753, le partage de la seigneurie ne se fit qu'en 1770. Quatre héritiers se sont partagé le territoire et les revenus de la seigneurie : ce sont Charles Couillard, le fils aîné, et les trois enfants mineurs de Marie-Françoise Couillard de Beaumont, décédée, mariée à Louis Turgeon, négociant à Québec, père et tuteur des trois héritiers.

PARISH of ST. CHARLES

This Parish has an extent of Three Leagues

upon a Depth of two and a half.

About fifty years ago it was conceded to M^{rs}.

Couillard, Péan and La Martinière in share

Hands they are still

Families 160

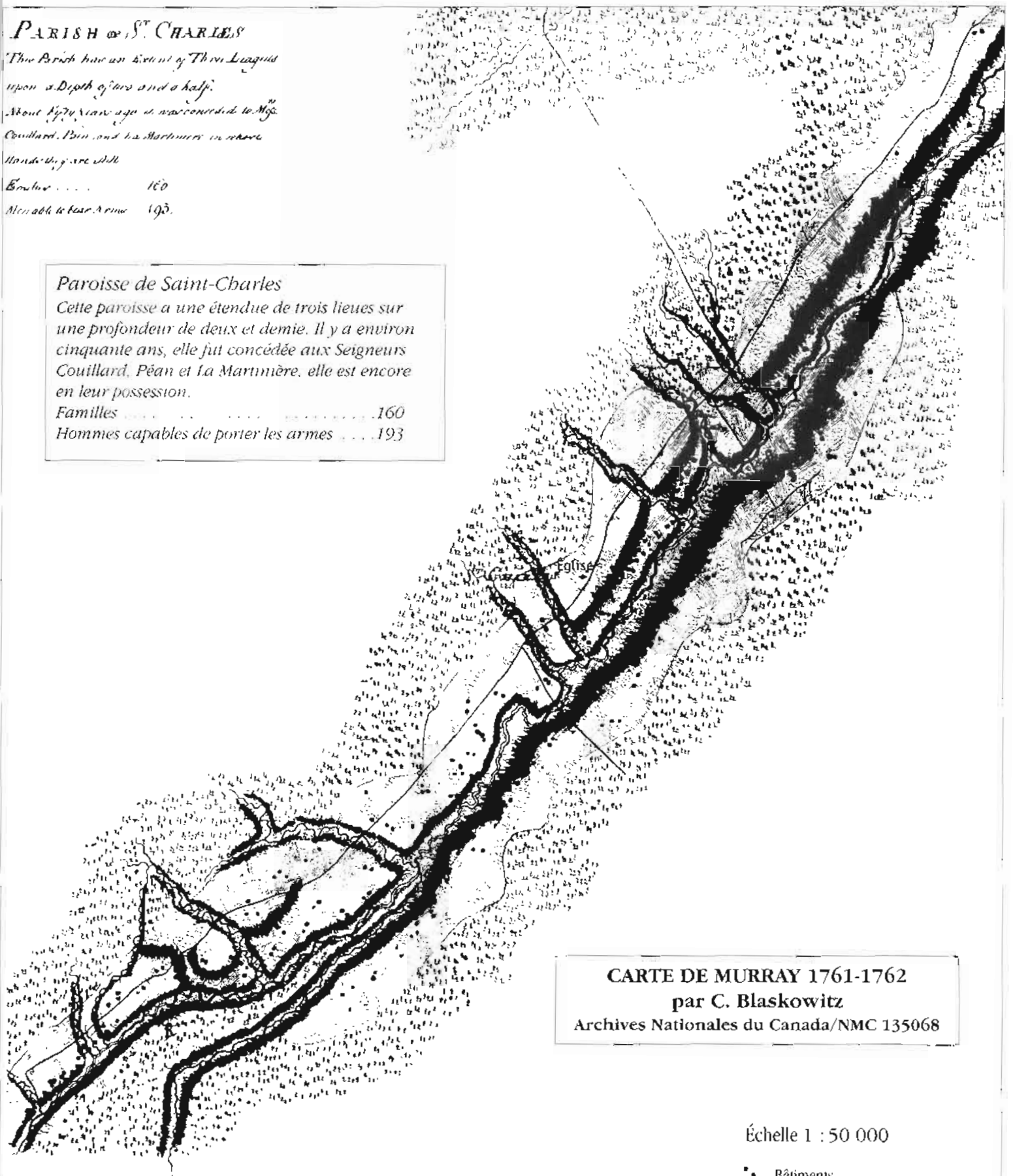
Men able to bear Arms 193

Paroisse de Saint-Charles

Cette paroisse a une étendue de trois lieues sur une profondeur de deux et demie. Il y a environ cinquante ans, elle fut concédée aux Seigneurs Couillard, Péan et La Martinière, elle est encore en leur possession.

Familles 160

Hommes capables de porter les armes 193



CARTE DE MURRAY 1761-1762
par C. Blaskowitz
Archives Nationales du Canada/NMC 135068

Échelle 1 : 50 000

- Bâtimens
- Église
- ▨ Terrain cultivé
- ▨ Fôret
- X Chemin
- ~ Rivière Boyer

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Bœufs	Vaches	Taureilles	Moutons	Chevaux	Cochons
Jean-Franc. Costé, capé.	1	1	1	1	4	1½	15	3	1	2	3
August. Couture, sergt.	1	1	1	2	2	1¾	8	1	1	1	3
Antoine Baquet, id.	1	1	1	1	1	1	3	22	3	6	2	4
Jean Lecourt, sergent.	1	1	1	2	4	4	6	2	1	1	3
Pierre Chabot, id.	1	1	1	1	3	3	12	3	2	1	2
Joseph Gosselin, id.	1	1	1	1	1	1	3¼	25	5	7	2	4
Louis Costé.	1	1	1	1	1	2	30	1	4	1	5
Baptiste Vallière	1	1	1	1	2	1½	12	1	3	1	3
Augustin Costé.	2	1	1	1	1	1	10	1	2	1	4
Jean Guenet.	1	1	4	3	30	2	2	1	4
Joseph Gosselin.	1	1	3	23	1	2	1	4
Vve Thomas Guenet.	1	1	2	1	2	3	10	1	3	2	3
François Leclerc.	1	1	1½	15	1
Zacharie Nadeau.	1	1	3	23	2
Charles Roy.	1	1	1	1	6	1½	45	2
Joseph Couture.	1	1	2	7	3	18	4
Charles Monrougesu.	1	1	5	3	20	5
Joseph Couture.	1	1	3	1	3	20	5
Etienne Roy.	2	1	4	1	3	20	3
François Labrec.	1	1	2	2½	15	2
Louis Girard.	1	1	2	2	1½	8	3
Louis Babin.	1	1	2	2	1½	8	2
Pierre Guenet.	1	1	2	2	2	6	3
Vve Boissel.	1	1	1	1	2	2
Charles Boissel.	1	1	3	3	3	12	3
Jacques Labry.	1	1	3	12
Charles Couture.	1	1	2	3	3	12
J.-Bte. Bonin.	1	1	1	1	1½	7	4
Joseph Couture.	1	1	1	2	1½	6	1
Joseph Couture.	1	1	2	1	3	15	2

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semences 1762	Bœufs	Vaches	Truffières	Moutons	Chevaux	Coillons
Alexandre Turgeon	1	1	1	2	1					3	15	2	2	2	1	1	2
Bapte Gosselin	1	1	1	1	1		1			3	14	2	2	1	2	1	3
Guillaume Nadeau	1	1	2	2	3					3	20	2	1	2	3	1	2
Jean Fournier	1	1	1	1	2					3	10	2	3	2	5	1	4
Louis Labrecq	1	1	3	4	5					3	14	2	2	1	3	1	3
Louis Gontier	1	1	4	1	1			1		3	15	1	2	2	4	1	4
François Gontier	1	1	1	1	1			1		3	12		3	3	3	1	3
Estienne Gontier	1	1	1	2	3			1		3	12		2	3	3	4	3
Jean Monmeny	1	1	2	1	1					3	10		2	1	4		3
Jean Vallière	1	1	1	1	1					3	12		2	2	1	1	2
René Hardy	1	1	1	1						3	6		3	1	6	1	3
André Pouliot	1	1	1	1						3	7		1		1	1	1
Louis Audet	1	1	1	1	4		1			3	10		2	2	2	2	2
Gabriel Gosselin	1	1	1	1	1					3	15		3		5	1	2
François Gosselin	1	1	2	3	3					3	10		2	1	3	1	2
Pierre Leclero	1	1	3	1	2					3	6		2	2	2	1	2
Marie Isabelle	1	1	1	1	2					3	8		1	1		1	2
Joseph Sivadier	1	1	1	1	2					3	10		2	1	2	1	2
Pierre Dumas	1	1	4	1	1		1			3	15		3		3	2	3
Joseph Labrecq	1	1	3	3	1					3	15		2		3	1	3
Charles Pouliot	1	1	3	3	2					3	17		2	3	3	1	3
Pierre Charrier	1	1	4	1	3					3	9		3	2	6	1	3
Michel Morisset	1	1	1	3	2		1			3	20		2	2	2	1	2
Louis Fortier	1	1	3	1	2					3	6		2	2	4	1	2
Jean Bayargeon	1	1	1	1	2					3	2		1		1	1	2
Jean Boucher	1	1	1	1	2					3	12		3		6	2	3
Pierre Guenet	1	1	1	1			2			3	20		1	2	1	2	3
Antoine Drapeau	1	1	4	1						3	7		2		1	2	1
Louis Gosselin	1	1	1	1	1					3	15		1		1	1	3
Louis Audet fils	1	1	1	1	1					3	5		1		1	1	1
André Drapeau	1	1	1	1	1					4	15		1	1	1	1	2

ARCHIVES DE QUÉBEC

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Bœufs	Vaches	Tourailles	Moutons	Chevaux	Coehons
Jacques Guillemet	1				1					3	14	2	2	2	2	1	1
Joschim Bernier	1				1					3	12		1		2	1	4
Claude Nolet	1				2					3	2		1		1	1	
Laurent Gosselin	1				1					3	2		1		1	1	
Pierre Laliberté	1				2					3	8	2	1		2	1	2
Louis Châtigny	1				4					3	14		1		2	1	4
.....Lajoie	1									3			1		2	1	2
Estienne Guenet	1				3					3	7		1		1	1	1
Louis Marot	1									3			1		1	1	
Laurent Couture	1				1					3	6				1	1	3
Nicolas Mercier	1									3	6		1		2	1	2
Pierre Ferland	1				3					3	12	2	3		2	1	3
Baptiste Picard	1				1					3	8		1		1	1	2
Baptiste Blay	1									3	12		2		4	1	3
Jean Goulette	1				2					3	14		2		3	2	4
Jean Mercier	1				5					2 1/2	15		2		2	1	5
Bte Mercier	1				2					2 1/2			1		1		
Vve Pierre Goulette		1			1					8	12		2		6	2	4
Jean Boucher	1				3					2	12		1		3	1	2
Jean Turgeon	1									2	9		1		3	1	2
Estienne Lacasse	1									3	8	3	2		2	1	3
Jean Gontier	1				3					2	10		2		4	1	3
Julien Mercier	1				6					4	20	2	3		6	1	4
Veuve Royer	1				1			1		2	16		1		1	1	3
Baptiste Paquet	1							1		3	8	2	1		2	1	2
François Gosselin	1				3			1		4	14	2	2		2	2	3
Antoine Turgeon	1				2			1		3	6		2		2	1	2
Alexandre Couture	1				1			1		2 1/2	6		2		2	2	2
Nicolas Couture	1				4			1		1 1/2	3		1		3	1	1
Pierre Lacroix	1				1			1		3	12	2	2		1	1	3
Louis Marceau	1				2					6	12	2	3		6	2	4

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semences 1762	Beufs	Vaches	Truffes	Moutons	Choux	Coillons
Jean Bileux.....	1	1			2	4					3	8	1	1		2	1	1
Joseph Lacasse.....	1	1			2	1					3	7	1	1		2	1	3
Pierre Mineau.....	1	1			2	1					3	3	1	1		3	1	2
Jean Bilodeau.....	1	1			2	1					3	16	2	2	2	2	1	3
Ignace Ruel.....	1	1	2		1	1		1			3	10	2	2		2	1	3
Barthélemy Ternien.....	1	1			1	3					3	8	2	1		2	1	3
Alexis Picard.....	1	1			2	2					3	12	2	2		2	1	3
Jean Lapointe.....	1	1			2	2					3	9	2	2		2	1	3
Joseph Bilodeau.....	1	1			4	2		1			3	8		2		1	1	2
Guillaume Ferland.....	1	1			4	2					3	3		2		1	1	2
Laurent Dumas.....	1	1			1	2					3	6	1	1		3	1	1
.....Langlois.....	1	1			4	1					3	6		1		3	1	2
Joséph Lavolette.....	1	1			1	2					3	4		2			1	3
Charles Lapiere.....	1	1			1	5		1			3	11	2	1		1	1	2
Jacques Leclerc.....	1	1			1	2		1			4	15	2	3		1	1	2
Jacq. Poliquin.....	1	1			2	1					3	15		3	2	4	1	3
Claude Poliquin.....	1	1			1	2					3	15		3	1	5	1	3
Charles Racine.....	1	1			1	2					3	8		1	1	3	1	2
Joseph Lepage.....	1	1				1					3	8	2	2			1	2
Vve Ignace Lecourt.....	1	1			4	1					3	8		2			1	2
François Daniel.....	1	1			2	1					3	8		2	1	3	1	2
François Mort.....	1	1			1	2					3	8		1	1		1	2
Jean Rouleau.....	1	1			4						3	5					1	2
Pierre Garand.....	1	1			2						3	7					1	2
Nicolas Gontier.....	1	1				2					3	12		2	1		1	3
Joseph Nadeau.....	1	1			4	1					3	5		1			1	2
Louis Dalair.....	1	1			2	1					3	3					1	2
Michel Costé.....	1	1			2	2					3	5					1	2
Jacques Béchard.....	1	1			1						3	5					1	
Jean Lepage père.....	1	1									3							
Jean Lapage fils.....	1	1			2						3	5						2

ARCHIVES DE QUÉBEC

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles?	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Beufs	Vaches	Traillies	Moutons	Choeux	Coehons
Jean Gontier fils	1				1					3	3		1	1	2	1	2
Ambroise Nadeau	1	1								3	1		1			1	
Joseph Bisson	1	1			2					3	3		1			1	
Louis Bisson	1	1			3					1 1/2	4				1	1	
Alexandre Nadeau	1	1			1					3	3		1		3	1	
Charles Turgeon	1	1			2					3	3		1		1	1	
Paul Bernier	1	1			1					3	3		1				
Jacques Perrin	1	1								3	3		1				
Louis Labreç	1	1			1					2	4		1		1	1	
Joseph Roy	1	1								3	5		1		2	2	
Etienne Roy	1	2								3	4		1		1	2	
Jean Roy	1	1			3					1 1/2	5		1		2	2	
Aubois St-Julien	1	1			1					3	4		2		1	1	
Louis Terrien	1	1			2					3	4		1		1	2	
Jean Lacasse	1	1			2					3	6		2		1	1	
Joseph Jolivet	1	1			1		2			3	9		2		1	2	
Bte Lamontagne	1	1			1					3	2						
André Lamontagne	1	1			3					3	2						
Louis Isabelle	1	1			2					2	5		2		1	1	
Louis Labonté	1	1			4					2	2		1		2	1	
Joseph Labonté	1	1			1					1 1/2	7		1		1	1	
Michel Laprise	1	1			1					2 1/2	10	2	2	1	2	1	3
Joseph Laprise	1	1			1					2 1/2	5		1	1	1	2	2
Nicolas Gosselin	1	1			1					3	1		2		2	2	2
Joseph Royer	1	1			1			1		2	4		1		2	2	2
.... Grégoire	1	1			1					3/4	10		2	2	1	3	3
Louis Paré	1	1			1					2	6		2		2	1	2
François Hébert	1	1			3					3	5						
Pierre Bilodeau	1	1			1												
Charles Bériaux	1	1			2					2	10		1	1	3	1	2
Paul Marot	1	1			2					3	6		2	1		1	2
	1	1			2					3	8		1			1	1

ARCHIVES DE QUÉBEC

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques femelles au-dessus de 16 ans	Étrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Bœufs	Vaches	Truffes	Moutons	Chèvres	Cochons	
Jean Orne.....	1	1	1	1	1	1	1		3	6	1		1			2	
Charles Dorion.....	1	1	2						3	6							
François Feuilletau.....	1	1		3	1				3	4							
Pierre Vincent.....	1	1							3	4							
Michel Horly.....	1	1			3				3	2		1				1	
Jacques Chinque.....	1	1			1				3	6							
Georges Boucher.....	1	1							3	4							
Joseph Penette.....	1	1	1		2				3	6		1	1			1	
Michel Vinasu.....	1	1	4		2				3	6						1	
François Siris.....	1	1	1		1				3	0		1	2	2	1	2	
Augustin Michaud.....	1	1	1		1				3	2						2	
Pierre Audet.....	1	1	2		1				3	6						2	
Louis Michon.....	1	1							3	4		1				2	
Jn-Henry Maillard.....	1	1	2		1				3	6		1	1			2	
Pierre Pinet.....	1	1	1						3	4						2	
Pierre Hébert.....	1	1															
Gabriel Audet.....	1	1	1		2				3	4						1	
Charles Arnaud.....	1	1	1		2				3	4							
Simon Hébert.....	1	1							3	2							
Paul Michel.....	1	1							3								
Joseph Hébert.....	1	1							$\frac{1}{2}$								
Jacques Sauvage.....	1	1							$\frac{1}{2}$								
Honoré Dubois.....	1	1							3	2		1	1			1	
Melquer Bisson.....	1	1		1					3	1							
René Bouchard.....	1	1	1						3	4							
Adam Folmer.....	1	1	1						3	4						1	
Jean Hébert.....	1	1							3								
Yve Paul Marin.....	1	1	1		2				3	4						2	
Mr Saraud, curé.....							1		3	3							
Totaux.....	178	171	48	229	255	17	14	22	6	485 $\frac{1}{2}$	1532	110	229	126	252	148	330

Ce Charles Couillard fils rendait foi et hommage le 4 mai 1781 pour les deux tiers de la seigneurie de Beaumont. Le même jour, Louis Turgeon, dont la femme Marie-Françoise Couillard avait hérité de l'autre tiers, rendait également foi et hommage pour sa partie.

On retrouve dans le rang nord de la rivière Boyer à peu près les mêmes noms que ceux de l'aveu et hommage de Charles-Marie Couillard en 1723. Ce sont : Antoine Vallières fils, les héritiers de la veuve Grenet, Antoine Nadeau, Pierre Penin, Thomas Guenette, Denis Gonthier, René Vallières, Jean-Baptiste Gonthier, la veuve Paul Gonthier, Louis LeRoy, Joseph Dallaire, Jean LeRoy, Jean Gosselin, Louis Turgeon, Jean Turgeon, Louis Béchard, Jacques Forgues dit Mourangeau et Charles Guenette.

Il y en avait certainement beaucoup d'autres si on se réfère au recensement de 1762.

ses études, fut reçu à la pratique du notariat le 25 septembre 1792.

Il établit sa résidence et son étude à Saint-Charles à cause des nombreux développements et de l'établissement de colons dans les concessions en arrière, soit au sud de Saint-Charles et dans toutes les paroisses du comté de Hertford (Bellechasse).

Même si la terre du seigneur Couillard se trouvait dans le village, lots 121 et 119 (ce dernier cédé à la fabrique), il s'installa dans une magnifique demeure sise sur le flanc nord d'un promontoire situé dans le rang sud de la rivière Boyer et dans laquelle réside maintenant un descendant, Gilles Turgeon.

Par sa mère, Marie-Françoise Couillard de Beaumont, M. Turgeon avait hérité du tiers de la seigneurie de Beaumont. Des transactions subséquentes lui permirent d'acquérir les



Photo de la maison du notaire et seigneur Louis Turgeon rang Sud de la rivière Boyer, construite probablement avant 1800

Photo : Gérard Morisset, Archives nationale du Québec à Québec

LES SEIGNEURS DE BEAUMONT À SAINT-CHARLES

Un fils de Louis Turgeon et de Marie-Françoise Couillard, lui aussi nommé Louis, naquit à Beaumont en 1759 et, après

parts de plusieurs autres héritiers et, à sa mort, il était le seigneur principal de la seigneurie accordée à son arrière-grand-père Couillard en 1672. Il était donc devenu le quatrième seigneur de la seigneurie de Beaumont; il mourut à Saint-Charles le 26 septembre 1827.

Il était devenu représentant du comté de Hertford à la Chambre d'Assemblée de août 1804 à novembre 1809, puis de avril 1816 à mars 1818; à cette date, le gouverneur Sir John Sherbrooke le choisissait comme membre du Conseil législatif.

Du mariage de l'honorable Louis Turgeon avec sa cousine Geneviève Turgeon (23 novembre 1796), fille de François Turgeon et de Geneviève Boucher, naquirent deux fils qui, comme leur père, furent notaires, et une fille, Marie-Hermine, qui devint la femme de Louis-Michel Viger.

Ces fils sont : Louis, admis à la profession notariale le 15 novembre 1820 et décédé à l'âge de 28 ans en 1826; et, Hubert, né à Saint-Charles le 15 février 1805, reçu à la pratique du notariat le 21 octobre 1826 et décédé le 15 juillet 1828 à l'âge de 24 ans.

Ce dernier s'était marié à Québec le 6 février 1827 à Archange Amyot, fille du célèbre patriote Pierre Amyot; il était le cinquième seigneur de la seigneurie de Beaumont; il mourut le 15 juillet 1828 à l'âge de 24 ans et laissait un fils né quelques jours avant sa mort.

Ce fils, Louis-Pierre-Hubert Turgeon, devenait le sixième seigneur de la seigneurie de Beaumont. Après la mort de sa mère le 14 avril 1829, il fut adopté par l'honorable Louis-Michel Viger, tuteur du jeune seigneur; il vécut et fut inhumé à Joliette après avoir exercé son métier d'agent pour plusieurs compagnies de chemins de fer et d'agent d'assurances sur la vie et le feu, etc.

Le septième seigneur de la seigneurie de Beaumont fut aussi un résident de Saint-Charles. Jean Boucher, riche marchand de Saint-Charles acheta la seigneurie de Louis-Pierre-Hubert Turgeon le 21 avril 1880 pour la somme de 5 000 \$. Cette somme fut remise au juge Jean-Thomas Taschereau à qui le seigneur Turgeon devait les 5 000 \$.

En plus de la seigneurie, la transaction comprenait : 1^e Une terre de 122 arpents en superficie située dans le rang nord de Saint-Charles; 2^e une autre terre en bois debout de 120 arpents en superficie située aussi à Saint-Charles; 3^e une prairie de deux arpents et 10 perches en superficie située à Saint-Charles; 4^e une autre prairie de six perches en superficie dans la concession la Tremblade à Saint-Charles; 5^e un

terrain également à Saint-Charles d'environ 20 arpents en superficie; 6^e un terrain avec pouvoir d'eau situé près de l'église de Beaumont.

Monsieur Boucher mourut à Saint-Charles le 13 mai 1888 et légua à son épouse Félicité Tanguay tous ses biens y compris la seigneurie de Beaumont. Madame Boucher décéda le 6 juin suivant et c'est le petit fils Joseph-Arthur Dumas qui entra en possession des revenus de la seigneurie. Il fut ainsi le huitième seigneur.

Ce dernier décéda à Québec le 24 mai 1938 et, après sa mort, Arthur et Yvette, enfants du huitième seigneur, retirèrent donc chacun la moitié des revenus de la seigneurie de Beaumont comme neuvième seigneur et seigneuresse.

Notons que la résidence du seigneur Jean Boucher était située sur le lot 89; elle fut habitée par le Dr Perron et elle est maintenant la propriété de Guy Ruel et de Céline Chabot; celle du seigneur Joseph-Arthur Dumas est voisine du Garage Jacques Breton et propriété de Mario Bernier.

¹ Registre d'Intendance, N° 1, folio 31.

² Registre d'Intendance, N°6, folio 31.

³ P.G. Roy, À travers l'histoire de Beaumont pp. 217-219.



par Conrad Paré

CHAPITRE 2

Domaine de la fabrique

FONDATION

Dans un mandement daté du 17 juillet 1748, M^{re} Henry Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, s'adresse aux habitants des profondeurs près de la Rivière Boyer des seigneuries de Beaumont, Péan et de la Martinière et relève « la nécessité de bâtir une église dans vos quartiers ». Son intervention fait non seulement suite aux différentes requêtes qui lui ont été présentées, mais aussi aux « deux procès-verbaux » qu'il a commandés sur l'éloignement et le nombre des habitants.

Il ajoute qu'il trouve l'emplacement offert par le seigneur de Beaumont « fort convenable » et qu'il l'accepte tout en demandant au « Sieur Chasle » de faire « une assemblée des principaux habitants de la dite Rivière Boyer pour y nommer deux ou trois syndics et passer avec le seigneur de Beaumont un contrat du sus dit terrain sans aucune charge ni redevances, du moins considérables, au nom ou profit des curés ou missionnaires qui y seront placés ».¹

On donne sans tarder suite au mandement de l'évêque car, dès le 4 août suivant, un contrat de vente était passé, devant le curé de Beaumont et des témoins, contrat par lequel « Pierre Boissonneau, dit Saintonge, habitant de la Rivière Boyer du dit Beaumont, et Marie-Geneviève Gontier, son épouse, vendent à Charles Couillard, Écuyer, Seigneur de Beaumont (1) un arpent de terre de front à la troisième concession depuis le chemin du Roy à présent usité » et continuant jusqu'à la deuxième concession appelée Ville-Marie. Cet acte est passé en présence de Messires Charles



Plante ptre, J. Chasle curé, des sieurs Joseph Roy, Joseph Nadeau, capitaine de milice de la dite paroisse, et Pierre Molleur qui ont signé comme témoins, et de Jean Gosselin, Gabriel Duquet et Jean-Baptiste Gontier qui, eux, n'ont pas signé.²

Cette vente de terrain au seigneur peut logiquement s'expliquer par le fait qu'après avoir été antérieurement concédé par le seigneur, ce terrain fut ensuite choisi site de la nouvelle église. Charles Couillard désirant en faire don à la nouvelle paroisse, l'a tout simplement acquis de ses censitaires pour le céder aux fins énoncées dans l'acte de donation.

Dès le 6 août, l'acte de vente du terrain fut enregistré à l'étude du notaire Barolet de Québec par le curé J. Chasle et, ce même jour, devant le même notaire, le seigneur Charles Couillard, « pour contribuer et faciliter la bâtisse d'une église pour l'utilité des habitants établis dans les dites profondeurs des terres de la Rivière Boyer des seigneurs de Beaumont, Péan et de la Martinière, et seconder en cela les bonnes intentions des habitants et procurer aussi aux sieurs curés et missionnaires qui desserviront la dite nouvelle paroisse, les moyens d'être établis selon qu'il leur convient et à leur état » fait donation du terrain de un arpent par quarante acheté de Boissonneau et dame Geneviève Gontier. Les syndics nouvellement nommés, Jean Gosselin, Jean-Baptiste Gontier et Gabriel Duquet ainsi que le curé Joseph Chasle desservant de la paroisse de Beaumont acceptent la donation au nom des bénéficiaires.³

« Ce n'est que l'année suivante, en 1749, que M^{re} de

Pontbriand, évêque de Québec, détacha une partie des seigneuries de Beaumont, Péan et de la Martinière, de la paroisse de St-Étienne de Beaumont et érigea une nouvelle paroisse lui donnant pour patron saint Charles Borromée, en l'honneur du seigneur Charles Couillard. »



M^r Pontbriand, s.d. archevêque de Québec
Photo : Livernois Archives nationales du Québec à Québec

Ce jour-là le bon curé Chasle, inscrivait dans les registres de Beaumont la note suivante : « J'ai fini de desservir la Rivière à Boyer de Beaumont, le 4 novembre 1749 et M. Sarreau s'en est chargé et a pris possession de sa dite paroisse qui a été érigée ce jour où on a chômé la fête de saint Charles qui est le patron de la dite paroisse. Je l'ai servie trente ans et six mois. »¹

Cette dernière phrase laisserait donc entendre que la paroisse vit l'arrivée de ses premiers occupants vers 1719-1720 et elle permet facilement de comprendre que dès 1749 l'importance de la population ait pu justifier la partition décrétée par l'évêque.

Jean Gosselin, Jean-Baptiste Gontier et Gabriel Duquet, les trois syndics nommés le 6 août 1748 entreprirent sans

tarder la mise en place des structures requises par la nouvelle paroisse en faisant ériger un presbytère en lequel était aménagé une chapelle provisoire pour les offices religieux en attendant la construction d'une église.

Il semble bien qu'il fut construit sur le site de l'actuel presbytère et que le rez-de-chaussée se divisait en salle de réunion et chapelle alors que l'étage était réservé au logement du curé.

Il faudrait plus correctement dire « missionnaire », car c'est à ce titre que l'abbé Louis-Pascal Sarault fut chargé de la nouvelle paroisse.

ABBÉ LOUIS-PASCAL SARAULT, MISSIONNAIRE

Né à Montréal le 20 avril 1726, il était le fils de Pierre et de Marie Bourbon. Nouvellement ordonné prêtre à Québec le 20 septembre 1749 le jeune abbé devait posséder une forte dose de courage pour s'attaquer à une œuvre de fondation en milieu relativement pauvre où les terres recouvertes encore de beaux boisés laissaient plus de place à l'espoir qu'à d'abondantes récoltes.

Il se mit toutefois à la besogne et, dès le 23 novembre 1749, il baptisa son premier paroissien, Charles Bellierve, fils de Louis et de Jeanne Vallière. Quatre jours plus tard était célébré le mariage de Joseph La Casse et de Marie Le Roy.

Le 4 décembre suivant était inhumé un enfant anonyme, fils de Jean-Baptiste Lafontaine et d'Angélique Guenet, décédé la veille après avoir été légitimement baptisé par Marie-Anne Guenet, « sage femme approuvée ». La première inhumation d'adulte fut celle de Louis Le Roy, 60 ans, époux de Françoise La Casse, le 7 décembre 1749.

À cette liste il faut ajouter pour la période du 8 au 31 décembre de la même année, six sépultures d'adultes, deux d'enfants, et un baptême. Preuve, donc, que la décision de fonder une nouvelle paroisse était bien justifiée.

PAIEMENT DU COÛT DE CONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE

La tâche du curé Sarault s'annonçait assez lourde mais il faut dire qu'il était bien appuyé par ses syndics dont M^{sr} de Pontbriand soulignait le bon travail lors de sa visite du 12 juillet 1750 : « Nous déclarons que le plus grand nombre des habitants nous ont dit qu'ils s'en rapportaient à ce que les syndics ont fait pour le presbytère et qu'ils les déclareraient quittes, les dits syndics ayant déclaré avoir en tout le soin et toute la fidélité possibles. »⁵

Il semble bien qu'une certaine répartition fut établie pour assumer le coût de construction du presbytère car M^{sr} de Pontbriand ajoute : « Il nous a été représenté dans le même temps qu'il y avait encore plusieurs habitants qui n'avaient pas fourni au dit presbytère leur quote-part, plusieurs en effet ont comparu devant nous et ont promis de payer, savoir :

Jean Roy	1 livre 10 soles
Jacques Fournier	2 livres 10 soles
Jean-Baptiste Perrin	4 livres 10 soles
Baptiste Gosselin	18 livres
Michel Masson	15 livres
Nicolas Bellerive.....	15 livres
Jean Monminy	6 livres
Jean Goulet.....	6 livres
Charles Pouliot	4 livres

À l'égard des autres qui n'ont point paru ou n'ont pas pu régler les syndics, nous conseillons de terminer le tout à l'amiable en présence du Sieur missionnaire. »⁶

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE

C'est aussi dans cette même ordonnance du 12 juillet 1750 que l'évêque déterminait les dimensions du cimetière et de la future église de la paroisse de « Saint-Charles à la Rivière Boyer » :

« Nous avons ordonné de prendre les mesures les plus justes pour bâtir une église. Nous croyons qu'il faut laisser

environ trente pieds pour le chemin du Roy; pour le cimetière qui tournera autour de l'église, vingt pieds. »

« L'église aura en dedans au moins 33 pieds. Un cimetière de vingt pieds. Derrière le Rond-point (Chœur actuel) il suffira qu'il ait quinze pieds. Il faut que le cimetière qui sera derrière le Rond-point touche à la clôture de séparation du voisin de l'église au nord-est [...]. Il faut que la longueur de l'église de dedans en dedans soit au moins de 45 pieds. Si les habitants la veulent faire plus longue nous y consentons volontiers. »⁷

On trouve à l'annexe N°1 la majeure partie des renseignements relatifs à nos deux églises.

Une fois leur mission terminée, les trois syndics furent remplacés par trois marguilliers : Joseph Lafrenai, marguillier en charge, Antoine Gosselin et Antoine Paquet.

De la reddition des comptes de 1750 faite par Joseph Lafrenai, il ressort que les recettes de la fabrique provenaient surtout des enterrements, des dons (argent reçu « par présent »), des fruits de « la tasse » et de quelques « quêtes extraordinaires ».

Parmi les généreux donateurs, relevons les noms suivants :

Pierre Le Roy	12 livres
M. de Beaumont.....	6 livres
Fabrique de Beaumont.....	12 livres
Pierre Charrier.....	32 livres

Non inscrit au registre des recettes de Saint-Charles, il faut compter de plus un important don de la fabrique de Beaumont que le curé Chasle note en ces termes : « Monseigneur notre évêque, faisant la visite dans la paroisse de St-Étienne de Beaumont, le 14 juillet 1750, m'a permis de donner à la paroisse de St-Charles de la Rivière Boyer, la somme de 281 livres qui était due à St-Étienne de la vente de bancs et d'enterrements pendant l'année. »⁸

Pour cette année 1750, les recettes de notre fabrique s'élevèrent à 301 livres et 16 sols, alors que les dépenses se chiffraient à 275 livres et 15 sols. Celles-ci avaient surtout été engagées pour l'achat d'un calice (151 livres), de matériel et d'articles pour le culte, ainsi que pour

l'aménagement de la chapelle. À noter qu'on avait fourni aux Récollets deux minots de blé (valeur de 4 livres) pour la fabrication des hosties. On ne sait combien de temps dura cette pratique de faire fabriquer les hosties à l'extérieur de la paroisse, mais on semble avoir rapatrié ce travail vers la fin du siècle, puisqu'en 1793 la fabrique paya à Guillaume Gosselin 42 livres pour un « fer à hostie », et qu'en 1795, 18 livres furent payées à Gosselin pour hosties, probablement fabriquées par lui.

L'année 1751 fut surtout employée à consolider l'organisation du culte, comme en fait foi la dépense suivante : « Donné aux MM. Normand pour faire venir de France trois livres de chant, un missel, un ciboire, un soleil, un encensoir, deux cent quarante livres, dix sols. »⁹

Cette année-là, la vente de 39 bancs rapporta 54 livres et la « tasse », 90 livres. Il y eut 28 sépultures d'enfants contre 33 baptêmes. Belle illustration du taux de mortalité infantile de l'époque.

CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE ÉGLISE

L'an 1752 marque une étape dans notre histoire paroissiale car ce fut alors que débuta la construction de la première église. Messire Pierre Chaufour, curé de Saint-Michel, fit la bénédiction et la pose de la première pierre du temple le 7 août de cette année. On trouvera les détails relatifs à cette construction à l'annexe N°1, sous la plume de notre ancien curé, l'abbé Georges Côté.

Au chapitre des recettes de la fabrique pour 1752, année où étaient engagées de fortes dépenses, notons cette entrée : « Reçu de quêtes extraordinaires faites en différentes paroisses, trois cent six livres, cinq sols, six deniers. »¹⁰ La seule mention de ces activités permet de mesurer l'ampleur du dévouement du curé Sarault pour ses ouailles.

À cette source majeure de recettes s'ajoute un don de cent livres de monseigneur l'évêque. Celui-ci devait d'ailleurs continuer de manifester sa générosité tout au long de la construction de l'église :

1753.....	100 livres
1754.....	150 livres

1755.....	350 livres
1756.....	300 livres
1757.....	300 livres ¹¹

Des syndics furent nommés pour prendre charge de la construction, mais seul le nom de Pierre Charrier apparaît dans les comptes à ce titre.

À compter de 1753, une importante nouvelle source de revenus vint s'ajouter. Il s'agit de la criée, vente aux enchères où étaient offerts au plus offrant tous les produits que pouvaient offrir les paroissiens, tels « lard, filasse, beurre, sucre » etc.

En 1754 la reprise des « quêtes extraordinaires » rapporta 696 livres, somme considérable pour le temps et qui témoigne encore du dévouement infatigable de l'abbé Sarault pour sa communauté. Il ne devait pas être de tout repos de parcourir la région par des sentiers et chemins rudimentaires comme l'était le chemin du Roy qui, depuis 1740 environ, reliait la Côte-du-Sud, de Beaumont à Kamouraska.

Relativement à l'année 1755, il convient de souligner que les criées rapportent 465 livres, somme qui constitue plus du tiers des recettes de la fabrique.

De plus, un autre genre de recette attire notre attention. Il s'agit de 50 livres reçues « de Joseph Nadeau, capitaine, pour amende payée par un habitant de la paroisse ». ¹² Pour quel délit ? On ne le mentionne pas.

C'est aussi en cette année que fut acheté au coût de 405 livres, le tableau de saint Charles qui encore aujourd'hui orne le chœur de notre église, au-dessus du maître-autel.

MARIAGE DE MARIE-ANNE SARAULT

L'année 1756 vit un événement qui dut affecter quelque peu la vie du curé Sarault puisque sa jeune sœur qui vivait avec lui au presbytère depuis 1749 le laissa pour prendre époux. Selon l'acte du mariage célébré le 22 novembre, Marie-Anne Sarault, fille de Pierre et de Marie-Anne Bourbon, ses père et mère de Montréal, épousa Joseph Roy, seigneur de

Montapeine (voisin de la seigneurie de la Martinière) fils de Joseph Roy et de défunte Jeanne Couture, ses père et mère de la paroisse de Saint-Étienne.

Le mariage fut célébré par le curé de la Pointe-Lévis CH. Youville Dufrost, fils de mère Marguerite d'Youville, qui fut arrêté le 25 juillet 1759 avec quelques centaines de Canadiens, au cours d'opérations de nettoyage par des troupes anglaises.¹³

En plus du curé Sarault, assistaient aussi au mariage, le R.P. Maurice Lacorne, supérieur des Récollets, Pierre Roy, oncle et tuteur de l'époux, et des notables de Saint-Charles, comme Charles Lecours et Joseph Lafrenai.¹⁴

De ce mariage, qui dut faire un peu sensation dans la paroisse, devait naître l'abbé Jean-Joseph Roy qui fut plus tard curé de Saint-Charles de 1795 à 1799, succédant ainsi à son oncle curé fondateur de la paroisse.

L'ÉGLISE EST OUVERTE AU CULTE

Le printemps de 1757 fournit une occasion de réjouissance aux paroissiens puisque, comme l'écrit le curé Sarault : « Aujourd'hui, le 8 mai de l'an 1757, la première messe a été célébrée dans la susdite église, non encore terminée, par une permission à nous accordée par l'Illustrissime et Révérendissime Henri-M. Dubreuil de Pontbriand. »¹⁵

De plus l'évêque nomme M. Sarault « curé », lui qui était missionnaire depuis 1749. Et c'est sous son nouveau titre que le pasteur fait la bénédiction solennelle de son église le 24 octobre.

Finalement, le 31 octobre, est célébré la dernière messe dans la chapelle du presbytère. On y avait fait les offices depuis 1749.

L'ouverture de l'église au culte se fait déjà sentir au chapitre des recettes de la fabrique car la criée de 39 bancs rapporte 894 livres, soit près de la moitié des recettes totales pour cette année-là qui se chiffraient à 1851 livres.

COÛT DE LA CONSTRUCTION

Le 15 janvier 1758 eut lieu la reddition du « Compte de la bâtisse de l'église ». On trouvera à l'Annexe N°1 les détails essentiels relatifs à cette construction mais on peut cependant relever deux entrées qui révèlent un état de fait propre à l'époque :

« Payé pour quatre cent de planches qu'on a été obligé d'acheter pour fournir la part de ceux qui étaient au service du Roy, deux cent livres. »

« Payé pour un cent de madriers qu'on a été obligé d'acheter pour fournir la cote part des guerriers, soixante et quinze livres. »¹⁶

Il est plausible que les guerriers en question aient été des paroissiens en service dans l'armée de Montcalm et que l'achat obligatoire de matériaux sous le contrôle de l'État ait constitué une forme de taxe pour subvenir à l'entretien des soldats mobilisés.

Notons aussi, mais avec un petit sourire, l'entrée suivante qui reflète probablement une pratique courante à l'époque : « Payé pour soixante-dix pots d'eau de vie, 150 livres. »¹⁷

Nul doute qu'on récompensait par un petit cordial le dur labeur que représentait pour les nombreux travailleurs, bien souvent bénévoles, la construction d'un tel édifice dans des conditions difficiles et avec un équipement et un outillage assez rudimentaires.

Dans son approbation des comptes relatifs à la construction de l'église, M^{gr} l'évêque ajoute que la fabrique se voit imposer la charge à perpétuité d'une messe pour dame Geneviève Gontier et sa famille. Cette généreuse donatrice de la partie du cimetière longeant l'actuelle avenue Royale est la même qui, avec son mari Pierre Boissonneau, avait vendu au seigneur Couillard la terre que celui-ci cédait ensuite aux futurs desservants et curés de Saint-Charles.

ARRIVÉE DES ACADIENS

L'établissement d'un nouveau cimetière ne devait pas s'avérer un luxe puisque le nombre de sépultures qui y furent faites passa de 46 en 1757 à 90 en 1758, une statistique étonnante qui s'explique cependant par l'entrée suivante effectuée au chapitre des recettes de la fabrique pour l'année 1758 : « Reçu pour cinquante-six enterrements des Acadiens, cent soixante-huit livres. »¹⁸

Victimes pour la plupart, de la petite vérole, ces Acadiens venaient en grande partie de l'Île Saint-Jean (aujourd'hui Île-du-Prince-Edouard) et se retrouvent dès 1756 à Saint-Charles, majoritairement dans le territoire qui deviendra plus tard Saint-Gervais, après avoir transité par Québec et l'Île d'Orléans.

Quelques-uns, comme les Hébert, s'établissent dans notre rang de la Hétrière, mais la plupart défrichent alors les Première et Deuxième Cadies, de ce qui est aujourd'hui Saint-Gervais.

Utilisant de frêles embarcations, le plus souvent de fabrication domestique, ces Acadiens étaient arrivés à Québec et dans la région dans un piteux état après un difficile voyage. « Grand nombre de ces familles acadiennes avaient apporté avec elles des germes de maladies » et c'est ce qui explique le haut taux de mortalité de ces immigrants.¹⁹

La situation justifia d'ailleurs, qu'on leur procurât, selon un chroniqueur, « toutes les aisances qu'on put » et qu'on aille même « jusqu'à entretenir un chirurgien ».²⁰

Tout ceci amena que « déjà en 1800, peu d'Acadiens se trouvent encore à Saint-Gervais », et que de nos jours, quelques familles seulement trouvent leurs racines dans cette époque : les Hébert, Trahan, Doiron, Comeau, Arsenault, Shink.²⁰

ANNÉES SOMBRES PRÉCÉDANT LA CONQUÊTE

L'année 1759 ne devait en rien céder en tristesse à l'année précédente puisque ce fut celle de la conquête de la Nouvelle-France.

Mais, avant d'aborder ce sujet, mentionnons, sur le plan local, l'achat, au coût de 500 livres, d'une première cloche pour l'église paroissiale.

La décoration intérieure de l'église ne fut pas non plus négligée puisqu'on paya 852 livres aux dames Ursulines « pour dorure du tabernacle, des chandeliers, pour bouquets et autres ouvrages ».²²

Et, pour souligner le dévouement inlassable du curé Sarault, relevons « une quête spéciale » qui rapporta 500 livres, quête probablement effectuée à l'extérieur de la paroisse, alors que le peuple vit dans la misère pendant que la « Grande Société », regroupant l'entourage du gouverneur et de Bigot, festoie dans la ville de Québec.

On est dégoûté à la seule pensée de voir l'intendant perdre 200 000 francs au jeu durant l'hiver 1757-1758 alors que la nourriture manque dans le pays et que l'inflation règne puisque les prix sont huit fois plus élevés que trois ans auparavant.

« À partir de 1757, la disette que l'on éprouvait depuis plusieurs années tourna en une famine chronique qui rongea le pays jusqu'à la fin des hostilités. »²³

Plus précisément, au printemps 1759, « la misère règne dans la colonie. Le manque de provisions touche non seulement la Ville de Québec, mais aussi les campagnes où les habitants "vivent de laitage" selon le témoignage de Bougainville ».²⁴

GUERRE DE LA CONQUÊTE

On ne saurait dire dans quelle mesure cette situation affecta la vie des paroissiens de Saint-Charles, mais à tout le moins ce dut être pour eux une période difficile, d'autant plus que la menace d'une invasion anglaise commençait déjà, à la fin mai, à se faire sentir.

Un mois plus tard commencent débarquements et escarmouches sur la Côte-du-Sud où la guerre de la conquête fut surtout remarquable par la destruction et la désolation qu'y semèrent les forces d'invasion.

Systématiquement, sur tout le littoral sud du Saint-Laurent, la torche incendiaire fut promené allègrement, rasant habitations et bâtiments de fermes pour ne laisser intactes que les églises et une population atterrée, réfugiée dans les bois avec quelques biens et animaux qu'on pouvait exempter du désastre.

Comme l'écrit l'historien Garneau : « Du camp de Beauport on apercevait à la fois les embrasements sur la côte de Beaupré, dans l'Île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve. »²⁴

D'ailleurs, dans une circulaire datée du 20 mai, le gouverneur prévenait les capitaines de milices « d'avoir à tenir leurs compagnies prêtes à marcher au premier signal ».²⁵ (Pour de plus amples informations au sujet de l'organisation de la milice, veuillez consulter l'annexe N°2)

Les paroissiens de Saint-Charles étaient donc sur un pied de guerre autant que leurs voisins du littoral du fleuve et leur attitude semble clairement révélée par la perte d'un de leurs concitoyens tué lors d'une escarmouche entre Canadiens et Anglais à l'est de Beaumont dans la nuit du 25 au 26 juillet. À cette occasion, neuf Canadiens furent tués et plusieurs autres blessés.²⁷

L'acte de sépulture de Jean Patri, notre concitoyen tué lors de ce malheureux accrochage, semble bien confirmer l'authenticité de l'incident puisqu'on y lit : « Le vingt-neuf septembre mil sept cent cinquante-neuf par nous soussigné prêtre curé de Saint-Charles, a été inhumé dans le cimetière

de cette paroisse Jean Patri décédé le vingt-six de juillet dernier après avoir reçu les sacrements, âgé de trente-cinq ans, inhumé après la guerre. La dite inhumation faite en présence de Jacques Poliquin et d'Ignace Côté, illettrés. » L. Sarault, ptre.²⁸

Probablement que le corps de l'infortuné Patri avait été enterré un peu à la sauvette dans un coin de terre de Beaumont dès la cessation du combat et qu'il fallut attendre la fin des hostilités à Québec pour rapatrier le corps.

Un autre point vient également témoigner de l'engagement des paroissiens de Saint-Charles durant cette guerre. Il s'agit de la mention du nom de Joseph Vallière, de Saint-Charles, parmi les miliciens faits prisonniers lors de la bataille des plaines d'Abraham et supposément détenus dans les prisons d'Angleterre ou d'Irlande. Son nom apparaît sur la liste des prisonniers de guerre dont Murray demande, en 1762, le rapatriement.²⁹

L'implication des citoyens de Saint-Charles dans cette guerre de la conquête est aussi mise à jour par cette lettre du gouverneur Vaudreuil, datée du 28 août, envoyée au curé Sarault qui avait réclamé le retour de paroissiens mobilisés.

Dans sa réponse le gouverneur déclare : « Il n'est rien de mieux que les justes mesures que vous avez engagé vos paroissiens à prendre pour se mettre à couvert des invasions de l'ennemi [...]. Je vous renvoie le Ne Louis Vient, il verra de trouver le monde qui lui sera nécessaire pour rétablir le moulin des Acadiens. Il ne m'est pas possible quant à présent de détacher un seul homme de l'armée, il y a tout lieu de penser que les Anglais ne feront pas un long séjour dans la colonie. Sitôt le départ de la flotte je vous renverrai tous vos paroissiens. »³⁰

Le « moulin des Acadiens » dont il est question devait probablement être celui du Faubourg des Moulins de Saint-Gervais (alors Saint-Charles) pour l'opération duquel le curé Sarault avait dû réclamer un meunier et de la main d'œuvre. Il devait y avoir un besoin pressant de farine de blé pour la population car toutes les réserves avaient été précédemment réquisitionnées pour l'armée et la milice.

Quant aux évaluations de Vaudreuil sur la durée du séjour des Anglais dans la colonie... N'insistons pas.

Pour jeter enfin un dernier éclairage sur le climat d'inquiétude et de tension qui devait régner dans la paroisse, relevons l'acte de sépulture de Louis Leroux inhumé en même temps que son épouse décédée le 13 novembre et dont l'acte de sépulture, daté du 15 novembre, précède celui de son époux dans le registre des sépultures. « Le même jour par nous soussigné prêtre, à la prière de M. Sarault, curé du lieu, a été inhumé dans le cimetière, Louis Le Roux, mari d'Angélique Plante, décédé le dix-neuf août dernier, muni des sacrements, âgé de soixante-dix ans, exhumé du lieu où il avait été inhumé pendant le siège de Québec. La dite inhumation faite en présence de Jean Goulet, Étienne Lacasse et autres, illettrés. » Bosque, ptre.³⁰

Si l'on s'en réfère à la lettre du 28 août adressée par Vaudreuil au curé Sarault et où il parle des mesures prises par celui-ci pour la protection de ses paroissiens, et en considérant de plus, l'âge avancé de Leroux, il est fort probable que ce citoyen réfugié quelque part à l'abri des Anglais avec sa famille, est décédé de mort naturelle et qu'on lui a fait une sépulture temporaire non loin du lieu de leur retraite, en attendant la fin de la guerre.

D'ailleurs, notre registre des baptêmes, mariages et sépultures pour l'année 1759 est très révélateur du climat de guerre dans lequel vécurent les paroissiens de Saint-Charles. Seuls deux hommes adultes furent inhumés ici, cette année-là, et ce sont Jean Patri et Louis Leroux. En ces années où la mort fauchait assez allègrement, il est assez invraisemblable qu'elle ait épargné tous les autres mâles adultes de la paroisse. Ce serait donc qu'ils étaient aux armées ou cachés quelque part avec leur famille.

D'ailleurs, seulement vingt-neuf enfants et femmes ou filles adultes furent inhumés en 1759 pour porter le total des inhumations à trente et une pour l'année. L'année suivante, on en revint à un chiffre plus normal pour l'époque, soit soixante et une sépultures.

Il est aussi très significatif qu'en 1759, il n'y eut que huit mariages et qu'ils furent tous célébrés entre les 8 janvier et 26 mai. Les rumeurs d'invasion, puis l'avance menaçante des forces anglaises et enfin la conscription semblent des motifs suffisants pour expliquer ce contexte social pour le moins anormal.

Si donc le comportement des citoyens de Saint-Charles durant cette longue période de crise n'eut rien pour les préserver des malheurs et de la destruction qu'eurent à subir nos voisins de Beaumont, Saint-Michel et Saint-Henri, ils durent sans doute, pour une bonne part, leur chance au fait d'être protégés par une savane et des bois épais que les détachements anglais jugeaient trop hasardeux, car le sentier reliant Saint-Charles au fleuve, en plus d'être plus ou moins carrossable, se prêtait bien à l'embuscade, domaine où se distinguaient les milices canadiennes, par opposition aux forces régulières, autant anglaises que françaises, qui excellaient en terrain découvert.

D'un autre côté, il ne faudrait pas négliger l'influence du curé Sarault dont les appels à la modération et la force persuasive contribuèrent sans doute pour beaucoup à protéger ses paroissiens. « Que de sagesse, de prudence ne fallait-il pas à un curé, dans ces graves circonstances, pour maintenir ses paroissiens dans la voie du devoir. »³¹

Avec la chute de Québec, le 13 septembre 1759, débute une période d'occupation partielle du territoire de la Nouvelle-France qui se terminera le 8 septembre 1760 par la reddition française.

S'il faut parler d'occupation partielle, c'est « qu'il n'y a que Québec et la région avoisinante qui soient sous le contrôle de l'armée anglaise. Le reste de la colonie continue à vivre sous domination française ».³²

Et c'est cette situation qui permet à l'historien Garneau d'avancer que durant cette période « les Canadiens persistaient à croire que la France ne les abandonnerait pas et qu'elle se ferait rendre le pays à la fin de la guerre ».³³

C'est d'ailleurs dans cette période un peu floue où le sort de la colonie reposait sur les couleurs qu'arborerait le premier navire à atteindre Québec au printemps 1760, que se produisit un drame qui devait marquer profondément tant l'histoire régionale que locale et dont le dénouement fait encore aujourd'hui l'objet de recherches et de spéculations.

JOSEPH NADEAU

Meunier et capitaine de milice

On aura vite deviné qu'il s'agit du triste sort réservé par les autorités d'occupation à notre concitoyen Joseph Nadeau, meunier de profession et aussi capitaine de la milice de notre paroisse.

Né à Beaumont où il fut baptisé le 23 mars 1698, il dut recevoir une certaine instruction durant son enfance car nos registres paroissiaux nous présentent maints exemples de sa belle et généreuse signature où l'on croit percevoir une certaine noblesse de caractère. On peut d'ailleurs en juger par cet exemple :



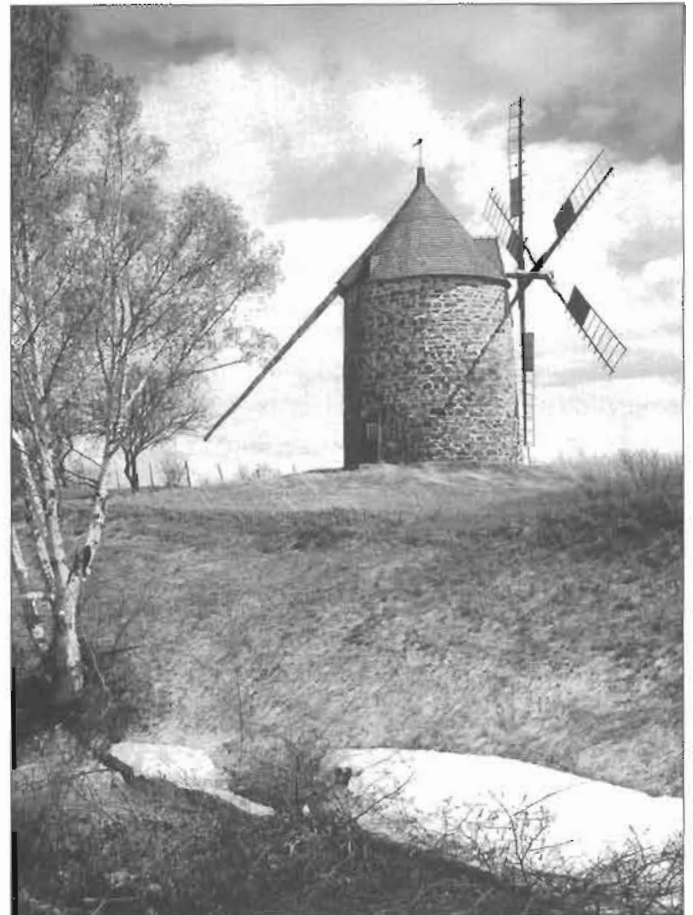
Adolescent, il dut probablement faire son apprentissage de meunier au moulin seigneurial de Beaumont avant de devenir capitaine de milice, comme son père.

Le 12 janvier 1723, à Beaumont, il convola en premières noces avec Angélique Turgeon dont il eut six enfants. Devenu veuf, il devait par la suite épouser Marie-Anne Harnois, à Notre-Dame de Québec, le 25 mai 1751. De ce second mariage naquit un fils, Charles, dont il sera question plus tard. (Voir annexe N° 3)

Comme meunier, il se créa vite une solide réputation puisque dès 1733 il était appelé par l'intendant Hocquart à donner, en compagnie du meunier François Fournier, une expertise dans une querelle opposant le deuxième seigneur de Beaumont, Charles-Marie Couillard, à la seigneuresse de Vincennes, Marie-Marguerite Forestier.

Le mauvais état du moulin de Beaumont et l'incompétence de son meunier, parent du seigneur, avaient incité les habitants de Beaumont à faire moudre leur blé au moulin de Vincennes de préférence à celui de leur seigneur et il voulut les forcer à revenir à son moulin.

On dut recourir à l'arbitrage de l'intendant qui, sur l'avis des experts meuniers consultés, blâma le seigneur Couillard et l'obligea à s'engager un autre meunier.¹⁵



Moulin « Desgagné » Île-aux-Coudres
Photo : inconnu, Musée de la civilisation,
fonds d'archives du Séminaire de Québec N° Ph 1987-0773

Joseph Nadeau, paroissien de Saint-Charles

On ne saurait dire quand Joseph Nadeau s'établit définitivement dans les limites de ce qui allait devenir la paroisse de Saint-Charles. Toutefois, dès 1748, on le voit impliqué dans la fondation de la nouvelle paroisse, sur la foi de l'acte de vente du terrain de l'église au seigneur Couillard, acte cité au début du chapitre.

Son appartenance à Saint-Charles est toutefois officialisée par un acte notarié de 1750 où, par suite du décès de sa



Maison Nadeau (1854) sur la terre du meunier Joseph Nadeau
(2947, avenue Royale)

première épouse, il fait le partage « d'une terre et du produit d'un immeuble entre lui, les enfants de sa première épouse, Angélique Turgeon, et leur conjoint réunis dans sa maison de St-Charles de la Rivière Boyer ». Il est à noter que, dans cet acte notarié, il est aussi désigné comme « capitaine de la compagnie de la Rivière Boyer ».³⁶

Si nous voulons insister quelque peu sur la paroisse d'appartenance du capitaine Joseph Nadeau, c'est que, dans toute la littérature qui lui a été consacrée, on en a fait un citoyen, soit de Saint-Michel, soit de Saint-Thomas (Montmagny) ou de Saint-Joseph (Lévis), mais rarement de Saint-Charles, sa vraie paroisse d'appartenance, où il compte encore de nos jours, une filiation directe en la personne de nos concitoyens Robert et Guy Nadeau.

Il ne saurait y avoir d'équivoque à ce sujet et nous en voulons comme preuve tous les actes relevés dans nos registres paroissiaux où la signature du capitaine Nadeau apparaît. En voici la liste :³⁷

22 janvier 1752Baptême de Charlotte Bazin.....parrain;
29 mars 1752.....Baptême de Joseph Côtéparrain;
19 octobre 1752Baptême de François Jolivet.....parrain;
31 janvier 1754Baptême de Thérèse Labrèque.....parrain;
13 septembre 1755Baptême de Joseph Côtéparrain;
10 mars 1756.....Baptême de Thérèse Couture.....parrain;
3 septembre 1756Baptême de M.-Louise Turgeonparrain;
22 novembre 1756.....Mariage de son Fils Ambroise
à Marie Harnois.....témoin;
9 janvier 1758Mariage Lafontaine-Jourdainprésent à la
cérémonie;
5 mars 1758.....Baptême de sa petite-fille, Marie,
fille d'Ambroiseparrain;

18 février 1759Baptême de M.-Joseph Nadeau,
sa petite-fille, fille de Joseph et
M.-Louise Nolinparrain.

À cette nomenclature, il importe d'ajouter le texte intégral de l'acte de baptême de son fils Charles qui se lit comme suit :

« Le vingt avril mil sept cent cinquante-cinq, par nous sousigné prêtre curé de Saint-Charles a été baptisé Charles, né de ce jour, du légitime mariage de Joseph Nadeau et de Marie-Anne Harnois ses père et mère de cette paroisse. Le parrain a été Ambroise Nadeau et la marraine Marie Harnois lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce que requis. »³⁸
L. Sarault

Et pour éclairer davantage cette question de domicile du capitaine Nadeau, nous nous en référons à cet acte notarié du 21 janvier 1762 où des parts d'une terre « située à St-Charles de la Rivière Boyer » et appartenant à feu le capitaine de milice, sont vendues par ses héritiers. Cet acte est d'ailleurs passé « dans la maison du dit défunt Joseph Nadeau ».³⁹

Dans le registre des Recettes et Dépenses de la Fabrique de Saint-Charles (1750-1859) apparaît aussi deux fois la signature du capitaine :

— le 15 janvier 1758, lors de la reddition des comptes de l'année 1757;
— le 11 juin 1758, lors de la reddition du compte de la première église.

Toujours dans le même registre, pour l'année 1755, apparaît aussi l'entrée de recette déjà citée où il est question d'une amende versée au capitaine Nadeau par un citoyen et remise à la Fabrique par l'officier de loi.

On peut aussi verser au dossier cette note de M^{sr} de Pontbriand inscrite lors de sa visite pastorale du 26 juin 1758 : « En conséquence de l'acte du vingt-quatre avril mil sept cent cinquante-sept nous avons fait estimer le terrain cédé par Geneviève Gontier et de concert avec le Capitaine et les anciens habitants, nous avons permis de fonder une messe à perpétuité à Geneviève Gontier et à sa famille [...] laquelle messe sera payée par la fabrique. »⁴⁰

Une dernière inscription tirée du registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures (1745-1773) vient enfin clore ce long dossier visant à prouver l'appartenance du meunier et

capitaine de milice Joseph Nadeau à la paroisse de Saint-Charles.

« Le 26 mars 1759, inhumation du corps de Marie-Louise Lafontaine, âgée d'environ 40 ans, trouvée morte de froid par mauvais temps en plein champ. Suivant le procès-verbal qui nous a été présenté par le sieur Joseph Nadeau, capitaine du lieu. » L. Sarault, ptre

Toute cette longue énumération de dates et de faits devrait suffire à établir sans équivoque que Joseph Nadeau était bel et bien citoyen de Saint-Charles et non de Saint-Michel, comme il est souvent écrit, où vivait Louis Nadeau, capitaine de milice, lui aussi. L'identité de patronyme et de fonction, de même que le voisinage des paroisses, a sans doute amené certains historiens à confondre les deux hommes.¹¹

Mort de Joseph Nadeau

S'il a été assez facile d'établir que Joseph Nadeau était bel et bien citoyen de Saint-Charles, il n'en va pas de même au sujet des lieux de sa mort et de sa sépulture.

Son triste sort fit grand bruit à l'époque et il semble qu'assez tôt la fantaisie de la légende vint tinter la véracité de l'histoire. Si bien que les historiens n'ont jamais pu résoudre l'énigme de la fin de notre malheureux concitoyen.

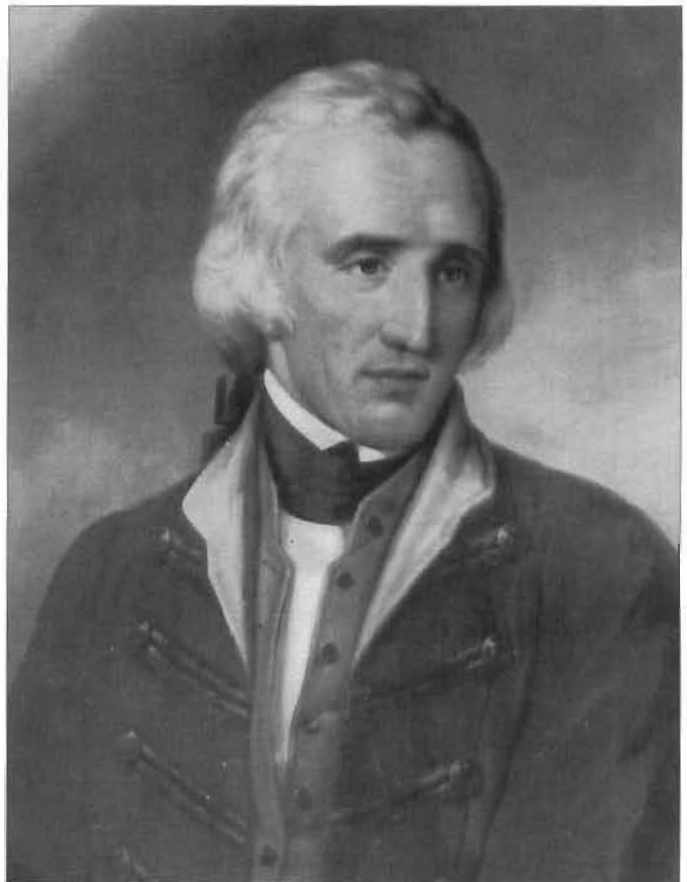
De façon générale, on accepte comme raisons de sa perte qu'il ait encouragé ses concitoyens à la révolte contre l'occupant anglais, qu'il ait fourni du blé aux forces françaises et qu'il ait incité quelques-uns de ses miliciens à se joindre à l'armée de Lévis qui venait de remporter la bataille de Sainte-Foy le 28 avril 1760.

Dans un contexte où l'occupant ne contrôle qu'une partie du pays, soit la région de Québec, on comprend qu'il se sente menacé et que le général Murray ait été poussé à instaurer un climat de terreur sur la côte sud dont les habitants ont collaboré avec les forces de Lévis durant l'hiver précédent.

Aussi, sur la foi d'un rapport incriminant Joseph Nadeau, Murray fait-il une colère terrible et, d'accord avec son entourage, donne-t-il de suite l'ordre d'envoyer à Saint-

Charles un sergent, un caporal et un parti de huit hommes pour se saisir du meunier capitaine de milice et de l'exécuter par pendaison.

Sauf pour les lieux de résidence et d'exécution du condamné, détails remis en question, le capitaine Knox de l'armée anglaise semble faire assez exactement le point sur ce



James Murray

Photo Juvemois Archives nationales du Québec à Québec

drame, dans son journal où il inscrit, en date du 30 mai 1760 : « Un citoyen de la paroisse de St-Michel fut pendu hier, à la vue de sa propre demeure [...] soupçonné d'avoir encouragé ses concitoyens à la révolte et poussé plusieurs miliciens de sa compagnie, étant capitaine de milice, à joindre l'armée française. Ce citoyen de St-Michel se nommait Joseph Nadeau, meunier. Il était surtout accusé d'avoir fourni des vivres à l'armée française. Dans un moment de colère, le général Murray le condamna à mort. Le pauvre meunier fut pendu à la vergue de son moulin à vent. Son cadavre y demeura trois jours, balancé au gré des vents et de la tempête. »¹²

Ce document semble avoir servi de base à tous ceux qui ont traité de la question, mais nous voudrions verser au dossier ces notes manuscrites anonymes inscrites à la fin du registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Saint-Charles pour les années 1745-1773.

- a) « Le Capt. Joseph Nadeau ayant été soupçonné sous faux rapport d'avoir parlé contre le Gouvernement anglais pendant la conquête fut fait prisonnier pendant une nuit de 1759 (sic), conduit à Québec et attaché à une vergue de moulin dès le lendemain. »

« On trouve sa dernière signature sur ce registre en février 1759 — et l'acte de sépulture ne se trouve pas ici. »⁴³

La note suivante porte en marge l'inscription suivante :
« Cela n'est pas le fait du Capt. Nadeau :

- b) "N.B.- Knox dans son journal dit : 1760, 30 mai - un habitant de St-Michel a été pendu, hier, en vue de sa propre demeure (29 mai 1760)".

De Gaspé l'appelle "Nadeau" meunier, Capt. de milice - pendu à une vergue de son moulin pendant 3 jrs".

"Murray adopte ses deux filles".

Cette autre note porte la mention : "Ces détails sont vrais" :

- c) "Lord Dorchester, en 1768, visitant St-Charles, Bellechasse, vit le fils du Capt. Nadeau et le plaça au Séminaire de Québec - 1768 - Charles Nadeau".
- d) "N.B. - Joseph Nadeau, le 12 mai 1905, m'a dit tenir de sa grand-mère Charlotte Gosselin, épouse de Jos. Nadeau, que cette dernière avait appris de Dame Prévost, voisine du Capt. Joseph Nadeau, qu'elle-même était allée après minuit pour rentrer le linge lavé la veille, et que le Capt. Jos. Nadeau venait d'être enlevé, pris dans son lit et conduit à Québec - Le Capt. Nadeau occupait la terre achetée ces jours derniers par Auguste Picard de Alphonse Nadeau qui lui, l'avait achetée de Napoléon Couture, fils de Pierre Couture, lui-même fils de Magloire Couture".

Le Joseph Nadeau dont on rapporte ici la version des faits avait épousé à Saint-Charles, le 10 mai 1886, Philomène Paquet, et était le grand-père de nos concitoyens Robert et Guy Nadeau, descendants en ligne directe du capitaine.

Sa grand-mère, Charlotte Gosselin, née à Saint-Charles, le 16 août 1766, s'était mariée ici le 30 janvier 1787 à Joseph Nadeau, petit-fils du capitaine, né le 14 novembre 1761, soit l'année suivante de l'exécution de son grand-père.

L'aïeule Charlotte Gosselin, devenue veuve, vivait encore en 1849 lors du recensement paroissial et elle habitait alors la 42^e maison du 1^{er} rang en partant des limites de Saint-Michel. Vivaient avec elle, sa fille Charlotte, âgée de 50 ans, Magloire, son fils, âgé de 48 ans, ainsi que quatre autres personnes (deux adultes, deux enfants) et deux engagés (fille et garçon).⁴⁴

Nous sommes donc là en présence d'un témoignage éminemment fiable que l'aïeule Charlotte Gosselin, née seulement six ans après le drame et ayant sûrement entendu souvent dans son enfance la version primitive des événements, n'aurait sans doute pas apporté s'il s'était avéré faux ou partiellement erroné.

D'autant plus qu'elle a maintes fois dû entendre de la bouche de son époux, un proche de la famille né au lendemain de l'événement, le récit fidèle de cette histoire et que si les faits par elle rapportés n'avaient pas été conformes à la version conservée dans la famille Nadeau, la bonne grand'mère n'y aurait certes pas fait écho.

À nos yeux, cette version du drame comporte aussi l'avantage de fournir une explication plausible à l'énigme que présentent tant le lieu d'exécution du capitaine que celui de sa sépulture.

Il nous répugne, en effet, de croire Knox et De Gaspé quand ils affirment que le corps du condamné est resté accroché pendant trois jours à la vergue de son propre moulin à Saint-Charles.

Si l'exécution avait eu lieu ici, ses concitoyens n'auraient sans doute pas toléré pendant bien des heures cet horrible spectacle et ils auraient vite procuré à ce notable et ami une sépulture honorable dans le cimetière paroissial. Leur geste

nous aurait aussi procuré un acte de sépulture que son bon ami le curé Sarault n'aurait pas manqué de rédiger. Car après tout, Joseph Nadeau était un martyr politique et non un mécréant ou ennemi de la foi. Il n'y aurait eu aucune objection à l'enterrer en toute dignité avec les siens dans un sol béni.

L'abbé Auguste Gosselin expose d'ailleurs fort bien la réaction des paroissiens de Saint-Charles à cet événement :

« Que de récriminations, sans doute, que de cris de rage, que de malédictions à l'occasion du douloureux incident que nous venons de raconter! Le bon curé Sarault dut mettre à profit toutes les ressources de son zèle, de sa charité, de son art oratoire pour exhorter ses paroissiens à la modération, à la patience, à la soumission, à l'autorité légitime. »¹⁵

L'acceptation de la version de l'aïeule Gosselin permet de déduire sérieusement que Joseph Nadeau aurait été arrêté à Saint-Charles, mais exécuté à Québec où l'on aurait disposé de son corps en un lieu indéterminé.

Cette version a de plus le mérite de rendre crédibles les affirmations du capitaine Knox et de Philippe Aubert de Gaspé voulant que le corps aurait été laissé suspendu à la vergue d'un moulin pendant trois jours.

La version que de Gaspé met dans la bouche du capitaine français des Ecors, dans les Anciens Canadiens, laisse cependant planer bien des doutes sur le lieu d'exécution du capitaine Nadeau lorsqu'il fait dire à son personnage : « Le sort du malheureux meunier Nadeau, dont je partageais la prison accusé du même crime, d'avoir fourni des vivres à l'armée française, et dont il ne fit le procès qu'après l'avoir fait exécuter; la triste fin de cet homme respectable, dont il reconnut trop tard l'innocence, lui donna, je crois, à réfléchir qu'il serait plus régulier de commencer par me mettre en jugement que de me faire pendre au préalable [...] Mon avenir était bien sombre : J'avais vu pendant trois mortels jours le corps de l'infortuné Nadeau suspendu aux vergues de son moulin à vent et le jouet de la tempête... »¹⁶

Si ce récit ne relève pas de la fiction, on est en droit de se demander de quelle prison à Saint-Charles le capitaine des Ecors aurait bien pu voir le corps du meunier se balancer devant ses yeux durant trois jours. À ce qu'on sache, il n'y a

jamais eu de prison ici.

Et si ses propos sont véridiques, ils accréditent joliment bien la thèse d'une exécution ailleurs qu'à Saint-Charles puisque des Ecors a partagé la même prison avec Nadeau et qu'ainsi l'exécution n'aurait pas suivi immédiatement l'arrestation comme le laisse supposer le texte du capitaine Knox.

De son côté, l'historien Gaston Deschênes soulève l'hypothèse que Nadeau aurait été exécuté à Lévis où aurait existé un moulin Nadeau¹⁷.

Il est plausible que le meunier ait eu un autre moulin en plus de celui de Saint-Charles, mais on peut se demander pourquoi le détachement anglais serait venu faire l'arrestation à Saint-Charles et l'exécution à Lévis alors que l'impact de terreur visé par Murray aurait eu tout son effet dans sa propre paroisse. Et peut-on parler d'une prison à Lévis à cette époque? La question est posée.

Connaissant les forts liens qui unissaient les patriotes de Lévis, Beaumont et Saint-Charles, eux qui avaient combattu ensemble les forces anglaises, il y a fort à parier que les Lévisiens n'auraient pas laissé le corps d'un compagnon d'armes respecté se balancer durant trois jours aux quatre vents. Leur réaction aurait sans doute été la même que celle des gens de Saint-Charles dans la même situation. Ils auraient dépendu le corps et remis à sa paroisse pour inhumation.

Finalement, si un tel événement s'était produit à Lévis, les gens de Beaumont en auraient certainement eu vent et en auraient aussitôt avisé leurs voisins, dissipant ainsi tout le mystère de ce drame.

Les hypothèses d'une exécution à Saint-Charles ou à Lévis ne peuvent être rejetées du revers de la main, mais il n'en demeure pas moins que c'est celle d'une exécution à Québec, tel qu'avancé par l'aïeule Charlotte Gosselin, qui apporte les réponses les plus plausibles à toutes les questions que soulève cette affaire.

Seule la découverte d'un document d'archives encore inconnu permettra de jeter, un jour, un éclairage définitif sur la fin de ce malheureux drame.

Joseph Nadeau laisse deux enfants orphelins

À sa mort, Joseph Nadeau laissait une fille, Thérèse, âgée de 20 ans, issue d'un premier mariage, et Charles, 5 ans, seul enfant survivant de son second mariage.

Marie-Anne Harnois, sa deuxième épouse, était décédée le 19 mars, deux mois avant lui, et on peut présumer que son époux devait être aux armées à ce temps-là, puisque l'acte de sépulture daté du 20 mars ne le mentionne pas comme présent aux funérailles ni porte sa signature comme on aurait pu s'y attendre.

« Le curé prit la jeune fille sous sa protection, la confia aux Ursulines, pour qu'elle achevât son éducation; quant à Charles Nadeau, secouru d'abord par un de ses oncles maternels et les charités de M. le curé Sarault, il eut ensuite pour protecteur, en 1766 (sic), le gouverneur même de la colonie, Carleton. »³⁸

Sur ce dernier point l'abbé Auguste Gosselin écrit ceci : On lit en effet dans la Gazette de Québec du 29 septembre 1768 : « Le 21 septembre dernier, à St-Charles, rivière Boyer, Côte du Sud, on présenta à Son Excellence le général de la province, le fils orphelin du capitaine Nadeau. Notre illustre et charitable gouverneur donna à cet enfant des marques d'une bonté vraiment paternelle. Il suivit en cela les mouvements naturels de son cœur noble et bienfaisant, toujours prêt à s'attendrir sur le sort des malheureux, et ordonna qu'on le mît en pension au séminaire, ajoutant : "C'est un général qui lui a fait perdre son père, c'est un général qui lui en fera retrouver un" [...] C'est Carleton qui était à cette époque gouverneur du Canada. »³⁹

Le jeune adolescent fut effectivement mis en pension au séminaire de Québec dès octobre 1768. On ne sait combien de temps il y étudia, mais le 15 avril 1776, il épousa, à Saint-Charles, Marie-Anne Audet.

Quant à Thérèse, la protégée du curé Sarault elle épousa Guillaume Gosselin, à Saint-Charles, le 11 avril 1763, et ils devinrent les arrière-grands-parents de notre concitoyen, l'abbé Auguste Gosselin, historien de réputation, dont le corps repose dans le cimetière paroissial.

Hommage à Joseph Nadeau

On ne saurait enfin clore ce chapitre sur l'une des belles figures de notre histoire paroissiale sans lui rendre un hommage bien mérité.

On peut estimer qu'il manqua de prudence mais, en toute équité, il faut prendre en considération le contexte dans lequel il œuvrait. Rattaché à l'armée française par sa fonction de capitaine de milice, il jugea bon de rester fidèle à la mère patrie tant que la guerre durerait.

Son cas nous rappelle étrangement celui des résistants européens de la dernière guerre mondiale. Comme eux, il vivait dans un pays en guerre, occupé par un envahisseur. Comme eux il courut de nombreux risques dans son action pour combattre l'ennemi et préparer le retour des forces de libération. Comme beaucoup de résistants modernes il fut victime de dénonciation et exécuté sommairement, sans autre forme de procès.

Ce fut un chef de file, citoyen influent, respecté et aimé des siens. La paroisse qu'il contribua fortement à établir lui doit beaucoup. Son action patriotique était parfaitement légitime et il eut le courage de l'assumer, jusqu'à y laisser la vie. Hommage et reconnaissance lui soient rendus.

DÉCENNIE 1760-1769

Cette année 1760 fut aussi assombrie par le décès, en juin, de M^{gr} de Pontbriand, le généreux évêque qui présida à la naissance de notre paroisse et l'aida par ses largesses à consolider ses premières assises. Le Vicaire général, l'abbé Jean-Olivier Briand, occupa son poste à titre d'administrateur et ne fut nommé évêque que le 21 janvier 1766, par suite des réticences du gouvernement de Londres à accepter un évêque catholique non soumis à sa juridiction.

Après avoir présenté un début dramatique, la décennie s'écoula ensuite paisiblement, mais sous la rigidité des nouvelles exigences du conquérant et l'austérité, pour ne pas dire la pauvreté, engendrée par les délais apportés par la France à honorer les lettres de change et les cartes émises sous son gouvernement. Et surtout, la dévaluation imposée à

l'opération fut telle qu'elle réduisait à peu près à rien la valeur de ces monnaies.

La population reste toutefois attachée à son seul bien valable, le sol, et se cramponne à ses institutions. De son côté, la fabrique continue de se procurer ce qui est requis par le culte, tout en assurant l'entretien de la bâtisse de l'église et le lambrissage du rond-point (chœur actuel).

DÉCENNIE 1770-1779

Le début de la décennie 70 vient cependant perturber ce beau calme lorsque la foudre frappe l'église pour la seule et unique fois dans l'histoire paroissiale. Rien de sérieux, cependant les dégâts ne s'élevant qu'à 75 livres.

La fabrique peut donc continuer à enrichir le mobilier et l'intérieur de l'église en confiant à Baillargé la confection d'un retable, de la chaire et du banc d'œuvre, pour un prix de 2 257 livres.

Le prénom de Baillargé n'est pas mentionné dans les registres, mais on peut présumer qu'il s'agit de Jean, menuisier, père de François (1759-1830), ce sculpteur et peintre qui devait faire sa marque dans le domaine des beaux-arts.

Des travaux de peinture sont également effectués pour 798 livres et une somme de 75 livres est versée pour la croix du rond-point.

Chose digne de mention, par deux fois, le curé Sarault avance de l'argent à la fabrique pour lui permettre d'honorer ses engagements. En 1772, il s'agit d'un montant de 450 livres, sans intérêts, qui lui sera remboursé dès l'année suivante, et en 1774, d'une avance de 350 livres, aux mêmes conditions, remboursée, elle aussi, l'année suivante.

En 1775, la fabrique achète d'Étienne Gontier et Louise Lisse, au prix de 24 francs, un terrain « qui est entre le chemin du Roy maintenant usité et leur clôture de devanture au nord; depuis la ligne du Nord-est de la terre de l'église du Rond-point jusqu'à la 29^e pagée de la susdite clôture ». ⁵⁰

Pour clore enfin le chapitre des acquisitions importantes de

la Fabrique au cours de cette décennie, mentionnons que la première cloche de l'église est remplacée en 1778 par une autre plus grosse pesant 372 livres et achetée pour 748 livres et 16 sols. La vieille cloche est vendue 117 livres à un acheteur dont le nom n'est pas mentionné.

INVASION AMÉRICAINE DE 1775

Cette image de saine et dynamique croissance des affaires de la paroisse laisse entrevoir un climat social paisible qui fut cependant sérieusement perturbé en 1775, par l'invasion américaine.

« Lors de l'invasion des Américains en 1775, écrit Pierre Maurice Hébert, "les gens de la rive-sud en face de Québec, se montrèrent les plus sympathiques à leur cause [...]. Le curé de Saint-Charles eut particulièrement de la difficulté à retenir ses paroissiens dont beaucoup étaient Acadiens. » ⁵¹

« Pour dire la vérité, ajoute de son côté J. Edmond Roy, les habitants de la Pointe-de-Lévy, de Saint-Nicolas, de Saint-Michel et de Saint-Charles de Bellechasse s'étaient montrés fort sympathiques aux troupes du Congrès pendant tout le temps que dura le blocus de Québec. » ⁵²

Il n'y a donc pas lieu de se surprendre qu'au lendemain de l'invasion, en 1776, il fut évalué que « les paroisses de Saint-Charles, Saint-Michel et Beaumont s'avérèrent celles qui offraient le plus grand nombre de "collaborateurs" ». ⁵³

C'est d'ailleurs ce que confirme le rapport de la commission formée par Carleton pour « enquêter sur ceux qui auraient aidé les rebelles au cours de l'invasion ». Il y est dit qu'« à Beaumont, 20 miliciens sur un total de 71 sont jugés mauvais sujets. Les habitants de Saint-Charles de Bellechasse sont loin d'être au-dessus de tout soupçon. Une partie de cette paroisse fut l'automne dernier par corvées pendant huit ou dix jours monter la garde à Beaumont pour s'opposer aux incursions qu'ils supposaient devoir être faites par les troupes du roi. Ils y étaient armés de fusil. Presque tous furent, l'automne dernier, à l'assemblée séditeuse de la Pointe-Lévis, mais en apparence sans arme. Ils ont été vendre leurs denrées, pendant l'hiver, aux rebelles de la Pointe-Lévis, quelques-uns ont été jusqu'à Sainte-Foy. » ⁵⁴

Les citoyens désignés « mauvais sujets » étaient exclus de la milice. On ne sait toutefois pas s'il y eut des exclusions à Saint-Charles, mais ce que l'on sait, cependant, c'est que la collaboration avec l'envahisseur ne fut pas l'apanage de notre région. D'après l'évêque, M^{re} Briand, que cite l'abbé Auguste Gosselin « presque toute la colonie désirait que Québec fût pris par les Américains ».

Le souvenir de la dévastation et des horreurs de l'invasion de 1759 était trop frais dans les mémoires pour ne pas inciter à la rancœur et à la revanche. À peine venait-on de se relever de la destruction semée par les troupes anglaises et de voir s'estomper le souvenir des rigueurs et injustices du régime militaire de Murray. Chez nos concitoyens, en particulier, le souvenir du capitaine Nadeau était encore bien vivant, et chez nos frères acadiens, celui de la dispersion et de leurs malheurs.

Il fallut une ferme intervention des autorités gouvernementales et religieuses ainsi que la menace de rigoureuses sanctions tant civiles qu'ecclésiastiques pour amener tous les pro-américains à demeurer dans le giron britannique. « À Saint-Charles, M. le curé Sarault, par sa sagesse, ses bons conseils, sa vigilance toujours aux aguets pour prévenir le mal, parvient à apaiser tous ses paroissiens. »⁵⁵

Toutefois, cette soumission ne se réalisera que lentement, car les autorités américaines, souvent alliées à des éléments Français, continuèrent encore longtemps à courtiser leurs voisins du nord pour les amener à leur cause.

Cette guerre de l'invasion américaine devait être la dernière perturbation majeure à secouer notre paroisse.

CESSIONS DE TERRITOIRE

Non pas qu'il ne s'y produisit rien d'important après cet événement, car dès 1779, la paroisse de Saint-Gervais est détachée de celle de Saint-Charles avec la nomination de son premier curé.

Puis vint en 1781, la cession à la paroisse de Saint-Henri, des rangs de la Grillade, Saint-Félix et Trait-Carré, opération qui ne se fait pas sans heurts.

« Lorsque ces concessions furent détachées de Saint-Charles, vers 1780, ce fut l'occasion de grandes difficultés, au milieu desquelles M. Sarault fit éclater son rare esprit de sagesse et de conciliation. Les habitants du territoire que l'on voulait amener à la nouvelle paroisse de Saint-Henri avaient répugnance à y aller. L'évêque les menaça d'interdit; M. Sarault s'interposa pour amortir les coups, et sans lui, peut-être, il y avait lieu de craindre de grands malheurs. Il écrit un jour à M^{re} Briand : Hier, au prône, j'intimai vos ordres aux paroissiens en question, et je les exhortai à l'obéissance pour les motifs que je crus les plus propres à y porter. Je ne leur dis rien du courroux de votre Grandeur contre eux et de ses menaces. Il suffira de le faire dans le cas où ils n'obéiront pas. Ce sera l'affaire de leur nouveau curé, puisqu'ils ne viendront plus ici. »⁵⁶

Puis l'abbé Gosselin cite ensuite J. Edmond Roy, auteur de « La Seigneurie de Lauzon », pour donner les raisons de cette résistance des paroissiens concernés à leur annexion à St-Henri : « L'opposition, dit-il, que manifestaient les colons de Lauzon habitant les villages de la rivière Boyer, qui jusque-là avaient été desservis par le curé de Saint-Charles, se comprend. Les braves gens n'appartenaient point aux familles qui avaient colonisé les rives de l'Etchemin. Celles-ci venaient en grande partie de la Pointe-de-Lévy, de l'île d'Orléans et de quelques paroisses des environs de Québec. Les habitants de la rivière Boyer, eux, venaient des vieilles seigneuries de Beaumont, de la Durantaye, de Saint-Vallier ou de la rivière du sud. Depuis tantôt quarante ans, ils relevaient de Saint-Charles où habitait encore le vénérable curé Sarault, fondateur de cette paroisse. Or, on ne se sépare point d'habitudes anciennes de parents et d'amis sans qu'il en coûte. L'habitant a toujours eu la plus grande répugnance à quitter le temple qui a abrité son enfance, où il a été baptisé, où il s'est marié, où reposent ses ancêtres. C'est pour lui comme une migration sur une terre étrangère et il met du temps à s'approprier dans un nouveau nid. »⁵⁷

Sans rien enlever à ces judicieuses considérations, il est fort plausible, aussi, de penser qu'à ces nouveaux paroissiens il ne devait guère sourdre d'avoir à participer financièrement à la construction, déjà en cours, de la nouvelle église de Saint-Henri, eux qui avaient déjà généreusement contribué à l'érection et l'entretien du temple de Saint-Charles.

L'argumentation du curé Sarault prévalut enfin et les récalcitrants se soumièrent tout en conservant de cordiaux liens de bon voisinage avec leurs anciens concitoyens.

DÉCENNIE 1780-1789

Le calme revenu, sous l'impulsion éclairée de M. Sarault, la fabrique poursuivit l'enrichissement de notre précieux trésor patrimonial par l'achat, en 1780, d'une lampe du sanctuaire, œuvre admirable de l'orfèvre Ranvoizé, au coût de 1,200 livres. Cette œuvre d'art, parfois empruntée par les musées pour des expositions majeures d'art religieux, orne toujours notre sanctuaire et est un objet de fierté pour les paroissiens.

En 1782 et 1783 sont acquises cinq statues du sculpteur Levasseur au coût de 892 livres, achats que paieront, en 1783, les habitants par un "don public pour les statues" de 933 livres.

Puis, en 1784 s'inscrit l'achat d'un baptistère au prix de 246 livres et en 1786, l'acquisition, auprès de l'orfèvre Ranvoizé, de burettes et d'un bénitier, tous objets d'argent, au prix de 418 livres.

L'année 1784 fut aussi marquée par la démission de M^{sr} Briand, remplacé par M^{sr} d'Ésglis. Celui-ci, premier Acadien à être sacré évêque, décéda en 1788. Lui succède alors M^{sr} J.F. Hubert qu'accueillera la paroisse lors de sa visite pastorale du 2 juin 1790.

En 1788, le 15 décembre, notre vénérable pasteur est nommé archiprêtre, digne reconnaissance de sa sagesse et de son influence.

DÉCENNIE 1790-1799

La dernière décennie de ce dix-huitième siècle débute pour la fabrique selon le même cheminement paisible, mais progres-
siste, au domaine des acquisitions d'articles de valeur reliés au culte : achat d'un dais de procession pour 395 livres, dorure de l'ostensoir par Amiot, acquisition de dix chandeliers de

bois pour les enterrements et finalement, en 1793, achat d'un Christ d'argent de l'orfèvre Amiot au coût de 319 livres.

Même si tout va bien au plan matériel, il n'en demeure pas moins que des heures tristes s'annoncent avec le déclin de la santé du vieux pasteur qui doit recourir, en septembre 1793, aux services d'un vicaire, l'abbé Charles-Denis Dénéchau.

DÉCÈS DU CURÉ SARAULT

Le 19 janvier 1794, le curé Sarault présente et signe son dernier rapport des recettes et dépenses de la fabrique. L'écriture est encore ferme, mais les forces déclinent, et le 16 octobre 1794, à l'âge de 69 ans, s'éteint le père de la paroisse Saint-Charles de la Rivière Boyer, après 45 ans d'un dévouement sans limites au service de sa communauté.

« M. Sarault avait acquis beaucoup d'ascendant sur ses paroissiens, grâce à sa bonté, à sa sagesse, à sa générosité; ils lui étaient très attachés.

Il avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour se faire aimer dans une paroisse : excellent cœur, homme bien élevé, bon prédicateur, il avait une voix remarquable et chantait bien. Étant encore pensionnaire au petit séminaire de Québec, il avait été choisi par le chapitre de la Cathédrale comme l'un des quatre chantres que l'on entretenait pour le service de l'église et auxquels on allouait des honoraires qui étaient fort appréciés à l'époque.

C'était un prêtre modèle, l'auxiliaire zélé et l'ami de son évêque. Nous le voyons assister à la sépulture de M^{sr} d'Ésglis, à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, le 6 juin 1788; et lorsque M^{sr} Briand mourut six ans plus tard, le 25 juin 1794, le pieux curé, empêché par les infirmités de la vieillesse d'aller aux funérailles - il devait mourir lui-même trois mois plus tard - fit chanter à ses frais pour le vénéré défunt un service solennel dans les trois communautés religieuses de Québec, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général. »⁵⁸

Son service funèbre fut célébré le 18 octobre en son église en présence du seigneur de Beaumont, de M. Bédard, supérieur du séminaire de Québec et de MM. les abbés De

Guizé, Dubord, Vézina, Alenotte, Campeau et Dénéchau. Son corps repose sous le sanctuaire, du côté de l'épître, i.e. du côté droit du maître-autel quand on le regarde de la nef. Par une clause de son testament, le bon curé Sarault n'oublia pas ses ouailles en léguant à la fabrique la somme considérable, pour l'époque, de 3,000 livres à être placée « à constitution de rente ».

L'HABITANT DE L'ÉPOQUE ET SON CURÉ

L'on ne saurait mieux conclure ces notes sur le vénérable curé Sarault qu'en citant ce texte du sociologue Léon Gérin alors qu'il conclut le portrait de l'habitant de cette époque : « Cet homme, que n'a jamais intimidé peut-être la lutte contre les obstacles matériels ou les formes brutes de la nature, animées ou inanimées, hésite à s'aventurer dans la sphère des choses intellectuelles ou morales. Il lui faut alors le soutien, la tutelle, la haute direction de spécialistes, d'auxiliaires qualifiés. Or, entre tous ceux qui l'entourent, il n'en est pas un en qui il repose une plus entière confiance que dans le prêtre, son curé.

Sans doute, dans cet entourage foncièrement catholique, la mission essentielle du prêtre, source même de son prestige et de l'autorité de sa parole, reste la prédication de l'évangile et l'administration des sacrements. Mais la nature particulière du milieu social où s'exerce son action va l'amener, qu'il le désire ou non, à élargir singulièrement le champ de ses préoccupations et de ses intérêts. De-ci de-là, ses ouailles viennent faire appel à ses connaissances, solliciter son intervention, soit pour la mise au point des relations familiales dans quelque recoin de la paroisse, soit en vue de quelque fondation ou entreprise d'utilité locale ou régionale.

Au jugement de tous, à cause de ses lumières et de ses relations étendues, le curé est mieux en état que tout autre dans la paroisse de procurer l'heureuse solution de la difficulté, d'assurer le succès de toute affaire d'ordre privée ou public, de caractère religieux, profane ou mixte. »⁵⁹

L'historien E.X. Garneau abondait aussi dans le même sens lorsqu'il écrivait : « Les tribunaux institués par le régime militaire au lendemain de la conquête furent rejetés par les

Canadiens qui se mirent à régler leurs différents ensemble, ou les firent régler par le curé ou les notables du lieu, dont l'influence augmente par là même dans chaque paroisse. Grâce à un heureux effet des circonstances, le peuple et le clergé se trouvèrent étroitement unis d'intérêt et de sentiment, et, sous le règne de l'épée, l'expression de la morale évangélique devint la loi de chacun. »⁶⁰

À lire ces citations, on croit voir revivre l'apostolat d'un Louis-Pascal Sarault que la paroisse de Saint-Charles eut la chance et le bonheur d'avoir comme fondateur.

L'ABBÉ JEAN-JOSEPH ROY SUCCÈDE À SON ONCLE

L'abbé Charles-Denis Dénéchau desservit la paroisse durant quelques mois puisque l'abbé Thomas Labadie, nommé curé le 12 mars 1795, n'occupa pas sa cure. Il fut donc remplacé le 19 juillet par l'abbé Jean-Joseph Roy, neveu du curé Sarault.

Né à Montréal le 6 septembre 1759, l'abbé Roy était le fils de Gabrielle Sarault et de Joseph Roy dont il a été fait état du mariage en 1756.

Ordonné prêtre le 20 septembre 1785, l'abbé Roy avait occupé la cure de Tadoussac de 1785 à 1790. Durant les quatre ans qu'il passa à Saint-Charles, il suivit les traces de son oncle, s'intéressant à l'éducation et à la poursuite de l'enrichissement de notre patrimoine religieux. Il fut nommé archiprêtre le 12 janvier 1796.

Sous son administration, à l'été 1797, fut construite une sacristie au coût de 1,000 livres. Le chauffage en était assumé par un poêle payé 200 livres. L'année suivante, on y fit installer un confessionnal et des armoires.

Le curé Roy nous légua aussi de fort intéressantes statistiques relatives au premier demi-siècle d'existence de notre paroisse.

C'est ainsi qu'il rapporte dans le registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures (1796-1802) à la page 32 : « Par un relevé exact des Registres depuis le commencement de cette

paroisse le 23 novembre 1749 jusqu'au 1^{er} janvier de cette année 1797, il y a eu 515 mariages, 3 892 baptêmes, dont 1 995 garçons et 1 897 filles. C'est 98 garçons de plus. Il y a eu 2115 enterrements; 250 hommes adultes, 300 femmes adultes, 775 garçons, 680 filles, 110 enfants anonymes (i.e. morts seulement ondoyés)... »

Plus loin, il ajoute : « Au commencement de cette année 1797, j'ai pris un dénombrement exact de la paroisse, diminuée pour former la cure des Saint-Gervais et Protais en 1779 et donner une bonne partie à Saint-Henri en 1781. J'ai trouvé 1 744 âmes » réparties entre 967 communians, 399 garçons et 378 filles non communians.

En complétant jusqu'à la fin de 1799 les chiffres relevés par le curé Roy en fin de 1796, nous devons conclure que, du 23 novembre 1749 au 31 décembre 1799, il y eut à Saint-Charles 4161 baptêmes, 559 mariages et 2246 enterrements. Sur une période d'un demi-siècle, ces chiffres nous donnent une moyenne annuelle de 83.2 baptêmes, 11.2 mariages et 44.9 inhumations.

La teneur de ces chiffres est révélatrice, car une comparaison avec les données de la fin de XXe siècle permettrait une juste appréciation de l'évolution de notre société en ces deux derniers siècles.

Au cours de l'année 1799, le curé Jean-Joseph Roy est chargé de la cure de l'Assomption et remplacé par l'abbé Jean-Baptiste Perras, ci-devant curé de Saint-Jean-Port-Joli.

« L'abbé Roy était tout à fait digne de son oncle Sarault : c'était un prêtre pieux et bien doué; il avait surtout, paraît-il, une mémoire prodigieuse. Nous avons la note que lui donnait, au séminaire, à la fin de son cours d'humanités, son professeur, M. de Saint-Germain : il le rangeait parmi ses élèves les plus remarquables... : "Jean-Joseph Roy, dit-il, jeune homme de beaucoup de talent, d'un caractère excellent et très religieux, s'est acquitté toute l'année de ses devoirs avec la plus parfaite exactitude, et a occupé très souvent le premier rang". »^{h1}

À ces propos élogieux sans doute bien mérités, il convient d'ajouter qu'il dut être un gestionnaire averti, comme son oncle, si l'on en juge par la bonne santé financière de la fabrique sous son administration. De plus, son grand intérêt

pour la cause de l'éducation devait aussi lui permettre de laisser le meilleur souvenir chez ses paroissiens.

SAINT-CHARLES, PAROISSE SOLIDEMENT ÉTABLIE

Avec son départ et l'arrivée d'un nouveau pasteur se clôt le premier demi-siècle de notre histoire paroissiale. À vrai dire, il s'agit de la période la plus exaltante et en même temps la plus dramatique de la vie de notre paroisse.

On pourrait qualifier cette période d'âge héroïque de notre histoire devant l'importance des événements qui la marquèrent : fondation, construction de la première église, drames des Acadiens, de la conquête, de l'exécution du meunier Nadeau, de l'invasion des Américains et finalement partitions du territoire en faveur de Saint-Gervais et Saint-Henri.

Si les épreuves ne manquèrent pas, la Providence vit cependant à doter la paroisse de dirigeants éclairés, dynamiques, sages, prudents devant le danger ou le trouble.

Le pasteur M. Sarault sut guider son troupeau de main de maître avec l'appui et la confiance de ses chefs spirituels et civils.

Les chefs de file que furent Joseph Nadeau, Jean Gosselin, Joseph Lafrenai, Jean Gontier, Gabriel Duquet, Pierre Charrier, François Gosselin, et autres, s'avérèrent de solides piliers sur lesquels pouvait s'appuyer l'action du curé.

Fondée à peine une décennie avant la conquête, notre paroisse dut se structurer durant une période troublée où régnait une pauvreté généralisée qu'avaient engendrée les guerres incessantes et la mauvaise administration de la colonie.

Les temps étaient durs, la vie rude, mais il ne semble pas qu'il faille parler de véritable misère dans le cas des paroissiens de Saint-Charles. La paroisse était en formation et développement depuis 1723 et lors de sa fondation, beaucoup de ses habitants étaient solidement établis sur les bords de la Boyer.

D'ailleurs, dès 1762, comme le démontre le tableau suivant tiré du recensement du gouvernement de Québec effectué cette année là, notre paroisse, grâce à l'apport acadien, présentait la deuxième plus importante population de la Côte-du-Sud, après celle de Saint-Thomas (Montmagny)⁶²

<u>PAROISSE</u>	<u>POPULATION</u>
Beaumont	411
Saint-Charles.....	930
Saint-Michel	789
Saint-Vallier	904
Berthier	430
Saint-François.....	440
Saint-Pierre.....	665
Saint-Thomas	1152
Cap-St-Ignace	638
L'Islet	691
Saint-Jean	389
Saint-Rock	550
Sainte-Anne.....	612
Rivière Ouelle	718
Kamouraska	871
Rivière-du-Loup	50

Comptant dès ses débuts sur un solide noyau de population, Saint-Charles ne pouvait manquer de prospérer, même avec bien des contraintes apportées par les guerres et autres problèmes.

D'ailleurs, héritiers rapprochés de campagnards de France, nos anciens possédaient un bien très précieux : la capacité et l'habileté du bûcheron, du défricheur et du laboureur en sol tenace, embroussaillé. Jointes à des habitudes de frugalité et de persévérance, ces qualités donnaient à leurs possesseurs toutes les qualifications pour la réussite.

De plus, « ces pionniers de l'agriculture dans nos grands bois, portaient en eux, la tradition et la pratique d'un type renforcé de famille paysanne où tout, à peu près tout, se confectionnait au foyer même, sans recours au commerçant ou à l'artisan du dehors... ».

« De son côté, l'industrielle épouse, dans les moments où elle n'était pas appelée à prêter main-forte aux hommes en temps de presse pour les semailles ou les récoltes, actionnait au foyer le rouet ou le métier à tisser. Bref, la famille de

l'Habitant est une ruche de travailleurs de tout sexe, de tout âge, de toute capacité où jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants, vieillards, infirmes même ont leur emploi et leur utilité. Chacun y trouvant la satisfaction de ses divers besoins et la récompense des services rendus. »⁶³

En ce qui concerne Saint-Charles on pourrait aussi ajouter que favorisé par un sol généreux, ses habitants purent voir assez tôt les défrichages faire place aux bonnes récoltes et que la qualité des boisés se reflétait dans les bois de construction et de chauffage.

Jouissant déjà à l'époque, d'un bon service de meunerie, on constate par « le compte de la bâtisse de l'église » que dès le début des années 1750, la paroisse pouvait aussi compter sur une main-d'œuvre compétente comprenant maçon, tailleur de pierres, charpentier, menuisiers, forgerons, ferblantiers. Au moins une « sage-femme approuvée » était disponible et même un chirurgien (médecin), délégué par Mme Péan, séjourna chez nous au plus fort de la période dite « acadienne ».⁶⁴

S'ajoutent aussi quelques négociants, marchands et autres personnes un peu aisées dont l'influence et la générosité se faisaient sentir au besoin.

Le dix-huitième siècle se clôturait donc sur une paroisse somme toute solidement établie, jouissant d'une bonne élite, d'une main-d'œuvre ouvrière qualifiée et d'une agriculture en développement prometteur.

L'administration éclairée de ses pasteurs et administrateurs laissait une fabrique libre de toute dette et riche d'une église nantie d'un appréciable patrimoine. La paroisse du curé Sarault reposait sur des assises solides et pouvait envisager l'avenir avec confiance.

ENSEIGNEMENT :

Sous le régime français n'existait aucun système structuré d'éducation. La monarchie française, tout en se réservant le droit d'enseigner, suivait la tradition européenne et laissait cette tâche entre les mains de l'Église qui en a fait un service social gratuit.

Au lendemain de la conquête, elle est le principal, sinon le seul soutien de la vie scolaire et intellectuelle, mais la précarité du personnel et des moyens restreignent de beaucoup ses moyens.

L'analphabétisme, très largement répandu, est surtout causé par la faible densité de la population, l'éparpillement des demeures, la sévérité du climat, l'absence de routes et la nécessité pour les enfants, dès qu'ils le peuvent, de prêter main-forte aux parents. De plus, pendant les 150 ans du régime français, il y eut 80 ans de guerre indienne et souvent anglaise, en plus. Rien donc pour favoriser la fréquentation des écoles.

Cependant, malgré ces énormes contraintes, le goût de l'étude se répand et, en 1760, on compte 44 petites écoles pour les 112 paroisses du pays. On ne sait si Saint-Charles en comptait alors une, mais ce qui est sûr c'est que : « la Fabrique de Saint-Charles s'est chargée du soin des écoles, depuis le début de la paroisse jusqu'à l'année 1847. »⁶⁵

L'abbé Auguste Gosselin laisse toutefois entrevoir la possibilité de l'existence d'une école dans notre paroisse quand il écrit : « Lorsque Jacques Labrie entre au séminaire, vers 1798, à l'âge de 14 ans, il devait savoir lire et écrire. Il possédait même probablement les principaux éléments de la grammaire. Nous avons dans son acte de mariage (12 juin 1809), à Saint-Eustache, la signature nette et ferme de son frère cadet, Joseph Labrie : c'est évidemment dans quelque école de Saint-Charles que le jeune homme avait appris à signer son nom. »

« Nous avons d'ailleurs les noms de vingt-cinq cultivateurs de Saint-Charles, qui, à cette époque, savaient parfaitement lire et écrire. L'un d'eux, Nicolas Pouliot, du rang appelé la Hêtrière, aimait tellement la lecture, qu'on lui avait donné le surnom de Nicolas le liseux. »⁶⁶

On peut ajouter de plus que, dès le 6 avril 1750, apparaît pour la première fois dans nos registres, à l'occasion du baptême d'une nièce, la signature d'un paroissien, Gabriel Gosselin.⁶⁷ La reddition des comptes de la Fabrique pour l'année 1754 porte également en primeur la signature de deux citoyens, François Gosselin et Jacques Copin.⁶⁸

Tout ceci pour prouver que même à défaut d'école, il se dis-

pensait tout de même de l'instruction, et on peut supposer que la salle du rez-de-chaussée du presbytère devait servir de local d'école, avec MM. Sarault ou Roy comme enseignants, à défaut d'autre instituteur.

D'ailleurs, le curé se devait d'inculquer aux enfants les éléments de base de la religion, enseignement qui probablement se faisait, pour tous, le dimanche, alors qu'aux autres jours de la semaine les jeunes les plus doués et intéressés recevaient du curé ou d'une autre personne qualifiée les éléments de base d'une instruction primaire.

« Des curés qui appréciaient l'instruction comme MM. Sarault et Roy ne pouvaient laisser leur paroisse dans l'ignorance. Nous avons consulté les anciens de Saint-Charles, et tous ont assuré qu'à aucune époque, même dans les jours les plus sombres de notre histoire, la paroisse n'a manqué d'écoles, soit rétribuées par des contributions, soit la plupart du temps gratuites. »⁶⁹

D'ailleurs, poursuit M. Gosselin : « le zèle du curé Sarault pour l'éducation et l'instruction de ses paroissiens était sans bornes : Il légua par son testament au Séminaire de Québec diverses sommes qui fournissent la pension de deux élèves, choisis dans la famille du testateur, ou à leur défaut, parmi les jeunes gens de la paroisse Saint-Charles.

Que de prêtres et de citoyens remarquables lui doivent leur éducation ! C'est lui qui distingua, entre tant d'autres, le jeune Labrie et recommanda à son neveu, l'abbé Jean-Joseph Roy, qui après avoir été longtemps son vicaire, lui succéda comme curé, de le placer au Séminaire de Québec.

“Ses premiers pas vers l'éducation furent le fruit du vénérable pasteur de lieu, dont tant d'autres citoyens utiles ont partagé les bienfaits.”⁷⁰ (Éloge par le docteur Tessier)

Et, pour apporter enfin un dernier témoignage sur l'intérêt du curé Sarault pour l'éducation, signalons l'article 7 de son testament où il soulevait le projet d'établissement d'une mission des Sœurs de la Visitation (Congrégation Notre-Dame) à Saint-Charles.

À ce projet qui lui fut soumis, l'évêque M^{gr} Hubert, fit écho en ne jugeant pas convenable d'approuver cette demande « vu qu'il y a déjà une mission de Sœurs de la Visitation ou

Congrégation de Notre-Dame établie dans la paroisse de Saint-François Rivière du Sud, trop voisine de celle de Saint-Charles ».⁷¹

Jusqu'à la fin, le bon curé Sarault se sera soucié du bien et de l'instruction de ses paroissiens.

Et, heureusement pour ceux-ci, le curé Perras avec qui ils entrent dans le XIX^e siècle, développera l'œuvre éducative si bien amorcée par ses prédécesseurs.

- 1 notes historiques extraites des archives paroissiales de St-Charles par l'abbé Armand Proulx, p.173
- 2 ibid pp 170-172
- 3 ibid. p172
- 4 Abbé G. Côté-La Petite Hist. des paroisses de la Fédération Cercles Fermières, district rég. N°4. p.139
- 5 Registre R. et D. de la Fabrique de Saint-Charles 1750-1859, p.2
- 6 ibid p.2
- 7 ibid p.1
- 8 Abbé G. Côté op. cité p.139
- 9 Registre R. et D. op.cité, p8
- 10 ibid p.8
- 11 Abbé G. Côté op. cité, p.142
- 12 Registre R. et D. opus cité, p.13
- 13 Jacques Lacoursière-Hist Populaire du Québec, Des Origines à 1791, Septentrion 1996, p.302
- 14 Abbé G. Côté, op. cité p.141
- 15 ibid, p.141
- 16 Registre R. et D. opus cité. pp 16-17
- 17 ibid, p.16
- 18 ibid p.18
- 19 P.M. Hébert, Les Acadiens dans Bellechasse, p.90 édit. Soc. hist. de la Côte du Sud 1984
- 20 ibid p.41
- 21 ibid p.41
- 22 Registre R. et D. opus cité p.20
- 23 Guy Frégault, François Bigot, tome 2 pp219-220, Institut d'histoire de l'Amérique française 1948
- 24 Gaston Deschênes-L'Année des Anglais p.23, Septentrion 1988.
- 25 F.X. Garneau, Hist. du Canada-Tome 5, p.262, Édition de l'Arbre 1944
- 26 ibid p.241
- 27 G. Deschênes, op. cité p.61
- 28 Registre des B.M.S. 1745-1773, p.146
- 29 G. Deschênes, op. cité p.91
- 30 G. Deschênes, op. cité p.66
- 31 Registre B.M.S. 1745-1773 p. 148
- 32 Abbé Auguste Gosselin, -Le Docteur Labrie-LaFlamme et Proulx,

- Québec 1907, p. 41
- 33 J. Lacoursière, op. cit , p.316
- 34 F.X. Garneau, op. cit. Tome VI, p. 77
- 35 Jacques Nadeau, Au Fil des Ans, Soc. hist de Bellechasse, Vol.3, No. 2, pp 3 à 8.
- 36 Voir appendice N°4
- 37 Registre des B.M.S. (1745-1773) de la paroisse de Saint-Charles.
- 38 ibid. p. 81
- 39 Voir Appendice #4
- 40 Registre R. et D.op. cité, p. 18
- 41 G. Deschênes, op, cité. p. 117
- 42 Cité par Rosario St-Pierre dans le bulletin "Au Fil des Ans" de la Société Historique de Bellechasse, Vol. 3. p. 6
- 43 Affirmations vérifiées et trouvées exactes.
- 44 Registre des B.M.S. (1796-1802) p. 247
- 45 Abbé Auguste Gosselin op. cité, p. 44
- 46 G. Deschênes, op. cit. p.116
- 47 G. Deschênes, op. cit. p.11#7
- 48 Abbé G. Côté, op. cité p.143
- 49 Abbé Aug. Gosselin, op. cité pp
- 50 Registre R. et D., de la Fabrique 1750-1854, p. 35.
- 51 P.M. Hébert, op. cité. p.31
- 52 Abbé Aug. Gosselin, op. cité. p. 49
- 53 P.M. Hébert, op. cité p.32
- 54 Jacques Lacoursière- op. cité, p. 432
- 55 Abbé G. Côté, op. cité, p. 143
- 56 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, pp. 35-36
- 57 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, pp. 35-36
- 58 Abbé Auguste Gosselin, op. cité, pp. 54-55
- 59 Léon Gérin - Aux sources de notre histoire - pp. 259-260 - Fides, 1946
- 60 F.X. Garneau, op. cité - Tome VI, pp. 76-77
- 61 Abbé Aug. Gosselin. op. cité, p. 58
- 62 G. Deschênes, op. cité, p. 14
- 63 Léon Gérin, op.cité pp258-259
- 64 Abbé Aug. Gosselin, op.cité, p-39
- 65 Abbé G. Côté, op. cité p.144
- 66 Abbé Aug. Gosselin, op. cité pp 59-60
- 67 Registre des B.M.S. op. cité p 8.
- 68 Registre des R. et D. op. cité p 13
- 69 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, p 59
- 70 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, pp. 57-58.
- 71 Abbé Armand Proulx, op. cité, p.142.



par Raymond Prévost

*Histoire de la paroisse de
Saint-Charles-de-Bellechasse*

DEUXIÈME PARTIE

**CONSOLIDATION
DES STRUCTURES ORIGINELLES**

1800

1899



Photo de la page précédente

Anges adorateurs en bois sculpté et doré. Œuvre de François-Noël Levasseur 1783

Photo : Gérard Morisset. Archives nationales du Québec à Québec

CHAPITRE 3

Domaine de la fabrique



PREMIÈRE DÉCENNIE

Pour la fabrique, le XIX^e siècle débute sans histoire, ses activités se bornant surtout à l'entretien de la bâtisse de l'église, à sa décoration et à l'achat d'articles requis par le culte.

Ainsi, en 1802, on refait en bardeaux le côté sud du toit de l'église, et, en 1803, on couvre le clocher, également en bardeaux. Cinq barils et demi de peinture rouge sont achetés pour parachever les travaux et si on veut se faire une idée de l'aspect extérieur de la première église, ajoutons qu'en 1804, on fit l'achat de dix-huit barriques de chaux « pour crépir et blanchir le mur extérieur de l'église ».¹

Notons au passage qu'en cette même année, il en coûta quarante livres « pour faire ouvrir l'église » et y inhumer au sous-sol, en dessous de la petite porte d'entrée, le corps de Joseph Boissel.²

La fabrique fait en 1805, l'acquisition d'un autel « à la romaine » au coût de 900 livres et paie, en 1806, 432 livres au menuisier Métivier pour lambrisser la sacristie et en boiser l'intérieur.

L'année 1807 marque le décès de l'évêque M^{re} Denault que remplace son coadjuteur depuis 1801, M^{re} Joseph-Octave Plessis. À noter au sujet de ce dernier, que même si Rome en fit le premier archevêque de Québec, il évita d'en porter publiquement le titre pour ne pas offusquer le monde offi-

ciel anglais de Québec qui voulait en réserver l'honneur au Lord Bishop, protestant.³

De 1805 à 1809, des travaux majeurs sont effectués pour compléter la décoration intérieure de l'église. Le contrat est confié à Maître Quévillon, sculpteur et architecte, qui, assisté de son apprenti Étienne Bercier et d'une équipe d'assistants, voit à réaliser « la façon du plafond de l'église et la sculpture ainsi que la pose du retable ».⁴ On profite aussi de l'occasion pour faire dorer le tabernacle de même que divers statues, sculptures et chandeliers. À cette époque, le livret d'or valait quatre livres.

En 1809, on doit procéder à l'agrandissement du jubé, ce qui laisse entrevoir que l'exiguïté de l'église commence à poser problème.

DÉCENNIE 1810-1819

Quelques années s'écoulent dans la routine, encore, faudrait-il signaler qu'en avril 1813, les marguilliers décident : « Qu'en reconnaissance des services que le bedeau de cette paroisse (Barthélemy Terrien) rend et a rendu gratis depuis quarante et quelques années, la Fabrique lui alloue pour cette année soixante-quinze piastres d'Espagne (450 livres). »⁵ En fin d'année il sera décidé de lui accorder à l'avenir un salaire annuel de 180 livres.

Le 12 novembre 1815, l'assemblée des marguilliers décide :

« Que dorénavant, en raison de l'étroite enceinte de l'église paroissiale et de la proximité du roc, il n'y sera inhumé aucun corps que la fosse n'ait été inspectée et approuvée par les marguilliers de l'œuvre, et qu'une suffisante quantité de chaux n'ait été mise dans la bière. »⁶

À noter qu'en 1832, lors de l'épidémie de choléra, la même pratique sanitaire sera appliquée par la ville de Montréal pour l'inhumation de toute personne décédée de cette maladie.⁷

Le 29 décembre 1816, à l'assemblée de la fabrique, il est décidé d'allouer : « 50 piastres d'Espagne, soit 300 livres, au bedeau Joseph Terrien, payable chaque année, à la charge pour le dit bedeau de balayer l'église une fois par semaine, de venir l'orner et changer les décorations la veille des dimanches et fêtes et services des âmes du purgatoire, allumer, les dits dimanches et fêtes, de grand matin, les poêles de la sacristie et de la chambre des hommes, la balayer, d'entretenir pendant l'hiver les portes de l'église et de la sacristie en ôtant la neige et la glace, semant même, s'il le faut, de la cendre au tour des dites portes, enfin, rendre à l'église tout autre service que monsieur le curé ou le marguillier de l'œuvre trouvera à propos de lui demander. Obliger le bedeau, si on l'exige, quoiqu'éloigné, de sonner l'angélus matin, midi et soir et d'allumer la lampe. »⁸

Peut-être n'est-ce que coïncidence, mais cette description détaillée des tâches du bedeau fait suite à une année 1816 « marquée par des gels et des périodes de froid. Le 3 juin, il neige dans les régions de Montréal et de Québec; on craint pour les récoltes [...] À la mi-juillet, la terre gèle encore dans certaines régions [...]. On réussit malgré tout à engranger un peu de blé, mais on prend moins de gerbes que les dernières années pour faire un minot de blé. Malheureusement, le 26 août, la grêle détruit en bonne partie ce qui était encore dans les champs. Pour venir en aide à la population, le gouverneur (Sherbrooke) alloue des sommes d'argent devant permettre aux habitants de se procurer les vivres nécessaires, mais l'hiver sera long ».⁹

On ne saurait à coup sûr établir une relation de cause à effet avec les sautes d'humeur de Dame Nature, mais force nous est de constater que les recettes de la fabrique passent de 7 500 livres en 1815, à 5 400 en 1816, 4 900 en 1817 et 5 000 en 1818. Puis les temps durs semblent se résorber à

partir de 1819 alors que les recettes sont de 6 700 livres pour rapidement dépasser les 11 250 en 1822.

Lors de sa visite pastorale du 7 juillet 1817, M^{re} Plessis inscrit la note suivante dans le registre des comptes de la fabrique: « Avons recommandé aux marguilliers de préparer les esprits de la paroisse à un agrandissement de l'église, devenu nécessaire. »¹⁰

DÉCENNIE 1820-1829

Après quelques années sans histoire, relevons en 1823, un geste assez inusité posé par la fabrique, alors qu'elle prête 200 livres à M^{re} Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, pour l'avènement de son établissement. ¹¹ Le prêt fut plus tard dûment remboursé.

En cette même année, l'ouvrier Charles Gosselin est chargé de la construction d'un chemin couvert adjoint à la sacristie.

Et le 19 juillet 1824, eut lieu ce que l'abbé Auguste Gosselin appelle « un mariage fashionable » alors que Louis-Michel Viger, écuyer, avocat, domicilié dans la paroisse Notre-Dame, alors la seule paroisse de la ville de Montréal, membre de la renommée famille Viger et cousin germain de Louis-Joseph Papineau et Marie Ermine Turgeon, fille de l'honorable Louis Turgeon, Conseiller législatif, seigneur de Beaumont et frère consanguin de M. A.F. Turgeon, futur archevêque de Québec et de dame Geneviève Turgeon.

Le mariage fut béni par le curé J.B. Perras, en présence d'une brochette de dignitaires, dont Denis-Benjamin Viger, homme politique renommé, Jacques Viger qui devint premier maire de Montréal en 1833, et l'abbé Louis Raby, cousin du seigneur et futur curé de Beaumont.¹²

On peut sans peine imaginer l'intérêt qu'un tel événement dut créer au sein de la population à une époque où les célébrations importantes de la haute société débordaient rarement les limites des grandes villes.

Au cours de 1825, apparaît pour la première fois dans le livre de comptes de la fabrique une contribution à la cause de l'éducation. Il s'agit d'une dépense de 820 livres consentie

« pour l'entretien de deux écoles » élémentaires.¹³ La même contribution est d'ailleurs rapportée dans les comptes des deux années suivantes.

À noter aussi qu'en cette même année, soit le 26 juillet, notre église fut le théâtre d'une importante cérémonie lors du service funèbre et de l'inhumation dans le cimetière paroissial de dame Geneviève Turgeon, épouse de Louis Turgeon, seigneur de Beaumont et résidant de notre paroisse. La messe fut célébrée par l'évêque, M^r Plessis, en présence de nombreux dignitaires, dont Denis-Benjamin Viger, oncle du gendre de la défunte.

Quelques mois plus tard, le 4 décembre, décède à son tour M^r Plessis à qui succède M^r Bernard-Claude Panet dont l'épiscopat fut surtout remarquable par son dévouement à la cause de l'éducation.

Les recettes de la fabrique ne cessant de croître, pour s'établir à plus de 15 000 livres en cette année 1825, les marguilliers décident d'en confier la garde d'une bonne partie aux archives du Séminaire de Québec, probablement comme mesure de sécurité contre l'incendie. La même mesure est prise en 1826 et 1827 alors que les recettes s'élèvent respectivement à plus de 16 000 et 17 000 livres.

Le 24 février 1827 est émis le décret de l'érection canonique de la paroisse. On trouvera d'ailleurs à l'annexe N°5 un large extrait de ce document.

En cette même année est aussi versé un montant de 48 livres pour « le plan de l'église ». ¹⁴ Tout est donc mis en place pour procéder à la réédification du temple qui s'amorce dès cette année par l'édification des murs qu'on élève jusqu'aux fenêtres.

Le 26 septembre, à l'âge de 65 ans, décède le seigneur, l'honorable Louis Turgeon, Conseiller législatif et colonel de milice. Il fut inhumé dans l'église paroissiale, en présence de nombreux dignitaires dont Joseph Papineau, homme politique réputé, père du célèbre patriote Louis-Joseph.

RÉÉDIFICATION DE L'ÉGLISE

Les travaux de l'église reprennent dès le printemps 1828 et, le 7 août, a lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'édifice par l'abbé C. Fortin, secrétaire de M^r Panet. La nouvelle bâtisse mesure 120 pieds de longueur par 53 pieds de largeur. L'annexe N°1 fournit d'ailleurs les détails relatifs à cette construction et un graphique indique clairement le plan que l'on adopta pour ne pas interrompre l'exercice du culte pendant les travaux.

Construite en cinq mois et vidée au fur et à mesure de l'ancienne enceinte, la nouvelle nef fut bénite le 5 octobre, date à laquelle y fut célébrée la première messe.

Dès le 2 novembre suivant, l'assemblée des marguilliers marque la reconnaissance des paroissiens envers le marguillier en charge de 1827 par la résolution suivante : « Il est résolu par une majorité de voix qu'un banc sera accordé gratis à Ignace Ruel, père, sa vie durant, en reconnaissance des peines qu'il s'est journellement données pour hâter et parachever la bâtisse de l'église. »¹⁵

Un beau témoignage de reconnaissance sera également voté, le 28 décembre, en faveur du marguillier responsable pour l'année 1828 : « Louis Pépin dit Lachance marguillier en charge dans l'année de la réédification de l'église a porté ses soins à l'avancement de l'œuvre avec une probité et un zèle continu pendant le temps des travaux, qu'il a mérité les remerciements du curé et des marguilliers réunis en corps. »¹⁶

Dans un autre domaine, une résolution votée le 2 novembre viendra délimiter l'espace réservé aux inhumations faites sous l'église : « Il est résolu que les lambourdes des cinq premières travées de la nef, à prendre à trois pieds des balustres, posées de cinq pieds en cinq pieds, remplies de pierres intermédiaires, n'étant soutenues que par des piliers cimentés de terre claire facile à s'écrouler, on n'entertera pas sous les cinq travées. »¹⁷

Signalons enfin que l'année 1828 vit le changement de la monnaie du pays. La livre anglaise d'une valeur de 4,88 \$ a

maintenant cours et vaut 20 schellings alors que le schelling vaut 12 deniers. Et comme la nouvelle livre a énormément plus de valeur que l'ancienne, il ne faut pas se surprendre de voir les recettes de la fabrique passer de 17 376 livres en 1827 à 766 en 1828, pour se stabiliser ensuite à quelques centaines de livres pour les quatre prochaines décennies.

En 1829 se continue la finition du nouveau temple : travaux de peinture, achat et pose de bancs dans la nef, boisure du chemin couvert, redoublement, plafonnage et peinture du nouveau jubé. Puis lors de l'assemblée du 30 mai 1830, les marguilliers approuvent le plan de la voûte de l'église soumis par André Paquet dit Lavallée, au coût de 125 livres.

Le 29 août suivant, il est décidé de presser ce dernier d'entreprendre au plus vite l'exécution de ce contrat, mais ce n'est que le 3 novembre qu'on le lui confie, pour une somme de 425 livres (2 000 \$).

DÉCENNIE 1830-1839

À l'assemblée du 30 janvier 1831, l'assemblée des marguilliers décide :

- 1) de faire exécuter au plus tôt les réparations majeures qui s'imposent à la sacristie et
- 2) de céder « en pur don à la nouvelle église de Sainte-Claire une lampe de bronze argenté ».¹⁸

Au chapitre des dépenses de la même année paraît cette entrée: « Pour la boisure des tableaux du maître-autel et de la chapelle de saint Louis, vingt-et-une livres. »¹⁹ Ceci laisse donc supposer que le tableau de saint Louis, roi de France, que l'on trouve présentement au dessus de l'autel dit de la sainte Vierge aurait été acquis antérieurement, même s'il nous est impossible d'en fixer la date d'acquisition.

Le 20 mars 1832, le curé Perras est nommé archiprêtre, les paroisses de Beaumont et Saint-Gervais constituant son archiprêtré.

Puis lors de sa visite épiscopale du 10 juillet, M^{re} Signay, coadjuteur de M^{re} Panet, ordonne aux marguilliers, de prendre « d'avance les mesures nécessaires pour faire faire une nouvelle clôture du cimetière, et plutôt en pierre qu'en



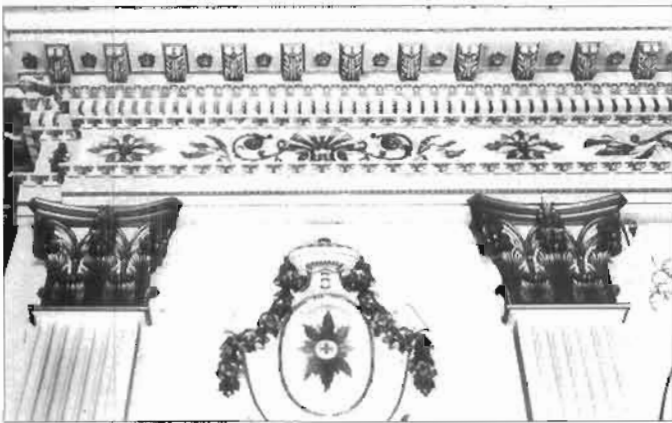
« Saint Louis, roi de France » Copie de Charles Lebrun (1619-1690)

Tableau acquis avant 1831 photo : M^{me} S. Bonneau

bois ».²⁰ Il semblerait que les pierres de la première église aient servi à cet effet.

Lors de son assemblée du 2 septembre, le conseil de la fabrique décide : « De faire entreprendre une corniche dans l'ordre corinthien pour l'église de Saint-Charles suivant le plan d'un retable dressé par maître Baillargé, architecte de la ville de Québec, et approuvé par Messire Demers vicaire général, et un des directeurs de la dite ville. Monsieur André Paquet, sculpteur, présent à l'assemblée s'est offert d'exécuter une corniche corinthienne suivant le dit plan moyennant la somme de seize schellings du pied pour la corniche du sanctuaire et des chapelles et celle de douze schellings et demi pour celle de la nef. »²¹

À ce contrat de Paquet s'en ajoute un autre voté lors de l'assemblée du 23 décembre alors que les marguilliers décident unanimement : « Que monsieur André Paquet, architecte, élève de l'architecte Baillargé, exécuterait un plan



Corniche-sanctuaire, André Paquet 1833-1838
Photo : Curé G. Côté, gracieuseté : Mlle Judith Bernier

accepté par l'assemblée d'un retable renfermant le chœur et les deux chapelles de l'église. S'engage et promet le dit entrepreneur de finir et poser son ouvrage dans l'automne de l'année mil huit cent trente-huit. » Le contrat est établi au coût de 425 livres courant.²²

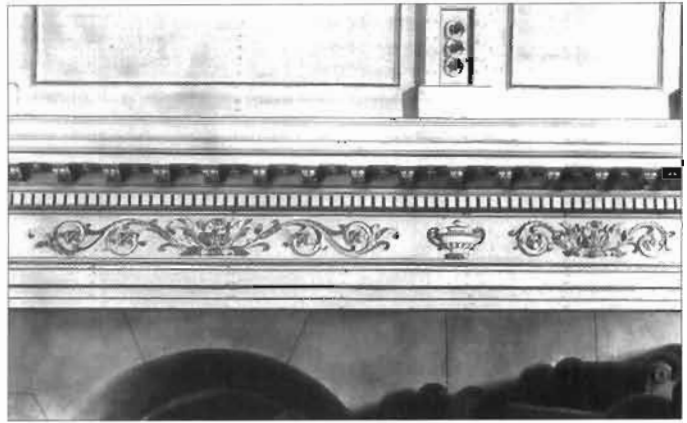
L'année 1833 vit le décès de l'évêque M^{sr} Panet. Lui succéda M^{sr} Joseph Signay qui fut le premier à porter officiellement le titre d'archevêque de Québec.

C'est aussi en cette même année que Saint-Charles accueillit l'abbé Charles Chiniquy, nommé vicaire peu après son ordination. Il demeura ici un peu plus de six mois (octobre 1833 à mai 1834), et fit un bref séjour à Charlesbourg avant de revenir à Saint-Charles de juillet à septembre 1834.

Son passage chez nous est resté sans histoire, contrairement au déroulement postérieur de sa carrière alors que ses talents d'orateur en font un grand apôtre de la tempérance et lui procurent une très grande popularité. Son orgueil et sa conduite scandaleuse l'amènèrent par la suite à apostasier, fonder une secte protestante et s'exiler aux États-Unis.

En 1835, le 12 février, notre paroisse est érigée civilement, soit huit ans après son érection canonique.

Et le 29 juin suivant, la fabrique passe « un marché avec M. André Paquet dit Lavallée, lequel s'engage de construire et élever un clocher sur l'église de Saint-Charles selon le devis annexé à l'acte passé devant le notaire Gosselin ». ²³ Le contrat s'élève à 220 livres courant, dont 200 payables par les syndics désignés et 20 par les marguilliers.



Corniche-nef André Paquet 1833-1838
Photo : Curé G. Côté, gracieuseté : Mlle Judith Bernier

La reddition des comptes de l'année 1836 devait être la dernière signée par le curé Perras dont la démission est acceptée par l'évêque le 7 août 1837. Il demeure toutefois à Saint-Charles où il a une propriété. Son successeur, l'abbé Pierre Villeneuve, quitte la cure de Berthier-en-Bas et occupera son nouveau poste pendant 19 ans.



Messire Pierre Villeneuve, curé de 1837 à 1856
Photo : Robert Richer

Le curé Perras fut une figure marquante de notre histoire paroissiale, tant à cause de son rôle dans la réédification de l'église que par l'intérêt marqué qu'il porta à la cause de l'éducation, point sur lequel nous reviendrons un peu plus loin.

Les troubles politiques qui marquèrent l'année 1837 ne semblent pas avoir eu grande répercussion en notre milieu.

Probablement que la population était plus préoccupée par la misère assez généralisée qui s'était abattue par suite des mauvaises récoltes des quatre dernières années et de la rareté de l'argent relevée dans presque tous les pays.

Et pour comble de malheur, « à compter du printemps 1837, on appréhende une cinquième mauvaise récolte en cinq ans, surtout en aval de Québec où, encore à la mi-mai, la terre est couverte de "plusieurs pieds de neige" [...]. La crise sévissant dans la colonie se fait aussi sentir un peu partout en Amérique du Nord, et le mois de mai en sera le point culminant ».²⁴

Cette triste situation est d'ailleurs entérinée par M^{re} Signay qui, lors de sa visite pastorale du 15 juillet, après avoir acquiescé à la demande des marguilliers de faire assumer par la fabrique les vingt livres courant promises à André Paquet, justifie son geste en ces termes : « Cette concession de notre part est motivée sur la pauvreté des paroissiens, et surtout, sur le zèle et l'activité que les paroissiens de St-Charles en général, et aussi les marguilliers et syndics ont montrés dans l'esprit de la plus parfaite harmonie pour les paiements des travaux de la nouvelle église, et pour leurs contributions et travaux à l'entourage (mur) du cimetière, en conformité à l'invitation de le faire en pierre, portée sur le procès-verbal de notre précédente visite. »²⁵ (Visite du 10 juillet 1831).

Pour en revenir à l'administration courante, notons qu'en cette année 1837, la fabrique achète un coq pour le clocher et, par résolution, décide « d'habiller les chantres qui jusqu'à présent ne l'ont pas encore été ».²⁶

Au chapitre scolaire, il faut souligner le versement de 18 livres à trois maîtres d'école, dépense qui sera reconduite jusqu'en 1845 inclusivement. Vingt livres sont de plus versées pour réparations à une école de la fabrique.

Et dans un tout autre domaine, la fabrique innove lorsque par résolution du 9 juin 1839, elle décide « qu'il sera fait une voiture convenable pour transporter le corps des défunts et ce sur les revenus que ferait la dite voiture ».²⁷ Le coût de ce corbillard apparaît d'ailleurs au bilan de l'année et s'élève à 3 livres, 2 schillings, 6 1/2 pences.

DÉCENNIE 1840-1849

Finalement, en octobre 1839, devant la vétusté, pour ne pas dire l'état de ruine du premier presbytère construit en 1749, l'ancien curé, monsieur Perras, donne sa maison pour servir de presbytère à titre temporaire, car dès 1840 est érigé un nouveau presbytère aux dimensions de 80 pieds de longueur sur 36 de largeur. Il s'agit du presbytère actuel.

PILORI DRESSÉ À SAINT-CHARLES

Le fait majeur de l'année 1841 est l'abolition par le Parlement de la peine du pilori. Chose peu connue, notre paroisse était un des quatre endroits en région où était dressé à l'occasion un tel appareil punitif. « Il n'y avait pas que les marchés de la Haute et de la Basse-Ville qui servaient de place d'exécution. Selon l'occasion, on érigeait un



Réplique du pilori utilisé à Louisbourg en 1754.
Au Pilori : Raymond Prévost Photo : Mme Brigitte Prévost

pilori à Charlesbourg, à Lorette, à Ste-Marie de Beauce et à St-Charles de Bellechasse. La Législature de Québec abolit la peine du pilori en 1841. »²⁸

Le pilori était un « appareil où l'on exposait publiquement les condamnés. On connaît deux sortes de piloris : l'un consistait en un simple poteau muni d'un carcan que l'on passait au cou du condamné; l'autre, en forme de tourelle à étage et à claire-voie, portait, à sa partie supérieure, un cercle de bois et de fer percé de trous par où le condamné passait la tête et les bras. Parfois, le pilori tournait sur un pivot, afin que le condamné fût exposé dans tous les sens aux yeux des passants ». ²⁹

Comme l'utilisation d'un tel instrument dans notre localité devait être passablement restreinte, on peut facilement supposer que le pilori sous forme de poteau devait être celui qu'on utilisait. Car on peut avancer, sans trop de risque, qu'on n'exécutait ici que les sentences prononcées contre des individus de la région et pour ne punir que des délits relativement mineurs. S'il en eût été autrement, la mémoire collective aurait certainement gardé souvenir de cette utilisation occasionnelle d'un pilori à Saint-Charles.

PREMIER CARILLON

La journée du 16 juin 1842 en fut une de réjouissance pour les paroissiens alors que M^r Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de M^r Signay, vint bénir le premier carillon acheté par la fabrique.

La première cloche pesant 463 livres fut baptisée Louise et eut pour parrain Louis-Hubert Turgeon, seigneur de la paroisse, représenté par son gendre Louis-Michel Viger, et pour marraine, Mlle Marguerite Turgeon, fille du seigneur.

La seconde cloche, d'un poids de 416 livres, fut nommée Charlotte, ayant pour parrain Charles Langevin, marchand, et comme marraine, son épouse Clotilde Kimbert.

Quant à la troisième, d'un poids de 238 livres, elle s'appela Hortense. Son parrain fut Jean Chabot, avocat, et Hortense Hamel, son épouse, agissait comme marraine.

Le 18 juillet suivant, lors de sa visite épiscopale, M^r Signay met l'ordonnance suivante : « Aussitôt que les fonds de la fabrique le permettront, il sera acheté un tableau de Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur qui sera placé au dit baptistère. »³⁰ Le tableau que l'on retrouve aujourd'hui à l'arrière de l'église, près du confessionnal du côté nord, ne sera finalement acheté qu'en 1859 du peintre Théophile Hamel, au coût de 18 livres. ³¹

Le 31 juillet, les marguilliers décident à l'unanimité d'acheter de l'ancien curé, M. Perras « un emplacement attenant au terrain de la dite Fabrique, de figure irrégulière, avec ensemble maison, grange, hangar, jardin et autres petites bâtisses pour la somme de trois cent livres courant ». ³²

Et, finalement, le 25 septembre, les marguilliers décident : « de faire assurer à l'Assurance Canadienne l'église à raison de quinze cents livres, le presbytère à raison de trois cents livres et l'argenterie ainsi que les ornements et le linge à raison de cents livres, le tout pour la somme de dix livres, six schillings courant payables chaque année ». ³³

Il semble bien que ce soit la première fois que la fabrique couvre ses propriétés et biens par un contrat d'assurance incendie.

Lors de l'assemblée du 22 janvier 1843, les marguilliers donnent suite à leur résolution du 31 juillet dernier et acquièrent de l'ancien curé Perras « un terrain situé en la dite paroisse de St-Charles au nord de la Rivière Boyer, seigneurie de Beaumont, borné par le sud à l'alignement du chemin du roi, du lieu, par le nord, à dix pieds au nord des sinuosités du ruisseau qui sépare le dit terrain de la terre d'Étienne Lemelin, dont le dit terrain fit partie, joignant au sud-ouest la terre de la fabrique de la dite paroisse de St-Charles, et borné par le nord-est au bout de treize perches, partant de la ligne de la terre de la dite fabrique en courant, en ligne droite, suivant l'alignement du dit chemin du roi, vers le nord-est, avec une maison à deux étages, grange, hangar et autres bâtisses depuis construites, le dit terrain appartenant au dit Messire Jean-Baptiste Perras, suivant acte de vente à lui consenti ». ³⁴

Cette acquisition se fit au coût de 300 livres, mais, dans sa générosité, Messire Perras, tout en se réservant l'usufruit de

la propriété, laissait ce montant à la fabrique, à la condition que les intérêts de cette somme soient « employés » par la dite fabrique, pour les objets de l'éducation en faisant instruire des enfants de la dite paroisse dans quelque collège de cette province.

Lors de l'assemblée suivante du 12 février, les marguilliers accusent réception du clocher « fait sur l'église » par André Paquet et commandé en 1836.³⁶

Puis le 29 août, l'évêque auxiliaire, M^r Flavien Turgeon, vient bénir solennellement le nouveau chemin de la croix qui ornera les murs de la nef jusqu'en 1933.

L'année 1844 marque une autre étape dans l'ornementation de l'église alors qu'à l'assemblée du 8 décembre « il a été décidé d'une voix unanime que l'on ferait faire d'autres balustres à l'église en bois de merisier, et que la somme de trente livres courant sera donnée à l'architecte André Paquet pour faire le dit ouvrage ».³⁷

Au cours de la même année avait été faite l'acquisition de deux chandeliers argentés auprès du marchand Charles Hamel de Québec. Fut aussi enregistrée par acte notarié la cession gratuite du terrain de la chapelle Sainte-Anne par Étienne Pelchat.

Le 18 juin 1845, la municipalité de Saint-Charles est créée par le détachement de son territoire de celui de Saint-Étienne de Beaumont.

La première sacristie érigée en 1797 fut démolie en 1846 pour faire place à la sacristie actuelle dont la construction fut achevée en 1850.

LA FABRIQUE CÈDE L'USAGE DE SES ÉCOLES

L'assemblée des marguilliers du 19 septembre 1847 devait marquer une date importante dans l'évolution de notre société paroissiale alors qu'il fut unanimement résolu et décidé que pour faciliter les moyens « de répandre l'éducation dans cette paroisse, les dits marguilliers cédaient aux commissaires actuels des écoles l'usage des maisons d'école de la dite Fabrique connues et désignées par les commis-

saires d'écoles, leurs prédécesseurs, sous les numéros un, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf, qui dès avant ce temps en avaient déjà obtenu la jouissance des dits marguilliers et ce à la condition expresse de maintenir les dites maisons, accessoires, circonstances et dépendances en bon état, de les réparer s'ils se détérioraient. De plus, de les remettre entre les mains des administrateurs des biens de la dite fabrique de St-Charles lorsqu'ils l'exigeront, en prévenant les dits commissaires trois mois d'avance, avec l'obligation expresse, par les commissaires, de n'employer comme instituteurs que des personnes de bonnes mœurs, catholiques et munies de bons certificats quant aux mœurs et à la capacité »³⁸. À noter que l'école numéro deux était la maison Perras qui servait d'école du village.

Et, relativement à l'abbé Perras, notons qu'il devait décéder le 23 juillet de cette même année à l'âge de 79 ans. Il fut inhumé sous le sanctuaire de l'église et ses funérailles eurent lieu en présence d'une quinzaine de dignitaires ecclésiastiques et de toute la communauté paroissiale qui une dernière fois lui manifesta son attachement et sa reconnaissance.

À leur assemblée du 28 mai 1848, les marguilliers décident « d'acheter avec les deniers de la Fabrique deux tableaux pour mettre dans le chœur de l'église, pourvu que le prix n'excède pas vingt livres courant pour les deux ».³⁹ Il faudra cependant attendre 1855 pour voir la concrétisation partielle de cette résolution.

Et alors que la fabrique croyait avoir fait franchir, l'an dernier, un grand pas à notre organisation scolaire par le don de ses écoles aux commissaires, voici que, dès le 24 juillet 1848, les marguilliers doivent déchanter devant l'incurie des administrateurs scolaires qui laissent « par négligence détériorer » l'école numéro quatre. Les commissaires ont un mois pour remettre les choses en ordre sous peine de voir la fabrique reprendre ses écoles en mains.

L'avertissement semble toutefois avoir été pris au sérieux puisque dès l'année suivante l'entente de 1847 est reconduite.

Un recensement complet de la paroisse fait en janvier 1849 apporte une foule de détails intéressants sur sa population.

RECENSEMENT DE 1849

Ainsi, on y apprend que la population se chiffre à 2 136 âmes ainsi réparties :

Tremblade et Hêtrière :	719 âmes
2 ^e Rang (rang du Sud) :	600 âmes
1 ^{er} Rang (rang du Nord et Village) :	817 âmes

Il y a 318 maisons dans la paroisse et 343 ménages et la population se distribue ainsi :

80 ans et plus :	18 personnes
de 70 ans à 80 :	45 personnes
de 60 ans à 70 :	102 personnes
de 50 ans à 60 :	130 personnes
de 40 ans à 50 :	180 personnes
de 30 ans à 40 :	242 personnes
de 25 ans à 30 :	138 personnes
de 20 ans à 25 :	176 personnes
de 15 à 20 :	249 personnes
de 10 ans à 15 :	238 personnes
jusqu'à 10 ans :	618 personnes
TOTAL :	2 136 personnes

La répartition des sexes se fait à peu près également : 1 053 personnes de sexe masculin, 1 083 de sexe féminin.

On compte : 366 hommes majeurs
385 femmes majeures
687 garçons
698 filles

et la moyenne d'âge s'établit à 24,9 ans.

À noter aussi que ce recensement fait état d'un médecin résidant, le docteur Louis Labrègue.

Sur ces données se clôt donc le premier siècle d'existence de notre paroisse. Les grandes assises sont posées. Son existence a été officialisée tant au religieux qu'au civil. Les nouveaux édifices de la fabrique, église et presbytère, forment le noyau définitif d'un patrimoine qui s'enrichit graduellement au fil des ans et la position financière de « l'œuvre et

Fabrique » est des plus satisfaisante, la paroisse n'ayant aucune dette.

DÉCENNIE 1850-1859

La décennie 50 est marquée par le décès, le 3 octobre, de M^{re} Joseph Signay dont l'épiscopat fut l'un des plus importants de l'histoire ecclésiastique du Canada. Il fut surtout marqué par les épidémies de choléra de 1832 et 1834, les insurrections de 1837 et 1838, la fondation de l'Œuvre de la propagation de la foi, le lancement de nombreuses campagnes de tempérance et la fondation de paroisses et de foyers majeurs d'enseignement à La Pocatière et Nicolet. Lui succéda M^{re} Pierre-Flavien Turgeon, frère consanguin de l'Honorable Louis Turgeon, notre concitoyen, seigneur de Beaumont.

Au domaine local, en fin de cette année 1850, les marguilliers décident de confier à l'Assurance mutuelle des fabriques, aussitôt qu'elle sera organisée, l'assurance des immeubles de la fabrique. Il faudra attendre quatre ans pour voir la réalisation de cette décision.

Le 20 septembre 1852, la fabrique s'engage à « faire faire des bancs neufs dans la partie du jubé qui sera allongée ». Ce prolongement du jubé dut se faire en 1853 car, à la reddition des comptes de cette année, on lit au chapitre des dépenses : « À M. André Paquet pour le jubé, 16 livres, 16 schillings, 4 pences. »¹⁰

C'est au cours de l'assemblée du 6 janvier 1854 qu'il est « donné plein pouvoir au curé de St-Charles et aux marguilliers de l'œuvre et Fabrique de la dite église d'assurer à la Société d'assurance mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec et des Trois-Rivières, l'église, la sacristie et le presbytère ». L'organisation de cette mutuelle remonterait donc à 1853.

Le 19 février suivant, les marguilliers mandatent le curé Villeneuve et Louis-Édouard Turgeon pour négocier avec la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc l'achat par celle-ci de terrains appartenant à la fabrique.¹¹ Dès l'année suivante, un premier train passera à Saint-Charles pour se rendre à Montmagny.



« L'Adoration des bergers » copie de Gérard Honthorst (1590-1656)
acquis en 1856

Puis, lors de sa visite épiscopale du 28 juin, l'évêque coadjuteur, M^{sr} C.F. Baillargeon, fait des rectifications mineures aux comptes de la fabrique pour les années 1847, 1848, 1849 et 1851 et rappelle « la nécessité de mentionner, dans le compte des marguilliers, l'autorisation de la Fabrique et de l'Évêque pour les déboursments étrangers à leur gestion ». Rappel est également fait « qu'il soit acheté un tableau de Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur pour les fonts baptismaux ». ⁴³ Cette note faisait suite à l'ordonnance de M^{sr} Signay en date du 18 juillet 1842.

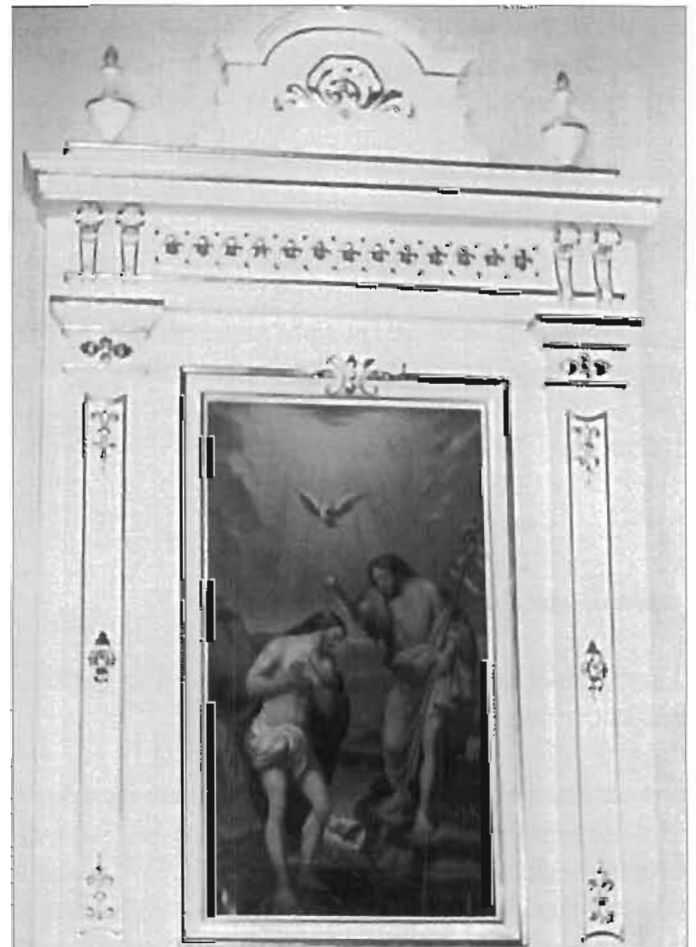
En cette année 1854, la fabrique fait l'achat de son premier orgue, un instrument, de marque Stein, acquisition faite auprès de Charles Hamel au coût de 94 livres, 17 schillings, 3 deniers.

Et pour clore cette année, relevons dans la reddition des comptes un versement de 2 schillings fait à Jean Patry « pour un péron à la tour ». ⁴⁴ Il s'agit de l'une des deux tours extérieures qui donnaient accès au jubé.

À l'assemblée du 16 septembre 1855, « il a été décidé qu'un tableau représentant l'Adoration des bergers (copie d'une œuvre du peintre hollandais Gérard Honthorst (1590-1656)) serait acheté pour placer dans le chœur de la dite église, du côté sud ». ⁴⁵ La transaction avec Théophile Hamel sera complétée en 1856 au coût de 45 livres.

« Il a de même été décidé lors de cette assemblée qu'un petit tableau représentant le baptême de Notre-Seigneur par Saint Jean serait aussi acheté pour placer aux fonts baptismaux. » ⁴⁶ Le tableau ne devait toutefois être acquis de Théophile Hamel qu'en 1859, au coût de 18 livres.

Le 2 mars 1856, il est résolu par le conseil des marguilliers que le produit de la vente « d'une certaine étendue de terre appartenant à la Fabrique pour l'usage du chemin de fer » serait placé « à constitut » et que la rente en provenant serait donnée au curé de cette paroisse chaque année en vertu du contrat d'acquisition de la dite terre dont l'usage



« Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur »
Acquis en 1859 de Théophile Hamel Photo : Mme S. Bonneau

est au curé ». La compagnie de chemin de fer impliquée était l'Intercolonial qui construisait son tronçon Lévis-Rivière-du-Loup.

Dans un autre domaine et en référence aux travaux exécutés à l'été 1998 sur l'extérieur du rond-point ou chœur de l'église, il est opportun de relever cette décision des marguilliers qui, le 29 juin 1856, passent la résolution suivante :

- « 1° Que les lambeaux de boisure qui pendaient séparés les uns des autres, au rond-point de l'église paroissiale étaient indignes de la maison du Seigneur et déshonoraient la paroisse;
- 2° Qu'il était urgent de ne pas laisser plus longtemps le rond-point de cette église exposé à l'action détériorante des pluies du vent d'est;
- 3° Que vu les prix élevés qu'on demandait pour réparer le rond-point, cette assemblée croyait plus avantageux de faire faire cet ouvrage à la journée;
- 4° Que pour rendre cet ouvrage solide et durable et éviter des dépenses ultérieures, cette assemblée décidait qu'après avoir réparé la boisure en planches, il fallait la couvrir en bardeaux et la faire sabler. »¹⁸

C'est dire que tout comme aujourd'hui, on savait gérer et rénover consciencieusement le patrimoine de la fabrique et que la décision prise en était une durable.

Le 31 août de cette année décédait le curé Pierre Villeneuve, chargé de la paroisse depuis le 26 septembre 1837. Il fut inhumé le 2 septembre et ses funérailles célébrées par l'évêque M^{gr} C.F. Baillargeon en présence de 78 prêtres. Son corps repose sous le maître-autel, à côté de celui du curé Perras.

Son administration fut surtout remarquable par son souci de faire adapter nos structures scolaires locales à l'évolution qui se produisait en ce domaine et à donner à la gestion de la fabrique une orientation bien planifiée vers la durabilité des structures et la qualité des acquisitions.

Il n'est donc pas surprenant que dès l'assemblée du 21 septembre, les marguilliers décident « que pour témoigner leur reconnaissance des services rendus pendant plus de dix-huit ans à la paroisse par le Rév. Messire Villeneuve, cette assemblée à l'unanimité s'engageait à payer tous les

frais de sa sépulture ». ¹⁹

Également, au cours de la même assemblée, les marguilliers décident : « de prendre pour l'usage de la paroisse la grosse calèche de feu Messire Villeneuve, pour l'usage de la paroisse quand il faudra porter le bon Dieu aux malades, pour le prix de quatre livres, dix schillings courant. »²⁰

Après l'intérim, comme desservant, de l'abbé Alexis Mailloux, l'abbé David Martineau est nommé curé et c'est dans son compte-rendu de l'assemblée de la fabrique du 28 décembre que le nom de Saint-Charles, comté de Bellechasse, apparaît pour une première fois dans les registres paroissiaux, même si le nom de Saint-Charles, Rivière Boyer, sera utilisé encore quelques années.²¹

L'abbé Martineau, né en 1815 et originaire de Saint-Michel, y avait été ordonné en 1841. Il avait été curé de Saint-Joseph de Beauce de 1853 à 1856 avant de prendre le poste de



Messire David Martineau, curé de 1856 à 1882

Saint-Charles qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1888.

Peu de temps après son entrée en fonction, soit à l'assemblée du 25 janvier 1857, les marguilliers décident unanimement :

- « 1° de démolir les deux tours de cette église, dont l'une est en bois et l'autre en pierre, et de les remplacer par un ou deux escaliers placés à l'intérieur de l'église pour monter au jubé; les dits escaliers, si on le juge à propos, pouvant être enclos de manière à remplacer les tours à l'intérieur de l'église;
- 2° de faire boucher en pierre les deux ouvertures laissées en haut du mur à l'entrée des anciens escaliers; de faire mettre à la place laissée pour cela au portail une pierre ciselée indiquant l'année de la construction de cette église; de faire réparer en mortier les endroits du mur détériorés par l'eau, puis de revêtir tout l'extérieur de l'église et de la sacristie, tant du mur que du toit, d'une ou de plusieurs couches de peinture convenable, selon qu'il sera jugé à propos;
- 3° de faire peindre l'intérieur du presbytère occupé par M. le Curé, après y avoir fait faire les grosses et menues réparations que ce dernier jugera nécessaires, de même, de faire faire à l'extérieur les réparations et peinturages jugés nécessaires. »⁵²

Maintenant que les murs de l'église ont recouvré le ton naturel de la pierre, il est facile de vérifier la réalisation de la seconde partie de cette résolution, car on n'a qu'à lever les yeux au-dessus des portes d'entrées nord et sud pour voir nettement découpées dans les murs les deux ouvertures



Silhouette de l'entrée du jubé du temps des tours extérieures de l'église
Photo : Mme Suzanne Bonneau

de ces tours qui conduisaient au jubé.

Un détail intéressant sur les us et coutumes du temps nous est présenté par la résolution du 20 septembre 1857 qui demande : « d'ajouter au tarif ordinaire la somme de cinq schillings pour être payée par toutes les personnes qui, n'ayant point apporté à leur tour leur quote-part de bois de chauffage à l'église, demanderont un service ou autre office dans la saison où l'on chauffe les poêles dans l'église. »⁵³

Et pour s'en tenir aux faits divers, relevons cette partie d'une résolution du 26 avril, de cette même année où les marguilliers décident de charger dorénavant aux commissaires d'écoles un loyer annuel de douze louis dix schillings courant pour l'utilisation de la spacieuse école N°2, arrondissement du village. L'entente habituelle sur les autres écoles est reconduite.⁵⁴

Un autre aspect des usages du temps nous est apporté par cette résolution des marguilliers, en date du 31 octobre 1858 et qui nous indique « qu'à l'avenir le marguillier en exercice de chaque année, à commencer par celui de 1858, paiera au jeune Charles Fournier, fils, la somme de dix livres courant pour ses services comme organiste. Et tant que la fabrique ne possédera pas un orgue véritable, le dit M. Fournier ne sera pas tenu de toucher l'orgue Stein tous les dimanches, mais seulement à la discrétion de M. le Curé ». ⁵⁵

Le fait marquant de cette année 1858 sera cependant l'introduction par le gouvernement d'une nouvelle monnaie dont les dénominations seront piastres et centins. Il faudra cependant attendre 1871 avant que les comptes de la fabrique soient rendus en cette nouvelle monnaie.

L'année 1859 verra s'enrichir le patrimoine religieux de la paroisse par la commande à l'orfèvre F. Sasseville d'un vase en argent pour les baptêmes et d'une navette en argent convenable à l'encensoir, tout en lui confiant l'argentation de la vieille croix de bronze pour les processions. Commande est également passée à C.F. Hamel pour une garniture de chandeliers et une croix en bronze argenté pour le maître-autel.⁵⁶

DÉCENNIE 1860-1869

La décennie suivante débute par l'intégration de jeunes gens de Saint-Charles à un groupe de 40 jeunes des paroisses environnantes amenés par le curé Beaubien de Saint-Raphaël sur les hauteurs de Saint-Magloire dans le but de leur faire connaître ces terres encore vierges et contrer ainsi l'émigration vers les États-Unis.⁵⁷

La routine administrative de 1860 se poursuit l'année suivante comme le démontrent les décisions suivantes votées le 16 juin alors que les marguilliers décident de faire entreprendre « des bancs neufs, en noyer tendre, avec recouvrement et prie-Dieu en noyer noir, au nombre de 113 [...] et de faire faire de petits crachoïrs qui seront placés dans chaque banc de l'église ».⁵⁸ Autres temps, autres mœurs.



« Sainte Famille » d'après la peinture de Vanloo du Séminaire de Québec.
Acquis avant 1862 Photo : Mme Suzanne Bonneau



« Saint François-Xavier » copie d'Antoine Plamondon acquis avant 1862
Photo : Mme Suzanne Bonneau

De plus, de nouveaux tarifs sont établis pour les sépultures au sous-sol de l'église : 20 piastres pour tout paroissien adulte, 40 piastres pour tout étranger à la paroisse et demi-tarif pour tout enfant en bas de 7 ans, selon sa résidence. Cette pratique d'inhumation dans l'église s'est poursuivie jusqu'en 1914.

Lors de leur assemblée du 4 mai 1862, les marguilliers décident de : « faire réparer, autant que possible, et vernir les cinq tableaux qui sont placés dans le sanctuaire et les chapelles. »⁵⁹ Ceci signifierait donc que les cinq tableaux qui ornent présentement notre église étaient tous acquis à cette date.

Nous savons déjà que le tableau de saint Charles fut acheté en 1755, celui de l'Adoration des bergers en 1856, mais nous ignorons quand ceux de la Sainte Famille, de saint Louis et de saint François-Xavier furent acquis.

À noter aussi l'achat, au cours de cette même année, de deux bassins de marbre et de leur pied tourné. Ces bénitiers sont encore en usage à l'arrière de l'église.

Le 5 février 1865, les marguilliers, pour ne pas risquer « de priver la paroisse de l'excellente École-Modèle qu'elle possède depuis plusieurs années », décident de reconstruire

cette bâtisse léguée par M. Perras et dont « une partie tombe de vétusté et l'autre partie par défaut de construction convenable ». La reconstruction sera faite l'année même au coût de 350 livres 12 shillings 1 denier, permettant ainsi de continuer l'œuvre de l'École-Modèle pour filles.⁶⁰

À noter aussi, en cette année, le « don de quatre cents livres (1 600.00 \$) fait à la fabrique [...] par feu madame Veuve Charles Turgeon, de Québec. Par la même occasion, la testatrice lègue aussi vingt-cinq livres (100.00 \$) aux pauvres de la paroisse, "aux pauvres malades de préférence". Ces deux legs sont confiés à "la direction" de M. le Curé. »⁶¹

Le 26 septembre 1869, l'assemblée des marguilliers « autorise M. le Curé, partant pour l'Europe, à y faire les achats d'ornements et de vases sacrés qu'il jugera à propos de faire, laissant à sa discrétion le montant à employer pour ces achats ».⁶²

De ce voyage, M. Martineau devait rapporter une riche chasuble de velours rouge ainsi qu'une autre en drap d'or, ornements acquis à Paris au coût de 103 livres (412 piastres).

En ce qui a trait au domaine scolaire, disons qu'en 1869 « il y a 9 écoles dans la paroisse, dont 2 Modèles et séparées; une pour garçons et l'autre pour filles. Les 7 autres élémentaires sont mixtes et tenues par des institutrices choisies avec soin et recommandables.

Toutes les maisons d'école de la paroisse appartiennent à la fabrique. Mais une seule a été achetée de feu M. Perras (l'École-Modèle des filles) 300 livres constituées. La fabrique a dépensé plus que cette somme pour faire reconstruire cette maison, mais elle retire maintenant un petit revenu comme loyer en compensation de ces dépenses ».⁶³

DÉCENNIE 1870-1879

Le 6 février 1870, les marguilliers voient leur fabrique poursuivie en justice par Jean Blais, cultivateur de cette paroisse, sous prétexte que les portes de l'église n'ouvrent pas à l'extérieur.

La fabrique conteste, plaide et perd son procès, ce qui l'oblige « de faire faire aux portes de l'église et des salles publiques les réparations nécessaires pour qu'elles puissent ouvrir conformément à la loi ».⁶⁴

En cette même année, la fabrique commande à Alphonse Dion, architecte de Lévis, un nouveau tabernacle ainsi qu'un nouveau maître-autel que nous retrouvons toujours dans notre église. L'autel remplacé se retrouve aujourd'hui dans la sacristie de l'église de Saint-Lazare.



Maître-autel 1870. Œuvre d'Alphonse Dion de Lévis.
Photo Mme S. Bonneau

À compter de 1871, les comptes de la fabrique sont tenus en piastres et centins. Et comme cette pratique permet de meilleures comparaisons avec les chiffres de notre temps, relevons que pour cette année 1871, les recettes de la fabrique s'établirent à 3 062,39 \$ et les dépenses à 3 022,83 \$⁶⁵ alors que de nos jours, les mêmes rubriques dépassent le 100 000 \$.



Autel sculpté en 1758 par Joseph Nadeau de l'Île d'Orléans. Premier Maître-autel de l'église de Saint-Charles donné en 1870 à la paroisse de Saint-Lazare. Photo publiée dans le Bulletin de la Société historique de Bellechasse. Vol. 8 N° 2

En mai 1872, on profite de réparations majeures au presbytère pour y faire construire par Ant. Pampalon « un bon coffre de sûreté en briques avec portes de fer doubles ». ⁶⁶ Cette voûte existe toujours. On voulait éviter la perte des papiers de la fabrique en cas d'incendie, comme le fait s'était produit à Saint-Gervais lors de l'incendie de l'église et du presbytère le 2 avril précédent.

La même année, lors de sa visite pastorale du 29 septembre, M^{re} Elzéar-Alexandre Taschereau, nouvel évêque de Québec, dégage les paroissiens de l'obligation de fournir gratuitement le bois de chauffage requis pour les besoins de la fabrique. Celle-ci sera « désormais chargée de chauffer la sacristie tous les jours et l'église avec la salle commune les dimanches et fêtes d'obligation ». ⁶⁷

En 1874, par résolution du 26 avril, des travaux majeurs sont entrepris par la fabrique :

- « 1° pour faire reconstruire en neuf le clocher avec couverture en fer-blanc;
- 2° pour faire recouvrir en bardeaux l'église et la sacristie;
- 3° pour faire tirer à neuf, en ciment, les joints de l'extérieur des murs de l'église et de la sacristie, et faire tirer aussi en ciment d'autres joints soulevés, de manière à imiter la pierre de rang, tel qu'il a été fait à

l'église de la Basse-Ville de Québec;

- 4° pour faire donner deux couches de peinture à toute la couverture et aux murs ainsi cimentés, et aussi à faire sabler les boisures extérieures des portes et châssis de l'église;
- 5° pour faire mettre des paratonnerres neufs sur l'église et la sacristie, conformément aux règlements de l'Assurance Mutuelle des Fabriques. » ⁶⁸

Nous savons que les murs de l'église étaient recouverts de peinture depuis au moins 1857, mais il faut se reporter à cette résolution de 1874 pour retracer l'origine de ces joints artificiels que la récente mise à nu des vieilles pierres a fait disparaître tout en dévoilant le riche coloris de la pierre.

Et pour compléter les travaux de rénovation énumérés ci-dessus, à l'assemblée du 29 juin, « à la sollicitation d'un grand nombre de paroissiens, les marguilliers décident de « faire construire sur le rond-point un petit clocher à peu près semblable à celui de la plupart des églises du voisinage ». ⁶⁹

« Le charpentier David Gosselin accepte « de construire ce clocher à ses propres frais, y compris tous les matériaux, même le fer-blanc, pour la somme de \$350.00 [...]. Par ces moyens la Fabrique ne fait qu'un déboursé réel de \$155.00, bien qu'elle doive payer \$350.00 au dit charpentier M.D. Gosselin ». ⁷⁰

La raison de cette économie sur les dépenses provient du fait qu'un ciboire acheté en 1873 au prix de 65 \$ et encore impayé, le sera par M. Jean Boucher, marchand, et que M. le Curé versera le solde de 130 \$ encore dû sur l'achat, en 1874, d'un ostensor fait par Pierre L'Espérance, de Québec.

De toute façon, au bilan de l'année 1874, la fabrique se retrouve avec une dette de 3 500 \$ que couvrent des emprunts faits auprès de quatre paroissiens :

Jean Boucher	\$ 2,200.00
Marcel Pépin	\$ 400.00
Magloire Picard	\$ 400.00
Louis Blais, père	\$ 500.00 ⁷¹

Pépin et Picard seront remboursés en 1875, alors que Blais le sera en 1878 et que le marchand Boucher recevra son dernier versement en 1879.

De l'année 1875, il faut retenir, en plus de l'aide pécuniaire apportée aux paroissiens de Saint-Magloire, le don que fit notre fabrique à la nouvelle paroisse, de notre premier maître-autel. « Fabriqué en France en 1757, il coûta 5927 francs (soit 1 200.00 \$) et il fut doré par les Dames de l'Hôpital-Général au coût de 1600 francs (333.00 \$) et le tombeau fabriqué en 1786 coûte 202 francs (40.00 \$). »⁷² Il devint le maître-autel de la nouvelle église de Saint-Magloire.

Le 29 juin 1876, Louis Dorval, marguillier responsable est autorisé par ses pairs à accepter du curé David Martineau « comme don tout à fait gratuit à la Fabrique, un terrain à piquets situé de l'autre côté du chemin Royal, vis-à-vis la sacristie. Ledit marguillier est aussi autorisé à accepter, aux mêmes conditions, quelques autres piquets ou terrains à piquets, situés dans le même endroit et appartenant à des particuliers ». ⁷³ Terrains et piquets servaient à parquer et attacher les chevaux durant les offices religieux.

ARRIVÉE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

L'année 1878 fut marquée par l'arrivée à Saint-Charles des Sœurs de la Charité de Québec pour prendre charge de l'école-modèle des filles.

Ce projet de faire venir des religieuses enseignantes fut initié lors de l'assemblée des marguilliers du 5 mai 1878 alors que M. le curé Martineau leur propose de transmettre éventuellement la propriété de Messire Perras aux Sœurs de la Charité, selon sa demande à M^{gr} l'Archevêque où il manifeste le désir d'avoir des Sœurs de la Charité pour faire les classes et tenir un pensionnat dans une maison voisine de l'église et appartenant à la fabrique.

Dans sa lettre à M^{gr} Taschereau, le curé Martineau écrit : « Feu Mr Perras, ancien curé de cette paroisse, avait à peu près soutenu seul les écoles de sa paroisse, lorsque le gouvernement ne donnait pour cela aucune subvention. »⁷⁴

Il mentionne aussi : « Maintenant il y a, près de l'église, deux écoles-modèles, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. La maison de l'école modèle des garçons a été donnée par M. Perras qui confirme cette donation dans son

testament fait le 17 octobre 1845, plus de deux ans après la vente de l'autre maison. Dans le même testament il donne aussi une somme annuelle de \$20.15 pour aider les jeunes gens de la paroisse à faire un cours d'études classiques. »⁷⁵

Le curé ayant reçu l'approbation de l'Archevêque, demande et obtient l'acceptation des Sœurs de la Charité. On trouvera à l'annexe N° 6, des détails plus élaborés relativement à cette question.

En 1879, quelques paroissiens de Saint-Charles partent s'établir à Sainte-Sabine. Avec des compagnons de Sainte-Claire et Sainte-Justine, ils furent les premiers défricheurs de la nouvelle paroisse dont notre concitoyen, feu l'abbé Irénée Royer, devint le pasteur en 1947.⁷⁶

DÉCENNIE 1880-1889

Un premier agrandissement du cimetière est décidé en 1880, alors que le 25 avril les marguilliers décident :

« 1° Que depuis longtemps le cimetière actuel de cette paroisse étant trop petit pour la population, il est nécessaire de profiter des dispositions du nouvel acquéreur de la terre contiguë au dit cimetière pour faire l'acquisition d'un terrain d'un demi arpent de front, au chemin royal, sur la profondeur du cimetière actuel. »⁷⁷

L'allusion aux dispositions du « nouvel acquéreur » (le marchand Jean Boucher), fait référence au refus, en 1858, du seigneur L.P.H. Turgeon, alors propriétaire de la terre impliquée, de vendre la parcelle de terrain requise pour l'agrandissement souhaité.

D'autres acquisitions de terrains sont aussi décidées par cette même résolution du 25 avril :

« 2° Il est à propos de prendre des précautions pour protéger contre l'incendie le presbytère et l'église de cette paroisse, en faisant l'achat du terrain avoisinant le presbytère du côté Sud-Ouest;

3° Que pour en arriver à cette mesure de précaution, il est à propos de faire l'acquisition du terrain au nord de l'immeuble précédemment décrit, depuis le cimetière jusqu'à un fossé, en prolongeant droite la ligne Sud-Ouest jusqu'au dit fossé, qui se trouve à environ un arpent et deux perches du dit cimetière. »⁷⁸

Concernant cet agrandissement du cimetière, les marguilliers promettent « de faire leur possible pour inviter les paroissiens à fournir la pierre nécessaire à la confection de ces murs, et à charroyer la terre qu'il faudra pour exhausser cette nouvelle partie du cimetière qui n'a pas sur le roc une couche suffisante de terre pour la profondeur des fosses à faire ».⁷⁹

Les mêmes problèmes et demandes devaient d'ailleurs resurgir à chaque agrandissement du lieu de repos de nos défunts.

Jean Boucher vendit le terrain et le lot adjacent pour 325 \$ et les travaux furent exécutés l'année même puisque le 4 novembre avait lieu la bénédiction de cette nouvelle partie du cimetière « qui a doublé l'étendue de l'ancien ».⁸⁰

À noter que c'est aussi en 1880, le 30 septembre, qu'entra en vigueur le cadastre officiel des terres encore utilisé de nos jours.

Le 10 avril 1881, il est décidé d'acheter un orgue de M. Louis Mitchell pour remplacer l'orgue Stein « excessivement détérioré ». L'acquisition se fit au coût de 1 150 \$ et M. Mitchell prit le vieil orgue en acompte pour 70 \$. L'achat fut financé au moyen d'un emprunt de 1 000 \$ et il fut décidé de placer l'instrument au fond du jubé, à l'endroit où se trouve l'orgue actuel.

Et dans un petit élan de fierté, les marguilliers jugent « qu'il est à propos d'avoir un ou une organiste capable de faire valoir cet orgue, et que par conséquent, l'assemblée autorise le marguillier en exercice de chaque année, toujours avec l'approbation de M. le Curé, à allouer un salaire convenable à la personne qui touchera l'instrument, tout en sauvegardant, autant que possible, les intérêts de la Fabrique ».⁸¹

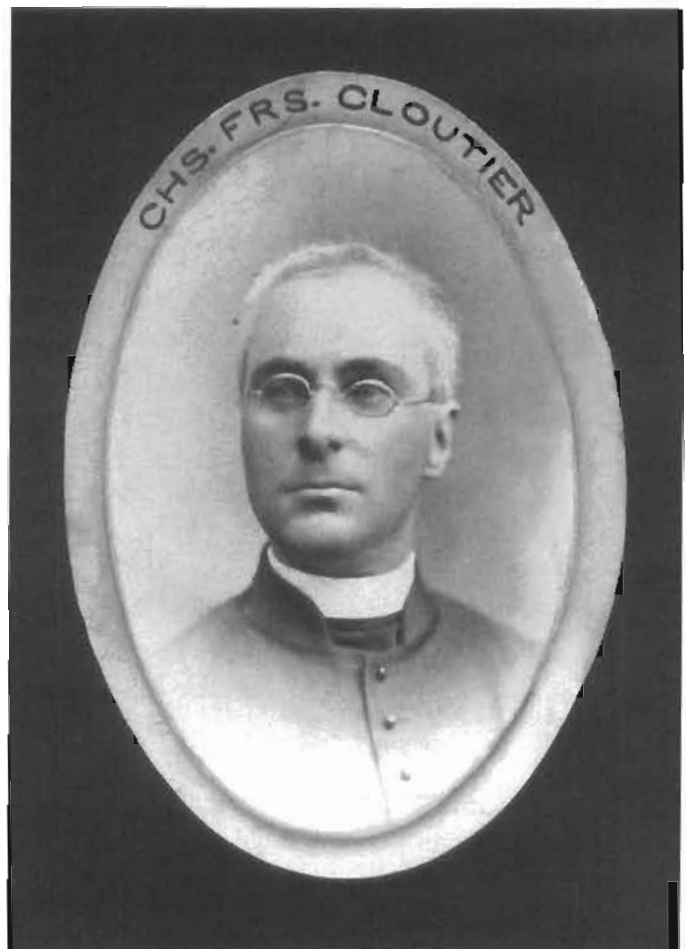
La reddition des comptes de 1881 devait être la dernière à porter la signature du Curé Martineau qui décéda en son presbytère le 21 décembre 1882, à l'âge de 67 ans et demi.

Sans tarder, par résolution du 31 décembre, « en reconnaissance des services rendus par feu Messire David Martineau pendant les vingt-six années qu'il a été curé de la dite paroisse de Saint-Charles, la fabrique du dit Saint-Charles

renonçait à tous ses droits casuels sur les funérailles du dit feu Messire David Martineau inhumé dans l'église de Saint-Charles le vingt-six du mois de décembre courant ».⁸² Il fut enterré sous le sanctuaire, du côté de l'Évangile, auprès du curé Villeneuve.

Homme de goût, il sut doter notre patrimoine religieux de beaux articles de grande valeur tout en veillant au bon entretien des biens immobiliers. Il donna à notre église sa configuration définitive par l'enlèvement des tours et l'édification d'un clocher sur le rond-point, mais c'est surtout au domaine de l'éducation qu'il s'attacha, ne ménageant aucun effort pour régler l'épineuse question des écoles de la fabrique et pour amener les Sœurs de la Charité dans notre paroisse. Nous lui devons beaucoup.

Nommé curé le 24 décembre 1882, l'abbé Charles-François Cloutier était né à Québec le 3 mai 1831. Il occupa diverses cures dont celle de Sainte-Hélène de Kamouraska qu'il



Messire Charles-François Cloutier, curé de 1882 à 1896

Photo : Robert Richer

quitta pour venir ici.

Son administration s'ouvrit sur cette résolution de la fabrique, datée du 8 avril 1883, décrétant : « Qu'il est opportun de faire faire un prie-Dieu et de mettre des bergères dans l'église entre la balustrade du sanctuaire et les bancs de la nef, afin de procurer des sièges aux Révérendes Sœurs de la Charité de cette paroisse et leurs élèves pensionnaires pour les offices paroissiaux. »⁸³

Et le 6 mai, les marguilliers décident : « Qu'en reconnaissance des services rendus par Sieur Joseph Therrien pendant les soixante années qu'il a été bedeau de la dite paroisse de Saint-Charles, la Fabrique de la dite paroisse accorde gratis une fosse dans l'église pour l'inhumation du dit Sieur Joseph Therrien décédé en cette paroisse le quatre du courant. »⁸⁴

Lors de la même assemblée, on décide d'acheter une nouvelle bannière de sainte Anne pour les processions, au coût de 60 \$.

CHAPELLE DE LA SAINT-VIERGE

Puis le 1er juillet, la fabrique décide :

« 1° Que pour se conformer à l'ordonnance de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, en date du quatrième jour du mois de juin mil huit cent quatre-vingts, la chapelle de procession, au sud-ouest de l'église de cette paroisse, soit reconstruite, cet été, en bois;

2° Que les matériaux nécessaires pour la reconstruction de la dite chapelle soient fournis par l'ouvrier qui entreprendra cet ouvrage et que cette entreprise soit confiée à Sieur Alexis Boudreau, maître-ouvrier et entrepreneur de cette paroisse, au prix et conditions que M. le Curé jugera raisonnables. »⁸⁵
Tel que stipulé, la chapelle fut construite dans le délai prévu, au coût de 378,00 \$.

L'année suivante, le 30 mars 1884, les marguilliers décident : « 1° de faire peindre la nouvelle chapelle de procession construite l'été dernier. [...]

2° de faire faire au prix de cent piastres, par Sieur Louis Jobin statuaire de Québec, une statue en bois doté de la hauteur d'environ sept pieds pour couronner le petit

clocher de la dite chapelle;

3° de faire faire par Sieur Jean Paquet, de cette paroisse, un petit autel pour la dite chapelle. »⁸⁶

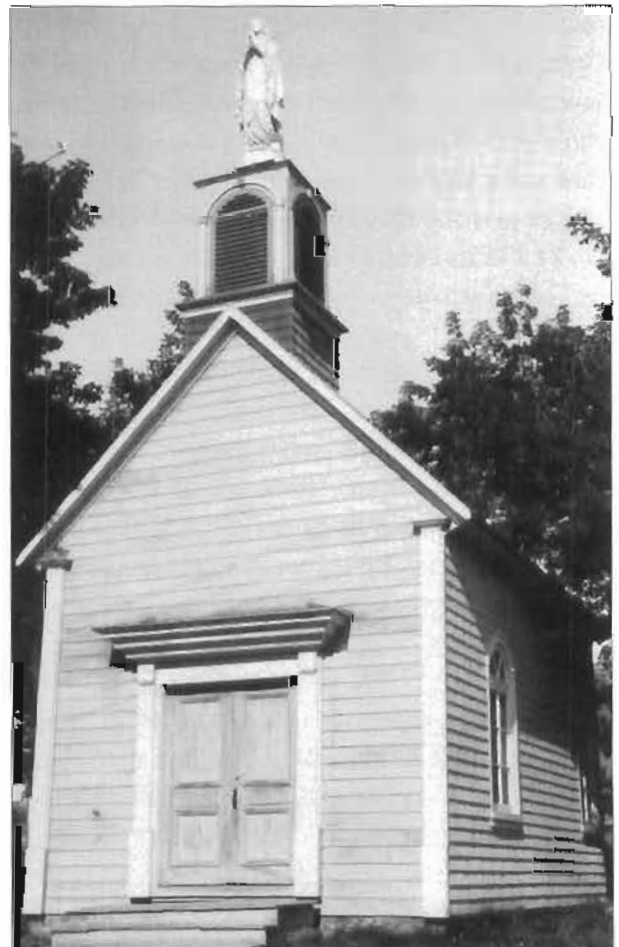
Au sujet de la statue, précisons qu'elle fut achetée la même année, et qu'il s'agissait d'une Immaculée-Conception qui fut remplacée par l'actuelle statue de l'Assomption.

Le 19 avril 1885, la fabrique décide :

1° De faire réparer, au cours de l'été, la chapelle sainte Anne au nord-est de l'église, en conformité avec l'ordonnance de l'Archevêque du 4 juin 1880.

2° De faire l'achat d'un nouveau corbillard de M. Étienne Fournier, charron et forgeron de Saint-Anselme, au prix de 300,00 \$. M. Fournier reprend en acompte pour 20,00 \$ le vieux véhicule, acheté du temps du curé Martineau. »

Lors de l'assemblée du 14 juin, il est prévu d'acheter « un emplacement situé vis-à-vis de la sacristie du côté sud »



Chapelle des processions dédiée à la Sainte Vierge

pour mieux protéger la sacristie et l'église contre l'incendie, par l'établissement d'une vaste zone libre de toute construction autour de l'édifice religieux.

Puis, dans un geste de gratitude, l'assemblée décide qu'en reconnaissance pour services rendus bénévolement à la paroisse durant 50 ans où il a été chantre à l'église, feu Charles Fournier se voit accorder gratis une fosse dans l'église pour son inhumation. Les funérailles sont défrayées par la Fabrique.⁸⁷

Le premier jour du mois d'août 1886, la pierre angulaire du nouveau couvent que les Sœurs de la Charité font construire, est bénite par l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, qui devait fonder l'Hôtel-Dieu de cette ville en 1892.

CHAPELLE DE SAINTE ANNE

Lors de leur réunion de 17 avril 1887, les marguilliers décident de reconstruire la chapelle sainte Anne au nord-est de l'église. Il est donc convenu : « Que les matériaux nécessaires pour la reconstruction de la dite chapelle soient fournis par l'ouvrier qui entreprendra cet ouvrage, et que le tout soit confié, moyennant la somme de quatre cents piastres à Sieur Gervais Audet dit Lapointe, maître-ouvrier de cette paroisse. »⁸⁸ Le contrat est exécuté la même année et au coût prévu.

Le 30 octobre suivant, la fabrique donne permission aux religieuses du couvent « de se défaire d'une maison qui a servi de premier couvent et qui est trop rapprochée du nouveau. » Elles sont autorisées à vendre la bâtisse « à quelqu'un qui se charge de l'enlever ou à la faire démolir »⁸⁹ mais par décision le l'Archevêque, le terrain ne peut cependant être vendu.

Le cardinal Taschereau, lors de sa visite pastorale du 16 juillet 1888, autorise la fabrique à « mettre dans l'allée du milieu des bergères et de mettre des bancs dans quelques parties de la nef ».⁹⁰ Et dès leur réunion du 22 juillet, les marguilliers décident de donner suite à cette permission, entreprise qui leur coûtera 239 \$.

DÉCENNIE 1890-1899

En 1890, la fabrique fait reconstruire la grange et l'écurie qui lui appartiennent et ce, au coût de 700 \$. Cette dépense n'empêche toutefois pas de faire un don, de 50,00 \$ à la fanfare locale « par reconnaissance pour l'éclat que les musiciens de la fanfare de cette paroisse donnent à nos solennités religieuses ou fêtes de première classe ».⁹¹

En 1891, la fabrique, ayant entrepris d'importants travaux de réfection tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, se voit contrainte de faire un emprunt. C'est alors que le curé Cloutier, imitant en cela un geste du curé Sarault, annonce qu'il prêtera l'argent (700 \$) au taux de 4 % et s'engage de plus à faire peindre à ses frais l'intérieur du presbytère.⁹²



Angelots devant la chapelle dédiée à sainte Anne
lors de la Fête-Dieu de 1930 Photo : Mlle Fernande Fournier

ACHAT D'UN DEUXIÈME CARILLON

Suivent quelques années de routine administrative jusqu'en 1895 alors que l'assemblée des marguilliers décide, le 8 septembre, d'acheter trois nouvelles cloches pour l'église en remplacement du carillon acheté en 1842. Le poids de ce dernier étant de 1 117 livres, les prochaines cloches devraient peser environ 3 000 livres. Elles seront achetées de la fonderie anglaise White Chapel Bell Foundry, Mears and Stanley, de Londres, par l'entremise de Thibodeau et frères, agents de Québec. La résolution fut approuvée par l'évêque, le 10 septembre.⁹³

Cette décision de la fabrique venait couronner l'administration du curé Charles-François Cloutier qui, le 6 mars 1896, fut nommé aumônier de l'hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de



Messire Joseph-D. Beaudoin, curé de 1896 à 1905

Photo : Robert Richer

Québec. Lui succédait l'abbé Joseph Damase Beaudoin, vicaire à Saint-Roch de Québec.

Durant son séjour à la tête de notre paroisse, le curé Cloutier se montra fort dynamique au chapitre des constructions : chapelles, couvent, bâtiments de la fabrique, et il travailla à la ferme consolidation de l'organisation paroissiale. Il devait d'ailleurs faire beaucoup bénéficier de son dynamisme la communauté qui l'accueillait dans ses nouvelles fonctions.

Le 24 mai 1896, il fut résolu, avec l'autorisation de M^{re} l'Archevêque,

« 1° Que l'Œuvre et Fabrique de cette paroisse offre gratuitement aux Dames de la Charité, pour l'usage du couvent de cette paroisse, la moyenne des cloches (Charlotte) de l'ancien carillon béni en 1842;

2° que l'Œuvre et Fabrique de cette paroisse offre gratuitement au Révérend Philippe M. Deschênes, curé de Saint-Samuel, pour la mission de Saint-Ludger, dans le comté de Beauce, la plus grosse des cloches (Louise) de l'ancien carillon béni en 1842. »⁹⁴ La petite cloche (Hortense) fut installée dans le clocher du rond-point de notre église.

Le 29 mai, ces dons furent approuvés par M^{re} Louis-Nazaire Bégin, administrateur du diocèse, qui, la veille avait béni le nouveau carillon.

La première cloche de ce dernier, d'un poids de 750 livres, reçut le nom de Louis-Nazaire en son honneur. La seconde d'un poids de 950 livres, fut baptisée Elzéar Alexandre, en hommage au cardinal Taschereau, et la troisième, pesant 1,350 livres, fut appelée Léon Charles, probablement en l'honneur du pape Léon XIII et de l'ancien curé Cloutier.⁹⁵

Le carillon fut payé 841,15 \$.

L'année 1897 vit la modernisation du système de chauffage de l'église et de la sacristie alors que M. le Curé fut « autorisé à dépenser mille à douze cents piastres ou environ pour faire poser dans la sacristie et à l'église un appareil de chauffage à eau chaude ».⁹⁶ Le coût de la fournaise s'éleva à 1 010 \$ et amena l'achat de 20 tonnes de charbon au prix unitaire de 5,50 \$.

Et, sur cette lancée d'amélioration, la fabrique décida, en 1898, de faire poser un appareil à gaz acétylène pour l'é-

clairage de l'église et la sacristie au coût de 429,61 \$.⁹⁷

Comme l'expérience s'avérait heureuse, on décida, dans la même année, de « faire poser la lumière acétylène à la salle publique et au presbytère [...] et que ces lumières seront fournies par le générateur placé dans la sacristie » le tout au coût d'environ cent piastres.⁹⁸

Un drapeau et des insignes furent achetés, en 1899, pour la ligue du Sacré-Cœur et « le tarif d'un service avec catafalque en avant » fut fixé à dix piastres.⁹⁹

La fabrique fermait ses livres en fin de ce dix-neuvième siècle, libre de toute dette et dotée d'installations modernisées au rythme du progrès de l'époque.

1 Recettes et Dépenses de la Fabrique 1750-1859, pp. 66-69

2 *ibid.* p. 69

3 Rucher et Forget, *op. cit.*, p. 203

4 R et D, *op. cit.*, pp. 74-75

5 R et D, *op. cit.*, p. 74

6 *ibid.* p. 82

7 J. Lacoursière, *op. cit.*, Tome 2, p. 275

8 R et D, *op. cit.*, p. 84

9 J. Lacoursière, *op. cit.*, p. 176

10 R et D, *op. cit.*, p. 85

11 *ibid.* p. 92

12 Abbé A. Gosselin, *op. cit.*, pp. 255-257

13 R et D, *op. cit.*, p. 98

14 R et D, *op. cit.*, p. 102

15 R et D, *op. cit.*, p. 102

16 *ibid.* p. 101

17 *ibid.* p. 100

18 R et D, *op. cit.*, p. 106

19 *ibid.* p. 109

20 R et D, *op. cit.*, p. 110

21 R et D, *op. cit.*, p. 111

22 *ibid.* p. 111-112

23 R et D, *op. cit.*, p. 117

24 J. Lacoursière, *op. cit.*, tome 2, pp. 307-308

25 A et D, *op. cit.*, pp. 121-122

26 Reb. D., *op. cit.*, p. 122

27 *ibid.*, p. 125

28 Albert Jobin, M.D., *La petite histoire de Québec*, p. 323, Institut St-Jean Bosco, 1948.

29 Enc. Grollet, *op. cit.*, tome 8, p. 356

30 R et D, *op. cit.*, p. 138

31 R et D, 1859-1932, p. 5

32 R et D, 1750-1859, p. 139

33 R et D, 1750-1859, pp. 139-140

34 R et D, *op. cit.*, pp. 141-142

35 R et D, *id.*, p. 143

36 *ibid.* p. 143

37 *ibid.* p. 152

38 R et D, *op. cit.*, p. 163

39 *ibid.* p. 168

40 R et D, *op. cit.*, p. 181-182

41 R et D, *op. cit.*, p. 187

42 *ibid.* p. 188

43 *ibid.* p. 194

44 *ibid.* p. 202

45 R et D, *op. cit.*, p. 196

46 R et D, *op. cit.*, p. 196

47 *ibid.* p. 197

48 R et D, *op. cit.*, p. 199

49 R et D, *op. cit.*, p. 205

50 *ibid.*, p. 205

51 *ibid.* p. 209

52 R et D, *op. cit.*, pp. 210-211

53 *ibid.* p. 216

54 R et D, *op. cit.*, p. 213

55 *ibid.* p. 221

56 *ibid.* p. 227

57 Féd. Cercles de Fermières, *op. cit.*, p. 189

58 R et D, 1859-1932, p. 8

59 *ibid.* p. 14

60 R et D, *op. cit.*, p. 28

61 *ibid.*, pp. 30-31

62 *ibid.* p. 51

63 Abbé A. Proulx, *op. cit.*, p. 144

64 R et D, *op. cit.*, p. 54

65 R et D, *op. cit.*, pp. 69-70

66 *ibid.* p. 68

67 *ibid.* p. 71

68 R et D, *op. cit.*, pp. 76-77

69 *ibid.* p. 78

70 *ibid.*, pp. 78-79

71 R et D, *op. cit.*, p. 83

72 Féd. des Cercles de Fermières, *op. cit.*, p. 191

73 R et D, *op. cit.*, p. 87

74 *ibid.* p. 94

75 R et D, *op. cit.*, p. 97

76 Fermières, *op. cit.*, p. 149

77 R et D, *op. cit.*, p. 106

78 R et D, *op. cit.*, p. 106

79 *ibid.*, pp. 106-107

80 *ibid.* p. 110

81 R et D, *op. cit.*, p. 118

82 R et D, *op. cit.*, p. 126

83 *ibid.* p. 130

84 R et D, *op. cit.*, pp. 130-131

85 *ibid.* p. 132

86 R et D, *op. cit.*, p. 137

87 *ibid.* p. 147

88 R et D, *op. cit.*, p. 158

89 *ibid.* p. 160

90 *ibid.* p. 165

91 R et D, *op. cit.*, p. 172-173

92 *ibid.* p. 184

93 *ibid.* p. 205-206

94 R et D, *op. cit.*, p. 215

95 *ibid.* p. 216

96 R et D, *op. cit.*, p. 226

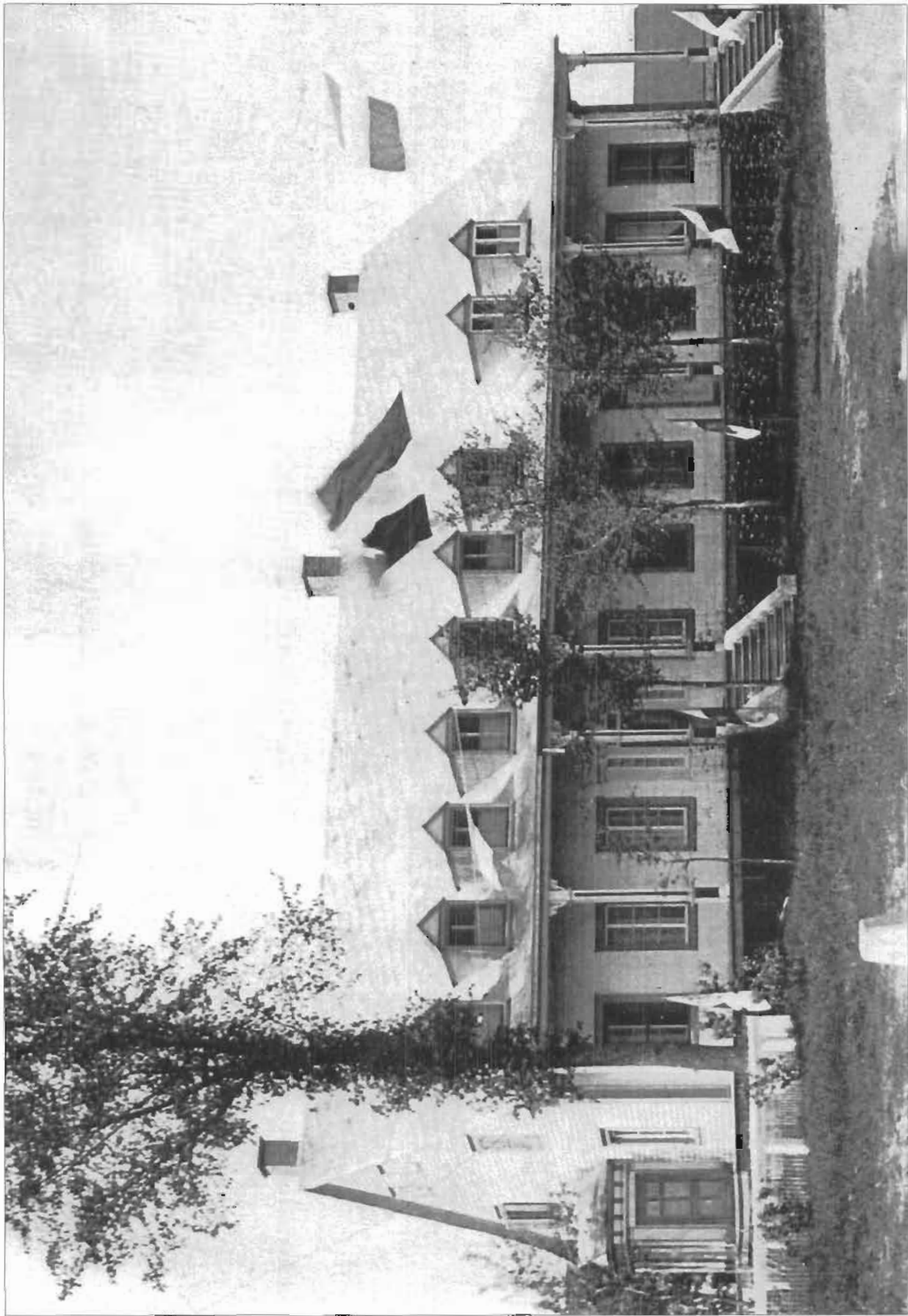
97 *ibid.* p. 231

98 *ibid.* p. 232

99 *ibid.* p. 237



par Raymond Prévost



Presbytère de Saint-Charles construit en 1840
Photo prise en 1928

CHAPITRE 4

Vie paroissiale

Hors les registres de la fabrique et de la municipalité, nous ne disposons que des recueils des Prônes de nos curés pour nous donner un aperçu de ce que pouvait être la vie à Saint-Charles en ce dix-neuvième siècle. Et encore ne disposons-nous de cette source qu'à compter de 1852.

COÛT DE LA VIE

Faute de données locales antérieures à cette date, et pour ne s'en tenir qu'au domaine économique, nous pouvons toujours nous référer aux prix payés par les Montréalais pour leurs denrées, vers 1800, pour avoir un aperçu des prix payés et du coût de la vie à l'époque.

« Allant aux provisions, le Montréalais payait les prix suivants le bœuf, 3 à 8 sous la livre; l'agneau, 8 à 12; le veau, 12 à 14; le porc, 10 à 12. La dinde coûtait de 45 à 62 sous; la volaille, de 30 à 40, et le poulet de 14 à 20; les pommes de terre 35 à 40 sous le boisseau; et le chou 2 à 3 sous pièce. Les pommes se vendaient 4,50 \$ le baril et les fraises 12 sous la pinte; le sucre d'érable 4 à 6 sous la livre; le saindoux, de 12 à 18 et le beurre de 18 à 28 sous. Le fumeur payait son tabac 18 sous la livre et la maître de maison, la corde de bois de 3 \$ à 3,75 \$. La brasserie Molson offrait aux connaisseurs sa bière de table à 5 sous la bouteille. »¹

Depuis les premières pages de cette histoire de Saint-Charles, nous avons cité des données établies en toutes sortes de monnaies. « Le régime anglais fit circuler au Canada toutes sortes de pièces d'or et d'argent, anglaises,

St. Charles Bellechasse, P. Q. (Village-Parish Est)



américaines, hollandaises, françaises, espagnoles et portugaises. La confusion était telle que des ordonnances durent en fixer la valeur respective. En 1795, par exemple, on tarifa les pièces d'or et d'argent comme suit; Pièces d'or guinée anglaise 1 livre, 3 shillings et 4 deniers; johannès portugaises 4 livres; doublon espagnol : 3 livres, 14 shillings; louis d'or français 1 livre, 2 shillings et 6 deniers; aigle américain 2 livres, 10 shillings. Pièces d'argent couronne anglaise 5 shillings et 6 deniers; piastres espagnoles 5 shillings; couronne française 5 shillings et 6 deniers; dollar américain 5 shillings.[...] En 1851, le Canada adopta le système décimal pour sa monnaie et les premières pièces canadiennes, frappées en Angleterre, circulèrent en 1858. »²

Et, pour montrer la lente évolution des prix, regardons leur niveau à Montréal vers 1836. « On vivait alors à bon marché. On payait 1 pinte de lait 5 sous, 1 livre de beurre 15 sous, 1 livre de fromage, 10 sous et un pain de quatre livres, 10 sous. Une livre de bœuf ou de porc coûtait de 5 à 10 sous. Les salaires étaient bas : une servante recevait de 5 \$ à 8 \$ par mois, un garçon de ferme, de 8 \$ à 12 \$ avec pension, ou de 16 \$ à 20 \$ sans pension; tandis que les artisans touchaient de 1,25 \$ à 1,50 \$ par jour. »³

Comme ces prix de 1800 ou 1836 étaient ceux payés par le consommateur citadin, on peut se faire une idée des revenus des producteurs agricoles de l'époque et du niveau de vie des campagnards.

LA MORALE, SOUCI DE NOS PASTEURS

Côté religieux, la morale était le principal souci de nos pasteurs. Ainsi, en 1854, le curé Villeneuve se fait-il un devoir de rappeler souvent aux parents la vigilance qu'ils doivent avoir sur leurs enfants en les mettant en garde contre les dangers des veillées et promenades. Les « jurements » et les mauvaises paroles sont aussi sa cible, alors que pour les jeunes gens, il faut surveiller fréquentations et promenades et bannir le jeu de cartes « pour argent ou pommes ».

Les admonestations se répètent à l'endroit de ceux qui vendent ou achètent le dimanche, de même qu'envers les fidèles que se tiennent dans les tours de l'église ou le chemin couvert pendant les offices. Et, que dire des mises en garde contre les vendeurs de boisson. Il semble bien que ce fléau de la boisson ait été une constante dans les mœurs de nos gens et une préoccupation continuelle pour nos pasteurs.

Alors que les écoles sont visitées par les commissaires, la visite paroissiale s'effectue peu après le Jour de l'An par le curé accompagné des marguilliers. On y fait en même temps la quête de l'Enfant-Jésus qui consiste à recueillir ce que la générosité des paroissiens versera en espèces ou produits de la ferme dont le fruit ira à la fabrique.

Ainsi en 1856, lors de la dernière visite paroissiale du curé Villeneuve, la quête de l'Enfant-Jésus se répartit ainsi :

282 livres de lard
66 livres de bœuf
53 1/2 livres de filasse
1/3 minot de blé
1 minot de seigle
4 minot de pois
30 minot d'avoine
dons en argent; 10 livres, 4 shillings, 1 sol.

Cette nomenclature est aussi intéressante parce qu'elle nous dévoile l'importance relative de chaque sorte d'élevage et de culture à cette époque.

Le rapport de cette visite nous révèle aussi que la population se chiffrait à 2 146 âmes, à la fin de 1855, alors qu'elle était de 2 136 en 1849, démontrant ainsi beaucoup de stabilité. On y apprend aussi que depuis la fondation de la paroisse en 1749 jusqu'à la fin de 1855, il y eut 10 070 baptêmes, 1 116 mariages, 5 551 sépultures.

En janvier 1870, un nouveau tarif de 25 ¢ est fixé pour les messes. Et, en ce même mois, nouvelle mise en garde du curé Martineau contre les jeux d'argent, assez populaires chez ses paroissiens, semble-t-il. Il s'élève aussi contre les désordres qui suivent parfois les corvées. Ils ne sont pas précisés, mais probablement que boisson, danses et jeux d'argent sont impliqués.

Lors de la bénédiction des cloches en mai 1896, invitation fut faite aux paroissiens présents à venir les sonner, ou plutôt, les faire tinter car elles n'étaient pas encore hissées au clocher. Et le 23 août suivant, une messe est célébrée à Saint-Ludger de Frontenac aux intentions des paroissiens de Saint-Charles en reconnaissance pour le don de la grosse cloche du carillon de 1842.

On peut relever aussi qu'à cette époque, les contributions des membres d'Associations paroissiales se payaient au bureau de poste alors sis à l'adresse actuelle du 2834 de l'avenue Royale, dans la même maison qui s'y trouve encore.

Fait assez inusité, le 25 avril 1899, un mariage est remis à cause des chemins rendus impraticables par le dégel et probablement la fonte des neiges.

COLONNE, CROIX, CALVAIRES À L'OUEST DU VILLAGE

Le 11 juin suivant, a lieu la bénédiction d'une grande croix sise à l'extrémité ouest du village, en face de la route menant à Saint-Gervais. On se proposait d'apposer un peu plus tard un Christ sur cette croix, mais ce vœu ne se réalisera qu'en 1914.

Ce qu'il y a d'intéressant au sujet de cette croix, c'est qu'elle remplaçait une imposante colonne reposant sur un piédestal



Croix de 15 pieds, sans Christ, érigée en 1899, Christ, Vierge et saint Jean ajoutés en 1914. Calvaire remplacé au complet en 1950
Photo Abbé G. Côté, gracieuseté Mlle Judith Bernier

et surmontée d'une croix. Cette colonne, élevée en 1842 par le curé Villeneuve, servait de mémorial à la grande campagne de tempérance prêchée, à l'époque, à Saint-Charles, par le Grand Vicaire Mailloux, célèbre orateur du temps.

« Le terrain qui avait été généreusement donné par les familles Chabot et Gosselin, avait 3 perches de profondeur sur 2 de largeur. Il était situé à l'extrémité ouest du village, en face de la grand'route qui monte aux paroisses voisines, route qui était alors la principale artère de l'activité commerciale de tout le comté. Le monument consistait, comme nous l'avons dit plus haut, en une colonne, formée d'une seule pièce de bois (du pin) transportée à grand frais du pont de la Rivière des Abénakis, dans la paroisse de Sainte-

Claire (Dorchester). Cette colonne qui ne mesurait pas moins de 25 pieds de hauteur était surmontée de la croix de tempérance qui donnait son nom au monument. Une base carrée qui en supportait le fût était ornée de panneaux relevés de moulures et sur lesquels on avait gravé des inscriptions commémoratives, impossibles à retracer aujourd'hui. Cette base elle-même reposait sur une plateforme composée de quatre gradins, également en bois et de douze pieds carrés. "Tout ce terrain, où les voisins cultivaient des fleurs était enclos d'une modeste palissade en bois..."

Pendant l'espace de 40 ans, le monument (que tous appelaient la colonne) reçut avec le témoignage d'une universelle admiration, ceux non moins universels de la piété des nombreux passants. Un jour la colonne tomba, rongée à la base par les pluies et les gelées. Ce fut un deuil pour la paroisse, une vraie tristesse dans le rang [...] Les débris



Saint Jean détail du calvaire de 1914
Photo : Abbé G. Côté, gracieuseté : Mlle Judith Bernier



Le Calvaire érigé en 1950 à la suite d'une retraite prêchée par le révérend père Philippe Lussier, rédemptoriste et plus tard évêque de Saint-Paul, en Alberta

disparus ainsi que la palissade, le terrain fut religieusement respecté et renclos dans les propriétés des donateurs.

En l'année 1899, M. l'abbé J. Damase Beaudoin alors curé de la paroisse de Saint-Charles, où son zèle a laissé d'im-périssables souvenirs, eut l'heureuse pensée de rendre à la religion ce coin de terre béni par elle et qu'elle avait occupé pendant 40 ans. L'organisation de la Ligue du Sacré-Cœur qu'il établissait dans sa paroisse lui fournit l'occasion favorable. Pour commémorer cet événement religieux, M. le curé Beaudoin fit ériger sur l'emplacement de l'antique colonne une croix de 15 pieds de haut, toute simple et peinte en noir. C'était la croix de la tempérance dans sa sublime nudité. Nous croyons même avoir entendu dire que l'enthousiaste pasteur avait voulu que Dieu lui-même reprît possession de son bien en y faisant élever (malgré la distance des 15 arpents de l'église) le reposoir de la Fête-Dieu et en y conduisant lui-même la procession solennelle du T.S. Sacrement. [...]

En 1914, le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Faucher [...] voulut parfaire l'œuvre si bien commencée. Il fit clouer un Christ à la croix élevée par M. le curé J.D. Beaudoin; au pied de la croix, il fit ajouter la Vierge et saint Jean. Ce Calvaire, qui repose sur une base en béton armé, de 12 pieds carrés, est sans contredit le plus beau de toute la région. C'est le 5 juillet que la bénédiction très solennelle en fut faite par M. le curé Faucher lui-même, qui avait invité son confrère M. l'abbé Lessard, curé de Saint-Gervais, à donner le sermon de circonstance. »¹

Pour compléter ce récit, ajoutons que le Calvaire de 1914 fut remplacé en 1950, à l'instigation du curé Côté, par celui qui existe présentement et dont l'érection commémorait l'Année Sainte décrétée par le Pape Pie XII pour cette année-là.

Et si nous reprenons le fil chronologique de l'histoire paroissiale, il nous faut noter qu'en cette année 1899, des cours du soir étaient dispensés à la salle publique pour les hommes et jeunes gens « sérieux ». Le tarif de cette école

était de 50 ¢ par soir, mais le montant versé pendant la durée du cours était remis à ceux qui en avaient suivi les deux tiers.

De plus, pour souligner davantage l'intérêt que l'on portait à l'éducation, signalons qu'en août, des étudiants adultes présentaient une opérette pour l'Œuvre des écoliers pauvres de Saint-Charles. Entrée 15 ¢ et 10 ¢.

En décembre, on apprenait le décès d'un des nôtres, M. Joseph Plante, décédé à Dawson, Klondike, à l'âge de 31 ans.

Et comme on était entré en hiver, les vêpres se chantaient à midi, après la messe, au lieu de 19 h 00, en été.

D'après ce que nous pouvons déduire de tous ces faits et renseignements, il semble bien que le régime de vie, en ce XIX^e siècle, était assez frugal et modeste et que les gens ne manquaient pas une occasion de s'amuser pour mettre un peu de piquant dans une vie en somme assez terne. On devait travailler assez dur pour s'assurer une existence un peu décente et, en rétrospective, on peut avancer que ce mode de vie, en général, sera le lot de la population jusque vers la fin de la première moitié du XX^e siècle.

-
- 1 Brochure « Le Vieux Montréal » -Brasserie Molson- 1936 -p.12
 - 2 Ibidem, pp. 40-41
 - 3 Brochure Molson, op. cité, p. 42-43
 - 4 Frère Gilles, O.F.M. -Bulletin « La Tempérance » vol, N° 11, avril 1918 Copie par A. Proulx, ptre, vicaire, le 22 novembre 1944.



par Raymond Prévost



CHAPITRE 5

Le régime anglais

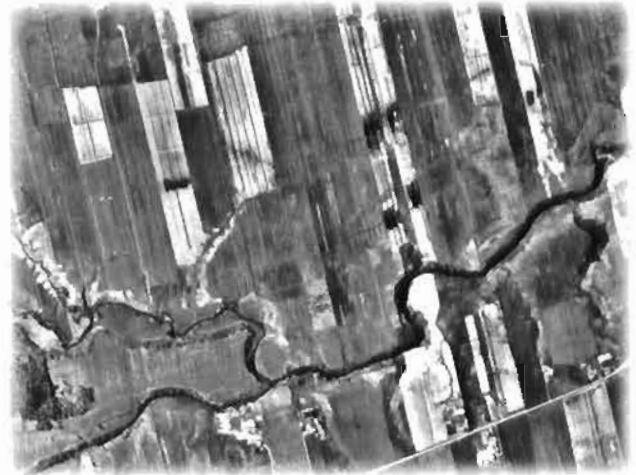
La famille Turgeon a donc joué un grand rôle à Saint-Charles pendant une trentaine d'années à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle par une présence professionnelle et parlementaire de grande qualité. Le seigneur Louis-Pierre-Hubert Turgeon, pour sa part, n'a fait que collecter les rentes des censitaires établis dans la seigneurie de Beaumont.

Joseph Brassard Deschenaux, ancien secrétaire de l'Intendant Bigot, avait acheté la seigneurie de Livaudière de Michel-Jean-Hughes Péan avant que ce dernier ne passât en France après la conquête de 1760. Après sa mort survenue en 1783, ses deux fils héritèrent des seigneuries de Livaudière, de la Durantaye, de Saint-Michel, de Neuville etc.

L'un d'eux, le juge Pierre-Louis Brassard Deschenaux fit un bon nombre de concessions de terres dans la seigneurie de Livaudière; le greffe du notaire Louis Turgeon en contient pas moins de 75 enregistrées entre les années 1784 et 1801.

Le frère aîné, l'abbé Charles-Joseph Brassard Deschenaux, avait lui aussi hérité d'une bonne partie de la seigneurie de Livaudière et y avait concédé plusieurs concessions dont 36 furent relevées au greffe du même notaire Louis Turgeon de Saint-Charles entre les années 1804 et 1806.

Leur père en avait concédé plusieurs autres surtout dans les rangs de Saint-Gervais qui faisaient partie du territoire de Saint-Charles jusqu'en 1780 les 1^e, 2^e, 3^e Cadies et les rangs Saint-Louis et Saint-Louis de Gonzague. Il serait intéressant de consulter les autres notaires actifs après la conquête Joseph Fortier, Saillant, Joseph Godfroy, Sanguinet, Abraham



Turgeon, Robin, Dominique Rousseau, J. C. Panet et Richard; nous pourrions alors établir le terrier de la seigneurie de Livaudière et des autres seigneuries adjacentes.

Le seigneur Fraser, déjà propriétaire de la seigneurie de la Martinière, acheta de madame Boisseau, née Marie-Louise Bissot de Vincennes, le 24 septembre 1775, le fief Vitré ou Montapeine pour agrandir sa première seigneurie; lui aussi a concédé des terres entre les années 1784 et 1799. Les contrats qui ont été conservés se retrouvent au greffe du notaire Louis Turgeon; ils sont au nombre de 15.

Après le détachement de Saint-Gervais de la paroisse de Saint-Charles en 1780, nous sommes d'avis que toutes les terres disponibles à Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer, avaient déjà été concédées ou presque puisque, en 1790, Saint-Gervais et Saint-Charles comptent déjà 2500 âmes sur une population totale de la côte du Sud de 21,270 habitants. Les belles terres de la vallée de la rivière Boyer et les premières terrasses qui se succèdent plus à l'intérieur ont attiré bon nombre de colons issus du surpeuplement de l'Île d'Orléans.

Pendant toute cette période, la présence de l'État n'est assurée que par différentes personnes de fonctions diverses. Les représentants les plus proches de la population sont d'une part; le curé qui, occasionnellement reçoit de l'État le mandat des recensements, de l'arbitrage des querelles et la présidence des élections; et d'autre part, le capitaine de milice qui exerce un rôle d'intermédiaire principal entre le gouvernement et la population; il est chargé de diffuser les

ordonnances et autres décisions prises à Québec en en faisant la lecture sur le parvis de l'église après la messe dominicale et de voir ensuite à leur application.

C'est en 1774 que le gouvernement anglais, en butte aux difficultés que lui causent depuis quelque temps ses colonies du sud, donna à sa colonie du nord, le Canada, un nouveau régime politique. « L'on peut dire que la révolution qui sauva la liberté des États-Unis obligea en même temps l'Angleterre à laisser les Canadiens jouir de leurs institutions et de leurs lois, en un mot à leur rendre justice, afin d'avoir au moins une province pour elle dans le nouveau monde. »¹

« L'Acte de Québec accordait et légalisait la liberté complète du culte catholique et reconnaissait au clergé le droit à la dîme. Il dispensait de l'obligation du serment anti-papiste et ouvrait ainsi aux catholiques l'accès à toutes les fonctions publiques. Finalement il rétablissait toute la loi civile ancienne (française) avec la coutume de Paris et conservait le régime seigneurial et son mode de concession des terres. »²

Il y eut des mécontents chez la plupart des Anglais, et les Canadiens accueillirent ce bill sans trop d'enthousiasme. Les premiers à cause de la perte des lois anglaises favorables à leur commerce et la perte de privilège du jury dans les procès civils. Les deuxièmes à cause du maintien des lois criminelles anglaises et des taxes à payer aux seigneurs.

Ce qui amena en 1791 le gouvernement à procéder à la division de la colonie en deux provinces. C'était le premier coup porté au régime seigneurial.

LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Lord Durham reçoit de Londres le mandat d'étudier la situation de la colonie. Son rapport réprovoque ainsi le manque d'administration locale dans les paroisses du Bas-Canada. « Il ne semble pas exister au-delà des murs de Québec, d'administration régulière du pays; et il est difficile, sauf à Montréal et à Trois-Rivières, de trouver un seul fonctionnaire du gouvernement civil à qui on puisse adresser un ordre... Ailleurs dans la province, on ne trouve ni shérif, ni maire, ni constable, ni haut fonctionnaire. On ne rencontre pas, non plus, d'officiers municipaux ou paroissiaux, nom-

més par la Couronne ou élus par le peuple... »

Il décida d'établir un régime municipal pour un système d'administration locale efficace et libre. À cette époque, les paroisses ne sont que des divisions ecclésiastiques et les comtés ne sont que des divisions parlementaires.

Loi de 1840, 4 Victoria, c.3

« Ordonnance pour pourvoir à et régler l'élection et la nomination de certains officiers dans les différentes paroisses et townships de la Province. »

La province fut divisée en districts municipaux, chacun pourvu d'un conseil composé d'un ou deux conseillers élus par paroisse. Cette loi resta à peu près lettre morte et elle fut abrogée en 1845 par la loi 8, Victoria, chapitre 40.

Loi de 1845

« Acte pour abroger certaines ordonnances et pour faire de meilleurs dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada. »

Les habitants de chaque paroisse ou township (canton) ou municipalité étaient alors constitués en corporation, dont les pouvoirs devaient être exercés par un conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un était choisi comme président ou maire. « Le gouverneur en conseil aura le pouvoir de définir par proclamation les limites qui devront circonscrire telle étendue de territoire qui devra former une municipalité. »

Loi de 1847

Plus tard en 1847, une nouvelle loi municipale, 10-11 Victoria, chapitre 7, entra en vigueur et abrogeait celle de 1845. Elle formait les municipalités de comté avec un conseil composé de deux conseillers élus pour chaque paroisse ou township du comté et élus pour deux ans. Les députés du Bas-Canada s'opposèrent à cette mesure qui demeura en force jusqu'en 1855.

Loi de 1855

En vigueur le 1^{er} juillet 1855, cette loi est la base même de notre régime municipal actuel. Elle abrogeait la loi de 1847 et constituait en municipalités, toutes paroisses érigées pour fin ecclésiastiques ou civiles et tous townships constitués par lettres patentes, à la condition que ces divisions territoriales

Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer

RECENSEMENT JANVIER 1849

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
TREMBLADE					
1	Joseph Blais	63	Louise Pigeon	28	7
2	Louis Blais	42	M. Sally Blais	31	6
3	E. Xavier Bilodeau	31	Osithe MacMacneil	26	4
4	Jacques Blais	57	Apolline Blais	39	9
5	Joseph Carrier	37	M. Anne Morency	35	5
6	Aug. Lacroix	52	Marie Mercier	55	6
7	André Dupont	41	Julie Lavallière	24	7
8			Veuve André Labonté	58	3
HÊTRIÈRE d'est en ouest					
1	Augustin Goupil	49	Archange Labonté	35	10
2	Amable Paré	79	Angélique Bédard (engagée)	41	6
3	Ambroise Coulombe	62	Marie Goulet	46	7
4	Pierre Mercier	63	M. Anne Dandurand	57	6
5	Magloire Baillargeon	25	Marguerite Letellier	32	2
6	Louis Therrien-vf	76	Sa fille Modeste	26	2
7	Ls. Frédéric Fournier	31	Judith Tanguay	29	5
8	Marc Asselin	35	Luce Carrier	28	8
9	Augustin Goulet	48	Archange Bourassa	56	5
10	Hubert Couture	50	Marguerite Girard	39	9
11	Michel Guillemette	72	M. Anne Pouliot	65	2
12	Jean Lebrun	33	Marie Couture	30	7
13	Nicolas Pouliot-vf	74			
	Nicolas Pouliot	48	Angèle Fortier	33	9
14	François Laverdière	51	Victoire Bisson	40	6
15	Joseph Pouliot	43	Salomé Leclerc	42	9
16	Pierre Blais	72	Angélique Lepage	54	2
17	François Marcoux	36	Anastasié Coulombe	31	6
18			Vve Joseph Goulet	65	3
19	Joseph Goulet	42	Suzanne Girard	32	6
20	Pascal Bisson	80	Marguerite Lafontaine	80	2
21	Joseph Mc Comeau	75	Agathe Lafontaine	66	7
22	Pierre Laverdière	47	Émilie Baillargeon	37	3
23	Maitresse d'école		Marcelline Sénéchal	28	1
24	Pierre Dorval	52	Angèle Fournier	46	6

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
25	Aug. Dorval	55	Marguerite Fortier	57	2
26	Luc Jean Dorval	36			8
27	Jean Turgeon	50	Marguerite Lebrun	37	9
28	Auguste Picard	61	Luce Audet	44	9
29	Joseph Lepage	45	Marie Couillard	36	7
30	Louis Girard-vf	76			9
	Louis Girard	28			
31	Pierre Guillemette	47	Élizabeth Labonté	47	6
32	Joseph Lacasse	68	Marguerite Mercier	68	5
	Magloire Picard	31	Louise Lacasse	21	
33	August Marceau	63	M. Catherine Fradette	57	4
34	Modeste Bourassa	43	Archange Lamontagne	41	7
35	Louis Turgeon	34	Archange Gosselin	32	8
36	Antoine Trahan	65	Basilisse Lainey	79	2
37	Jacques Gosselin	60	Marie Breton	59	7
	Jean-Bte Gosselin	22	Marg. Guillemette	24	
38	Pierre Guillemette	22	Marie Marceau	25	2
39	Ambroise Nadeau	50	Marg. Boissonneault	44	7
40	Ambroise Lacasse	76	Marg. Gonthier	59	5
41	Antoine Dorval	44	Archange Lacasse	37	2
42	Louis Lacasse	63	Madeleine Marcoux	55	12
43	Joseph Fournier	32	Delphine Labrie	32	8
44	Joseph Gonthier	40	Christine Bisson	38	2
45	Antonin Gonthier	39	Marguerite Labrie	35	10
46	Marc Lachance	30	Hermine Fournier	31	9
47	Joseph Labrie	34	Charlotte Fournier	34	6
48	Charles Vien	61	Marguerite Brochu	58	6
49	Louis Boutin	39	Angèle Fournier	33	8
50	Joseph Fournier	58	M. Louise Paré	51	12
51	Joseph Labrie	61	Marguerite Bisson	56	12
52	Jos. Labrecque	68	Françoise Pouliot	64	6
	Augustin Leblond	39	Anastasie Labrecque	35	
53	Isidore Duquet	38	M. Anne Lachance	36	8
54	André Bernier	73			6
	André Bernier	34	Angélique Lacasse		
55	Magloire Forgues	44	Madeleine Denis	45	2
56	Louis Chabot	33	M. Anne Leroux	27	9
57	Maitresse d'école		Euphèbre Forgues	21	1
58	Louis Labrecque	80	Catherine Basin	70	11
	Féréol Labrecque	47	M. Anne Lamontagne	40	
59	Thomas Roy	50	Émérence Nadeau	31	10
60	Jacques Boulanger	82	Marie Lainey	70	7
61	Paul Audet	57	Geneviève Gosselin	56	7

Numéro de la maison	Âge	Âge	Nb de pers. par maison		
62	Étienne Therrien	69	Geneviève Vallières	60	12
	Benjamin Therrien	24	Sophie Baillargeon	20	
63			Mme Joseph Côté	68	5
	Martin Côté	33	Camille Gagnon	24	
64	Magloire Pouliot	46	Rosalie Labrecque	38	8
65	Michel Raymond	39	Eudore Poliquin	32	15
	Laprise ou Dagneau		Lot 234		
66	Jacques Labrecque	53	Archange Larivée	44	10
67	Augustin Boulanger	58	Théodore Beauvain	52	8
68	Suzanne Roy ?		Mme Gabriel Therrien	70	10
	Jos. Therrien	37	Césarie Langlois	36	
69	Jacques Fournier	59	Marie Roy	46	9
70	Pierre Fournier	47	M. Anne Morissette	4	9
71	Johachim Gosselin (décédé)		M. Josephte Patry-we	66	5
	Magloire Labrie	24	M. Émilie Patry	19	
72	François Blais	64	Martine Morissette	48	8
	François Blais	38	Madeleine Labrecque	31	
73	François Hébert	62	Marguerite Lecours	59	10
74	Joseph Boulet	59	Marie Anne Lainey	57	10
75	Pierre Gagnon	44	Théodiste Leblond	34	8
76	Jean Bte Roy	47	Angèle Lemelin	30	8
	François Lemelin	75	Marie Kemneur	68	
77	Marcel Hébert	28	M. Anne Fournier	25	2
78	Frs. Xavier Boulé	30	M. Anne Tanguay	30	7
79	Charles Queret	32	Rosalie Ratté	50	4
80	Charles Hébert	59	Reine Boissonneault	59	12
	Charles Hébert	33	Archange Gagnon	35	
81	Ignace Hébert	29			4
	François	28			
	Michel	24	Marie Hébert		
82	François Plante	74	Marguerite Gosselin	68	15
	Étienne Plante	46	Olive Nolin	40	
83	Michel Marcoux	73	Barbe Laverdière	59	9
	Antoine Plante	37	Archange Ratté	45	
84	J. Bte Plante	49	Françoise Leduc	43	7
85	Non habitée				
86	Jacques Laverdière (décédé)		Séverine Baillargeon	66	12
	Étienne Leclerc	39	Germaine Laverdière	33	
87	Maîtresse d'école		Marie Couture	19	1
88	Jacques Labrecque	39	Marie Morin	30	8
89	François Pelchat	23	Émerence Gosselin	21	9
90	Pierre Roy (célibataire)	40			
	Gabriel Lemelin	39	Marie Morin	37	9

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
91	Joseph Pouliot	51	Françoise Marcoux	40	7
92	François Audet	63	Marie Mercier	60	12
	veuve de P. Labrecque		Marie Chabot veuve	63	
	Pierre Labrecque	42	Josephite Audet	36	
93	Jean Lemelin	43	Josephite Côté	42	8
94	Chrysostome Roy	41	Françoise Laverdière	34	10
95	Pierre Lemelin	41	Louise Roy	47	3
96	Jocelin Gosselin	56	Rosalie (fille)		4
	Augustin Nadeau	49	Angélique Gosselin	44	
97	Gabriel Leblanc	34	Marie Leclerc	33	6
98	Joseph Charrier	46	Angèle Lemelin	45	6
99	non habitée				
100	Charles Lemelin	64	Louise Côté	56	8
101	J. Bte Morin	81			
	Joseph Nadeau	61	Élizabeth Morin	56	13
			Isabelle		
Limite ouest de Saint-Charles					
RANG DU SUD ou 2^e Rang d'est en ouest					
1	Joseph Denis	68	Angélique Labrecque	55	7
2	Philippe Pouliot	60	Geneviève Roberge	62	14
	Noël Renaud	60	Marceline Samson	62	
3	J. Bte Couture	59	Angèle Mercier	56	10
	Gilbert Couture	23	Marguerite Samson	22	
4	Landry Poliquin	41	Ursule Bequet	33	9
5	Jean Baillargeon	76	Suzanne Therien	45	5
	Charles Picard		Rosalie Denis	30	
6			Mme Françoise Rousseau	54	5
	Camille Sylvain	31	Florence Rousseau	19	
7	non habitée				
8	non habitée				
9			Vve Olivier Sénéchal	65	6
	Charles Carrier	29	Anastasie Sénéchal	33	
10	Jos Mercier	48	M. Charlotte Côté	40	10
11	Augustin Goulet	56	Anastasie Rousseau	38	3
12	Ls. Ed. Turgeon	39	Angèle Couture	38	11
13	Maîtresse d'école		Berthilde Fournier	33	1
14	Pierre Côté veuf	77			

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
	Michel Côté	46	Constance Mercier	38	11
15	Frs. Xavier Languedoc	42			6
	Jean Baillargeon	37	Louise Couture	28	
16	Jean-Baptiste Larochelle	65	veuf de Euprasie Tanguay		6
	Jean Blais	27	Mathilde Larochelle	31	
17	Élie Gonthier	42	Charlotte Gosselin	41	9
18	Joseph Côté	48	Julie Turgeon	31	12
	Marcel Côté	24	Marie Gonthier	21	
19	J. Bte Audet	61	M. Louise Pelchat	53	9
	J. Bte Audet	24	Émilie Paquet	25	
	Étienne Couture	81	Esther Audet	69	
20	Pierre Marcoux	53	Thérèse Gosselin	48	8
21	veuve de Ch. Fournier		Catherine Gonthier	86	9
	Louis Fournier	55	Marg. Gosselin	51	
	Firmin Fournier	25	M. Anne Gagnon	16	
22	Étienne Duquet vf.	32	Archange Duquet	37	3
	Marguerite Royer	13			
23	Georges Gagnon	24	Hermine Denis	22	3
24	Alex Duquet	49	Rosalie Nadeau	53	3
25	Ant. Fournier	55	Marg. Paré	55	17
	Antoine Fournier	28	Anastasie Rippéa	26	
26	non habitée				
27	Angélique Bégin		Veuve Louis Turgeon	63	6
	Florent Turgeon	36	Marie Trudelle	33	
28	Michel Couture	67	Françoise Gosselin	60	10
	J. Bte Couture	35	Marie Côté	35	
29	Charles Couture	75	Marg. Couture	75	5
	Pierre Aubé	42	Angélique Couture	33	
30	Antoine Turgeon	50	Solange Talbot	38	15
31			Veuve Étienne Couture	59	11
	Frédéric Couture	29	Rosalie Naud	30	
32	Pierre Dallaire	35	Marie Trudelle	34	6
33	Clément Royer	47	Françoise Corriveau	46	9
	Paul Marceau	27	Archange Turgeon	21	
34	Pierre Trudelle	66	Angélique Turgeon	57	5
	Pierre Trudelle	35	Alice Turgeon	33	
35			Vve Clément Royer	50	5
36	Ant. Gosselin	83			9
	Ant. Gosselin	41	Marguerite Guénet	33	
37	Louis Chabot veuf	61			6
38	Nicolas Fortin	25	Angèle Gauthier	28	5
	Zacharie Leclerc	47			
	Laurent	37	Rose	32	

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
39		Veuve de Jean Couture	Josephite Royer	73	6
	35	Alexis Couture	Cécile Audet	32	
40	63	Joseph Chabot	Angèle Bilodeau	56	8
	22	Jean	Angèle	32	
	14	Michel	Mathilde	2	
			Marguerite	64	
			Angèle	50	
41	60	Joseph Lacasse	Angélique Chabot	56	12
	30	Damase Lacasse	Euphrasie Ruel	26	
42	26	Godfroi Blanchet	Caroline Turgeon	20	5
43		Veuve de Jos. Royer	Françine Cameron	66	9
	43	Magloire Royer	M. Louise Kemner	40	
44	59	Jean Chabot	Louise Brochu	50	11
45	62	Joseph Chabot	Mani Gonthier	59	9
46	37	Laurent Leblanc	Angélique Leclerc	34	10
47	79	François Leblanc	célibataire		1
48	43	Zacharie Bilodeau	Angélique Denis	39	9
49	57	Jacques Tanguay	Françoise Therien	50	9
50	66	Ignace Ruel	Josephite Larochelle	60	11
	32	Albert Turgeon	Angélique Ruel	31	
51	26	Anselme Ruel	Anastasia Gosselin	23	6
52	50	Prime Leclerc	Scholastique Gosselin	40	11
53	64	Frs. Xavier Lafontaine	Marguerite Lacasse	42	11
54		non habitée			
55	47	Louis Paquet	Geneviève Vallières	48	7
56		Veuve de Louis Guenet	Françoise Chabot	59	11
	40	Ambroise Chabot	Archange Moreau	40	
57	60	Jacques Rousseau	Reine Labrecque	59	7
	28	Thomas Rousseau	Sophie Turgeon	33	
58	60	Charles Dumas	Josephite Nadeau	65	3
59	60	Simon Gosselin	Marguerite Benoît	43	7
60	46	Étienne Aubé	Catherine Chabot	43	12
61	58	André Aubé	Archange Leclerc	44	11
62	71	J. Bte Carrier	Cécile Boutin	67	10
	40	J. Bte Carrier	Olympe Dutil	36	
63		Veuve de Étienne Lapierre	Angèle Morissette	51	15
	31	David Lapierre	Henriette Dallaire	23	
64	50	André Brochu	Marg. Boulé	55	7
65	40	Ignace Despots	Charlotte Pelchat	55	3
65	30	Xavier Couture célibataire			
66		Maîtresse d'école	Élizabeth Chabot	24	2
67	56	Aug. Roy	Marg. Brousseau	56	8
68	63	Étienne Pelchat	Cécile Chabot	56	12

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
69	Charles Leclerc	46	Marg. Couture	40	8
70	Pierre Roy	57	Geneviève Carrier	53	8
71	J. Bte Blais veuf	56			8
72	Joseph Brochu	62	Brigitte Jalbert	55	12
	Joseph Brochu	38	Geneviève Théberge	28	
73	Alexis Chabot	42	Marguerite Lemelin	33	8
74	Jacques Gagnon	39	Marie Riberge	36	11
75	Paul Bernier	63	Brigitte Vaillancourt	44	7
76	non habitée				
77	Laurent Carrier	48	Solange Bélanger	44	9
78	Amable Carrier	49	Lucie Dubuc	36	12
79	François Lemelin	47	Rose Pouliot	44	6
80	François Dumas	31	Marg. Lecours	29	7
81	Josephite Lepage	88	Veuve de Ignace Lecours		9
	Jean Goulet	46	Marguerite Lecourt	34	

RANG DU NORD ou 1^{er} RANG d'est en ouest

1	Louis Dorval	57	Marie Goupille	48	9
2	Pierre Crépeau	34	Marg. Labrecque	28	5
3	Louis Blanchet	40	Émilie Lavergne	38	11
4	François Gueret	28	Hermine Laverdière	26	9
	Frédéric Labonté	30	Rose Couture	28	
5	Louis Beaudoin	59	Adélaïde Couture	30	3
6	Alexandre Marcoux	60	Élizabeth Gosselin	47	6
7	Charles Labrecque	63	M. Louise Couture	54	7
	Jean Labrecque	32	Angèle Paquet	23	
8	Simon Morin	73	Marg. Thivierge	43	3
9	François Gosselin	68	Véronique Chabot	67	9
	François Gosselin	37	Angèle Pépin	28	
10	Augustin Picard	72	Catherine Lafontaine	66	10
	Augustin Picard	36	Marguerite Roy	29	
11	Veuve de Jean Mercier		Catherine Paquet	57	13
	Jean Mercier	45	Marg. Lavallée	44	
12	Pierre Côté v ^f de Marguerite Paquet				2
	Maîtresse d'école		Marie Dina Côté		
13	Jean Labrie	33	Marie Anne Dallaire	32	6
14	Lazare Patry	61	Geneviève Fournier	56	9
15	André Couture	48	Françoise Picard	34	10
16	Charles Marcoux	36	Marie Fournier	24	8
	Ambroise Marcoux	44	Angèle Nadeau	42	
17	Charles Prévost	38	Florence Pelletier	40	6

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
18	Louis Blanchet	64	M. Louise Gosselin	58	4
	Albert Blanchet	23	Delina Dupuis	18	
19	Magloire Couture	36	Angèle Labrie	33	10
20	Charles Tanguay vf de	63	Angèle Côté		10
	Charles Tanguay	30	Émilie Marcoux	30	
21	Michel Tanguay	35	Sophie	32	7
	Augustin	26	Marceline	25	
			Marie	20	
22	non habitée				
23	Marcel Prévost	48	Marie Gosselin	41	11
24	Joseph Prévost	37	Marie Morin	27	4
	Veuve de Alex Paquet		Thérèse Robinson	79	
25	Michel Turgeon	34	Sophie Couture	33	10
26	Charles Poliquin	27	Desanges Guillemette	24	6
ROUTE DE BEAUMONT d'est en ouest					
27	Damase Blanchet	34	Marie Couture	32	6
28	Philippe Pouliot	28	Séraphine Turgeon	27	6
29	non habitée				
30	Frédéric Costin	56			3
31	Jean Labrie	62	M. Louise Ruel	55	6
32	Delphin Prévost	35	Charlotte Labrecque	37	3
33	Ambroise Labrie	62	Josephite Fontaine	60	12
	Ambroise Labrie	36	Euphrasie Dagneau	33	
34	Alexis Coulombe	58	Marguerite Collet	50	9
35	Joseph Paquet	55	Marie Mercier	47	8
36	Pierre Labrie	30	Angèle Gourgues	24	4
37	Alexandre Boulanger	46	Rose Pouliot	45	8
38	Scolastique, ve de P. Lapierre		Scolastique Thibault	72	7
	Pierre Chabot	52	Marguerite Couture	50	
39	Alex Boulanger	74	Françoise Bouthillet	65	3
40	Veuve de François Turgeon		Reine Gourgues	46	6
41	Nicolas Boulé	51	Josephite Turgeon	47	5
42	Veuve de Jos. Nadeau		Charlotte Gosselin	86	9
	Magloire Nadeau	48	Françoise Rémillard	48	
43	Pierre Letellier-veuf	66	Marguerite Charland		6
	Romain Royer	36	Luce Royer	32	
44	Gabriel Nadeau	37	Emérence Labrie	34	5
45	Charles Fournier	69	Véronique Therien	62	
	Charles Therien	34	Suzanne Chabot	28	14
46	Antoine Paquet	41	Louise Chabot	24	12

Numéro de la maison	Âge	Âge	Nb de pers. par maison		
47	François Leclerc-veuf	70	Marg. Larrivée	4	
48	Louis Prévost	73	Marg. Morency	9	
	Magloire Prévost	36	Marg. Fournier	33	
49	Joachim Provost	33	Louise Labrie	28	8
	Antoine Bisson	47	Charlotte Turgeon	48	
50	Théophile Turgeon	38	Anasie Couture	48	4
51	Jacques Bilodeau	62	Élizabeth Dessin	63	2
52	Eugène Carrier	21	Marie Bisson	23	2
53	Michel Bourassa	37	Catherine Royer	32	4
54	Charles Gosselin	42	Marie Labrecque	40	9
55	Veuve de Bénoni Marcoux		Justine Chabot	38	7
56	Damase Duquet	50	Marie Girard	38	10
57	Étienne Labrecque	31	Zoé Denis	28	4
58	Jean Patry	35	Angèle Fecteau	25	
	Veuve de Gab. Lepage		Thérèse Patry	80	6
59	Nicolas Fecteau	27	Marg. Leclerc	25	8
60	Louis Audet	42	Angèle Gonthier	44	9
	Antoine Chabot	53	Joseph Hamel	46	8
61	J. Bte Paquet	50	Scolastique Fontaine	50	4
62	Joseph Therien	53	Catherine Lainey	58	7
	Joseph Therien	24	M. Louise Naud	22	
63	Jean Côté	38	Julie Couture	36	6
64	Jos. Montminy	43	Louise Émilie Lefrançois	30	3
65	Veuve de Flavien Lemelin		Marie Lemieux	42	6
66	Veuve de Barthélemi Therien		Mad. Bernier	68	5
67	François Lemelin	60	Geneviève Simonneau	53	2
68	Pierre Roy veuf de	85	Geneviève Bilodeau		
	Benoît Roy	43	Marg. Defoy	41	7
69	Étienne Lemelin	63	Marg. Couture	54	3
70	Veuve de André Lemelin		Catherine Gonthier	87	13
	Michel Gonthier	57	Marie Labrecque	40	
71	Presbytère. P. Villeneuve-curé	46			5
72			Marguerite Turgeon cél.	69	3
	Flavien Chabot	23	Geneviève Côté cél.	32	
73	Jean Baptiste Ruel	62	Catherine Marceau	59	14
	Hospice Ruel	31	M. Olive Prévost	30	
74	Charles Couture	75	Marguerite Ruel	63	2
75	J. Bte Lefebvre	34	Élizabeth Rousseau		4
76	Lazare Trahan	61	Joseph Fournier		6
77	Prospère Leblanc	31	Hermine Thérien	25	5
	François Paquet	25	M. Anne Thérien	21	
78	Jean Marcoux	29	Hermine Turgeon	30	5
79	Michel Paquet	38	Marguerite Gagnon	34	4

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
80		Hermine Gosselin	45	3	
		Marceline Gosselin	36		
		Mathilde Gosselin	27		
81	Guillaume Gosselin	45	M. Angèle Chabot	44	6
82	Veuve de J. Bte Gosselin		Marguerite Morissette		8
	Joseph Gosselin	33	Angèle Naud	27	
	Veuve de Jean Daigle		Marguerite Leblond	54	
83	Louis Labrecque-médecin	39	Françoise Bigaouette		6
84	Antoine Gosselin	80	Angèle Genet	72	12
	Jos. Gosselin-notaire	44	Julie Plante	41	
85	Louis Chabot	53	Émérance Couture	40	12
86	Marcel Bilodeau	36	Sophie Fraser		10
87	J. Bte Bilodeau-veuf de	78	Marg. Fortier		7
	Antoine Plante	40	Marg. Bilodeau	50	
88	Jean Labonté	48	Olive Gosselin	40	4
89	Jean Bte Leclerc-veuf		Josephite Chabot		5
	Jean Bte Leclerc	32	Marg. Tanguay	27	
90	Jos. Leclerc	53	Marg. Turgeon	62	3
91	François Labrie	52	Marie Goulet	41	14
	Edouard Naud	22	Marie Couture	21	
92	Amable Lacasse	29	Marie Gosselin	25	3
93	Frs. Xavier Roy	40	Geneviève Genet	38	13
	Jacques Genest-veuf de	64	Delphine Vien		
94	non habitée				
95			Marguerite Genet cél.	53	1
96	Joseph Morin	46	Josephite Leclerc	36	10
97	Veuve de Hilaire Couillard de Beaumont		Françoise Gagnon	42	6
98	Pierre Charrier	51	M. Angèle Leclerc	49	9
99	Joseph Morissette	55	Catherine Turgeon	45	14
100	Guillaume Nadeau	59	Madeleine Labonté	54	8
	David Nadeau	27	Marg. Coulombe	23	
101	Charles Nadeau	33	Louise Tanguay	28	5
102	J. Bte Gautron	60	Marguerite Roy	65	12
	J. Bte Gautron	36	Angélique Picard	35	
103	Veuve de Jacques Boutillet		Marie Charrier	71	4
104	François Couture	55	Marie Corriveau	53	4
105	Paul Baillargeon	68	Marie Gourgues	61	9
	Veuve de Th. Bisson ?	41	Marie Baillargeon	41	
106	Auguste Boucher	68	Judith Nadeau	66	12
	Augustin Boucher	42	Françoise Lafrenai	36	
107	J. Bte Bilodeau	41	Angèle Baquet	35	10
108	non habitée				
109	Olivier Couture	41	Geneviève Labrecque	41	5

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
110	École vide				
111	J. Bte Morency	45	Ursule Boivin	45	9
112	Ambroise Vien	64	M. Joseph Picard	59	6
	J. Bte Vien	22	Marg. Théberge	21	
113	Jean Montminy	56	Nathalie Vien	57	11
	Jacques Gagnon	29	Nathalie Montminy	24	
114	Veuve de Jos. Picard		Marguerite Pelchat		6
	Jacques Picard	33	Hermine Dallaire	20	
115	Veuve de Jos. Boulanger		Catherine Poliquin	77	4
	Jacques Boulanger	48	Victoire Blouin	48	
116	Vital Couture	39	Luce Gaumond	28	4
117	Nicolas Tanguay	64	M. Anne Labonté	66	3
118	Stanislas Couture	49	Flavie Boulanger	38	6
119	Étienne Couture-veuf	29	Élizabeth Pouliot		1
120	Étienne Couture	30	Émilie Mercier	33	7
121	Thomas Duquet	28	M. Ange Lavallière	27	6
122	Antoine Couture veuf de	83	Joseph Paquet		10
	Étienne Couture	53	Marie Couture	53	
123	Charles Bernier	47	Scholastique Pelchat	41	13
124	Joseph Mercier	60	M. Louise Boutillet	65	3
125	Joseph Mercier	31	Marg. Picard	38	4
126	Hubert Blanchet	44	Julie Prévost	41	14
127	Ignace Duquet	55	Élizabeth Pouliot	48	10
	Pierre Duquet	30	Marie Bernier	25	
128	François Dumas	75	M. Louise Patry	58	8
	Antoine Dumas	25	Constance Caron	29	

Fin du Rang du Nord

Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer

RECENSEMENT JANVIER 1849

RÉSULTATS DU RECENSEMENT

Population

Hêtrière	705
Rang du Sud	602
Rang du Nord	833
Total :	2140

Maison

Tremblade	8
Hêtrière	101
Rang du Sud	81
Rang du Nord	128
Total :	318

Signé: P. Villeneuve, curé.

Document conservé dans les registres de la fabrique pour l'année 1849.

Pour connaître le nom et l'âge de toutes les personnes résidant dans chaque maison, il suffit de demander au secrétaire la permission de consulter le document.

C'est au mois de novembre 1744 où M. Lanouiller Boisclerc marquait un chemin royal de 24 pieds de largeur de chaque côté de la rivière Boyer tant sur la seigneurie de Beaumont que sur celle de la Livaudière. En 1746, le chemin n'était même pas commencé.

Nous soupçonnons que cette route correspondrait aujourd'hui au prolongement de la rue de la Gare vers le nord, en contournant légèrement la partie est du lac Saint-Charles, pour aller rejoindre la route 279 à l'intersection de la route Ville-Marie, le tout se trouvant dans la ligne de séparation des seigneuries de Beaumont et de Livaudière.

Le 3 février 1746, M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, reçoit une requête signée par Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Pierre Mimaux, Joseph Lacasse et autres habitants de la concession sud de la rivière à Boyer pour obtenir un chemin et un pont qui leur permettront d'aller à l'église, au médecin, etc.

« Le 4 juillet 1746, requête de Gabriel Bourget, Pierre Chabot, Louis Audet, François Gosselin, Nicolas Pouliot, Marc Isabelle, Joseph Sivadier, Joseph Labrecque, Charles Pouliot, Louis Isabelle, Louis Lapointe, Louis Fortier, Joseph Cassé, Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Joseph LeRoy, Jacques Copin, au nom des habitants, tant de la seigneurie de la Livaudière où les signataires résident, que de plusieurs habitants de Beaumont, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir une route nouvelle de la rivière Boyer au chemin du roi de Beaumont. »¹

Autre requête en date du 6 septembre 1746, de Antoine Paquet, Gabriel Royer, Jean Gonthier, Jean-Baptiste Paquet, Jean Poliquin, Jean Lecours, Philippe Fontaine, représentant les habitants établis au quatrième rang de Beaumont, côté sud de la rivière à Boyer, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir que le pont qui était construit sur la terre de Jean Gonthier soit placé sur la terre de Pierre Coisset [...] fils.

Les 12 et 13 novembre 1746, le grand voyer marquait un chemin de descente de 24 pieds de largeur pour permettre aux habitants du quatrième rang, côté sud de la rivière à Boyer, de se rendre au troisième rang; il s'agit bien de la route Chabot-Bilodeau à l'ouest du village.

Le 14 août 1762, le grand voyer François Joseph Cugnet, à la demande des habitants de Saint-Charles de Bellechasse, réglait que tous les habitants des seigneuries de Livaudière, Saint-Michel et Beaumont qui portaient leurs grains au moulin de l'Acadien, qui ne manquait jamais, faubourg du Moulin, donneraient chacun une journée de corvée pour parachever le chemin qui y conduirait.

Le même jour, M. Cugnet, à la demande des habitants de la Hêtrière, leur marquait un chemin de ceinture et une route.

Enfin, les 29 juillet et 4 août 1796, le grand voyer, Gabriel Elzéar Taschereau, fixait un chemin de front et une route de sortie pour le village du Bras, dans le haut de la seigneurie de Beaumont.

Quand l'ère des grands voyers fut terminée, la plupart des chemins de la paroisse avaient été tracés sous leur forme définitive.

L'ÈRE MODERNE

Le conseil municipal nommait par la suite des inspecteurs de voirie; en 1886, il y avait 14 inspecteurs, chacun responsable de l'un de ces 14 arrondissements et un autre pour la route conduisant à Beaumont.

Les Chemins

Les chemins étaient encore à l'état rudimentaire et il était de mise que les poursuites résultant du mauvais état des chemins sous le contrôle d'un inspecteur soient à la charge de l'inspecteur négligent. L'inspecteur de voirie devait donc veiller à ce que chaque propriétaire entretienne sa partie de chemin, faire la répartition du coût de chaque route et recueillir les montants dus par chacun en avril de chaque année pour l'entretien des chemins d'hiver.

En 1888, une demande générale fut adressée au conseil pour que la répartition de l'entretien des routes soit basée sur l'évaluation des propriétés. Dix années plus tard, le conseil achetait une machine pour réparer les chemins au coût de 235 \$; cette dernière devait être entreposée chez



Sortie Est du village, 1915 avant la macadamisation
Maisons: O. Couture, Jos Nadeau, F. Gagnon
Ligne téléphonique en opération, mais l'électricité n'est pas arrivée

monsieur le maire.

En 1899, suite à une requête des propriétaires, l'entretien du chemin royal dans le village en hiver fut sous le contrôle du conseil.

Les chemins étaient dans un état tellement déplorable qu'en 1901, le conseil demandait aux contribuables de « creuser les fossés, d'aplanir les chemins, de faire de l'enrochement, de couper les souches se trouvant au milieu du chemin, de serper chaque côté et de ne pas labourer dans les chemins ».

Les bris de voitures et de harnais dans la route qui mène à Saint-Gervais et les poursuites intentées contre le conseil incitent ce dernier à demander à l'Honorable Turgeon de l'aide pour réparer cette route. En 1903, l'honorable Turgeon consent un octroi aux conditions suivantes : chemins haussés, surfaces arrondies, pavées et recouvertes de gravier; 100 \$ de rivière Boyer jusqu'à la butte de gravier, 200 \$ pour route Chabot-Bilodeau et 200 \$ pour la route d'Alfred Tanguay sont accordés; un homme avec sa voiture gagnera 1,50 \$ par jour.

Ces travaux et les subséquents semblent avoir réglé les problèmes jusqu'à 1911. Entre temps, on modifie l'entretien d'hiver ainsi : Largeur dépassant 7 pieds, gratter une fois tous les jours, poser des balises de 8 pieds tous les 36 pieds, faire des places de rencontre d'une longueur minimum de 30 pieds à tous les trois arpents minimum.

Des habitants du Haut du Sud demandent l'ouverture d'un chemin entre le Rang du Sud et le rang Saint-Félix avec un pont sur la rivière Boyer, ce chemin fut verbalisé en 1910.

L'année 1911 fut le départ pour améliorer définitivement les chemins de la paroisse. Cent trente contribuables demandent au conseil de prendre tous les chemins sous son contrôle pour l'entretien.

L'ÈRE DU MACADAM

La « Loi des bons chemins » présentée et défendue par Joseph Édouard Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie fut mise en force en 1912, et des requêtes pour macadamiser les chemins arrivèrent en grand nombre au conseil. Le gouvernement s'appliqua surtout à présenter une loi pour les cultivateurs et rechercha la collaboration des municipalités; il les engageait à construire, améliorer et entretenir les routes et, garantissait, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars, les emprunts souscrits dans ce but.

Il semble que Saint-Charles ait précédé l'application de la loi pour commencer les travaux de macadam et le ministre de l'Agriculture a fourni l'outillage nécessaire. Le chemin Royal fut décrété chemin principal de la municipalité et fut le premier à profiter de la modernisation; le macadam du rang Bas du Nord a coûté 2 211,14 \$ en 1911.



Engin à vapeur pour actionner un casse-pierre mobile
Circa 1915

aient une population d'au moins 300 âmes. Ces municipalités de paroisse ou de townships étaient constituées de plein droit, automatiquement le 1^{er} juillet 1855. Également, à compter de cette date, toutes circonscriptions électorales, telles que délimitées par la loi 16 Victoria, c.152, amendée par 18 Victoria, c.176, devinrent des municipalités de comté.

Lors de l'entrée en vigueur de cette loi, il y avait dans le Bas-Canada 409 municipalités dont 61 municipalités de comté. Le 1^{er} juillet 1867, date de la mise en force de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (la Confédération) le nombre de municipalités avait augmenté à 632.

SAINT-CHARLES BORROMÉE, RIVIÈRE BOYER

Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer est maintenant constituée de plein droit en municipalité.

Il faut donc sur-le-champ que tous les propriétaires se réunissent, élisent six conseillers, nomment un maire, engagent un secrétaire pour officialiser les délibérations et construisent un bâtiment (salle publique) pour tenir les séances de conseil.

À Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer, il n'existe plus de compte rendu des premières séances de conseil et des premières délibérations pour l'organisation municipale, les minutes des dix-sept premières années de l'existence du conseil municipal ayant été détruites parait-il lors de l'incendie de la demeure du secrétaire. Ce dernier, semble-t-il, demeurait dans le rang de la Tremblade.

Le cahier III des délibérations commence donc en date du 15 janvier 1872, il s'agit d'une séance spéciale pour la nomination du maire; il n'est pas encore question d'élection. Joseph Chabot est donc nommé maire et Eugène Gapelin (Gosselin) comme secrétaire au salaire annuel de 33 \$. La séance a lieu à la salle publique à 9 h 00 de l'avant-midi et il est statué que les séances ordinaires de conseil auront lieu les premiers lundis de mars, d'août et d'octobre à la même heure.

La séance de mars est généralement réservée pour la nomi-

nation des officiers municipaux, auditeurs et estimateurs, inspecteurs agraires, inspecteurs de mauvaises herbes et inspecteurs de voirie.

À la séance du mois d'août, le rôle d'évaluation est présenté et homologué. C'est en même temps le moment pour décider des mesures à prendre pour l'entretien et la réfection des routes et des ponts. Il faut dire ici que les moyens de circulation, hiver comme été, sont les principales préoccupations du maire et des conseillers. Les ponts de la route Prévost-Turgeon à l'est et de la route Chabot-Bilodeau à l'ouest demeurent les sujets les plus discutés à chaque séance, ces structures demandant des réparations sur une base permanente quand ce n'est pas une construction neuve à des intervalles assez rapprochés.

On passe des règlements pour l'entretien des chemins en hiver et on avise les officiers de voirie des mesures à prendre pour le bon entretien des routes en été. La paroisse est divisée en douze arrondissement et chacun des douze officiers nommés pour voir au bon entretien est responsable légalement pour tout dommage résultant du mauvais état des chemins qu'il a la tâche de superviser : « Avis est donné à tous les officiers de voirie de faire enlever par les propriétaires toutes les broussailles et les pierres plus grosses que trois pouces. » (7 octobre 1872)

En octobre, on revise les règlements et on désigne les responsables des réparations et on dresse la liste des propriétaires responsables pour les frais des dites réparations. « Le conseil ordonne la réparation immédiate de la route Laurent Chabot et charge tous les propriétaires faisant partie de la seigneurie de Livaudière, nord de la rivière Boyer, depuis Émilien Ruel jusqu'à Théodime Turgeon et Georges Pelchat jusqu'à Albert Couture inc. etc. » (5 octobre et 26 novembre 1874)

Les séances spéciales ont lieu en janvier et en décembre; la première pour la nomination du maire, et, la seconde pour la nomination des conseillers.

 LES PONTS : UN CAUCHEMAR

Août 1873 — « Demande de Georges Pelchat et Augustin Roy que le conseil aide à la réparation du pont considérable dans la route dite de Laurent Chabot. » « L'inspecteur Georges Marcoux se plaint que le pont entre les propriétés de Étienne Marcoux et Firmin Fournier est en mauvais état. » « L'inspecteur de l'arrondissement n° 1 (village) demande de faire réparer le pont entre les propriétés du Seigneur (lot 121) et de Hospice Ruel (lot 124). »

Août 1874 — Le conseil ordonne : « la réparation immédiate du pont de la route Laurent Chabot et charge tous les propriétaires faisant partie de la seigneurie de Livaudière, nord de la rivière Boyer, depuis Émilien Ruel jusqu'à Théodime Turgeon et Georges Pelchat jusqu'à Albert Couture inc. »

Deux autres ponts traversent la rivière Boyer du nord au sud et font aussi souvent le sujet des délibérations, de requêtes et de décisions importantes; il s'agit du pont de la route de l'Église qui reliait le chemin royal et le rang sud de la rivière Boyer; et du pont de la route Jacques Picard située dans la seigneurie de Lamartinière entre le rang nord et le rang sud de la rivière et reliant les deux rangs immédiatement à l'est de la séparation de la rivière Boyer en deux branches.

Lorsqu'il était nécessaire de reconstruire un pont (en bois), il fallait le faire au côté de l'ancien que l'on gardait en opération jusqu'à l'achèvement du nouveau; l'ancien était vendu à l'encan à la porte de l'église et devait être démoli aussitôt pour éviter les accidents.

En 1878, une requête est adressée au conseil pour établir une nouvelle répartition pour la construction et la réparation des ponts; ainsi la municipalité fut divisée en quatre parties :

1. Pont des routes Charles Roy et Jacques Picard
 - depuis Louis Goulet jusqu'à Émilien RuelNord
 - depuis la ligne avec St-Henri jusqu'à G. PelchatSud

2. Pont et routes de Laurent Chabot et Louis Chabot
 - depuis Edmond Ruel jusqu'à Mme John Nord
 - Augustin Roy jusqu'à Joseph RaymondSud
 - la ligne de Saint-Henri jusqu'à Xavier Boulanger Hétrière

3. Ponts des routes Louis Turgeon et Delphin Prévost
 - depuis Charles Fournier jusqu'à Pierre CrépeauNord
 - depuis Pierre Trudelle jusqu'à Adolphe SamsonSud
 - Damase Boulanger jusqu'à Pierre GoupilHétrière

4. Pont de la Tremblade
 - moitié à la charge de la municipalité
 - moitié aux propriétaires de la Tremblade et des Prairies.

Pont de la route Chabot-Bilodeau

Le pont de la route Laurent Chabot, suivant les registres disponibles, a été refait en 1876 par J.B. Plante, Louis Chabot et Eugène Gapelin (Gosselin); il faut dire refait puisqu'il existait déjà en 1761 (Carte de Murray). Dès 1877, il faut entretenir les côtes (approches) de Louis Chabot côté nord et de F. Bilodeau côté sud. Une requête pour réparer le pont suivra en 1878.

En 1880, le pont de la route Chabot exige tellement de réparations, d'heures de travail et de matériaux qu'en octobre 1880, les habitants signent une requête pour l'abolition de la route de Louis Chabot et la construction d'une autre vis-à-vis l'église. Cette requête est finalement rejetée en décembre et les contribuables doivent fournir le bois pour la réparation. Il a fallu emprunter 100 \$ pour payer les réparations.

Une nouvelle requête présentée par Gédéon Bouchard et signée par beaucoup d'autres est présentée de nouveau en 1892, réclamant l'abolition de la route dite du Major Chabot et la verbalisation de la route de l'Église. Cette requête est annulée en 1893 et une somme de 40 \$ est votée en 1894 pour la réparation du pont. Cette fois, l'ouvrage est effectué à la corvée par les intéressés.

Le pont étant réparé, il a fallu l'année suivante réaménager les approches et refaire les clôtures pour une somme de 300 \$ à répartir parmi les propriétaires compris à partir de la route de la station jusqu'aux limites ouest de la paroisse du côté nord de la rivière.

En 1905, les obligés du pont Chabot sont beaucoup plus nombreux et comprennent tous les contribuables de la partie ouest de la paroisse à partir de la limite avec Saint-Henri jusqu'à la route de l'Église et son prolongement vers le sud.

Suite à de nombreuses requêtes adressées au gouvernement provincial par le conseil municipal, l'honorable A. Turgeon consent à construire le pont de fer Chabot aux frais de la couronne. Le conseil n'aura à rembourser qu'une somme de 1 500 \$. La construction débute en septembre 1908 et le pont ne sera ouvert à la circulation qu'au début de mars de l'année suivante.

Fermeture du vieux pont de bois et mise en vente aux conditions qu'il doit être payé argent comptant, défait dans les huit jours suivants et les trois premiers rangs de la cage enlevés.

L'inauguration et la bénédiction du nouveau pont aura lieu le 18 juillet 1909. Il change de nom pour le pont Galipeault en 1925; il sera refait à neuf en 1931.

Pont de la route Prévost-Turgeon

On est d'avis que le pont qui existe à l'est du faubourg fut le premier qui a été construit pour accorder les facilités de transports aux habitants établis au sud de la rivière Boyer.

Depuis les registres officiels existants, le pont situé à l'est est appelé le pont de la route Delphin Prévost-Louis Turgeon; Delphin Prévost au nord de la rivière avec son moulin à farine à l'intersection avec le chemin royal et Louis Turgeon, propriétaire des terres de chaque côté de la route au sud de la rivière.

Comme tous les ponts de bois de l'époque, ce pont fait l'objet de continuelles réparations; c'est ainsi que de 1875 à 1885, des demandes répétées sont adressées au conseil pour des réparations et, ces dernières sont effectuées au moindre coût.



Pont de la route Prévost-Turgeon
Première automobile à franchir le pont de la route Prévost, au début du siècle. Elle appartenait à Joseph Labrie

En 1889, les piliers du pont Prévost-Turgeon sont à refaire en bois. Ils doivent être rehaussés de deux pieds et le pont aura 45 pieds de longueur. Il fut reconstruit en 1890 au coût de 407,17 \$, montant à récupérer des intéressés avant la fin de juillet de la même année.

- 15 décembre 1901 : Le pont de la route Prévost-Turgeon est emporté par la crue des eaux. La reconstruction a coûté 232 \$.
- 11 décembre 1911 : Le maire Joseph Leclerc est autorisé à signer le contrat de construction d'un pont en fer sur la route Delphin Prévost-Louis Turgeon avec Labrie et Frères de Saint-Charles pour la somme de 4 600 \$. Le ministre des Travaux publics et le député Galipeault offrent un octroi de 80 % du coût.

En 1926, ce pont ne répond plus à la demande de la circulation qu'on lui impose; les autobus passent dessus; il est devenu dangereux pour le passage des automobiles et il requiert des réparations de façon permanente. Encore une fois, l'octroi de 80 % du gouvernement provincial est considéré comme généreux; il va coûter 26 000 \$ et sera construit par Joseph Labrie de Saint-Charles. Le conseil adresse une lettre de « reconnaissance éternelle » au député Galipeault.

Les fêtes d'ouverture ont lieu le 21 août 1929 en présence des invités Galipeault, Eugène Marquis et... On signale à cette occasion le dévouement de l'ingénieur P. Gauvreau et la bienveillance du contracteur Joseph Labrie lors de la réalisation de cet ouvrage.

En 1921, le gouvernement de monsieur Galipeault promet 4 700 \$ pour la construction d'un pont en béton sur la rivière du Bras; les trois paroisses de Saint-Charles, de Saint-Gervais et de La Durantaye se répartiront les 2 000 \$ manquant.

À partir de 1908, le gouvernement fournit des tuyaux de béton pour remplacer la majorité des petits ponts de bois qu'on utilisait auparavant.

LES CHEMINS

Les débuts

Les pionniers munis d'un pic, d'une pelle et d'une hache ouvraient des sentiers pour se rendre à leurs concessions, ou ils voyageaient par le fleuve et les rivières.

Les sentiers servaient en hiver comme en été; si on rencontrait des rochers, on les contournait; si on rencontrait un cours d'eau, on y jetait un pont rudimentaire. Il fallait éviter les amoncellements de neige et bien d'autres obstacles; c'est ainsi que les sentiers étaient sinueux dans notre vieille paroisse.

En plus de construire les chemins gratuitement par corvées, il fallait les entretenir en été comme en hiver. Chaque censitaire était responsable de sa devanture, c'est-à-dire, trois ou quatre arpents de longueur.

En février 1706, le conseil souverain adopta un règlement général qui donnait la responsabilité des chemins publics aux grands voyers. Ces derniers devaient prendre avis du seigneur, des officiers de milice et des six principaux habitants pour fixer les chemins à établir.

« Des colons s'établirent dans les rangs sur les bords de la rivière Boyer dès les premières années de la fondation de Beaumont, mais ils n'eurent pendant longtemps que des routes de fortune. Les grands voyers ne s'occupèrent pas de ces concessions avant 1731. »³

Le 5 novembre 1731, le grand voyer Lanouiller de Boisclerc traçait le chemin du trait-carré des concessions de la rivière Boyer et de Ville-Marie, afin de permettre aux habitants de se rendre en tout temps à l'église, à la ville et au moulin. Ce tracé nécessitait, suivant une requête sérieuse, la construction de sept ponts et que de plus, il faisait passer le chemin à travers plusieurs mollières profondes qui même en été étaient remplies d'eau. Les habitants de la rivière Boyer suggèrent un autre tracé.

C'est au mois de novembre 1744 où M. Lanouiller Boisclerc marquait un chemin royal de 24 pieds de largeur de chaque côté de la rivière Boyer tant sur la seigneurie de Beaumont que sur celle de la Livaudière. En 1746, le chemin n'était même pas commencé.

Nous soupçonnons que cette route correspondrait aujourd'hui au prolongement de la rue de la Gare vers le nord, en contournant légèrement la partie est du lac Saint-Charles, pour aller rejoindre la route 279 à l'intersection de la route Ville-Marie, le tout se trouvant dans la ligne de séparation des seigneuries de Beaumont et de Livaudière.

Le 3 février 1746, M. Lenouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, reçoit une requête signée par Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Pierre Mimaux, Joseph Lacasse et autres habitants de la concession sud de la rivière à Boyer pour obtenir un chemin et un pont qui leur permettront d'aller à l'église, au médecin, etc.

« Le 4 juillet 1746, requête de Gabriel Bourget, Pierre Chabot, Louis Audet, François Gosselin, Nicolas Pouliot, Marc Isabelle, Joseph Sivadier, Joseph Labrecque, Charles Pouliot, Louis Isabelle, Louis Lapointe, Louis Fortier, Joseph Cassé, Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Joseph LeRoy, Jacques Copin, au nom des habitants, tant de la seigneurie de la Livaudière où les signataires résident, que de plusieurs habitants de Beaumont, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir une route nouvelle de la rivière Boyer au chemin du roi de Beaumont. »¹

Autre requête en date du 6 septembre 1746, de Antoine Paquet, Gabriel Royer, Jean Gonthier, Jean-Baptiste Paquet, Jean Poliquin, Jean Lecours, Philippe Fontaine, représentant les habitants établis au quatrième rang de Beaumont, côté sud de la rivière à Boyer, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir que le pont qui était construit sur la terre de Jean Gonthier soit placé sur la terre de Pierre Coisset [...] fils.

Les 12 et 13 novembre 1746, le grand voyer marquait un chemin de descente de 24 pieds de largeur pour permettre aux habitants du quatrième rang, côté sud de la rivière à Boyer, de se rendre au troisième rang; il s'agit bien de la route Chabot-Bilodeau à l'ouest du village.

Le 14 août 1762, le grand voyer François Joseph Cugnet, à la demande des habitants de Saint-Charles de Bellechasse, réglait que tous les habitants des seigneuries de Livaudière, Saint-Michel et Beaumont qui portaient leurs grains au moulin de l'Acadien, qui ne manquait jamais, faubourg du Moulin, donneraient chacun une journée de corvée pour parachever le chemin qui y conduirait.

Le même jour, M. Cugnet, à la demande des habitants de la Hêtrière, leur marquait un chemin de ceinture et une route.

Enfin, les 29 juillet et 4 août 1796, le grand voyer, Gabriel Elzéar Taschereau, fixait un chemin de front et une route de sortie pour le village du Bras, dans le haut de la seigneurie de Beaumont.

Quand l'ère des grands voyers fut terminée, la plupart des chemins de la paroisse avaient été tracés sous leur forme définitive.

L'ÈRE MODERNE

Le conseil municipal nommait par la suite des inspecteurs de voirie; en 1886, il y avait 14 inspecteurs, chacun responsable de l'un de ces 14 arrondissements et un autre pour la route conduisant à Beaumont.

Les Chemins

Les chemins étaient encore à l'état rudimentaire et il était de mise que les poursuites résultant du mauvais état des chemins sous le contrôle d'un inspecteur soient à la charge de l'inspecteur négligent. L'inspecteur de voirie devait donc veiller à ce que chaque propriétaire entretienne sa partie de chemin, faire la répartition du coût de chaque route et recueillir les montants dus par chacun en avril de chaque année pour l'entretien des chemins d'hiver.

En 1888, une demande générale fut adressée au conseil pour que la répartition de l'entretien des routes soit basée sur l'évaluation des propriétés. Dix années plus tard, le conseil achetait une machine pour réparer les chemins au coût de 235 \$; cette dernière devait être entretenue chez



Sortie Est du village. 1915 avant la macadamisation
Maisons: O. Couture, Jos Nadeau, F. Gagnon
Ligne téléphonique en opération, mais l'électricité n'est pas arrivée

monsieur le maire.

En 1899, suite à une requête des propriétaires, l'entretien du chemin royal dans le village en hiver fut sous le contrôle du conseil.

Les chemins étaient dans un état tellement déplorable qu'en 1901, le conseil demandait aux contribuables de « creuser les fossés, d'aplanir les chemins, de faire de l'enrochement, de couper les souches se trouvant au milieu du chemin, de serper chaque côté et de ne pas labourer dans les chemins ».

Les bris de voitures et de harnais dans la route qui mène à Saint-Gervais et les poursuites intentées contre le conseil incitent ce dernier à demander à l'Honorable Turgeon de l'aide pour réparer cette route. En 1903, l'honorable Turgeon consent un octroi aux conditions suivantes : chemins haussés, surfaces arrondies, pavées et recouvertes de gravier; 100 \$ de rivière Boyer jusqu'à la butte de gravier, 200 \$ pour route Chabot-Bilodeau et 200 \$ pour la route d'Alfred Tanguay sont accordés; un homme avec sa voiture gagnera 1,50 \$ par jour.

Ces travaux et les subséquents semblent avoir réglé les problèmes jusqu'à 1911. Entre temps, on modifie l'entretien d'hiver ainsi : Largeur dépassant 7 pieds, gratter une fois tous les jours, poser des balises de 8 pieds tous les 36 pieds, faire des places de rencontre d'une longueur minimum de 30 pieds à tous les trois arpents minimum.

Des habitants du Haut du Sud demandent l'ouverture d'un chemin entre le Rang du Sud et le rang Saint-Félix avec un pont sur la rivière Boyer, ce chemin fut verbalisé en 1910.

L'année 1911 fut le départ pour améliorer définitivement les chemins de la paroisse. Cent trente contribuables demandent au conseil de prendre tous les chemins sous son contrôle pour l'entretien.

L'ÈRE DU MACADAM

La « Loi des bons chemins » présentée et défendue par Joseph Édouard Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie fut mise en force en 1912, et des requêtes pour macadamiser les chemins arrivèrent en grand nombre au conseil. Le gouvernement s'appliqua surtout à présenter une loi pour les cultivateurs et rechercha la collaboration des municipalités; il les engageait à construire, améliorer et entretenir les routes et, garantissait, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars, les emprunts souscrits dans ce but.

Il semble que Saint-Charles ait précédé l'application de la loi pour commencer les travaux de macadam et le ministre de l'Agriculture a fourni l'outillage nécessaire. Le chemin Royal fut décrété chemin principal de la municipalité et fut le premier à profiter de la modernisation; le macadam du rang Bas du Nord a coûté 2 211,14 \$ en 1911.



Engin à vapeur pour actionner un casse-pierre mobile
Circa 1915



Concasseur mobile pour macadamisage Circa 1915

Le devis pour ce travail peut se résumer comme suit : le macadam sera fait sur une largeur de 15 pieds et consistera en une première couche de grosses pierres de 5 pouces suivie d'une deuxième couche de 9.5 pouces d'épaisseur non roulée de pierre concassée avec accotements de trois pieds; le bombement sera de 1 pouce par pied de largeur non tassé. Il est convenu que les travaux seront terminés pour le premier décembre 1917 et que le coût ne dépassera pas 2 000 \$ par année.

On profite du macadamisage pour poser des tuyaux de béton au lieu de ponceaux de bois.

Dès le mois de janvier 1912, on présente une nouvelle demande de subvention pour continuer les travaux de macadam. Le ministre de l'Agriculture accepte qu'on continue selon le système de 50 % d'emprunt garanti par le gouvernement. Un règlement passé en juin selon lequel tous les chemins municipaux, locaux et de comté seront faits et

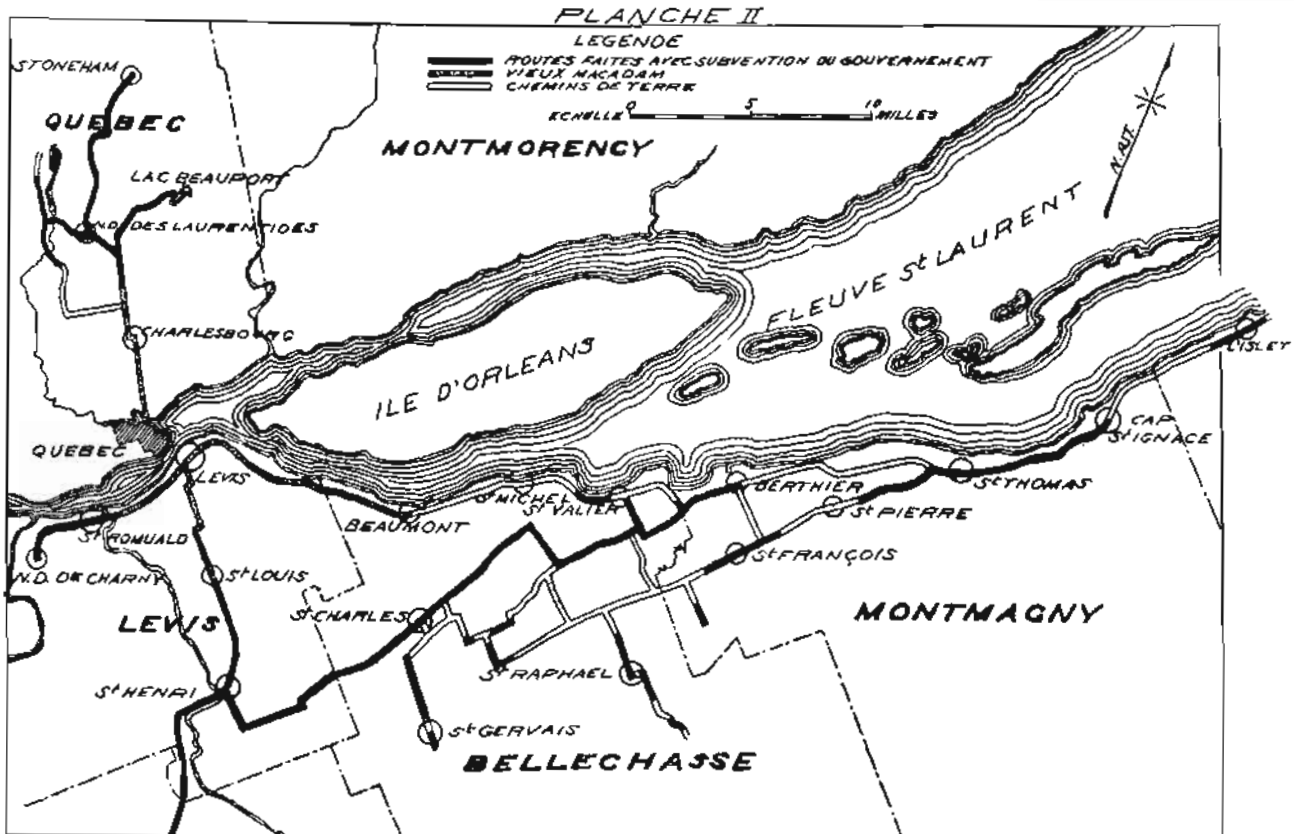
entretenus aux frais de la corporation fut changé par le suivant « Toutes routes municipales, locales et de comté seront entretenues et améliorées par taxation directe. » (Juillet)

Le chemin de fer, toujours propriétaire de la route de la station, consent à faire macadamiser la route; les travaux effectués en mai, juin et juillet sous la surveillance de la municipalité ont coûté 2 631,12 \$, le chemin de fer fournissant en plus la machinerie, l'eau et les deux ponts.

Même si les gens de la Hêtrière présentent une requête pour ne pas faire macadamiser dans toute la paroisse, celle présentée par les propriétaires du rang du Sud (lots 217 à 339) depuis St-Henri jusqu'à la limite avec Saint-Michel est acceptée suivant les mêmes devis et le même système de 50 % d'emprunt garanti par le gouvernement. Les travaux sur une longueur de 18 nûlles devant être terminés pour décembre 1925 et le coût ne devra pas dépasser 2 000 \$ par année.



Macadamisage avant, pendant et après
Photo extraite du livre de Québec, 1915



Rapport du ministère de la Voirie sur la situation du macadamisage dans notre région 1915



Rouleau à vapeur Circa 1915

Si on retourne en 1911, la première partie du rang du Nord, débutant avec la route Chabot, jusqu'à Fr. Turgeon a coûté 2 211,22 \$; en 1912, de Fr. Turgeon à Mme L. Christi, 3 792,60 \$ et, en 1913, de Mme L. Christi à Eug. Roy, 4 126,88 \$.

Toujours en 1913, 8 412,37 \$ ont été dépensés dans le rang du Sud; en 1914, 4 525 \$ coûtant aux contribuables une taxe de 3,35 \$ par 100 \$ d'évaluation. Il reste donc à faire en macadam 10 milles de routes; 8 dans le rang du Sud et 2 dans le Bas du Nord. Une demande d'octroi au ministère de l'Agriculture est présentée pour obtenir un remboursement de 50 % du surplus de 2 000 \$ pour le macadam; et au ministère de la Voirie pour se prévaloir de la loi des bons chemins relative à l'entretien ordinaire des chemins de terre.

En décembre 1914, le coût des travaux de macadam à répartir est de 5 401,37 \$ pour le Sud et 5 526,46 \$ pour le nord. Une demande du conseil pour augmenter de 2 000 \$ à 8 000 \$ par année le coût des travaux macadam de la route du Sud en 1915 afin d'accélérer les travaux; 6 000 \$ est accepté. On arrête les travaux en septembre et les machines sont démenagées chez Fidèle Couture. Soixante quatorze contribuables refusent de payer les travaux d'amélioration de la route Tanguay (route de St-Gervais) mais leur requête est renvoyée.

Un avis du 9 avril 1915 par le conseil du village demandant au conseil de la paroisse la séparation de l'actif et du passif avant le commencement des travaux de macadam est signifié. Le village avertit la paroisse qu'il ne contribuera à aucune somme relative aux travaux de macadam qui se feront dans la partie est du rang du Nord durant la prochaine saison. C'est la séparation, la dette étant au 1er avril de 6 269,02 \$, soit de 4,30 \$ par 100 \$ d'évaluation; le partage de cette dette est de 3 440 \$ pour le village et 2 829,02 \$ pour la paroisse.

Le 4 avril 1916, un règlement mettant toutes les routes sous le contrôle du conseil est abrogé et mis en force. On dépense 7 364,03 \$ dans le rang du Sud au cours de l'année. On continue en 1917 de Pierre Turgeon jusqu'au rocher et les machines à chemin sont sur le terrain de Amédée Aubé; et on termine le macadam au milieu du Sud l'année suivante et les machines à chemin se retrouvent chez Charles Frenette.

En 1916, les travaux de macadam sont terminés dans le rang du Nord et le rang du Sud, on transporte les machines chez Aimé Labrie pour procéder à la pose du macadam dans la route Delphin Prévost au nord du pont et dans la route de Beaumont. Pendant les deux dernières années, on gravelait les autres chemins de la paroisse tout en profitant des octrois du ministère de la Voirie et, en 1918 on fit fabriquer des grattes (Split Log) pour l'entretien des chemins en macadam et en gravier.

Pour continuer la pose du macadam dans le rang du Sud et à la Hêtrière Est, en 1919 les machines sont mises en hivernement chez Ferdinand Aubé.

Pour le rang Nord-Ouest à partir de Charles Chabot à Saint-Henri, on fait une demande d'octroi qui fut accordée en 1920.

Le pont sur la rivière du Bras est devenu très dangereux et il faut le rebâtir en béton de préférence; les trois conseils, de Saint-Charles, La Durantaye et Saint-Gervais, se réunissent pour demander un octroi de 50 %; monsieur Galipeau fournit 4 700 \$ et les trois conseils se partagent le 2 000 \$ additionnel. A. Galipeau et J.L. Perron ajoutent 5 % d'octroi pour la construction du pont du Grand Bras au mois de septembre 1922.

Les contribuables de Saint-Charles demandent l'ouverture d'une route de colonisation allant du rang Nord-Ouest à Ville-Marie et de là jusqu'à Pintendre. En 1923, la route dans les bois du nord est tracée sur une longueur de trois milles et elle est commencée avec l'aide d'une subvention de 500 \$.

ROUTE RÉGIONALE

Pour faire accepter que la route régionale dans Bellechasse débute par Beaumont, passe par Saint-Charles et Saint-Gervais jusqu'à Saint-Camille, l'envoi de délégués était nécessaire, et la route régionale fut établie ainsi dès 1925.

Monsieur Gauvreau, ingénieur de la voirie à Saint-Charles a la responsabilité d'accorder 100 \$ par mille par année pour l'entretien de la route passant par le village, de la route

Chabot à la route de Beaumont; le village refuse de contribuer à l'entretien de cette route.

Dès l'année suivante, 1926, le rang Nord-Ouest demande à monsieur Perron un octroi de 100 \$ par mille pour une période de sept ans; il s'en est suivi que le gouvernement a confirmé qu'il est prêt à prendre à sa charge les chemins améliorés et le sous-ministre accepte d'entretenir les rangs du Nord et du Sud, la route Chabot, celle de Saint-Gervais et de Beaumont ainsi qu'une partie de la Hêtrière Est jusqu'au lot 440-41.

On continue d'améliorer les routes restantes, soient la Hêtrière Ouest et la Tremblade.

En 1928, la Corporation modifie le règlement concernant l'entretien des chemins d'hiver; ainsi le règlement de 15 septembre 1845 et de 1873 stipulant que l'entretien soit fait « depuis la première neige jusqu'à la circulation des voitures d'été » est abrogé pour la période « du premier novembre jusqu'au premier mai ». L'année suivante, on demande d'ouvrir les chemins d'hiver à six pouces du sol au lieu de un pied. L'entretien d'hiver a coûté 565 \$ pour l'hiver 1928-1929.

La Hêtrière Ouest, qui semble avoir été négligée, fait l'objet d'une demande au député E. Boiteau pour faire déplacer certaines sections de route et entretenir 9100 pieds sur toute sa longueur. L'accord est donné et les travaux commencent en 1938.

ENTRETIEN D'HIVER EN PRIORITÉ

Une demande est adressée au ministre de la Voirie, A. Talbot, pour l'ouverture de la route de Beaumont aux automobiles pendant l'hiver 1953; M. A. Talbot fournit 225 \$ au comité d'entretien d'hiver de Saint-Gervais. En 1956, l'octroi est de 425 \$. L'année 1953 est l'année de la demande de municipalisation des chemins de toute la paroisse pour l'entretien d'hiver. Une nouvelle requête est présentée en 1958 pour la circulation automobile dès cette année. Le gouvernement accorde une subvention; mais les contribuables auront à payer une taxe spéciale. On accorde alors au Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse

le contrat pour l'ouverture du rang Nord-Ouest, 450 \$; du rang Nord-Est, 400 \$; du rang Sud-Ouest, 400 \$ et de la Hêtrière Ouest, 400 \$. En 1959, on ajoute à ce contrat l'entretien de la Hêtrière Est.

Le ministère de la Voirie accorde un octroi de 3 346,25 \$ pour l'entretien des chemins de la paroisse et de la route 25A. Ce n'est qu'en 1961 que la voirie prend à sa charge l'entretien de cette dernière.

C'est en 1963 que la voirie prend à sa charge l'entretien des chemins de la paroisse sauf en hiver; il en résulte une dépense de 13 233 \$ taxable chez les contribuables de la paroisse.

UNE NOUVELLE ROUTE EST OUVERTE

En 1961, le conseil de la paroisse de Saint-Charles adresse au conseil de la municipalité de Rivière Boyer une requête pour l'ouverture d'une route dans la ligne des comtés de Bellechasse et Lévis, à partir de la route seigneuriale dans les rangs Saint-Charles sud et Saint-Félix sud pour se terminer à la route de la Hêtrière et de la Grande Grillade sur la municipalité de Rivière Boyer.

LES TROTTOIRS

La construction des trottoirs est amorcée en 1885 suivant les conditions suivantes :

- À partir d'Alexandre Duquet jusqu'à Étienne Labrecque, côté nord du chemin royal, un trottoir en bois de 27 pouces de largeur.
- Alexis Roy à le faire en pierres unies (Tuf ou en gravier) et trottoir assez élevé pour être toujours propre.
- Depuis Anselme Bilodeau jusqu'à Alfred Paquet, côté sud, et aider ceux du côté nord dans la confection et l'entretien.
- Date ultime : Commencement des travaux en août prochain. Pierre Drolet, maire, sera le surveillant.

En 1887, on demande d'ajouter les cultivateurs et les emplacements des routes de Beaumont, Prévost et Chabot

CORRECTIF PAGE 112

Maison de M. Joseph Lacroix et non d'Adélar
Lacroix. On voit sur la photo : Anastasie Asselin,
femme de Joseph Lacroix et 3 de ses enfants ainsi
que la grand-mère Marie Therrien Asselin-Lemelin.
Cette photo date du début du siècle. On remarquera
le trottoir de bois.

1800-1899



Au temps où les trottoirs avaient 27 pouces de largeur. Maison d'Adélar Lacroix sise au 2889, avenue Royale
Gracieuseté : Diane Lemieux-Jacques

pour la répartition des coûts. Pierre Crépault, fils, devient inspecteur des trottoirs et le secrétaire-trésorier doit retenir des contribuables l'argent nécessaire à l'achat des matériaux à chaque année. En 1889, on exempté du devoir de payer les matériaux ceux qui sont obligés de faire l'ouvrage.

Lors de la séance de conseil de janvier 1890, une requête des gens du Haut du Nord est présentée pour ne pas contribuer aux coûts des trottoirs. Le conseil décide de prendre conseil auprès d'un avocat pour vérifier la légalité de la situation des trottoirs et des requêtes qui continuent d'affluer.

Un règlement voulant que les contribuables du Haut et du Bas du Nord paient pour l'entretien des trottoirs est annulé par vote peu après.

En mars 1891, un nouveau règlement est passé : Trottoir fait et réparé en bois du côté nord du chemin royal dans le vil-

lage depuis Edmond Beaudoin, côté est, jusqu'à une même longueur du côté sud-ouest de l'église en madriers contigus de 27 pouces de largeur. Un inspecteur est nommé pour surveiller les travaux, acheter les matériaux et présenter les coûts au secrétaire-trésorier qui fera la répartition.

En juin de la même année le secrétaire-trésorier fait la lecture d'un rapport et décision finale du conseil de comté qui se permet d'annuler le règlement concernant les trottoirs dans le village de Saint-Charles et d'en statuer un autre en contradiction avec la loi municipale de cette province. On emprunte 33,25 \$ pour payer les réparations des trottoirs et on engage un avocat pour contester la décision du conseil de comté.

Arrive en septembre, une action intentée par Maxime Dupuis concernant le règlement des trottoirs; le maire Charles Chabot est mandaté pour défendre le conseil et engager un avocat. En novembre, le secrétaire-trésorier est

avisé de retirer des contribuables du rang du Nord l'argent emprunté avant la fin du présent mois et de poursuivre au nom du conseil les retardataires afin de recouvrer le montant suivant la répartition.

En avril 1892, Onésime Mercier et le maire sont nommés pour consulter un ou plusieurs avocats pour régler définitivement et le procès et les affaires reliées aux trottoirs. Une motion présentée pour que tous les contribuables de Saint-Charles soient mis à contribution pour payer les frais des trottoirs est battue et classée sans effet. À la fin d'avril, les frais de procès atteignent déjà 333,50 \$ (10 fois les réparations précédentes) et ce n'est pas tout, le jugement du juge Andrews a provoqué des dépenses de 220 \$; un règlement pour payer tous ces frais est accepté par la décision du maire après un vote partagé des conseillers.

En décembre, une assemblée spéciale est tenue pour expliquer les avis des avocats Malouin et Maloin après :

- convocation de tous les contribuables du rang Nord de la rivière Boyer;
- correction apportée au rôle d'évaluation;
- autorisation à quelqu'un pour poursuivre ceux qui n'ont pas encore payé;
- paiement des frais et dépenses des avocats susnommés.

Des procédures seront prises contre les retardataires avant le 15 janvier 1893; ainsi, un avis spécial de 8 jours sera envoyé avant les procédures ordinaires.

À la réunion d'avril 1893, il est proposé et appuyé que les trottoirs du village soient entretenus par les propriétaires du chemin de front. Cette motion est amendée « Tous les contribuables du rang du Nord parce que ceux-ci sont moins chargés que les autres du reste de la paroisse dans les travaux publics, ceux de la Fabrique sont à la charge de celle-ci. » Approbation par le maire suite à un vote égal des conseillers.

Les minutes de l'assemblée contiennent tous les noms des contribuables qui sont obligés par ledit règlement à contribuer à l'entretien des trottoirs suivant leur évaluation. (voir liste des propriétaires, page 115)

Le mauvais état de la route de la station force le conseil à demander au chemin de fer de faire des trottoirs sur

cette dernière.

Plus de poursuite ni de frais élevés d'avocats pour régler les différents; en 1897, le conseil passe un règlement pour que chaque propriétaire fasse et répare son trottoir, côté nord et sud. Les trottoirs ont dorénavant 36 pouces de largeur et il est statué en même temps que les chemins du village soient arrangés et entretenus par les propriétaires.

En 1899, le trottoir n'est pas encore construit sur la route de la station et une demande à ce sujet est de nouveau formulée au chemin de fer par le conseil.

Beaucoup plus tard, en 1911, on veut que les trottoirs soient faits seulement sur le côté nord dans le bas du village. On fait appel encore aux avocats; il en est résulté une décision que les deux côtés soient construits à la charge exclusive de chacun sur 36 pouces de largeur à 6 pouces des clôtures.



Parade de la Saint-Jean au temps des trottoirs en bois de 36 pouces

Circa 1930

La question des trottoirs semble réglée une fois pour toute; chaque propriétaire peut donc, à peu de frais, s'enorgueillir du bon entretien de son trottoir.

Avec le problème des trottoirs, nous mettons en lumière l'état de l'occupation du territoire en utilisant les données du cadastre officiel de 1880 qui rapportent les noms des propriétaires de chaque lot du territoire de la paroisse; ces derniers sont énumérés dans la colonne centrale du tableau suivant : « Liste des propriétaires fonciers, rang du Nord de la Rivière Boyer. »

Dans la colonne de gauche du même tableau, 1858, nous avons dans la mesure du possible localisé les propriétaires énumérés dans le cadastre abrégé des seigneuries de Beaumont, de Livaudière et de Lamartinière; ce cadastre est établi par un commissaire en vertu de l'acte seigneurial de 1854. Le rapport du commissaire assigné pour le fief Beauchamp ou La Martinière se lit comme suit : « Province du Bas Canada. Je, soussigné, l'un des commissaires en vertu de l'acte seigneurial de 1854, auquel a été assigné le Fief Beauchamp ou La Martinière, dans le district de Québec, afin d'en faire le cadastre du dit Fief, conformément à la loi, et que ce jour, le dix-huitième de février, de l'année mil huit cent cinquante-neuf, le dit cadastre, étant resté déposé pendant l'espace de temps voulu par la loi, je l'ai clos finalement.

Je certifie de plus que j'ai constaté que la valeur du Fief, c'est-à-dire de tous les biens et droits lucratifs que le Seigneur du dit Fief possède comme tel, se monte à la somme de douze mille deux cent vingt dollars et quarante-neuf cents, comme suit, savoir :

	\$	¢
Valeur des cens et rentes	3 512,16	
Valeur des lods et ventes	5 508,33	
Valeur des moulins banals	<u>3 200,00</u>	
	12 220,49	

Je certifie de plus que les droits de la couronne, dans ce Fief, consistent dans le droit de quint, lequel droit de quint computé en formant une année commune sur le quint accru dans le Bas Canada, pendant les vingt-cinq années immédiatement antérieures à la passation de l'acte seigneurial de 1854, et reparti sur le dit Fief en vertu des dispositions du dit acte, se monte à la somme de cent cinquante-trois dollars. »

Datée ce 18 février 1859

S. Lelièvre, commissaire

Comme il n'y a pas de numéro de lot attribué à chaque propriétaire dans ce cadastre nous n'avons pu les localiser tous comme pour l'année de 1880. Les descendants des différentes familles pourront peut-être compléter ce tableau et en informer les auteurs du présent volume.

« À la séance générale du conseil du mois de juin de chaque année, l'inspecteur de voirie des dits trottoirs devra faire un

rapport détaillé au conseil de l'état des trottoirs, contenant le nombre de madriers et traverses devant être remplacés et le coût approximatif des travaux et y faire pour les conserver en bon état de réparation.

Sur l'ordre du dit conseil de Saint-Charles et au jour et à l'heure fixés par avis public suivant la loi, il fera la vente et adjudication au plus bas et dernier des enrêchisseurs au rabais, offrant des garanties suffisantes des travaux approuvés à faire sur les dits trottoirs, l'adjudicataire devant fournir tous les matériaux nécessaires. Après la vente et sur le rapport de l'inspecteur, le conseil par un acte de répartition fait et homologué suivant la loi prélèvera sur tous les propriétaires du rang du Nord de la dite paroisse de Saint-Charles comté de Bellechasse un montant suffisant pour rencontrer le coût de la dite répartition aux dits trottoirs.

Néanmoins il est statué que les trottoirs de la fabrique de Saint-Charles sont exceptés du dit règlement et seront complètement à la charge de la fabrique seule.

Noms de tous les contribuables obligés par ledit règlement à contribuer à l'entretien des trottoirs d'après leur évaluation. »

Signé Edmond Bilodeau, secrétaire trésorier, 1893, pages 81 à 84 inc.

LISTE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

N° de lot 1858

1880

1893

RANG NORD de la rivière Boyer

1	Louis Dorval	Alfred Crépeau	Charles Crépeau
2	Pierre Crépeau	Pierre Crépeau	Pierre Crépeau
3	Louis Dorval	Pierre Crépeau	Charles Crépeau
4	F.X. Querret	Théophile Boulanger	Alfred Labrecque
5	Louis Beaudoin	François Gendron	Alfred Labrecque
6	Alex Marcoux	[...] Marcoux	Alfred Roy
7	Charles Labrecque	Jean Labrecque	Jean Labrecque
8	Frs. G. Gosselin	Magloire Gosselin	Joseph Labrecque
9	Charles Labrecque	Jean Labrecque	Joseph Labrecque
10	Frs. G. Gosselin	Magloire Gosselin	Héliodore Gosselin & Célestin Pépin
11		Joseph Labrecque	Joseph Labrecque
12		Johnny Turgeon	Xavier Labrecque
13		Charles Labrecque	Xavier Labrecque
14		Charles Labrecque	Xavier Labrecque
15	Municipalité Scolaire	École No. 3	
16	Jean Naud	Jean Labrecque	Napoléon Labrie
17	Pantaléon Patry	Jean Labrecque	Florian Labrie
18	André Couture	Joseph Couture	Thomas Picard
19	Charles Marcoux	Charles Marcoux	Charles Marcoux
20	Jean-Baptiste Turgeon	Jean Turgeon	Vve Jean Turgeon
21	Albert Blanchet	Pierre Couture	Maxime Dupuis
22	Magloire Couture	Pierre Couture	Gaudias Couture
23	Charles Tanguay	Joseph Bonneau	Pierre Tanguay & Joseph Bonneau
24		Joseph Bonneau	Pierre Tanguay & Joseph Bonneau
25		Jean Turgeon	Vve Jean Turgeon
26	Marcel Prévost	François Prévost	Alphonse Prévost
27	Marcel Prévost	Charles Prévost	Charles Prévost
28	Joseph Prévost	Joseph Prévost	Désiré Prévost
29	Joseph Prévost	Joseph Prévost	Désiré Prévost
30	Michel Turgeon	Elzéar Turgeon	Elzéar Turgeon

ROUTE DE BEAUMONT

31	Damase Blanchet	Damase Blanchet	Frédéric Blanchet
32		Anselme Bilodeau	Frédéric Blanchet
33		Damase Blanchet	Louis Boucher
34	Jean Naud		Eugène Couture

N° de lot 1858	1880	1893
35	Onésime Pelletier	Joseph Guillemette
36	Ambroise Naud	Trefflé Labrie
37	Désiré Labrie	Trefflé Labrie
38	Frédéric Couture	Alfred Labrie
39	Louis Lapierre	Louis Lapierre
40	Abraham Turgeon	Marc Turgeon & Israel Bouffard (Moulin à farine)
41	Joseph Pruneau	Charles Prévost
42	Alfred Labrie	Alfred Labrie
43	Pierre Labrie	Onésime Labrie & Pierre Labrie
44	Joseph Paquet	Charles Prévost
45	Joseph Carbonneau	Joseph Carbonneau
46	Joseph Prévost	Frédéric Blanchet
47	Pierre Chabot	Julius Marchand
48	Napoléon Fraser	Joseph Nadeau
49	Alexandre Lefebvre	Joseph Nadeau
50	François Turgeon	Augustin Picard & Joseph Couture
51	Charles Picard	Augustin Picard & Joseph Couture
52	Damase Poiré	Thomas Poiré
53	Joseph Therrien	Thomas Poiré
54	Antoine Lacroix	Étienne Lacroix
55	Magloire Nadeau	Joseph Nadeau
56	Gabriel Nadeau	Edmond Nadeau
57	Charles Fournier	Joseph Fournier
58	Charles Fournier	Edmond Beaudoin
59	Charles Fournier	Joseph Fournier
60	Joseph Prévost	Vve Louis Prévost
61	Landry Poliquin	[...] Poliquin
62	Marcel Leclerc	Xavier Blais
63	Ignace Duquet	Pierre Fortier
64	Ferdinand Prévost	Ferdinand Prévost
65	Ignace Duquet	Pierre Fortier
66	Philippe Drolet	Urbain Dion
67	Louis Prévost	Magloire Labrie
68	Ferdinand Prévost	Ferdinand Prévost
69	Pierre Prévost	Pierre Prévost
70	Donat Bilodeau	Joseph Gonthier
71	Joseph Gonthier	Joseph Gonthier
72	Désouande Bernier	Vve Louis Prévost
73	Magloire Prévost	Vve Louis Prévost
74	Alexis Roy	Vve Alexis Roy
75	Étienne Labrie	Étienne Labrecque
76	Jean Patris	Jean Patry

N° de lot 1858	1880	1893
77	Jean Patry	Jean Patry
78	Nicolas Beaudoin	Nicolas Beaudoin
79	Damase Hébert	Damase Hébert & Louis Dutil
80	Joseph Paquet	Alfred Paquet
81	Joseph Lachance	Charles Pépin (Lachance)
82	Jean Labrie	Napoléon Labrie
83	Ambroise Chabot	Ambroise Chabot
84	Denis Therrien	David Therrien
85	Désouande Bernier	Jean Blais
86	Onésime Pelletier	Vve Dr. O. Pelletier
87	La fabrique (Chapelle)	
88	Zéphirin Gonthier	Zéphirin Gonthier
89	Jean Boucher	Alphonse Nadeau & Dr. E Perron & Alexis Couture
90	Gervais Audet	Gervais Audet
91	Louis Chabot	Louis Chabot
92	François Turgeon	Cléophas Labrecque
93	Prospère Leblanc	Joseph Ruel
94	Municipalité (Scolaire)	
95	Jean Carrier	Louis Demers
96	Pélagie Therrien	Pélagie Therrien
97		
98		
99	Jean Côté	Jean Côté
100	Scolatique Pelchat Vve Charles Bernier	Pierre Crépeau
101	Prospère Leblanc	Joseph Ruel
102	Ulric Chabot	Romain Couture
103	Joseph Montminy	Edmond Bilodeau
104	Municipalité (Scolaire)	
105	Cyrille Esnouf	Alfred Paquet
106	Ferdinand Royer	Ferdinand Royer
107	Pierre Dallaire	Pierre Dallaire
108	Charles Pépin	Ferdinand Royer
109	Pierre Dallaire	Pierre Dallaire
110	Damase Fecteau	Pierre Dallaire
111	Pierre Dallaire	
112	Philibert Morissette	Vve Louis Larochelle
113	Augustin Pouliot	Charles Pouliot
114	Philibert Morissette	Vve Louis Larochelle
115	Philibert Morissette	Vve Louis Larochelle
116	D. Huard	[...] Carrier
117	Joseph Labrie	Joseph Labrie

N° de lot	1858	1880	1893
118		Elzéar Jolivet	Joseph Carrier & Robert Beaudoin
119	La fabrique		
120	La fabrique		
121	Ls. P. H. Turgeon	Ls. P.H. Turgeon (Seigneur) Terre originelle du Seigneur Couillard incluant celle concédée à la fabrique. Sur cette terre, on retrouve au sud et au nord du chemin Royal les propriétaires suivants :	
		Antonin Gonthier	
		Victor Laberge	
		Joseph Couture	
		Francis Gosselin	
		Luc Gosselin	
		Stanislas Côté	
		Charles Bisson	
		Ferdinand Rouillard	
		David Therrien	
		Joseph Dumas	
		François Chabot	
		François Drolet	
		André Brochu	
		Vve Pierre Leclerc	
122	La fabrique		
123	La fabrique		
124	Hospice Ruel	Hospice Ruel	Hospice Ruel
			Vve Pierre Leclerc
	Propriétés situées côté Est sur la rue de la Gare		Vve Félix Ruel
			Jean Couture
			Georges Gonthier
			Joseph Laverdière
			John Barnwell
			Léon Labonté
			Alexi Huard
			Alexis Rousseau
			Léon Bilodeau
125	Chemin de fer du Grand Tronc		
126	Chemin de fer du Grand Tronc		
127		Joseph Leclerc	Georges Couture
128		Jean Picard	Pierre Goulet
129		Jean Brochu	David Dumas
130		Michel Turgeon	Vve Michel
131		Georges Gagnon	Georges Gagnon
132		Onésime Arseneau	Onésime Arseneau

N° de lot 1858

1880

1893

RUE DE LA GARE et limites entre les seigneuries de Beaumont et Livaudière.

133	Hospice Ruel	Hospice Ruel	Hospice Ruel
	Propriétés situées côté Ouest sur la rue de la Gare		Ferdinand Rouillard
			Edmond Nadeau (rue de la Gare)
			Léon Bilodeau (côté ouest)
			Eugène Arseneau
			John Lavallée
			Alex. Nadeau
			Johnny Morissette
134		Frédéric Turgeon	Philius Goulet
135		Alexis Rousseau	[...] Drolet
136		Hospice Ruel	
137		Pierre Nolet	Cyrille Carrier
138		Pierre Dorval	Vve Antoine Dorval
139		Aubert Larue	Cléophas Couture
140		Jean Marcoux	Vve Félix Ruel
141	Melles Gosselin	Melles Gosselin	R.P. A. Gosselin
142		Joseph Gosselin	R.P. A. Gosselin
143		Alexandre Duquet	Cyrille Carrier
144	Jean Gosselin	Louis Gosselin	R.P. A. Gosselin
145	Vve Jos. Gosselin	Eugène Gosselin	David Lacroix & P.J. Déry
146		Joseph Chabot	Joseph Chabot
147		Joseph Chabot	Joseph Chabot
148	La fabrique		
149		François Chabot	Vve François Chabot
150		Joseph Chabot	Joseph Chabot
151		Edouard Gosselin	P.J. Déry
152	Louis Chabot	Louis Chabot	Charles Chabot
153		Joseph Chabot	
154	Louis Chabot	Marie Drolet-Vve de Louis Chabot	Charles Letellier
155	Marcel Bilodeau	Charles Chabot	Charles Chabot
156	Antoine Plante	J. Bte Plante	Joseph Asselin
157	Marcel Bilodeau	Louis Leclerc	Vve Louis Leclerc
158	Vve Jean Clément	François Clément	François Labonté (Clément)
159	Jean Leclerc	Louis Leclerc	Joseph Leclerc
160		Philius Ruel	Philius Ruel
161	Joseph Therrien	Angèle Picard	Jean Duquet
162		Louis Leclerc	Vve Louis Leclerc
163	François Naud	Alphonse Lacasse	Ferdinand Lacasse & Luc Gosselin
164		Antoine Plante	Jean Morissette

N° de lot	1858	1880	1893
165	François Naud	Jean Morissette	Jean Morissette
166	Amable Lacasse	Jean Boucher Seign.	David Dumas (héritier du seigneur)
167	Louis Leclerc	Eugène Blanchet	Eugène Blanchet
168	Joseph Morin	Eugène Blanchet	Eugène Blanchet
169	Vve Hilaire de Beaumont	Anselme Leclerc	Laurent Nadeau
170	Louis Morin	Frédéric Fournier	Frédéric Fournier
171		Antoine Plante	Onésime Plante
172	Pierre Charrier	Vital Charrier	Elzéar Gosselin
173	Joseph Morissette	Dominique Morissette	Dominique Morissette
174	David Nadeau	David Nadeau	Alphonse Nadeau
175		Charles Dion	Alphonse Nadeau
176	Charles Nadeau	Laurent Nadeau	Clovis Nadeau
177	Charles Nadeau	Charles Nadeau	Clovis Nadeau
178	Jean Gautron	Louis Larochelle	Joseph Turgeon
179	Jean Gautron	Louis Larochelle	Joseph Turgeon
180		Catherine Gauthier	Joseph Turgeon
181	François Charrier	François Charrier	
182		Dominique Morissette	Dominique Morissette
183		Lauréat Chabot	
184		Michel Genest	
185	François Charrier	François Charrier	Alphonse Nadeau
186		Stanislas Couture	
187		Étienne Couture	
188	Augustin Boucher	Alexandre Boucher	Vve Edouard Therrien & Alphonse Nadeau
189	Olivier Couture	Edouard Ruelle	Edouard Ruelle
190	Joseph Chabot		
191	Municipalité (Scolaire) N° 4		
192	Michel Fournier	Émilien Ruelle	Émilien Ruelle
193	Jacques D'agneau	Jacques D'agneau	Joseph & Onésime D'agneau (Laprise)
194	Vital Couture	Vital Couture	Vital Couture
195		Jacques Picard	Edouard Therrien
196		Vital Couture	Vital Couture
197	Jacques Picard	Jacques Picard	Edouard Ruel
198	Vital Couture	Vital Couture	Vital Couture
199	Vital Couture	Vital Couture	Vital Couture
200	Charles Bernier	Charles Bernier	Vve Charles + Napoléon Bernier
201	Stanislas Couture	Stanislas Couture	Étienne Couture
202		Pierre Duquet	Pierre Duquet
203		Pierre Duquet	Pierre Duquet
204		Jean Michaud	Georges Bernard
205		Joseph Goulet	Joseph Bernier
206		Cyprien Bernier	Cyprien Bernier

N° de lot 1858	1880	1893
207	Magloire Blanchet	Alfred Blanchet
208	François Bolduc	Alfred Blanchet
209 Joseph Mercier	Joseph Mercier	Joseph Mercier
210	Magloire Blanchet	Alfred Blanchet
211	André Blanchet	André Blanchet
212 Pierre Duquet	Pierre Duquet	Edmond Duquet
213	André Blanchet	André Blanchet
214 Antoine Dumas	Louis Goulet	Alfred Roy

LISTE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS 1880

N° de lot	N° de lot
RANG SUD de la rivière Boyer	
215 Dina Blais veuve de Didace Bernier	242 Frédéric Fournier
216 Joseph Brochu	243 Thomas Rousseau
217 André Labbé	244 Elzéar Tanguay
218 Jean Carrier	245 Louis Demers
219 Eulalie Pelchat veuve de Charles Bernier	246 Louis Leclerc
220 Félix Gagnon	247 Louis Leclerc
221 Jacques Gagnon	248 Antoine Plante
222 Jean Charrier	249 Albert Turgeon
223 Damase Prévost	250 Laurent Tanguay
224 Paul Bernier	251 Albert Turgeon Route
225 Alphonse Gagnon	252 Anselme Bilodeau
226 Joseph Brochu	253 François Plante
227 Charles Roy	254 Laurent Leblanc
229 Georges Couture	255 Pierre Chabot
230 Charles Leclerc	256 Laurent Chabot en face de la route
231 Louis Guenet	257 Laurent Chabot en face de la route
232 Georges Pelchat	258 Godfroid Blanchet
233 Municipalité Scolaire	259 Laurent Tanguay
234 Augustin Roy	260 Damase Lacasse
235 Vital Couture	261 Hubert Couture
236 Joseph Guenet	262 Hubert Couture
237 Succession ? Lapierre	263 Alexis Couture
238 Succession ? Lapierre	264 Nicolas Fortier
239 Ferdinand Aubé	265 Hospice Ruel
240 Alphonse Lacasse	266 Hubert Couture
241 Louis Leclerc	267 Nicolas Fortier

N° de lot		N° de lot	
RANG SUD de la rivière Boyer			
		304	Phirmin Fournier (Moulin à farine)
268	Nicolas Fortier	305	Damase Fecteau
269	Laurent Chabot	306	Georges Gonthier
270	Ferdinand Rouillard	307	Stanislas Côté
271	Nicolas Beaudoin	308	Joseph Gonthier
272	Honoré Chabot	309	Joseph Gonthier
273	Nicolas Fortier	310	Jean Blais
274	Nicolas Fortier	311	Jean Blais
275	Pierre Dallaire	312	Michel Côté
276	Joseph Rémillard	313	Augustin Turgeon
277	Pierre Royer	314	Municipalité Scolaire
278	Élisée Raimond	315	Onézime Mercier
279	Pierre Trudelle	316	Napoléon Mercier
280	Gédéon Bouchard	317	Louis Turgeon
281	Pierre Dallaire	318	Michel Côté
282	Hubert Couture	319	Théophile Turgeon
283	Jean Labrie	320	Louis Turgeon
284	Alexis Roy	321	Magloire Prévost
285	Frédéric Couture	322	Joseph Prévost
286	Eugène Couture	323	Camille Sylvain
287	Eugène Couture	324	Louis Carrier
288	Louis Couture	325	Charles Picard
289	Louis-Hubert Turgeon (Seigneur)	326	Charles Picard
290	Louis Turgeon	327	Augustin Picard
291	Charles Pépin	328	Michel Côté
292	Stanislas Côté	329	Damase Hébert
293	Charles Pépin	330	Pierre Lapierre
294	Joseph Prévost	331	Pierre Lapierre
295	Joseph Fournier	332	Cyrille, Alfred, Ovide, Armand, Zoël Esnouf
296	Magloire Picard	333	Joseph Blais
297	Louis Fournier	334	Alfred Roy
298	Louis Fournier	335	Cyrille Samson
299	Georges Gagnon	336	Cyrille Samson
300	Zéphirin Gonthier	337	Alfred Roy
301	Charles Pépin (Route Gosselin)	338	Pierre Lapierre
302	Phirmin Fournier	339	Adolphe Samson— Route Mercier Rang de la Hêtrière
303	Étienne Marcoux		

N° de lot

N° de lot

RANG DE LA HÉTRIÈRE

340	Augustin Goupil	378	Napoléon Nadeau
341	Nazaire Blais	379	Narcisse Asselin
342	Frédéric Blais	380	Napoléon Nadeau
343	Paul Lacroix	381	Narcisse Asselin
344	Paul Lacroix	382	Edouard Marceau
345	Paul Mercier	383	Napoléon Nadeau—chemin Tremblade
346	Gédéon Asselin	384	Joseph Lavallière
347	Gédéon Asselin	385	Archange Duquet veuve de François Paquet
348	Gédéon Asselin	386	Louis Dorval
349	Modeste Bourassa	387	Municipalité Scolaire
350	Raimond Couture	388	Régiste Labonté
351	Gédéon Asselin	389	Charles Asselin
352	Romain Couture	390	Clovis Dorval
353	Romain Couture	391	Louis Turgeon
354	Louis Carrier	392	Louis Turgeon
355	Modeste Bourassa fils	393	Thomas Picard
356	Augustin Picard	394	Edouard Turgeon
357	Marcel Pouliot	395	Joseph Bernard
358	Louis Blais	396	Clovis Dorval
359	Modeste Bourassa	397	Dina Laverdiere veuve de Marc Asselin
360	Charles Bourassa	398	Charles Asselin
361	Modeste Bourassa	399	François Bédard
362	Jean Blais	400	Charles Fournier
363	Léon Roy	401	Thomas Picard
364	Joseph Carrier	402	Louis Girard
365	Belonie Gonthier	403	Régiste Labonté
366	François Plante	404	Jean Bernard
367	Modeste Bourassa	405	Jean-Baptiste Gosselin
368	Césarie Fradet veuve de Louis Goulet	406	Cléophas Fournier
369	Belonie Gonthier	407	Jean Bernard—route Gosselin
370	Louis Fradet	408	André Couture
371	André Couture	409	Jean Bernard
372	Héritiers Gonthier	410	Georges Gagnon
373	Belonie Gonthier	411	Pierre Pelletier
374	Florent Pouliot	412	Gérôme père, Gérôme fils, Joseph, Pierre François Bilodeau, Marie, Marie Émilie
375	Augustin Picard		Marie-Constance
376	Jean Dorval		
377	Augustin Goupil	413	Charles Pépin

N° de lot

N° de lot

RANG DE LA HÊTRIÈRE

414	Charles Pépin	452	Charles Fournier
415	Joseph Fournier	453	François Plante
416	Céline, Antonin, Florida, Bernard	454	Joseph Fournier
	Denis Bernard	455	Magloire Labrie
417	Charles Pépin	456	Thomas Roy
418	Magloire Picard	457	Proseyede Plante
419	Joseph Prévost	458	Dominique Beaulieu
420	Alfred Fournier	459	Marcel Lemelin
421	Joseph Prévost	460	Célestin Bouchard
422	Louis Boutin	461	Jean Roy— Route vers Saint-Gervais
423	Alfred Fournier	462	François -Xavier Boulet
424	Elzéar Pouliot	463	Jean Plante
425	Louis Boutin	464	Jean Fournier
426	Alfred Fournier	465	Thomas Fournier
427	Frédéric Couture	466	Jean Fradet
428	Prospère Labrie	467	Thomas Fournier
429	Frédéric Couture	468	Jean Fradet
430	Prospère Labrie	469	Benjamin Leclerc
431	Louis Boutin	470	Thomas Fournier
432	Louis Boutin	471	Marcel Aubé
433	Joseph Fournier	472	Jean Marquis
434	Jean-Baptiste Fournier	473	Charles Hébert
435	Augustin Leblond	474	Michel Hébert
436	Damase Boulanger	475	Étienne Plante
437	Damase Boulanger	476	Charles Hébert
438	Xavier Boulanger	477	Étienne Plante
439	Xavier Boulanger	478	Étienne Plante
440	Cyrille Chabot	479	Michel Hébert
441	Louis Chabot	480	François Pelchat
442	Théophile Labrecque	481	François Pelchat
443	Municipalité Scolaire	482	Louis Leclerc
444	Thomas Roy	483	Pierre Leclerc
445	Thomas Roy	484	François Pelchat
446	Charles Audet	485	Jean-Baptiste Carrier
447	Charles Audet	486	Ignace Hébert
448	Alfred Côté	487	Antoine Plante
449	Hubert Roy	488	Ignace Hébert
450	Damase Roy	489	Antoine Plante
451	Joseph Leblond	490	Jean-Baptiste Plante

N° de lot		N° de lot	
491	Thomas Roy	503	Charles Roy
492	Jean Lemelin	504	Pierre Lemelin
493	Martin Goulet	505	Charles Roy
494	Joseph Bolduc	506	Jean Lemelin
495	Edouard Bolduc	507	Jean Carrier
496	Pierre Lemelin	508	Laurent Tanguay
497	Joseph Bolduc	509	Paul Bernier
498	Gabriel Leblanc	510	Louis Leclerc
499	Jean Lemelin	511	Louis Leclerc
500	Hilaire Leclerc	512	Jacques Gagnon
501	Jean Lemelin	513	Hilaire Leclerc
502	Louis Leclerc	514	François Pelchat

RANG DE LA TREMBLADE

515	Louis Chabot	541	Alfred Labrecque
516	Jean-Baptiste Bélanger	542	Alfred Labrecque
517	Magloire Goulet	543	Jean-Baptist Chatret
518	Cyprien Bélanger	544	Joseph Carrier
519	Didace Bélanger	545	Georges Côté
520	André Gosselin	546	Régiste Labonté (Route Tremblade)
521	Napoléon Ruel	547	Jean-Baptiste Chabot
522	Louis Chabot	548	Georges Couture
523	Vénérin Turgeon	549	Napoléon Nadeau
524	Damase Turgeon	550	Jean Breton
525	Élisée Pouliot	551	Xavier Turgeon
526	Lévis Prévost	552	Jean Dorval
527	Étienne Dubé	553	Augustin Picard
528	Nicolas Roy	554	Joseph Carrier
529	Magloire Girard	555	Jean Dorval
530	Magloire Girard	556	Thomas Boulanger
531	Joseph Fournier	557	Honoré Labonté
532	Charles Pépin	558	André Couture
533	Jérôme Bilodeau	559	Louis Turgeon
534	Louis-Hubert Turgeon (Seigneur)	560	Jean Lemelin
535	Louis Girard	561	Joseph Lavallière
536	Hubert Couture	562	Nazaire Côté
537	Régiste Labonté	563	Joseph Carrier
538	Ferdinand Prévost	564	Olivier Morin
539	Romain Couture	565	Louis Dorval
540	Edouard Turgeon	566	Clovis Dorval

N° de lot

N° de lot

RANG DE LA TREMBLADE

567	Thomas Picard	585	Narcisse Montminy
568	Xavier Blais fils	586	Elzéar Turgeon
569	Romain Couture	587	Narcisse Montminy
570	Alfred Larivée	588	Prospère Naud
571	Cyrille Couture	589	Napoléon Côté
572	Jean Blais	590	Bélonie Gonthier
573	Napoléon Blais	591	Napoléon Nadeau
574	François Blais	592	Jean-Baptiste Turgeon
575	Louis Blais	593	Napoléon Fraser
576	Napoléon Blais	594	Antoine Gosselin
577	Nazaire Blais	595	Désiré Côté
578	Ls. Hubert Turgeon— Seigneur	596	Désange Boiteau veuve de Nazaire Guay
579	Napoléon Nadeau	597	François Vien
580	Archange Duquet veuve de François Paquet	598	Désiré Côté
581	Pierre Couture	599	Hospice Ruel
582	Joseph Roy	600	Antoine Plante
583	Damase Nadeau	601	Alexis Couture
584	Damase Labrecque	602	Nicolas Fortier



par Conrad Paré

*Histoire de la paroisse de
Saint-Charles-de-Bellechasse*

TROISIÈME PARTIE

*ÉVOLUTION
AU VINGTIÈME SIÈCLE*

1900
1999

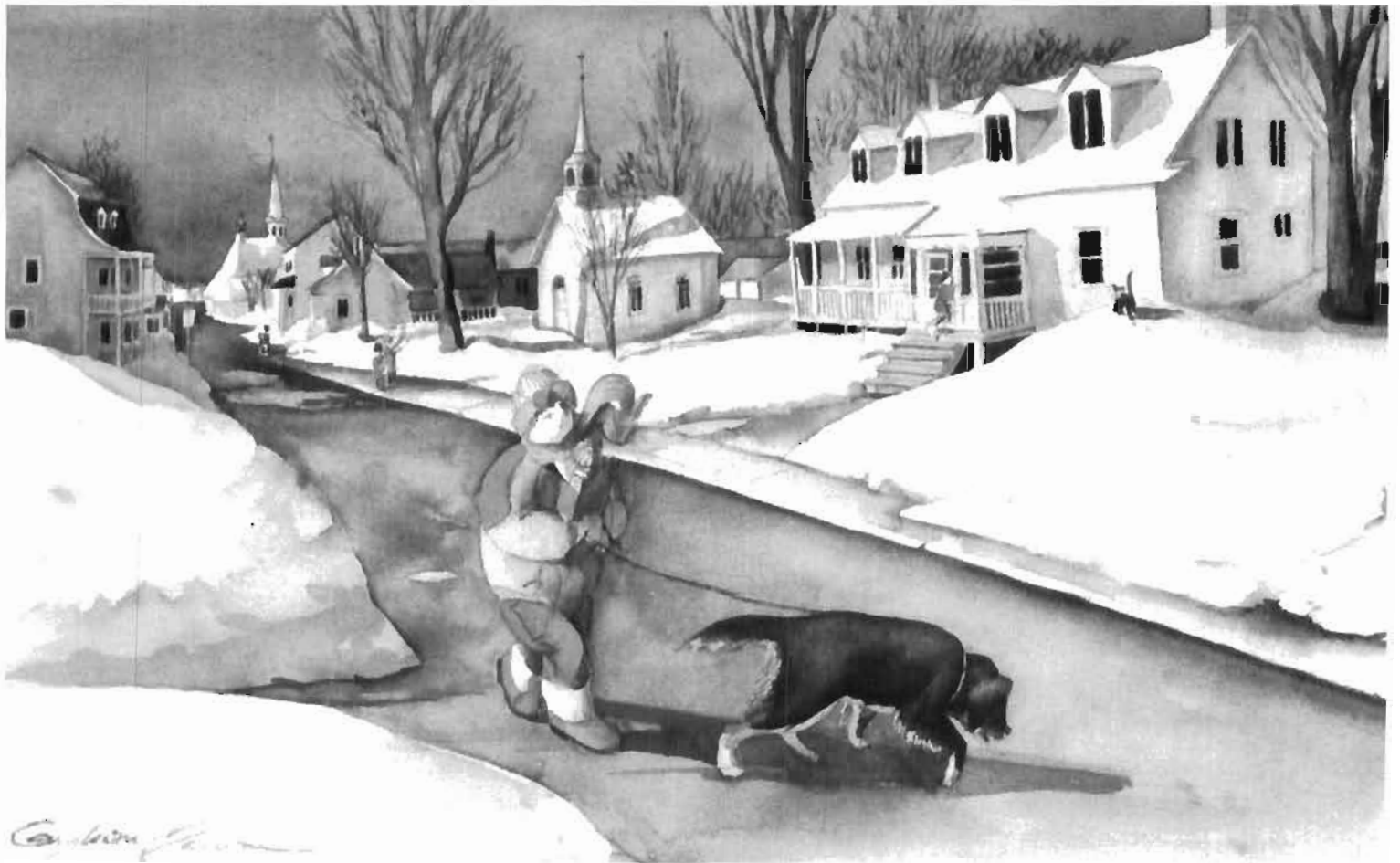


Illustration de la page précédente
Aquarelle Guylaine Marceau « En revenant du dépanneur »
Propriété de la MRC de Bellechasse

CHAPITRE 6

Domaine de la fabrique



Photo prise avant le remplacement des niches
de la façade par des fenêtres, en 1911 Photo Circa 1900

PREMIÈRE DÉCENNIE

Les premières années du nouveau siècle se déroulent dans la routine administrative jusqu'en 1905 alors que se produisent quelques événements notables.

Toutefois pour débiter sur quelques notes plus légères, relevons cette lettre de M^{re} L.N. Bégin adressée au curé Beaudoin, le 14 janvier, et où il est dit « Comme vos chantres sont un peu éloignés de l'église et que les salaires pour travaux journaliers sont plus élevés qu'autrefois, je règle que, à l'avenir :

1^o Les chantres qui chantent sur semaine recevront cinquante centins, au lieu de vingt-cinq qu'ils ont reçus jusqu'à présent; le curé, vingt-cinq centins de plus que par le passé;

2^o le casuel de la Fabrique pour les messes chantées ne sera que d'une piastre, comme dans presque toutes les paroisses... De cette manière le tarif des messes pour les fidèles, ne sera pas augmenté. »¹

Une résolution de plus d'importance se vote cependant le 25 janvier alors que les marguilliers décident d'acheter un nouveau carillon de cloches, de la maison Hanaud de Paris, du poids de cinq mille livres.²

Si M. le curé Beaudoin fut chargé d'organiser le financement de cet achat, il n'eut cependant pas le plaisir de bénir ce nouveau carillon, ayant été entre-temps promu à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

En plus de se faire l'apôtre du Mouvement de la Tempérance et d'avoir fondé en 1899 la Ligue du Sacré-Cœur locale, M. Beaudoin vit à moderniser au gré du progrès, les installations de chauffage et d'éclairage des bâtisses de la fabrique. On voit en lui un bon administrateur dont les mérites furent

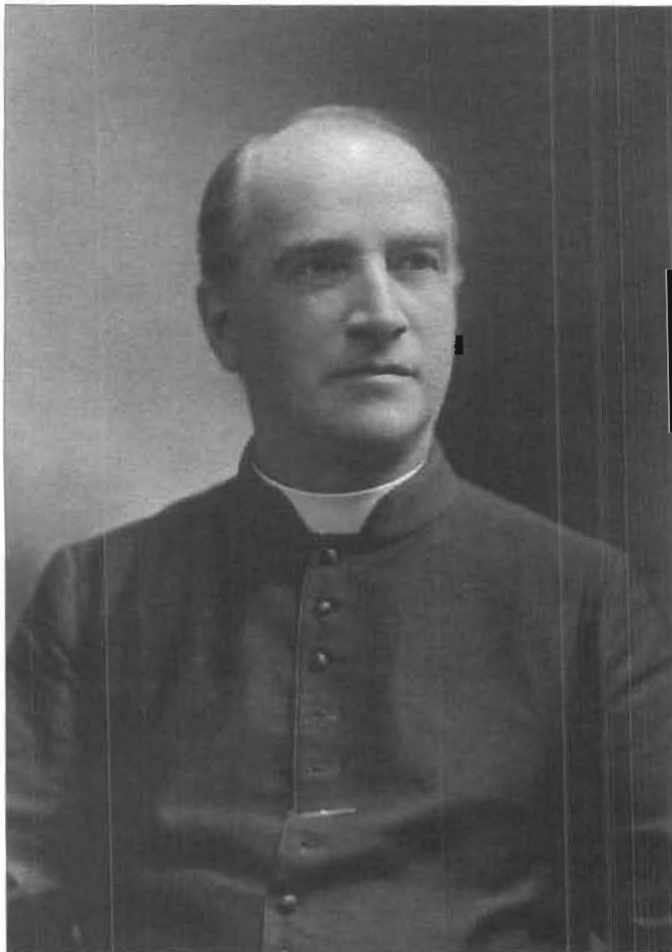


L'église de Saint-Charles et vue d'une partie du village, vers 1880

reconnus par ses supérieurs. De plus: « Il fit disparaître les licences pour la vente des boissons alcooliques; forma par des leçons de chant qu'il donnait lui-même deux fois la semaine, une chorale puissante pour rehausser les offices religieux et dont les anciens gardent un profond souvenir. »³

BÉNÉDICTION DU TROISIÈME CARILLON

L'abbé Pierre Joseph Édouard Pagé lui succéda et ce fut lui qui présida, le 20 août, à la bénédiction du carillon qui fait



Édouard Pagé, curé de Saint-Charles
de 1905-1910

encore aujourd'hui l'annonce de nos cérémonies religieuses.

La première cloche, d'un poids de 2 700 livres, reçut le nom de Marie. La seconde, pesant 1 800 livres, fut baptisée Joseph, et la troisième, d'une pesanteur de 1 100 livres,

s'appela Charles, en l'honneur du patron de la paroisse et du maire, Charles Chabot. En plus de celui-ci, vingt-cinq notables, hommes et femmes, eurent l'honneur d'agir comme parrains et marraines des nouvelles cloches.⁴

D'après le bilan de 1906, le vieux carillon fut vendu 446,88 \$, on ne sait à qui, par le marchand intermédiaire J.A. Langlois qui avait acheté les nouvelles cloches. En plus, il reçut 1 151,80 \$ de la fabrique, ce qui porta le coût total du nouveau carillon à 1 598,68 \$. À ce montant il faut en ajouter un de 15 \$ versé à C.E. Morissette pour examen du clocher et un autre de 350 \$ payé à Omer Labrie pour le « montage de 3 cloches ». Le banquet, à la bénédiction des cloches, coûta 49,16 \$ et on dut verser 5,45 \$ pour « expédition en Europe d'une cloche cassée ».⁵

Au cours des quelques années suivantes, peu de choses sont à signaler, si ce n'est en 1908, l'achat d'une statue de saint François Xavier au coût de 20 \$ et, en 1909, la reconstruction du chemin couvert et la décision par la fabrique d'acheter cinq parts à la Caisse populaire.⁶ Elles seront acquises l'année suivante à 5 \$ l'unité.

CESSION DE TERRITOIRE POUR FORMER LA DURANTAYE

L'année 1910 devait marquer une dernière amputation des limites territoriales de la paroisse alors que fut fondée la paroisse de La Durantaye qui se vit concéder le rang de la Tremblade et l'extrémité est de celui de la Hêtrière, à compter de la route Gosselin.

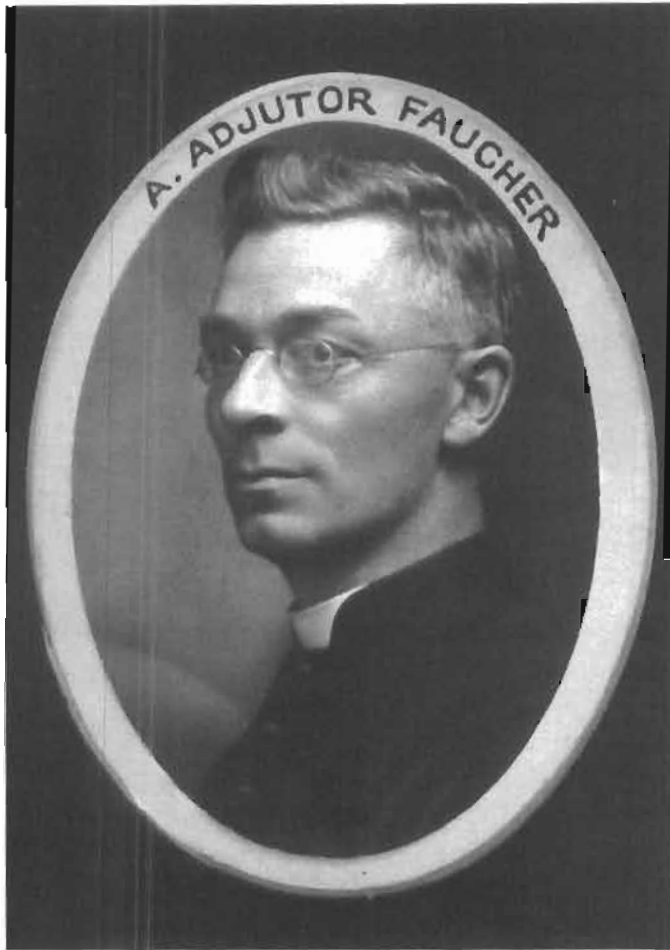
Le marguillier Didace Blais, devenu citoyen de la nouvelle paroisse dut démissionner le 31 juillet et fut remplacé par France Fournier. Le compte rendu de cette assemblée de fabrique devait être aussi le dernier que signa le curé Pagé, nommé aumônier à l'Hôtel-Dieu de Québec.

DÉCENNIE 1910-1919

Son successeur, M. l'abbé Adjutor Faucher vit les marguilliers, dès juin 1911, procéder à un certain réaménagement

de l'église. Il fut donc décidé :

- « 1° De faire placer quatre rangées de bancs au lieu de trois, au prolongement du jubé;
- 2° d'agrandir le jubé de l'orgue et que pour cette fin quatre bancs soient enlevés [...];
- 3° d'ouvrir les deux niches du portail et de les remplacer par des fenêtres. »



Monseigneur Adjutor Faucher, curé de 1910 à 1920

Photo Robert Richier

ARRIVÉE DES FRÈRES ENSEIGNANTS

L'année 1911 marque aussi l'arrivée des frères qui vont prendre charge de l'école modèle des garçons du village. « On appelait autrefois école modèle, tout école donnant l'enseignement élémentaire et moyen (de la 1^{re} à la 6^e année du cours primaire). »

Faisant suite aux démarches entreprises en 1910 par le curé Faucher pour l'obtention d'un Institut de frères pour cette école, le frère Louis-Arsène, provincial des frères de

l'Instruction chrétienne, promet que deux frères dirigeraient l'école de Saint-Charles en septembre 1911.

De fait : « Le 29 août de cette année, le Frère Hipparque, descendait à Saint-Charles avec le Frère Amédée-Marie, son adjoint. Pendant plusieurs jours les deux religieux reçurent l'hospitalité du presbytère, en attendant que la résidence qu'on leur destinait fût terminée et meublée.

Quatre-vingts élèves se présentèrent le jour de la rentrée, mais dès 1914, on dut ouvrir une troisième classe, le nombre d'élèves dépassant la centaine. »⁸

C'est enfin en cette année 1911 qu'on voit une dépense de la fabrique au montant de 190 \$ pour « macadam du chemin vis-à-vis l'église. »⁹

LA MAISON PERRAS DEVIENT SALLE PUBLIQUE

Le 19 avril 1914, la fabrique récupère des sœurs de la Charité la maison Perras qui servait autrefois d'école des filles. De plus il est résolu de la faire transporter sur son terrain, en face de l'église, côté est, et que « la susdite bâtisse serve à l'avenir de salle publique pour toutes assemblées des paroissiens. Il est aussi résolu que le curé de la paroisse ait le loisir d'occuper les salles actuelles attenantes au presbytère ». ¹⁰ On peut donc déduire d'après ce texte, que l'extrémité est du presbytère devait jusqu'alors servir de salle publique.

Le 14 juin suivant une autre résolution vient compléter la précédente en décrétant : « Que la bâtisse qui doit servir de salle publique soit placée un peu plus au centre du terrain, entre la maison de la veuve Godfroi Gosselin et celle de M. Francis Gosselin; que le 1^{er} étage serve de salle d'attente des paroissiens avant les offices religieux; que le 2^e étage serve de salle publique pour les séances du conseil municipal, ou toute autre assemblée. »¹¹

Lors de l'assemblée du 6 juin 1915, les marguilliers décident de faire couvrir en tôle galvanisée le toit de la chapelle dite de sainte Anne. Le contrat est donné à M. Victor Laberge, ferblantier, au salaire de 2 \$ par jour.



Enfants de la Communion solennelle
à Saint-Charles le 30 mai 1929

STATUE DU SACRÉ-CŒUR

Le 18 juin 1916, la fabrique décide : « Que la statue du Sacré-Cœur qui doit être érigée sur le terrain de l'église, soit placée face à la grande porte, au milieu, entre le mur du cimetière et l'église. »¹² Cette statue fut plus tard accidentellement cassée et remplacée par une autre sise aujourd'hui du côté est du presbytère. La bénédiction en fut faite, le 24 septembre, par l'auxiliaire du cardinal Bégin, M^r Paul-Eugène Roy.

Cette statue du Sacré-Cœur payée 312,31 \$ en 1916, fut financée en majeure partie par une loterie paroissiale qui rapporta 276 \$. Elle était en « or bronzé », métal aux teintes de bronze. Le piédestal en béton en fut alors fait d'après un plan de M. Napoléon Laflamme au coût de 380 \$.

Le 14 avril 1918, les marguilliers décident de faire « refaire à neuf en bois vrai suivant le style même des autels, les tombeaux d'autel ». Le travail sera confié à M. J.P. Gauvin de Québec et exécuté au coût de 500 \$ pour les trois tombeaux.

DÉCENNIE 1920-1929

L'année 1920 voit le départ du curé Adjuditor Faucher nommé curé de la paroisse Jacques-Cartier de Québec. Il est rem-

placé par l'abbé Alexis Poulin qui arrive accompagné de son frère, l'abbé Edmond désigné comme « assistant ».



J. Alexis Poulin, curé de 1920-1927
Photo : Reproduction Robert Richer

Homme de goût, M. le curé Faucher vit à bien aménager tant l'intérieur que l'extérieur de l'église. Toutefois, en plus de la venue des frères, son séjour parmi nous sera marqué par l'épidémie de grippe, dite espagnole, qui frappa durement notre paroisse.

À l'occasion de son départ, M^r Paul-Eugène Roy, lors de sa visite du 26 septembre, décrète qu'au départ du curé Faucher, la fabrique se portera acquéreur du mobilier du presbytère.

À noter, pour 1921, l'achat de deux candélabres à 5 branches (métal argenté), au coût de 40 \$. M. le curé est aussi autorisé à faire l'achat d'un dais pour les processions du très saint Sacrement, chose qui sera faite en 1922 par une importation de France au prix de 147 \$.

ÉLECTRIFICATION DE L'ÉGLISE

Le 7 septembre 1924, à la suggestion du curé Poulin, les marguilliers décident : « De faire éclairer à l'électricité l'église paroissiale et le presbytère, vu que les travaux à cette fin, selon les estimés faits par l'électricien expert de la Compagnie électrique de Bellechasse, seraient relativement peu coûteux. »¹³

Le contrat est exécuté du 7 au 22 octobre au coût de 695,89 \$ pour l'église, la sacristie et le presbytère, et de 25 \$ pour le hangar. Plans, devis et certificat du bureau provincial coûtent 25 \$ et les réparations encourues s'élèvent à 367,94 \$.¹⁴

À noter aussi pour cette année que, par sanction gouvernementale, « l'Association d'assurance mutuelle des fabriques de la province ecclésiastique de Québec » est continuée sous le nom de « L'Assurance mutuelle des fabriques de Québec ».¹⁵

Au cours de cette année 1924, le 18 juillet, décède le cardinal Louis-Nazaire Bégin. Son successeur, M^r Paul-Eugène Roy, décédera à son tour le 20 février 1926 et sa succession sera assumée par M^r Raymond-Marie Rouleau.

Le geste d'un paroissien anonyme est à souligner alors qu'en cette année 1926, il fait don en argent de « la somme de mille

piastres (1 000 \$) comme fonds spécial destiné à la restauration de l'intérieur de l'église Saint-Charles. "La Fabrique accepte le don qu'elle emprunte" au taux de 3 %, intérêt qui sera ajouté chaque année au fonds susdit de restauration jusqu'à ce que cette restauration soit ordonnée et faite ».¹⁶

Nommé curé au Cap-Saint-Ignace en novembre 1927, M. le curé Poulin quitte Saint-Charles et est remplacé, le 4 décembre, par l'abbé Georges Côté, natif de Saint-Gervais et ci-devant curé de Saint-Louis de Courville.



M. l'abbé Georges Côté, curé de 1927-1955

L'abbé Poulin, sévère sur les questions de moralité, fut un bon administrateur qui modernisa les installations de la fabrique par l'introduction de l'électricité et eut la prudence de partir un fonds en vue d'une restauration éventuelle de l'église qu'il croyait devoir faire entreprendre.

Lors de la dernière assemblée des marguilliers pour l'année

1927, M. le curé Côté fait apporter quelques corrections aux états de la fabrique pour les rendre plus conformes aux pratiques comptables établies. C'est ainsi que le don de 1 000 \$ reçu en 1926 n'est plus considéré comme un emprunt « mais comme de l'argent lui appartenant, à elle donnée ou par elle quêtée ».¹⁷

En l'année du centenaire de l'église, le 22 janvier 1928, les marguilliers décident de demander une expertise sur ce qu'exigerait une bonne restauration de l'église. Une fois l'étude complétée, autorisation est demandée au cardinal Rouleau de faire la restauration.

C'est au cours de cette année qu'est faite l'acquisition d'un tabernacle en acier dont le coût de 450 \$ est acquitté par un paroissien anonyme. À relever aussi le montant de 315,45 \$ versé pour des cours de chant grégorien aux hommes de la chorale.

Et, pour marquer le centenaire de la réédification de l'église, une grande journée de fête se déroule le 23 septembre. Messe pontificale, banquet, activités de toutes sortes marquèrent ces festivités dont on trouvera le détail à l'annexe N°1 sous la plume du curé Côté. Le comité du Centenaire réalisa un profit de 715,93 \$ qu'il versa à la fabrique.

Dès janvier 1929, les marguilliers sont avisés de l'acceptation par l'archevêché du projet de restauration du temple paroissial. Le coût ne devra toutefois pas dépasser 40 000 \$ et sera défrayé par une répartition légale.

Le 21 juillet, devant les difficultés que rencontre la fabrique à régler ses dépenses courantes, il est décidé de demander dix sous à tous ceux qui assistent à la messe basse les dimanches et fêtes, à partir du premier dimanche d'août.

DÉCENNIE 1930-1939

En 1930, après bien des tergiversations, la fabrique accepte de défrayer les services de l'architecte Lorenzo Auger qui avait préparé des plans de restauration de l'église.

Et, à l'assemblée du 14 mai 1931, les marguilliers décident des travaux à faire exécuter et proposent d'emprunter 10 000 \$. Cet emprunt est autorisé sur division par l'assem-

blée de paroisse du 24 mai, 73 francs tenanciers votant en faveur et 60, contre.

Une semaine plus tard, soit le 31 mai, décède subitement le cardinal Raymond-Marie Rouleau. Son successeur, M^{gr} Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, premier évêque de Gravelbourg (Saskatchewan), est promu archevêque de Québec, le 11 décembre.

Restauration de l'église

Après de nombreuses et âpres discussions, l'on en vient à s'entendre sur la nature des réparations à effectuer et le contrat est donné à l'entrepreneur Irénée Giguère de Sainte-Marie de Beauce pour une somme globale de 11 500 \$.

Le gros des travaux consistera à finir le sous-sol de la sacristie, recouvrir en tôle les clochers et les toits de l'église et de la sacristie, refaire les bancs, faire des réparations au presbytère, peindre l'intérieur et l'extérieur de l'église, etc.

Le 18 septembre 1932, une assemblée des francs tenanciers de la paroisse élit à l'unanimité cinq syndics « pour exécuter le décret canonique de Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec permettant de faire certaines réparations de l'église et à la sacristie de ladite paroisse ». Les élus sont MM. Amédée Aubé, Adélarde Gosselin, Joseph-Hubert Couture, Charles Frenette et Pierre Gauvreau.¹⁸

Et, le 2 octobre suivant, la fabrique décide :

- « 1° De renoncer à une répartition légale par les Syndics et
- 2° d'abandonner aux Syndics la collecte des places de bancs de la messe basse des dimanches et fêtes ».¹⁹

Un petit privilège est aboli, lors de l'assemblée de fabrique du 8 décembre, alors qu'il est décidé de mettre en vente libre le banc du seigneur mis à la disposition des Sœurs de la Charité à leur arrivée. Le banc du seigneur était le banc N°1 de la rangée du banc d'œuvre.

Le 22 janvier 1933, les marguilliers décident :

- « De faire reconstruire l'orgue Mitchell de neuf jeux acheté en 1881 par le curé Martineau. La maison Casavant Frères de Saint-Hyacinthe exécutera le contrat pour le prix de 5 000 \$. On utilisera le buffet, le soufflet et les tuyaux de

l'orgue actuel. Le nouvel instrument aura seize jeux, un mécanisme tubulaire pneumatique et sera muni d'une soufflerie électrique. »²⁰

Le 12 février suivant, les syndics décident :

« D'envelopper de bois les colonnes de fer qui supportent le devant du jubé de façon à leur donner un diamètre de treize pouces près de la base, et faire une base carrée comme aux autres colonnes. »²¹

En mars, il est décidé qu'après évaluation, le bois des vieux bancs représentant une somme de plusieurs centaines de piastres, il valait mieux pour la fabrique de le garder pour un usage ultérieur encore indéterminé. La quantité de bois fut estimée à 2 900 pieds de noyer, noir et tendre, et près de 2 000 pieds de pin jaune.²²

Le 30 décembre 1934, les marguilliers, avec l'approbation du cardinal Villeneuve, acceptent de prêter à la Galerie des Arts de Toronto les objets suivants un calice d'argent de Ranvoizé, un crucifix d'argent et une paire de burettes de Laurent Amiot et une encensoir d'argent. Sont aussi offerts les chandeliers de bois de Joseph Nadeau datant de 1757.²³ Les objets furent retournés en février 1835.

À leur réunion du 3 octobre 1937, les marguilliers acceptent de vendre au ministère fédéral des Travaux publics, au prix de 1 000 \$ un terrain devant servir à l'érection d'un bureau de poste. Leur décision est entérinée une semaine plus tard par une assemblée de paroisse.²⁴



Bureau de poste édifice fédéral construit en 1938
gracieuseté Mme Monique Frenette

L'année suivante le 18 septembre, la fabrique accepte de « céder à la Commission scolaire de cette paroisse les biens meubles et immeubles qu'elle possède par donation ou autrement pour fins d'éducation ou d'instruction ». Une assemblée de paroisse approuve la décision la semaine suivante.²⁵

Le lundi, 12 juin 1939, la paroisse est en effervescence par suite de l'arrêt à Saint-Charles du train royal transportant S.M. le Roi Georges VI et son épouse la Reine Élisabeth. On trouvera à l'annexe N° 8 la description que fait M. le curé Côté de cet événement.

Agrandissement du cimetière

Le 13 août, il est résolu que :

- 1° La Fabrique se charge d'agrandir le cimetière actuel du côté nord en utilisant un terrain qu'elle possède déjà à cette fin;
- 2° que pour éviter des dépenses considérables et même un emprunt, si c'est possible, la Fabrique organise dès cet automne dans la paroisse, des corvées pour charroyer la terre nécessaire à niveler et surélever le terrain du nouveau cimetière. »²⁶

À souligner, au sujet de cet agrandissement, que le gouvernement fédéral permet à la fabrique de prendre la terre le long du chemin de fer, près de chez M. Émile Picard.

La corvée de charroyage produisit 1,846 voyages de terre et 72 jours de travail en 5 jours. Il fallut environ 250 autres voyages de terre pour finaliser l'entreprise.

Dette éteinte

Le 3 décembre, le curé Côté « fait part à l'assemblée (de paroisse) que les Syndics élus en 1932 pour l'exécution et le paiement de certains travaux de restauration à l'église paroissiale viennent de faire leur dernier remboursement et d'éteindre leur dette, bien qu'il n'y ait eu aucune répartition obligatoire à cette fin. »²⁷

La dette, au montant global de 15 416,95 \$ a été éteinte en 6 ans et 6 mois. Les recettes des syndics s'établissant à

15 563,85 \$, un montant excédentaire de 146,90 \$ est remis à la fabrique qui, par résolution, exprime sa reconnaissance aux syndics, collecteurs, et à M. Elzéar Martel, gérant de la Banque nationale, qui a exercé gratuitement l'office de trésorier.

DÉCENNIE 1940-1949
LA FABRIQUE CÈDE SES ÉCOLES

En 1941, le 7 septembre, la fabrique décide d'exécuter sa résolution de 1938 et cède définitivement tout son parc d'écoles à la commission scolaire.

La liste des considérants avancés pour appuyer cette décision nous fournit un bon condensé de toute l'histoire des écoles en notre paroisse. Nous les citons donc in extenso :

« Considérant 1° que la Fabrique de Saint-Charles est devenue propriétaire des écoles de la même paroisse de Saint-Charles - terrains et maisons dessus construites par actes de vente ou de donation de Messire Jean-Baptiste Perras, alors curé de Saint-Charles;

Considérant 2° que depuis 1847 la dite Fabrique cède périodiquement à la Commission scolaire de la dite paroisse, à certaines conditions, l'usage des dites maisons d'école, comme il appert des résolutions de Fabrique en 1847-1849-1857 et 1870;

Considérant 3° que pour parer à certaines difficultés, en 1870 la Fabrique a fait "cession gratuite pleine et entière" à la Commission scolaire de l'école numéro six et du terrain qu'elle occupait;

Considérant 4° qu'en 1878 la Fabrique a fait donation aux Sœurs de la Charité de Québec d'un terrain contigu à celui de la Fabrique et d'une maison dessus construite connue sous le nom de maison Perras, servant d'école modèle pour les filles et désignée alors par les Commissaires sous le nom d'école numéro deux;

Considérant 5° qu'il est normal et d'intérêt général que la Commission possède des titres de propriété sur les biens qu'elle administre depuis près de cent ans et qu'elle doit continuer d'administrer et que d'autre part la Fabrique n'a aucun avantage à garder la propriété de ces biens;

Considérant 6° que depuis soixante-dix ans la cession à la Commission scolaire de l'usage des écoles n'a pas été

renouvelée et que depuis ce temps certaines maisons d'école ont été reconstruites et certains terrains agrandis aux frais de la Commission;

Il est proposé [...]

1° que les Curé et Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de Saint-Charles fassent donations pure et simple, pleine, entière et irrévocable à la Commission scolaire de la même paroisse des terrains ou parties de terrain sur lesquels sont construites les écoles actuellement désignées par les Commissaires sous les numéros un, trois, quatre, cinq, sept et huit, soit les écoles du Bas du Nord, N° 3; du Haut du Nord, N° 4; du Bas du Sud, N° 5; du Haut de la Hêtrière, N° 7; du milieu de la Hêtrière, N° 8; de même que la partie de terrain qu'elle possède à l'école N°1, école du village actuellement dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne; ainsi que maisons et dépendances dessus construites, et qu'elle cède et transporte à la dite Commission tous les droits généralement quelconques qu'elle peut avoir sur les dites propriétés;

2° que la Fabrique pose à la présente donation les conditions suivantes savoir

a) le choix des instituteurs et institutrices sera soumis chaque année avant la signature des engagements à l'approbation du curé de Saint-Charles;

b) la Commission scolaire s'en tiendra à sa politique actuelle toute de courtoisie et d'esprit chrétien, en laissant à la Fabrique l'usage de la salle et du terrain de l'école des Frères pour toutes fins paroissiales, et la location de la salle pour soirées ou séances quelconques ressortira exclusivement du curé de la paroisse. »²⁸

La résolution fut approuvée et ratifiée par l'assemblée de paroisse du 14 septembre et reçut l'approbation du cardinal Rodrigue Villeneuve le 4 mars 1942 « à cette condition ajoutée que les terrains concernés retournent à la Fabrique si jamais ils cessent d'être employés pour fins scolaire ».²⁹

Le 2 novembre de cette même année eut lieu la bénédiction de l'agrandissement du cimetière, mesurant cent vingt-quatre pieds par deux cent deux et situé au nord du cimetière actuel.³⁰ Cet agrandissement coûta 475 \$.

Le 27 août 1944 est acceptée la démission de M. Georges Chabot, bedeau et sacristain depuis 1887. La fabrique lui

exprime toute sa gratitude et engage son fils Philippe pour lui succéder.

À son assemblée du 25 décembre, la fabrique décide de pourvoir ses édifices d'un système de chauffage à l'huile lourde au coût de 3 688 \$.

Le premier novembre 1945 est décidé l'achat d'un groupe électrogène de dix forces pour assurer lumière, chauffage et eau à l'église, au presbytère et au couvent en cas de panne électrique. L'installation se fait en 1946, entraînant une dépense de 1 646 \$.

L'année 1947 est assombrie par la mort du cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve décédé le 17 janvier. L'évêque des Trois-Rivières, M^{re} Maurice Roy lui succède le 6 juin suivant.

Lors de sa réunion du 3 octobre 1948, le conseil de la fabrique décide d'acheter de la firme à la Forge enrg. « une porte de fer forgé au coût de 200 \$ pour l'entrée principale du cimetière, et une autre porte plus simple, également en fer forgé, pour l'entrée nord du cimetière, au coût de 85 \$ ». ³¹

DÉCENNIE 1950-1959

Fêtes du deuxième centenaire de l'église

L'année 1952 marquait le deuxième centenaire de la construction de notre première église dont le chœur fut conservé lors de la réédification de la bâtisse en 1828.

Faute d'avoir célébré le bicentenaire de la fondation de la paroisse en 1949, il fut décidé, sous l'impulsion de M. le curé Côté, de célébrer celui de l'église.

Pour l'occasion, le temple fut lavé, reçut deux couches de peinture, et les vitres des fenêtres furent remplacées par des carreaux de verre cathédrale. Le monument du Sacré-Cœur sis sur la place de l'église fut doré, illuminé et placé sur un nouveau piédestal, don à la paroisse de M. le curé Côté. D'une valeur de 1 700 \$, il était l'œuvre d'André Jacques de Lévis.

Les fêtes officielles se déroulèrent du 3 au 7 août et furent inaugurées par une messe pontificale célébrée par M^{re} Maurice Roy, notre archevêque.

Il y eut défilé de chars allégoriques dans l'après-midi et, dans la soirée, fut présenté un pageant de tableaux historiques écrits et mis en scène par M. Charles F. Harpe. Ce spectacle reproduisait quelques faits marquants de notre histoire locale et illustrait certaines de nos coutumes. Il fit salle comble durant toute la semaine des fêtes.

Beaucoup d'activités sociales et récréatives furent intégrées aux célébrations et leur succès fut tel qu'il fallut prolonger d'une semaine la durée des festivités.

L'année suivante, le 4 octobre, les marguilliers acceptent la proposition de la municipalité du village de laisser creuser aux frais de cette dernière un étang qui servirait de réserve d'eau en cas d'incendie. La résolution est entérinée le 18 octobre par une assemblée de paroisse. ³²

La reddition des comptes de 1954 est la dernière que devait présenter le curé Côté qui démissionne à la mi-juin 1955 après 28 ans d'inlassable dévouement auprès des paroissiens de St-Charles.

Homme de caractère, doté d'une grande culture et d'un sens pratique remarquable, il ne ménagea jamais ses efforts pour guider à bon port la barque paroissiale à travers les périodes difficiles que furent la crise financière des années 30, la restauration de l'église et la guerre 39-45.

On ne compte plus ses initiatives pour générer des fonds pour la fabrique, et ses séances cinématographiques hebdomadaires des années 30 restent gravées dans le souvenir de ceux qui purent en jouir.

Préoccupé par les besoins grandissants de la jeunesse, il consacra beaucoup d'efforts à organiser les loisirs sur une base solide. Chalet, patinoire, terrain de jeux, etc., servirent longtemps à regrouper les jeunes et moins jeunes et à leur procurer activités et récréation.

On lui doit aussi la riche décoration intérieure de la sacristie, œuvre effectuée de ses mains avec le bois des vieux bancs de l'église, bois dont la fabrique avait refusé de se départir.

Photographe averti, cinéaste, il capta sur pellicule bien des instants précieux de la vie paroissiale. Parfaitement intégré au milieu, il se retira parmi nous pour jouir d'une retraite bien méritée avant de décéder le 12 mai 1963 à l'âge de 79 ans et 6 mois.

Son successeur, l'abbé Napoléon Tanguay, auparavant curé de Laurierville, fut intronisé le 7 août en présence d'un grand nombre de prêtres et de paroissiens.

DÉCENNIE 1960-1969



M. l'abbé Napoléon Tanguay, curé de Saint-Charles 1955-1967

Après quelques années de routine administratives, les 31 janvier et 28 février 1960, les marguilliers décident d'acheter deux terrains de l'abbé Georges Côté pour un agrandissement du cimetière³³. Le travail fut terminé en octobre et la bénédiction de cet agrandissement se fit le 12 juin de l'année suivante.

Le 22 décembre 1960, la statue du Sacré-Cœur sise en face de la façade de l'église est renversée et cassée au cours



Statue acquise en 1961 et sise à l'Est du presbytère, sur le socle donné par le curé Côté en 1952. Photo : Mme S. Bonneau

d'une opération de déblayage de neige. On doit la remplacer au coût de 1 500 \$ par une autre en bronze solide coulée à Sainte-Croix de Lotbinière. Elle sera mise en place le 9 juin de l'année suivante en la fête du Sacré-Cœur.

Et, en cette fin d'année 1961, le 12 décembre, la fabrique, avec l'autorisation de l'évêque, décide de vendre au Musée national d'Ottawa, pour 1 500 \$, trois grandes statues remisées dans le haut de la sacristie. Ces sculptures de Louis Jobin représentaient « une Madone, un saint Jean et la Vierge Marie ³⁴ et étaient avariées. Elles avaient été acquises en 1854 au coût unitaire de 40 \$.

À une autre offre d'achat du même musée les marguilliers refusent toutefois d'acquiescer en janvier 1962. Il s'agissait cette fois de six anges conservés dans une réserve.³⁵

Le 17 juin suivant, la fabrique décide de faire réparer les cloches et d'en électrifier la sonnerie, le tout au coût de 4 400 \$.

CESSION DES ÉCOLES ET TERRAINS

Le 28 avril 1963, l'assemblée des marguilliers décide :

« 1^o Que la Fabrique cède tous ses droits et privilèges à la Commission scolaire de Saint-Charles concernant les maisons d'école et les terrains où se trouvent ces maisons dans les rangs de la paroisse.

2^o Que la Fabrique garde tous ses droits et privilèges sur le lot quatre-vingt-quatorze du cadastre officiel, où se trouve le vieux collège. [...] cependant la Fabrique laisse à la Commission scolaire l'usage de ce terrain, elle le lui loue pour une période de neuf ans, sans rémunération monétaire, mais en compensation, la Fabrique pourra se servir sans charge, des salles du nouveau collège. »³⁶ La décision des marguilliers se justifiait par la centralisation des écoles décidée pour la prochaine année scolaire.

Le 2 juin suivant marquait une première dans l'histoire de la paroisse alors que pour une première fois se déroulait une ordination sacerdotale dans notre église. Il s'agit de celle de l'abbé Jean-Claude Turgeon conférée par M^r Sanschagrin, administrateur du diocèse d'Amos. Le lendemain, l'abbé Turgeon célébrait sa première messe, mais la journée fut assombrie par l'annonce du décès du Pape Jean XXIII.

En juin 1964, « la Fabrique vend pour le prix nominal d'une piastre à la Municipalité du Village de Saint-Charles le terrain nécessaire pour continuer la rue Commerciale vers l'est, le côté sud de ce terrain vendu bornera au côté nord de la citerne et ce terrain aura une largeur de cinquante pieds ».³⁷

Un deuxième volet de cette résolution « met à la disposition de l'O.T.J. un terrain d'environ 80 pieds par 120 pieds pour permettre la construction d'une piscine ».³⁸

FORMATION D'UNE GARDE PAROISSIALE

Le 7 janvier 1965, la fabrique accepte l'offre des Chevaliers de Colomb d'organiser une garde pour « le bon ordre dans l'église et sur le terrain de l'église et elle consent à verser 1 000 \$ pour fournir un costume à la nouvelle garde paroissiale »³⁹ qui, dès le 25 avril, commence son service d'ordre. Assermentés par le greffier de la Cour Supérieure du Québec, ses membres ont tout le pouvoir légaux des constables d'église.

La formation originale de la garde était formée de :

MM. Léopold Goupil	Alyre Goupil
Marcel Asselin	Roland Marcoux
Léo Bernier	Jean-Baptiste Marcoux
René Carrière	Réal Gosselin

Le 9 mai suivant, le conseil de la fabrique cède un droit de passage sur ses terrains pour l'enfouissement des tuyaux de l'aqueduc et des égouts. La municipalité du village avait débuté ses travaux le 30 mars précédent chez MM. Labrecque et Beaudoin, dans le Bas du Nord.

Le 19 décembre, une assemblée de paroisse est convoquée pour élire six paroissiens qui formeront le premier corps de marguilliers de la nouvelle fabrique de Saint-Charles dont la naissance officielle est fixée au premier janvier 1966. Les élus sont MM. Jean-Marie Leblond, Hervé Aubé, Charles-Eugène Mercier, Paul Leclerc, Albert Chabot, Dominique Prévost.⁴⁰

Le 28 mars 1967, M. le Curé Tanguay prend sa retraite comme pasteur de Saint-Charles et se retire à Saint-Gervais, sa paroisse d'origine, pour y décéder le 14 juillet 1994.

Pasteur pieux et zélé l'abbé Tanguay fut toujours attentif aux intérêts religieux et matériel de ses ouailles. « Sous son administration, la Fabrique collabora activement avec les autorités municipales et scolaires locales pour mieux permettre l'adaptation de nos institutions aux développements accélérés et majeurs qu'imposaient tant le concile Vatican 2 que la "Révolution tranquille" de ces années ».

Son successeur, l'abbé Henri Morency, prêtre au collège de Lévis et directeur de pastorale scolaire à la Régionale Louis-Fréchette, est nommé le 8 juin et intronisé le 25 en présence d'un nombreux clergé et d'une foule de paroissiens.



Abbé Henri Morency, curé
1967-1986

À l'automne, le 12 octobre, la fabrique cède aux Loisirs inc. de Saint-Charles l'utilisation de l'ancienne salle publique maintenant inutilisée pour remplacer le chalet des loisirs incendié au cours de l'hiver précédent. Il est toutefois entendu que la salle demeure la propriété de la fabrique et devra être déménagée aux frais des utilisateurs.⁴¹

Le 20 mai 1969, les marguilliers proposent d'acheter de M. Émeril Barbeau, au prix de 2 400 \$, un terrain attenant au cimetière pour le prolonger jusqu'aux limites du terrain de M. Roland Corriveau.⁴²

Et, lors de la même réunion, le conseil de la fabrique

accepte la rétrocession par la Commission scolaire du lot numéro 94 où se trouvait l'ancien collège et le cède au prix nominal de un dollar à la Corporation Villa Saint-Charles pour permettre la concrétisation d'un projet de résidence pour personnes âgées (H.L.M.).⁴³

De plus, le 7 septembre, les marguilliers acceptent à l'unanimité de participer pour un montant de 500 \$ à la souscription populaire organisée pour la construction de l'Habitation à loyer modique.

DÉCENNIE 1970-1979

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

En mars 1970, devant l'urgence d'entreprendre certains travaux de restauration « pour assurer la propreté et la bonne conservation de l'intérieur de notre église paroissiale », la fabrique autorise les travaux suivants :

- « a) Le repeinturage complet de la voûte et des murs, incluant la dorure;
- b) l'enlèvement et l'émarchement du plancher ou reposent les bancs;
- c) recouvrir le plancher de la nef d'un contre-plaqué de 3/4 de pouce d'épaisseur avec tuiles de qualité appropriées;
- d) dorer et repeindre les trois autels ainsi que les œuvres d'art qui se trouvent dans le sanctuaire;
- e) rénover le local du soubassement de la sacristie mis à la disposition des enfants de cœur et y installer une toilette;
- f) exécuter tout travail de restauration jugé nécessaire par le décorateur ainsi que les membres de la Fabrique, soit à l'intérieur de l'église ou de la sacristie et non inclus dans les alinéas qui précèdent. »⁴⁴

À ces travaux furent ajoutés la rénovation complète du luminaire de l'église et le recouvrement du plancher du jubé.

La rénovation fut exécutée dans les mois suivants et acceptée par les membres de la fabrique le 6 octobre. Le coût total en fut de 40 691,81 \$ et son acquittement réalisé par un emprunt de 15 000 \$ venant s'ajouter à une encaisse de 26 000 \$.

Le conseil de la fabrique consent en novembre 1971 à céder à la municipalité du village au prix nominal de 1 \$, pour permettre l'ouverture de l'avenue Commerciale : « Une lisière de terrain d'une largeur de quarante (40) pieds sur toute la largeur du terrain possédé présentement par cette fabrique, lequel terrain cédé fait partie du lot 119 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Charles de Bellechasse, et dont le bornage du côté nord de la dite rue sera situé à environ cent (100) pieds du côté sud de la clôture du chemin de fer C.N.R. longeant le dit terrain. »⁴⁵

Le 8 août 1972, les marguilliers conviennent de la construction d'un charnier pour l'inhumation temporaire des défunts durant la saison hivernale. La construction en débute l'année même pour se terminer en 1973, au coût de 3 131,11 \$.

Faisant suite au vol de deux sculptures à l'église et « considérant toutes les œuvres d'art que renferme l'église, » la fabrique décide de fermer l'église après les offices religieux, et ce, à compter de mai 1974.⁴⁶

Lors de l'assemblée spéciale du 30 novembre 1975, il est décidé d'acheter au coût de 3 000 \$ un terrain appartenant à M. Emeril Barbeau pour un agrandissement éventuel du cimetière, du côté nord.⁴⁷

Le 22 avril 1976, par suite de la démission de M. Philippe Chabot comme sacristain, après 35 ans de loyaux services, les marguilliers veulent lui marquer leur reconnaissance par l'organisation d'une fête et la présentation d'un cadeau souvenir. Il sera remplacé dans ses fonctions par M. Denis Montreuil.

En avril de l'année suivante, la fabrique consent à vendre au comité inter municipal des loisirs de Saint-Charles une partie de terrain lui appartenant, et ce, pour permettre la construction d'un stade couvert.⁴⁸

À cette même assemblée du 22 avril, est également décidé l'agrandissement du cimetière. À cause de l'importance des coûts impliqués, des soumissions sont demandées pour les murs, le béton et le gravier.⁴⁹ Commencé dans l'année, le travail sera complété en 1978.

L'année 1977 se clôture sur la démission du sacristain, M.

Denis Montreuil, auquel succède M. Sylvain Chabot, démissionnaire à son tour en 1978 et remplacé par Mme Madeleine Côté.

Le 15 octobre 1978, M. le curé Morency procède à la bénédiction et la présentation des peintures qui constituent désormais la décoration de l'intérieur de la chapelle de la Sainte Vierge. Il s'agit d'un ensemble pictural représentant les quatre saisons, conçu et exécuté par l'artiste peintre Édouard Lachapelle, et offert à la fabrique par Mme Charlotte Frenette.

À son assemblée du 30 juillet 1979, le conseil de la fabrique adresse ses remerciements à M. Laval Marquis pour le don de deux sculptures destinées à remplacer celles qui avaient été volées en 1974.

Et le 8 octobre suivant, à la demande des conseils municipaux du village et de la paroisse, la fabrique cède l'usage d'un terrain situé entre l'avenue Commerciale et la voie ferrée, pour des services municipaux. Si le terrain cesse d'être utilisé à cet effet, il redevient propriété de la fabrique.⁵⁰

DÉCENNIE 1980-1989

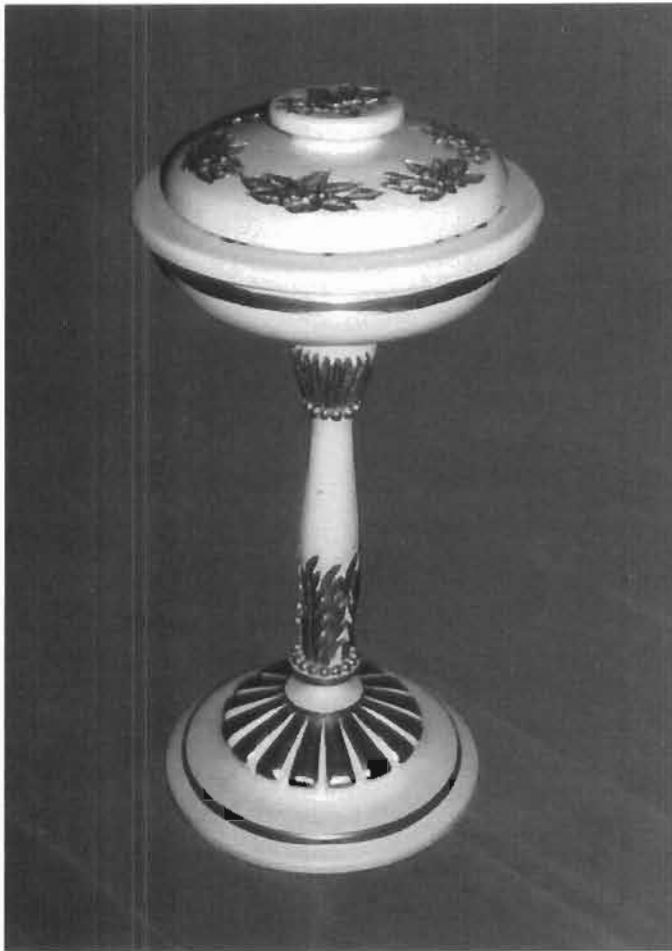
En août 1980, les marguilliers envoient une lettre de reconnaissance à M. Laval Marquis pour le don d'une sculpture pour les fonts baptismaux. Conçue et sculptée par M. Marquis, cette fontaine baptismale a de plus requis les services de Benoît Ruel pour le tournage de ses pièces. La dorure en a été effectuée par M. Marc Gagnon, peintre de Sainte-Marie de Beauce, qui a vu le coût de son travail défrayé par un paroissien anonyme. Ces fonts baptismaux furent inaugurés le 31 août par le baptême d'André Jean-Étienne Marquis, fils d'André et petit-fils de Laval.

Libre depuis le premier janvier 1981, le chalet des loisirs, l'ancienne salle publique, fait l'objet d'une demande de soumissions pour sa vente et son déménagement. Le 20 avril suivant, l'offre de 200 \$ de M. Denis Blais est acceptée unanimement.⁵¹ Cette bâtisse historique est aujourd'hui sise au numéro 51 de l'avenue Commerciale.

Convoqué à une assemblée spéciale, le 2 mars 1982, le



Édouard Lachapelle, artiste-peintre, Charlotte et Eugène Frenette 1978. Courtoisie : Mme Monique Frenette



Fontaine baptismale conçue et sculptée par Laval Marquis 1980, pièces tournées par Benoît Ruel, dorure par Marc Gagnon Ph. : Mme S. Bonneau

conseil de la fabrique consent à vendre au coût de 10\$ le pied carré, payable comptant, à la Corporation Pavillon Charles Couillard, le terrain requis pour la construction d'un pavillon pour personnes âgées en perte d'autonomie.¹²



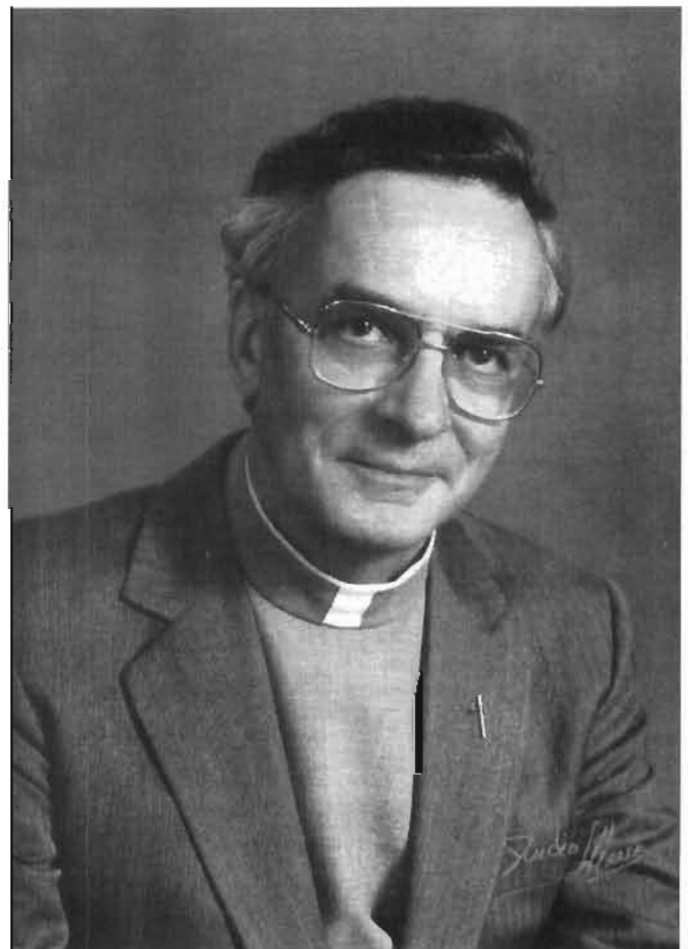
Résidence Charles Couillard pour personnes âgées 1982

Photo Mme S. Bonneau

Le 10 décembre, les marguilliers procèdent à l'engagement de M. Raoul Chabot en remplacement de Mme Madeleine Côté, démissionnaire.

En janvier 1984, Mlle Yvonne Carrière, organiste au service de la paroisse depuis 35 ans, laisse son poste pour raison de santé. La fabrique verra, au mois de juillet suivant, à lui offrir un cadeau souvenir lors d'une fête de reconnaissance. Il aura fallu attendre la reddition des comptes de l'année 1985 pour voir tant les recettes que les déboursés de la fabrique franchir la barre des 100 000 \$. Quand on compare ces chiffres à ceux des premières années de notre histoire paroissiale, on peut mesurer l'évolution formidable des conditions économiques durant ces 250 années.

Le 12 août 1986, M. le curé Henri Morency préside sa dernière assemblée du conseil de la fabrique. Démissionnaire pour cause de santé, après 18 ans d'inlassables services, il se retire à la Résidence Déziel de Lévis



L'abbé Jean Baillargeon, curé de 1986-1992

pour être remplacé par M. l'abbé Jean Baillargeon, auparavant curé de Beaumont, et dont l'installation à la cure de Saint-Charles a lieu le 30 août en présence d'un grand nombre de prêtres et paroissiens.

L'abbé Morency fut fort regretté des paroissiens de Saint-Charles, tant fut remarquable son intégration à la communauté paroissiale. En fonction à une période où s'effectuaient de grands changements dans les domaines religieux, social et scolaire, il fut de tous les débats, donnant un avis éclairé sur tout ce qui préoccupait ses paroissiens, de sorte que l'intégration des structures paroissiales aux nouvelles normes se fit sans heurts et avec la coopération de tous.

Si sa disponibilité restera mémorable, c'est cependant son action sociale qui marquera son séjour parmi nous. Prévoyant l'évolution des conditions de vie des personnes âgées, il appuya de toutes ses forces et de son influence l'établissement d'abord d'un H.L.M. et ensuite de la Résidence Charles Couillard dont l'action se voulait une suite logique à celle de la première.

Le succès des souscriptions populaires organisées pour appuyer ces projets; 35 000 \$ dans le cas du H.L.M. et 250 000 \$, plus 100 000 \$ de la Caisse populaire, dans le cas de la maison Couillard, est la preuve que M. le curé Morency avait vu juste et que son action rencontrait les besoins et vœux de ses paroissiens.

D'ailleurs, en cette fin de siècle, devant des conditions de plus en plus difficiles, la paroisse ne peut que se féliciter d'avoir souscrit généreusement aux initiatives de ce pasteur clairvoyant.

Dès février 1987 débutent d'importants travaux de rénovations au presbytère, pour un coût estimé de 30 000 \$. À la conclusion des travaux, en septembre, les paroissiens sont invités à faire la visite du presbytère, geste qui pour beaucoup marquait une première.

DÉCENNIE 1990-1999

En novembre 1990, pour un prix de 35 000 \$, la fabrique se départit d'un terrain qui permettra l'établissement d'une

garderie pour enfants, organisme sans but lucratif qui viendra combler un besoin imposé aux parents par la vie moderne.



Garderie « Le Petit Poucet » 1991
Photo : Mme Suzanne Bonneau

Et, en avril 1991, une longue tradition est abandonnée par la fabrique alors qu'est abolie la vente des bancs. Ceux-ci seront désormais disponibles au premier arrivant. Pour pallier la perte financière, la fabrique fera deux quêtes spéciales par année.

RESTAURATION DE L'ORGUE

En 1992, après avoir constaté qu'une restauration majeure de l'orgue s'imposait, les marguilliers décident, le 26 avril, de confier ce travail à la firme Guilbault-Therrien au coût de 20 972 \$.⁵³

Afin de pourvoir au paiement de cette dépense, un comité, désigné sous le nom de « Les Amis de l'Orgue », est formé et organise une souscription populaire qui rapporte près de 35 000 \$. Le surplus rapporté est confié à la fabrique pour permettre l'entretien régulier de l'instrument et prévenir ainsi de gros investissements que la négligence d'entretien rendrait inévitables.

La séance du 14 juillet est la dernière que préside M. le curé Jean Baillargeon, démissionnaire pour cause de santé.

Son successeur, l'abbé Gervais Lapointe, curé de Saint-Gervais, continue d'occuper cette charge à laquelle s'ajoute la cure de Saint-Charles par suite du jumelage des deux



Orgue restauré en 1992

Photo : Mme Suzanne Bonneau

communautés religieuses. Il préside l'assemblée du conseil de la fabrique de Saint-Charles du 5 août et est intronisé curé de la paroisse le 16 août.

Homme affable, distingué et cultivé, M. l'abbé Baillargeon s'était vite attaché l'estime de ses paroissiens. On lui doit surtout les rénovations du presbytère et de l'orgue, mais il faudrait souligner sa prudence et sa souplesse en administration.

Doué d'un entregent remarquable, il a laissé un très bon souvenir chez ses paroissiens qui le revoient à l'occasion avec beaucoup de plaisir.

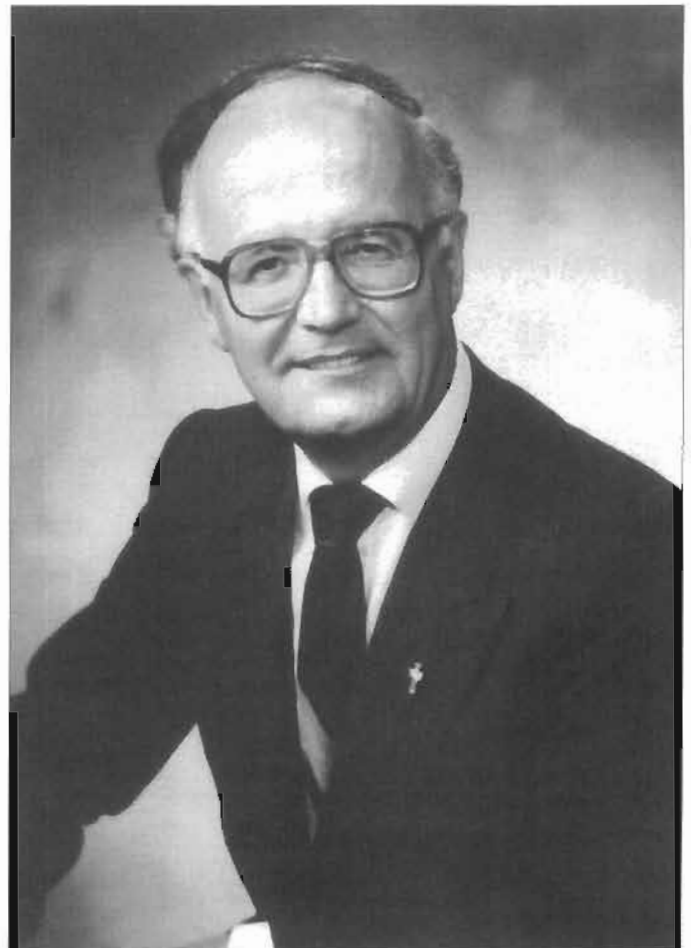
C'est aussi en cette date du 16 août que la fabrique accepte avec la plus vive reconnaissance le don d'un ambon fabriqué par M. Laval Marquis qui en a aussi assumé la sculpture alors que la peinture et la dorure sont l'œuvre de M. Raymond Roberge.

Le 26 août, M. Jean Beaudoin est engagé comme animateur de pastorale pour les deux paroisses jumelées, dans le but de faciliter la tâche du curé dont il devient en quelque sorte le bras droit.

En septembre 1993, M. Laval Marquis offre à la fabrique d'apposer ses propres sculptures de bois sur les murs intérieurs de l'église, et cela, à titre gratuit. La proposition est acceptée avec empressement et reconnaissance.

Et, à leur assemblée du 11 janvier 1994, les marguilliers décident de faire procéder à l'enlèvement des bancs de l'allée centrale, appelés communément « les bergères », afin de dégager une allée centrale d'une bonne largeur qui améliorera l'esthétique de l'église.

En novembre de cette même année, la fabrique loue une partie du presbytère à une firme comptable. L'inutilisation partielle de la bâtisse justifie ce geste tout en créant une source additionnelle de revenus.



L'abbé Gervais Lapointe, curé de 1992-1997



Sculptures de Laval Marquis qui ornent le bas des murs de la nef
(1993-1998) Photo Mme S. Bonneau



Table sculptée par Laval Marquis, détail du dessus. 1998
Photo Mme Suzanne Bonneau



Ambon, œuvre de Laval Marquis peint et doré par Raymond Roberge 1992
Photo : Mme Suzanne Bonneau

Puis, en mars 1995, on procède à l'engagement de l'architecte Gilles Duchesneau dans le but de préparer plans, devis de soumissions, estimation des coûts et surveillance des travaux devant être entrepris pour la réfection des murs de maçonnerie de l'église.

À la même réunion, les marguilliers décident également qu'un inventaire soit pris et qu'une estimation soit faite par un connaisseur des meubles anciens, propriété de la fabrique.

RÉFECTION DES MURS DE L'ÉGLISE

Le 30 mai, est signé avec l'entrepreneur Roger Harton inc. un contrat au montant de 96 878,46 \$ pour la réfection des



Portiques qui ont remplacé le chemin ouvert démolé en 1995
Photo : Mme S. Bonneau



Allée centrale de l'église dégagée par l'enlèvement des bergères en 1994

Photo : Mme S. Bonneau

murs de maçonnerie de l'église. À ce travail s'ajoute, en juin, la démolition du corridor dit chemin couvert, la peinture des larmiers, portes et fenêtres de la façade ainsi que le sablage du larmier du côté sud et la pose de solins en plomb au-dessus des 16 fenêtres de l'église.

Par suite de la démolition du chemin couvert, deux portiques seront construits du côté nord, l'un pour donner accès à l'église et l'autre, à la sacristie.

Le résultat de tous ces travaux fut une révélation pour les paroissiens de Saint-Charles qui, pour une première fois, voyait leur temple dans toute la beauté de sa pierre à l'état naturel. Jamais notre église ne parut plus belle.

En juin 1996, les marguilliers acceptent de faire installer un système d'horloge semainier électronique pour la sonnerie des cloches, et le 28 août, ils consentent à faire effectuer des réparations importantes au système de cloches.



L'abbé Léonce Gosselin,
curé actuel de la paroisse

À l'assemblée du 7 avril 1997, M. le curé Lapointe fait part aux marguilliers de sa démission qui sera suivie de celle de M. Jean Beaudoin comme animateur de pastorale.

M. l'abbé Léonce Gosselin est nommé pour succéder à l'abbé Lapointe comme curé de Saint-Charles et Saint-Gervais, et M. Benoît Brousseau est engagé comme animateur de pastorale.

Le séjour de M. le curé Gervais Lapointe parmi nous restera marqué par les belles restaurations intérieures et extérieures de l'église et par la modernité de sa pastorale. D'ailleurs ce dernier point fut brillamment illustré le 6 novembre 1994 lors de la télédiffusion par Radio-Canada de notre messe dominicale. On eut alors l'occasion d'assister à la réalisation unique d'une messe animée par un laïque, dans le style moderne que préconisaient M. le curé Lapointe et son animateur de pastorale Jean Beaudoin.

Le dimanche, 17 août 1997, M. l'abbé Léonce Gosselin prend possession de la cure de Saint-Charles en présence de la communauté paroissiale et de nombreux invités. La même cérémonie couvre aussi la présentation de M. Benoît Brousseau aux paroissiens.

Et, en octobre, après l'échec du projet d'engager un seul

secrétaire trésorier pour les deux paroisses jumelées, les marguilliers de Saint-Charles engagent la firme comptable Yvon Laflamme inc. dont la nomination deviendra effective le 1^{er} janvier 1998.

Ce poste de secrétaire trésorier de la fabrique avait été occupé successivement, depuis environ 35 ans par MM. Paul-Uldéric Lemelin, Raymond Roy, sœur Gertrude Nolin, s.c.q., MM. Raymond Roberge et Robert Prévost. Auparavant, les curés se chargeaient de ce travail, mais l'alourdissement de leurs charges amena le recours à l'aide de laïques.

Toutefois, tout au long de notre histoire locale nous retrouvons le même souci de rendre fidèlement compte des faits et gestes des administrateurs de la fabrique et c'est à ces comptes-rendus que nous devons de reconstituer le fil de nos deux cent cinquante années de vie paroissiale.

Le 17 novembre de cette année 1997, lors d'une assemblée présidée par M^{re} Marc Leclerc, vicaire général du diocèse, les marguilliers innovent en nominant M. Claude Marquis président d'assemblée de fabrique. La nomination d'un laïque à ce poste devenait maintenant possible par suite d'une modification apportée à la Loi des fabriques.⁵⁴

Et profitant de sa présence à cette réunion, M^{re} Leclerc exprime aux marguilliers : « Le désir que la Fabrique fasse l'inventaire du contenu du presbytère et de l'église (objets sacrés, vieux meubles). Comme c'est un actif pour notre Fabrique, il serait de bon aloi de posséder une liste détaillée des biens possédés et de la mettre en sécurité. »⁵⁵

L'année 1998 sera surtout marquée par les travaux de rénovation de l'extérieur du rond-point de l'église en bardeaux de cèdre. Ce travail consciencieusement exécuté est venu compléter la toilette extérieure de notre temple et en faire un modèle de conservation du patrimoine. Nous possédons une des belles églises du Québec et nous avons toutes les raisons d'en être fiers.

Enfin, pour clore cette chronique sur 1998, la fabrique fait suite aux démissions de MM. Raoul Chabot comme sacristain et Benoît Brousseau comme animateur de pastorale, et comble leur poste respectif par l'engagement de Mmes Louise Larochelle et Line Belleau.

Pour faire suite à la démission de M. Claude Marquis comme président des assemblées de la fabrique, les marguilliers renouent avec la tradition et nomment à ce poste M. le curé Gosselin dont le mandat débute le 1^{er} janvier 1999.

Les exigences des délais requis pour l'impression de ce volume sur l'histoire de Saint-Charles nous obligent à terminer ici cette chronique sur les faits et gestes des administrateurs de notre fabrique durant ces 250 années.

Toutefois, nous ne saurions remercier le dernier registre consulté sans dire toute notre reconnaissance et notre admiration à tous ces curés et marguilliers, administrateurs de notre fabrique qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour doter la paroisse d'une richesse patrimoniale unique.

Dès les premières années de son histoire, nos fondateurs ont vu à donner un cœur à la nouvelle paroisse en y groupant église, presbytère, cimetière, et leurs successeurs n'ont jamais cessé d'axer le développement de nos institutions sur ce foyer central.

Écoles, organismes de bienfaisance ou de loisirs ont été développés dans le rayonnement de ce cœur paroissial et sont venus l'agrandir, pour former aujourd'hui un centre cohérent où Saint-Charles puise sa vitalité. Et à cet égard, on ne reconnaîtra jamais assez la contribution de la fabrique au développement de la paroisse.

Pendant près de deux siècles, elle a soutenu et développé, pratiquement à elle seule, la cause de l'éducation dans notre milieu. De plus, par son action, ses dons et concessions de terrains, elle a favorisé l'implantation de structures et d'organismes qui sont une grande source d'enrichissement collectif.

Nous devons énormément à notre fabrique, à ses administrateurs. Donnons-leur le crédit qu'ils méritent et rendons-leur hommage. Qu'ils acceptent de nous tous ce témoignage de reconnaissance.

- 1 R et D. op. cité, p. 265 - lettre annexée
- 2 R et D. op. cité, p. 267
- 3 Abbé G. Coté, op. cité, p. 147
- 4 R et D. op. cité, p. 267
- 5 Ibid. p. 273
- 6 Ibid. p. 290
- 7 R et D. opus cité, p. 303
- 8 Livre du Cinquenaire de la branche canadienne des F.I.C. 1936, pp. 442-443
- 9 R et D. op. cité, p. 307
- 10 Ibid. p. 318
- 11 Ibid. p. 319
- 12 R et D. op. cité, p. 333
- 13 R et D. op. cité, p. 385
- 14 R et D. op. cité, p. 391
- 15 Ibid. p. 391
- 16 Ibid. p. 399
- 17 R et D. op. cité, p. 404
- 18 R et D. de la fabrique, 1932-1965, pp. 2-3
- 19 Ibid. p. 4
- 20 R et D. op. cité, p. 15
- 21 Délibérations des Syndics-Annexe au Registre de R et D. op. cité, p. 1
- 22 R et D. op. cité, p. 17
- 23 R et D. op. cité, pp. 29-30
- 24 Ibid. pp. 46-48
- 25 Ibid. pp. 57-58
- 26 R et D. op. cité, pp. 66-67
- 27 Ibid. p. 69
- 28 R et D. op. cité, pp. 79-82
- 29 Ibid. note marginale, p. 83
- 30 Ibid. p. 92
- 31 R et D. op. cité, p. 145
- 32 R et D. 1932-1965, op. cité pp. 173-174
- 33 R et D. op. cité, pp. 207-208
- 34 Ibid. p. 213
- 35 R et D. op. cité, p. 216
- 36 Ibid. pp. 224-225
- 37 R et D. op. cité, p. 229
- 38 Ibid. p. 230
- 39 Ibid. p. 233
- 40 Délibération de la fabrique 1965-1985, pp. 2-3
- 41 Délibérations de la fabrique 1965-1985, p. 30
- 42 Ibid. p. 57
- 43 Délibérations, op. cité, p. 58
- 44 Ibid. pp. 71-72
- 45 Délibérations 1965-1985, p. 105
- 46 Ibid. p. 136
- 47 Délibérations 1965-1985, p. 158
- 48 Ibid. p. 173
- 49 Ibid. pp. 177-178
- 50 Délibérations 1965-1985, p. 203
- 51 Ibid. p. 229
- 52 Délibérations 1965-1985, pp. 242-245
- 53 Délibérations de la fabrique 1986-1998. p. 146
- 54 Délibérations, op. cité, p. 266
- 55 Ibid. p. 268



par Raymond Prévost

CHAPITRE 7

Vie paroissiale



AU FIL DES PRÔNES

Le village vu du chemin de fer. Circa 1905 Courtoisie Georges Breton

Pour commémorer le mil neuf centième anniversaire de la naissance du Christ, l'an 1900 fut désigné comme Année Sainte par le pape Léon XIII.

Toutefois, pour ce qui est de désigner cette année comme étant la première du XX^e siècle, la même controverse se présentait à cette époque comme aujourd'hui. Aussi, en toute logique, le curé Beaudoin, dans son prône du 30 décembre, explique-t-il à ses paroissiens que le 31 décembre 1900 marque bien la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Et, pour appuyer son opinion, il annonce qu'il y aura messe de minuit en cette soirée du 30 décembre, dernier dimanche de l'année.

Tout au cours de cette année s'étaient continuées les campagnes pour la fermeture des magasins le dimanche et contre l'octroi d'une licence pour la vente de boisson.

Le 14 janvier 1901 a lieu la vente des « effets » de la quête de l'Enfant-Jésus effectuée après le Jour de l'An. Et comme on est en période de retraite paroissiale, M. le curé, ajoute à l'annonce de cet encaissement la recommandation à ses paroissiens de ne pas rester dans les magasins pendant les séances de confessions, surtout s'ils ne font pas d'achats, car ils privent les gens de la maison d'assister aux instructions des Pères.

Au printemps, la collaboration des paroissiens est

demandée à l'occasion du recensement général du gouvernement.

Et, en fin d'année, le 1^{er} décembre, se fait l'annonce de l'ouverture de la bibliothèque et un appel est lancé pour le charroyage de la pierre que nécessitera la construction d'une nouvelle aile du couvent.

Au jour de l'An 1902, M. le curé Beaudoin fait la promotion de la quête de l'Enfant-Jésus en faisant de la générosité de ses paroissiens gage de bonheur.

Et en mars, M. l'abbé Brousseau de Saint-Damien vient quêter de porte à porte pour « les membres souffrants » de Jésus-Christ.

Le 28 du mois suivant, M. le curé fait un vibrant plaidoyer pour inciter les citoyens à se prononcer contre l'octroi d'une licence de vente de boisson.

La votation a lieu durant la semaine et le dimanche, 4 mai, M. Beaudoin chante un Te Deum d'action de grâce pour « le vote admirable donné contre la vente de liqueurs enivrantes ». Il avait en effet raison de se réjouir puisque le scrutin donna 258 votes contre, 0 pour et 53 abstentions.

Comme mesure d'hygiène publique, le curé émet au cours



Le collège nouvellement construit, 1905 Courtoisie · Georges Breton

L'apparition d'une première voiture automobile en 1904 crée une forte impression sur la population. La voiture était la propriété de M. Jean-Baptiste Lacroix, marchand de Saint-Charles.

L'année 1905 est marquée par le départ du curé Beaudoin que remplace l'abbé Édouard Pagé, et c'est à celui-ci que reviendra l'honneur de baptiser le nouveau carillon qui loge encore dans notre clocher.

C'est aussi en cette année qu'est construit le collège, école réservée à l'éducation des garçons et qui sera démolie pour faire place en 1971 à la Villa Borromée.

de l'été une défense de chiquer du tabac dans l'église.

À remarquer, le 6 janvier 1903, une quête pour l'abolition de l'esclavage en Afrique. Durant plusieurs années, à cette époque, on faisait une quête annuelle pour permettre le financement de la lutte contre l'esclavage des Noirs.

On peut noter aussi qu'existait à l'époque une confrérie locale de Tertiaires et aux fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël leur était accordée une absolution générale moyennant certaines exigences de l'Ordre.

Il convient de noter qu'en octobre de cette année on faisait l'ouverture de la succursale de la Banque Nationale. M. le curé ne manqua pas l'occasion de se faire l'apôtre de l'épargne auprès des jeunes.

Et le 15 décembre, « s'il fait beau, MM. les paroissiens du Sud et de l'Hêtrière sont invités à aller chercher un voyage de sable à Saint-Gervais chez M. Maxime Godbout ». À raison de 2 000 livres par voyage, un minimum de 100 voyages est requis. On avait besoin de ce sable pour la construction de la nouvelle aile du couvent.



Le couvent Circa 1905 Courtoisie Georges Breton



Partie Est du Village en 1906 Gracieuseté : Mme Monique Frenette

À compter de 1906, M. le curé Pagé abandonne une vieille coutume et décide de faire désormais en été la visite paroissiale qui se faisait traditionnellement après le Jour de l'An. Aucun autre fait notable se produit en cette année, contrairement à 1907 qui débute tragiquement par l'assassinat, le 1er avril, d'un jeune garçon de treize ans, Amédée Carrière, fils de Louis Carrière ou Carrier et de Léocadie Prévost. Il sera inhumé le 4 avril après que le coroner, le docteur Ovide-Édouard Perron, de notre localité, eut rendu un verdict de meurtre.

Le jeune adolescent avait été retrouvé sans vie poignardé au cœur dans un bois de l'Hêtrière où il résidait. Malgré une enquête sérieuse, les policiers ne purent trouver l'assassin et le cas tomba dans l'oubli, comme il arrivait assez souvent en ces années.

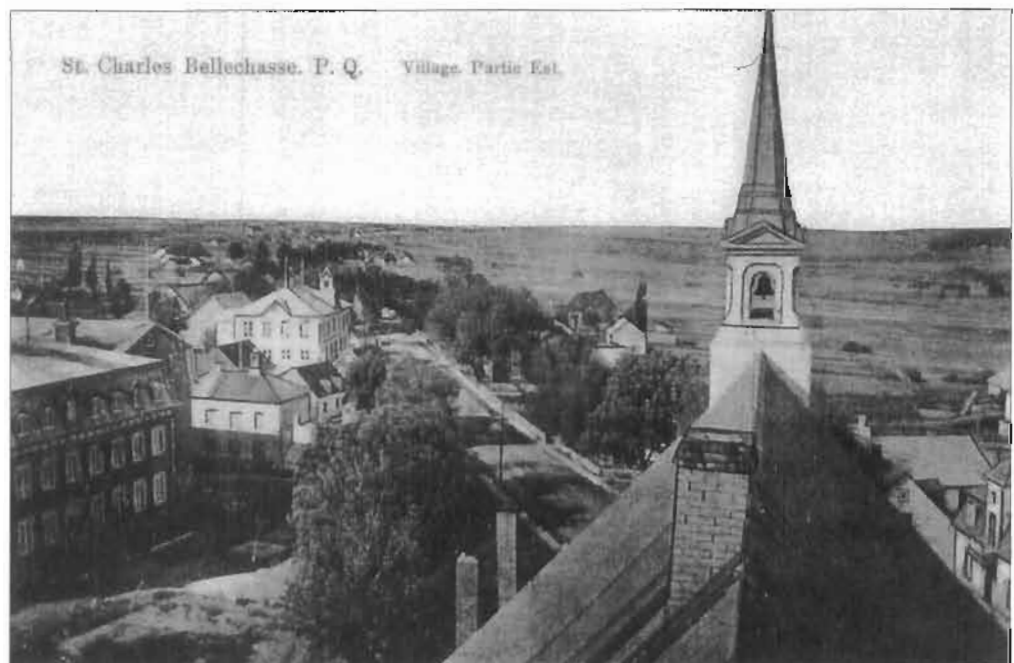
En juillet, se continue la tradition du pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le trajet se fait en

bateau à partir du quai de Saint-Michel, avec départ matinal à 05 h 30. Pour respecter la capacité du navire, le nombre de pèlerins doit se limiter à 50 adultes et 25 enfants.

Le début de novembre voit la traditionnelle criée des âmes et la fin du mois marque le retour de la célébration des vêpres à midi, après la grand-messe paroissiale.

Le 10 janvier 1909, M. Alphonse Desjardins vient parler de l'importance de faire des économies et prône l'établissement de Caisses populaires dont il souligne les avantages. On procède ensuite à la fondation de

la Caisse locale et, le lendemain, M. Desjardins va dans toutes les écoles avec le curé, pour parler de projet de Caisse scolaire. Cette visite du fondateur des Caisses sera suivie, le 4 avril suivant, d'une assemblée générale des sociétaires de la Caisse locale.



Partie Est du Village en 1906 Gracieuseté : Mme Monique Frenette



Soirée du bon vieux temps 1933 Gracieuseté : Colette Dubé-Simoneau

De gauche à droite 1^{re} rangée : Elzéar Martel, Hervé Aubé, Marcelle Lessard, Blanche Goulet

2^e rangée : Léa Carnier, Mme Virginie Lessard, Mme Émilie Prévost, Mme Céline Bolduc, Mme Ferdinand Aubé, Mme P. Gauvreau, Achille Prévost

3^e rangée : David Thérien, Jos Lacroix, Arthur Aubé, Amélie Aubé, Ferdinand Aubé

Le 12 et 13 août, des étudiants adultes présentent une soirée récréative au profit du couvent. Le programme de ce spectacle est reproduit à l'annexe N° 9 et dénote bien le goût de la population pour le comique. D'ailleurs, les gens de Saint-Charles semblaient bien apprécier ce genre de divertissement qui leur était présenté de temps à autre tant par des amateurs locaux que par d'autres venus de Québec. Ce fut longtemps le plus efficace moyen de recueillir des fonds pour les organismes locaux. « Comme la localité ne disposait pas de salle adéquate, l'entrepôt du chemin de fer était réquisitionné pour la présentation de spectacles. Assez vaste, la bâtisse pouvait accommoder deux cents personnes. Faute d'électricité à l'époque, les représentations se donnaient à la lueur de lampes à l'huile en soirée ou à la clarté du jour en matinée. Toute représentation était évidemment exclue en hiver. » Texte de Roger Patry.

Le 16 décembre, se tient à la salle publique l'assemblée générale des sociétaires et déposants de la Caisse populaire locale. On y procède à l'élection des officiers et la fixation du dividende à verser.

Puis trois jours plus tard, est lu et affiché un avis relatif à la partition d'un secteur de la paroisse en faveur de la nouvelle communauté de Saint-Gabriel de La Durantaye.

Et le 24 avril 1910, M. le curé Pagé fait lecture à ses paroissiens du décret érigeant la nouvelle paroisse formée d'une partie des paroisses de Saint-Charles, Saint-Michel et Saint-Raphaël.

Le 3 mai, pour une première chez nous, on présente une soirée de cinéma. Les fêtes du troisième centenaire de Québec en seront le sujet. La soirée est ainsi annoncée par M. Pagé. « À 8.00 p.m., à l'école modèle, représentation de vues animées qui seront une reproduction des fêtes du 3^e centenaire-Scène de pageants. » Entrée 25 ¢.

Le 20 mai marque l'ouverture de la beurrerie et le 26 juin le pèlerinage à Sainte-Anne via Saint-Michel.

Octobre voit le départ du curé Édouard Pagé remplacé par M. l'abbé Adjutor Faucher qui annonce au début de novembre l'ouverture des cours de coupe offerts par le gouvernement aux dames et demoiselles et l'ouverture des classes du soir pour jeunes gens, dans les locaux du collège.

En décembre à l'instigation du nouveau curé, on commence à envisager l'engagement de frères enseignants pour prendre charge de l'école modèle des garçons.

Le recensement paroissial de 1911 établit la population à 1,795 âmes, une baisse de 168 par rapport à l'année 1908. Une bonne part de cette diminution peut sans doute être attribuée à la partition en faveur de La Durantaye, mais on note aussi une décroissance des terres en culture, ce qui incite M. le curé Faucher à inciter ses paroissiens à un retour à la terre.

Les tarifs du pèlerinage à Sainte-Anne sont fixés à 50 ¢ pour les adultes et 25 ¢ pour les enfants, et, cette année, le départ du quai de Saint-Michel se fera à 05 h 45 du matin.

À la fin de l'été arrivent les frères de l'Instruction Chrétienne qui, dès novembre, prennent les enfants de chœur sous leur direction.

Les campagnes contre les modes indécentes ou osées, de même que contre les boissons alcooliques, se poursuivent durant les années suivantes.

Au printemps 1914, les cultivateurs sont mis en garde contre une nouvelle maladie de la pomme de terre la gale poreuse, et il leur est recommandé d'utiliser des roues larges pour leurs voitures et remorques pour conserver les chemins en meilleur état.

En mai s'organise une souscription pour l'érection d'un Calvaire face à la route qui mène à Saint-Gervais. La bénédiction en aura lieu en juin.

Septembre amène l'ouverture des classes et la rentrée des pensionnaires du couvent qui auront à défrayer une pension mensuelle de six dollars.

L'abonnement annuel à la bibliothèque paroissiale est établi à 25 ¢ et le recensement paroissial indique une baisse notable de la population qui se chiffre maintenant à 1 703 âmes.

En mai 1915, on effectue la plantation de 62 érables pour orner la place de l'église, initiative qui serait impensable aujourd'hui.

À la réouverture des classes en septembre, 155 élèves, dont 24 pensionnaires, sont inscrites au couvent et 98 garçons le sont au collège.

Le prix de la pension mensuelle au couvent est porté à huit dollars, mais l'abonnement à la bibliothèque demeure inchangé.

À Noël, pour une première fois, la chorale des garçons du collège des frères participe au chant des cantiques de circonstance à la messe de l'aurore.

En mai 1916, M. le curé Faucher célèbre son 25^e anniversaire d'ordination. Les paroissiens en font une fête solennelle marquée par une messe où sont rendus avec éclat une messe à trois voix de Gounod et des chants à quatre voix.

Le 5 février 1917, décède à Québec notre ancien curé, M. l'abbé J. Damase Beaudoin, à l'âge de 60 ans, 4 mois. Il se fit un ardent avocat de la lutte contre la vente des boissons alcooliques qui était autorisée depuis longtemps à Saint-Charles. Comme on l'a vu, ses efforts devaient être récompensés brillamment en 1902.

Le 25 novembre, M. le curé Faucher fait lecture d'une ordonnance du cardinal Bégin établissant un mode de capitation uniforme dans les paroisses du diocèse où existe le régime des dîmes et capitations.

Les tarifs pour ceux qui ne vivent pas de la culture de la terre seront les suivants :

par chef de famille de 5 communiants ou plus	5 \$
par chef de famille de 4 communiants ou plus	4 \$
par chef de famille de 3 communiants ou plus	3 \$
par personne isolée	1 \$

Comme la dîme, la capitation sera due à Pâques, pour l'année courante d'octobre à octobre. Ceux qui refuseront de



Résidence du député fédéral C.A. Fournier sise à l'adresse actuelle du 2808, avenue Royale

Photo : Circa 1905 Courtoisie Georges Breton

payer deviendront « indignes de recevoir les sacrements, même à l'article de la mort, à moins qu'ils ne se repentent de leur faute et ne soient disposés à réparer leur tort. »

Au prône du 17 décembre, le curé Faucher fait part à ses paroissiens du résultat de l'élection fédérale qui a vu la défaite de Sir Wilfrid Laurier. Dans Bellechasse toutefois, le député libéral du comté, M. Alphonse Fournier a été réélu par une majorité de plus de 3 000 voix. Et, chose impensable aujourd'hui, « dans Saint-Charles et Beaumont, le vote tout entier a été pour M. Alphonse Fournier ».

Au matin du Jour de l'an 1918, M. Faucher commente la température : « Depuis quatre jours, sévit la pire vague de froid depuis 1860. Pendant trois jours consécutifs il a fait moins 30 et 35°F, et en ce matin du 1^{er} janvier, il fait encore moins 25°F ».

Le 13 janvier il est fait état, au prône, de la composition de la Commission scolaire. En sont membres MM. Ferdinand Aubé, cultivateur, président, Sud; Alphonse Fournier, député au Fédéral, village; Émile Dupuis, cultivateur, Nord; Alfred Plante, cultivateur, Hêtrière; Alfred Blanchet, cultivateur, Nord.

Le conseil municipal du village est présidé par le maire, M. Joseph Ruel, et celui de la paroisse par M. Jean Boulanger.

En mars, une souscription organisée pour défrayer la construction du tombeau du maître-autel et l'achat d'un tapis pour le chœur rapporte 539 \$.

DÉCÈS DE L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

Le 14 août décède l'abbé Auguste Gosselin, historien, né à Saint-Charles le 19 décembre 1843. Son service funèbre fut chanté par un autre historien natif de la paroisse, M^r Amédée Gosselin, et l'absoute par le cardinal Bégin, au milieu d'un grand concours de sommités ecclésiastiques et de paroissiens.

L'acte de sépulture de l'abbé Gosselin, rédigé par Son Éminence le cardinal, est d'ailleurs assez explicite sur sa compétence et la considération qu'on lui portait.

« Le dix-sept août mil neuf cent dix-huit, Nous soussigné, Cardinal prêtre de la Sainte Église romaine du titre de Saint-Vital et Archevêque de Québec, avons inhumé dans le cimetière de Saint-Charles le corps de l'abbé Auguste Honoré Gosselin, retiré à Saint-Charles depuis mil huit cent quatre-vingt-treize, précédemment curé de Saint-Ferréol, historien, membre de la Société Royale du Canada, docteur es-lettres de l'Université Laval, décédé en cette paroisse le quatorze du présent mois âgé de soixante-quatorze ans et huit mois. Présents à la sépulture Messieurs Thomas Rouleau, Principal de l'École Normale de Laval, François Pelletier, recteur de l'Université Laval, Amédée Gosselin, assistant-supérieur du Séminaire de Québec, et grand nombre de prêtres soussignés avec Nous. Lecture faite. »¹

Ont signé avec le cardinal Bégin, vingt-huit dignitaires religieux et prêtres et treize notables de la paroisse.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

Le recensement de juillet établissait la population de la paroisse à 1 725 âmes, mais ce chiffre, devait malheureuse-

ment être entraîné à la baisse par l'épidémie de grippe dite espagnole que l'on pressentait dès septembre.

C'est ainsi que dans son prône du 22 septembre, le curé Faucher disait à ses paroissiens « Il faut se précautionner contre la menace d'épidémie de fièvres, les pluies abondantes et fréquentes depuis plus d'un mois rendent le temps malsain; de plus, les eaux des puits peuvent être contaminées. Il faut les vider et les nettoyer parfaitement. Il y a un moyen de voir si l'eau est gâtée remplissez une bouteille bien nette contenant une chopine de l'eau à essayer, faites-y dissoudre une demie cuillerée à soupe de sucre granulé. Bouchez bien et gardez dans un endroit chaud pendant deux jours. Si l'eau devient brouillée dans les 48 heures, elle n'est pas bonne pour l'usage domestique. »

Le 6 octobre suivant, il n'y eut pas de sermon. Aux conseils donnés pour se prémunir contre la grippe M. le curé recommandait d'ajouter les moyens divins. « Ce n'est plus votre pasteur qui prêche; c'est le bon Dieu lui-même. Il nous met face à la mort. La grippe a fait douze victimes cette semaine. Demain... »

La semaine suivante, alors que l'épidémie prend de l'ampleur, le curé Faucher fait les recommandations suivantes : « Aussitôt que les malades sont convalescents, vous devez désinfecter, appartements, linges, etc., et il ajoute, les personnes âgées de 40 ans et plus n'ont pas à craindre l'épidémie et doivent secourir les malheureux. »

Puis il fait lecture d'une ordonnance épiscopale générale à tout l'archidiocèse :

- 1° Le dimanche, se contenter de dire des messes basses et ne faire que les annonces nécessaires.
- 2° Supprimer toutes les réunions religieuses.
- 3° Toutes les personnes qui habitent une maison où sévit la maladie sont dispensées d'assister à la messe.
- 4° Il faut recommander fortement aux fidèles de se conformer aux mesures de prudence que le bureau d'Hygiène a déjà prises et qu'il jugera bon de prendre à l'avenir.
- 5° Ces directives doivent être mises en pratique sans délai.
- 6° N'oublions pas la prière : recourir à sainte Anne.
- 7° D'ici au 1er novembre, oraison « pro qua cumque tribulatione ».

Et comme la maladie continuait de faire rage, l'archevêché supprime tous les offices publics pour le dimanche 20 octobre, dans toutes les paroisses où sévit l'épidémie.

La maladie perd cependant de la vigueur et le 27 octobre, M. le curé remarque que l'épidémie qui a sévi depuis 3 semaines semble disparaître. Il n'y a pas eu de sépultures depuis 7 jours et les nouveaux cas de maladie sont très rares et sans gravité.

Il attribue aux causes suivantes la rigueur de la maladie dans notre paroisse :

- 1° Proximité du chemin de fer qui nous a apporté très tôt le virus de l'influenza.
- 2° Réaction trop lente des gens vis-à-vis la grippe et manque de prévention.
- 3° Les médecins ont changé de traitement 2 ou 3 fois durant l'épidémie.

Le premier novembre, M. Faucher dresse le bilan suivant de l'épidémie : « Du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, nous avons fait 45 sépultures, dont celles de 32 adultes morts de la grippe, 2 vieillards morts de vieillesse, 11 petits enfants dont quelques-uns morts de la grippe. »

En fait, selon les registres paroissiaux, il y eut 55 inhumations du 14 août au 30 novembre. Si l'on tient compte que de ce nombre, certains décès doivent être attribués à d'autres causes que l'influenza, il semble que le bilan du curé Faucher soit assez juste. Voir annexe N° 10.

Le dimanche, 3 novembre, l'office fut encore abrégé par prudence et l'on reporta à plus tard la célébration des Quarante-Heures mais ce furent toutefois les dernières mesures de prévention prises contre l'épidémie maintenant terminée.

Notre paroisse fut durement frappée et ce malheur fut longtemps ressenti, tant il sema l'effroi dans la population.

Chaque matin apportait son message de malheur. Peu de gens ne virent pas disparaître rapidement un ou plusieurs membres de sa famille, un parent, un ami, un voisin. Des familles étaient brisées du jour au lendemain par la perte de la mère, du père, d'un ou de plusieurs enfants.

Faute de remèdes appropriés, le spectre de la mort planait au-dessus de toutes les têtes, créant un climat de peur et de tristesse qui laissa une forte empreinte sur ceux qui vécurent ces heures sombres.

Même la religion ne pouvait offrir ses consolations habituelles puisque les inhumations se faisaient sans service funèbre, les corps étant simplement amenés sur le perron de l'église où le curé les bénissait avant leur départ immédiat pour le cimetière. De plus comme il n'y avait pas eu exposition des corps, les familles devaient faire face à un ou plusieurs vides subits et n'avaient pu en assimiler la peine et surtout, le choc.

TESTAMENT DE L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

L'épidémie passée, la vie reprit son cours normal et le 8 décembre, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des francs tenanciers de la paroisse était convoquée pour savoir s'ils acceptaient la clause suivante du testament de l'abbé Gosselin, à savoir « Je vous donne et lègue à l'Œuvre et Fabrique de Saint-Charles de Bellechasse l'immeuble (bien paternel) que je possède pour l'avoir acheté de Damase Filteau (acte de vente du 15 novembre 1881), ainsi que la somme de cinq mille piastres, pour établir un Hospice pour vieillards et personnes infirmes, qui devra être tenu par de religieuses au choix du curé de la paroisse et de mes exécuteurs testamentaires, avec l'agrément, cela va sans dire, de l'autorité ecclésiastique. Ce legs devra être accepté dans les premiers six mois après ma mort, sinon il ira à mon légataire universel, le Séminaire de Québec, qui voudra bien, je l'espère, exécuter mon intention à la place de la dite œuvre et fabrique de Saint-Charles de Bellechasse. Dans tous les cas, la dite somme de cinq mille piastres ne sera payée que lorsque l'Hospice sera suffisamment construit et en état de fonctionner, au jugement de mes exécuteurs testamentaires. Je désire que cet Hospice de Charité porte le nom d'Hospice Gosselin, et cela, non par vanité, ce qu'à Dieu ne plaise, mais pour perpétuer le nom de la famille attaché à cet immeuble depuis son origine, le dit immeuble ayant été donné à Thérèse Nadeau, épouse de mon arrière-grand-père feu Guillaume Gosselin par Mons. Sarault, premier curé de Saint-Charles. »²

Le dit immeuble dont il est question était une terre de trois arpents située à l'ouest du village. Quant à la Thérèse Nadeau dont il est question, on se rappellera qu'elle était la fille du célèbre meunier, Joseph Nadeau pendu par les autorités anglaises en 1760. Orpheline de ce fait et protégée du curé Sarault, elle devait épouser Guillaume Gosselin le 11 avril 1763.

Pour en revenir, toutefois, à l'assemblée de paroisse, il fut convenu, après délibération : Que le don de Monsieur l'abbé Auguste Gosselin, fait par testament du neuf juillet mil neuf cent dix-huit, en faveur de l'œuvre et fabrique de Saint-Charles de Bellechasse, soit abandonné à son légataire universel, le Séminaire de Québec, parce que la dite fabrique de Saint-Charles ne peut recueillir dans la paroisse la somme d'argent nécessaire à la construction d'un hospice de vieillards et ne peut, par conséquent remplir les conditions requises pour jouir du legs testamentaire du dit curé Auguste Gosselin. »³

DÉCENNIE 1920-1929

Pour mieux éclairer cette décision il faut noter que la population établie à 1 725 âmes en juillet 1918 n'était plus que

1 656 âmes l'année suivante et que l'épreuve de la grippe espagnole n'avait en rien pu porter les esprits à l'enthousiasme et l'optimisme. En 1920, toutefois la population revient à un niveau plus normal de 1 777 habitants.

C'est aussi en cette année que M. l'abbé Alexis Poulin succède à M. Faucher nommé curé de la paroisse de N.D. de Jacques-Cartier à Québec.

En 1921, une souscription populaire en faveur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière récemment incendié rapporte 1 800 \$, « un succès inespéré », au dire du curé Poulin.

En mai, il est décidé de placer tous les chantres à l'orgue. Jusqu'à cette date, ils étaient divisés en deux groupes à la grand-messe, l'un au chœur, l'autre à l'orgue.

Puis, au cours de ce même mois, une collecte pour l'achat d'un dais de procession rapporte 140 \$ et, dans un autre domaine, M. Poulin se prononce contre un projet d'octroi d'une licence pour la vente de boissons et demande le statu quo de la prohibition.

À l'été, il avertit les fidèles que les sacrements seront refusés aux personnes qui ne seront pas vêtues convenablement.

Une sécheresse menace les récoltes et une procession est faite dans l'église en plus du chant des litanies des saints pour implorer la clémence du ciel.

En fin d'année, les sociétaires de la Caisse populaire portent le salaire du gérant M. Alfred Paquet, de 800 \$ à 1 000 \$ pour l'année 1922.

En janvier de cette nouvelle année, M. le curé fait état d'une menace d'épidémie de grippe et annonce la tenue d'un Euchre à la salle du couvent sous le patronage des Fermières. À ce sujet, toutefois, il prend bien soin de noter que les Euchres ne sont



Maison de Joseph Fradet, près de l'écluse vers 1925

Madame Fradet était une sage-femme très appréciée dans la municipalité

pas voulus par lui, ni même permis, mais « purement tolérés ».

À la défense faite en avril d'acheter et de vendre le dimanche s'ajoutent en juillet les commentaires suivants : « Nous aurons cette semaine cette honteuse représentation qu'est un cirque. Une exhibition de chair humaine par des filles sans pudeur. » Sont aussi réprochées : « les parties de trottoir, garçons et filles !... et les promenades à la station du chemin de fer qui devient pour l'occasion une sorte de marché où les filles vont s'offrir. » Et, pour compléter ses directives sur la morale, M. le curé déclare : « Je suis absolument opposé à ce qu'il se donne des séances de cinéma dans notre paroisse. Je recommande aux parents de n'y jamais laisser aller leurs enfants. On commence peut-être par donner des "vues" assez passables et ça finit tôt ou tard par des scènes qui salissent l'imagination des enfants. » Il faut dire qu'une séance de cinéma avait été donnée dans le garage de M. Gaudiose Gagnon.

En fin de septembre, sévit une sécheresse qui tarit plusieurs puits et amène, du 3 au 5 octobre, trois jours d'incendie désastreux dans les bois du rang du Nord. Le feu est venu de chez Gaudiose Labrie, village, et a ravagé le bois de la terre de la fabrique et celui de la propriété Dumas. Puis un autre incendie, venu celui-là de Saint-Henri, détruit en grande partie les bois du Haut-du-Nord, jusque chez Émile Ruel inclusivement. Et, pour comble de malheur, dans la nuit du 21 au 22 octobre, éclate un incendie au collège. Grâce au travail des hommes et avec l'appui d'une nouvelle pompe appartenant à Joseph Labonté, les dégâts sont limités à 2 000 \$ environ. Les pertes sont couvertes par les assurances, et au sujet de cet incendie, il convient de noter le civisme d'un employé de train qui aurait, dit-on, alerté la population par l'emploi insistant du sifflet de sa locomotive.

À l'occasion des Quarantes-Heures des 4 et 5 novembre est étrenné le dais de procession pour l'achat duquel avait été organisée une souscription populaire qui avait rapporté 140 \$.

Le 10 janvier 1923, se tient à la salle du collège une séance de cinéma au profit de l'église souvenir de Grand-Pré. Le prix d'entrée est de 30 ¢ pour les adultes et 15 ¢ pour les enfants et le programme consiste en un film sur Évangéline et un autre sur le martyr de Saint-Tharsicius. Profit de la

soirée 50 \$ environ. Il semble donc qu'elle ait remporté un certain succès malgré les réserves apportées par M. Poulin qui avait dit « Je ne suis pas en faveur des séances de ce genre. Mais je n'ai pas cru pouvoir refuser ce témoignage de sympathie à nos frères Acadiens. »

En mars, toutefois, la morale reprend sa rigueur et M. le curé fait une virulente sortie contre le décolleté des femmes et filles qui se verront refuser la communion si elles se présentent ainsi vêtues. Les filles qui sortent le soir sur les grands chemins ou vont à la gare sont aussi prises à partie et les garçons sont avisés de bien se comporter.

Au début de février 1924, une souscription populaire est organisée pour payer l'installation de l'électricité au couvent. Elle rapporte 400 \$ et l'ajout de 200 \$ rapportés par un Euchre permet de payer la note. Le travail sera complété pour Pâques (20 avril).

Puis, en août, on procède à l'installation de la lumière électrique entre le presbytère et l'église avant qu'on décide de faire entrer l'électricité à l'église et au presbytère, travail qui sera terminé en octobre.

Dans la nuit du 11 mars 1925, la foudre frappe le presbytère, provoquant un léger début d'incendie éteint par M. l'Assistant qui écope de brûlures aux mains. Même le chemin couvert est touché par la foudre qui n'y laisse que quelques traces minimales.

En août, Mme Eugène Marcoux fait don d'une œuvre de son mari, un crucifix que l'on installe dans le cimetière.

Et, en début de septembre, inauguration d'un service quotidien d'autobus entre Saint-Damien et Lévis, par Saint-Charles. Le bus passera ici à 8 h 25 et quittera Lévis à 16 h 00. Le tarif sera celui du chemin de fer.

Le recensement fait à l'occasion de la visite paroissiale établit la population à 1 700 âmes.

Le 14 novembre, les travaux d'installation de l'électricité à l'église sont approuvés. Il y a à l'église et la sacristie, 31 lampes et 9 prises de courant, au presbytère, 45 lampes et 3 prises de courant et dans le hangar à grain, 3 lampes et une prise de courant.

En fin de janvier 1926, M. le curé sert une mise en garde contre la glissoire rue de l'Église, rang du Sud. Il juge la côte physiquement dangereuse à cause de sa trop forte pente et moralement à déconseiller, car elle rassemble garçons et filles, amène celles-ci à se vêtir en pantalons et attire les fillettes des écoles.

Et, en février, une autre mise en garde est faite aux parents qui laissent leurs enfants courir les chemins costumés en Mardi-Gras.

watts. Pour la nuit et le jour de Noël, la dépense en électricité fut de 90 \$ soit le coût de 6 kilowatts.

En juin 1927, devant le grand besoin de réparations que requiert l'église, il est décidé que la quête de l'Enfant-Jésus et celle du dimanche iront grossir le fonds de 1 500 \$ actuellement disponible pour la restauration envisagée.

M. le curé Poulin ne peut toutefois pas poursuivre son œuvre puisqu'en novembre, il est transféré à Saint-Casimir et remplacé par l'abbé Georges Côté.



Démonstration de gymnastique par les élèves du collège en 1928

Photo : Philippe Côté Gracieuseté Mme Monique Frenette

C'est cependant en septembre qu'un incident d'un autre genre soulève le courroux de M. Poulin : « Plusieurs hommes ont bu copieusement en apprenant la victoire libérale le soir de la votation pour le Parlement Fédéral. » Une goélette chargée de « Miquelon » s'était ancrée à Saint-Vallier et l'alcool de contrebande avait coulé à flots, fournissant une occasion en or de célébrer une victoire.

Et en novembre, nouvel avis à la prudence en matière de moralité : « Une jeune fille honnête et prudente, de même une dame non âgée, ne vont pas, seule, dans la boutique d'un coiffeur, seul. »

Une note joyeuse vint toutefois tinter en cette fin, puisque, pour la première fois depuis l'installation de l'électricité à l'église, l'éclairage de l'intérieur du temple fut porté à 2 500

Dès le début de janvier 1928, le nouveau curé reçoit des autorités ecclésiastiques permission de donner 5 ou 6 soirées de cartes durant l'hiver, au profit du couvent.

Et, vers la fin du même mois, l'autorité diocésaine ordonne l'adoption du chant grégorien. Le Pape avait ordonné cette réforme du chant il y a 25 ans. Des cours seront donnés aux chantres à cet effet et le premier sera dispensé au début de mars par l'abbé Cyprien Morneau.

Le 3 juin, pour la première fois, la grande messe et les vêpres sont chantées en grégorien. L'introduction de la réforme aura coûté environ 200 \$ à la fabrique.

Deux semaines plus tard, les élèves du collège présentent une démonstration de gymnastique. Il faut dire que,

jusqu'au début des années 30, notre paroisse était dotée d'un corps de cadets de l'armée.

En fin de juillet, on procède à la formation d'un comité pour préparer la célébration du centenaire de la nef de l'église.

M. C.A. Fournier en assume la présidence, le Dr O.E. Perron la vice-présidence, le notaire P.J. Ruel, le secrétariat avec l'assistance de Joseph Labrecque. La date des fêtes est fixée au 23 septembre et une demande de souscription moyenne de 5.00 \$ est faite aux paroissiens. Les fêtes sont décrites en détail à l'annexe N°1, sous la plume du curé Côté. Elles rapportent un surplus de 709,58 \$ que l'on verse à la fabrique et de ce montant, la somme de 450 \$ sera prélevée pour l'achat d'un tabernacle d'acier à l'épreuve du feu.

Février et mars 1929 sont marqués par requêtes et contre requêtes de groupes de paroissiens au sujet de la restauration de l'église. En avril on en vient finalement à une entente qu'entérinent 225 signatures de francs tenanciers, soit 79,2 % des votes.

En juillet, la fabrique décide de rendre payante la messe basse de 07 h 30 le dimanche. Un tarif de 10 ¢ est fixé et la première quête rapporte 27,60 \$ contre 9,90 \$ pour la quête libre de la grand-messe. Habituellement ces deux quêtes rapportaient globalement de 16 à 18 \$.

La quête de l'Enfant-Jésus, faite en septembre lors de la visite paroissiale, sera consacrée à l'achat d'un complet ornement en brocart d'or chasuble, dalmatiques, chape, étole et écharpe.

L'achat en est fait à l'automne, et le 8 décembre, ces ornements sont exposés aux paroissiens. Ils sont en brocart d'or avec sujets décoratifs en soie, tissés à l'aiguille, et comprennent 1 chasuble avec 2 dalmatiques, 1 chape, 1 voile huméral, 1 étole de saluts.

Le coût est de 500 \$, et comme la quête de l'Enfant-Jésus n'avait rapporté que la moitié de cette somme, la différence sera comblée plus tard par des soirées de cartes organisée par les dames.

Le 15 décembre, M. le curé fait état du don d'un ciboire tout argent, pied et coupe, d'une valeur de 150 \$, don d'un

paroissien, en l'occurrence, M. Pierre Gauvreau, ingénieur de la voirie.

Les nouveaux ornements et le ciboire seront bénis le 22 décembre pour être étrennés à Noël, à la messe de minuit. C'est aussi à l'occasion de cette messe, dans le but de stimuler la générosité des fidèles, que fut instaurée la tradition longtemps maintenue de faire effectuer la quête par deux mignonnes fillettes tout de blanc vêtues et accompagnées chacune d'un marguillier. La tradition fut inaugurée par les jeunes Marcelle Ruel et Fernande Frenette.

DÉCENNIE 1930-1939

La messe de minuit de 1930 fut l'occasion d'étrenner six urnes en marbre blanc qui serviront de lampes à l'autel et deux colonnes aussi de marbre blanc pour supporter la paire des plus grosses urnes. Quatre de celles-ci furent données par des paroissiens et les deux autres, par la quête de la messe de minuit, furent le cadeau des fidèles à l'Enfant-Jésus. À remarquer qu'en cette année, la population est passée à 1 802 âmes, de 1 726 qu'elle était l'année précédente.

Le 25 janvier 1931, M. le curé procède à la bénédiction de la nouvelle salle de l'école des frères. Durant plus de 30 ans cette salle en fut une de jeu pour les élèves, mais aussi de spectacle pour la population qui y vécut tous les bons moments que lui offraient représentations théâtrales ou cinématographiques, assemblées et réunions de toutes sortes. En un mot, cette salle vit en ses murs se dérouler à peu près toutes les activités sociales ou de loisir qui vinrent cimenter la vie paroissiale.

En juin, la Saint-Jean-Baptiste fut fêtée avec éclat. Grand-messe en plein air, chars allégoriques, pique-nique, procession au flambeau marquèrent cette joyeuse célébration.

À la rentrée des classes, les élèves pensionnaires du couvent devaient déboursier 12 \$ par mois, mais 10 \$ si elles étaient de la paroisse.

Et, à la Sainte-Catherine débuta la longue tradition de présenter une soirée du bon vieux temps avec des artistes

locaux. Il va sans dire que les papillotes de tire étaient à l'honneur à cette occasion et que ces soirées se déroulaient sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.

En ce début de janvier 1932, force est de constater que la crise économique se fait sentir chez-nous comme ailleurs, et on procède à la formation d'un comité de secours pour venir en aide aux familles pauvres. À cet effet, une collecte de victuailles est effectuée chez les cultivateurs et une veillée canadienne est organisée pour recueillir de l'argent.

RÉPARATIONS DE 1932-1933

En avril, une tuile s'abat sur la fabrique : le ministère des Travaux publics défend de sonner les cloches de l'église jusqu'à ce que des améliorations soient apportées et il avise en même temps que des moyens légaux seront pris pour assurer la sécurité des occupants de l'église.

Et, pour comble de malheur, au prône du premier mai, M. le curé fait part aux paroissiens de la faillite de la Caisse populaire.

La décision des travaux publics oblige donc la fabrique à exécuter de grosses réparations, et, au début d'août, l'évêque approuve les travaux suivants : creuser la cave de la sacristie et drainer pour y loger une chambre à la fournaise à l'épreuve du feu et une salle pour les enfants de chœur; redoubler le plancher de l'église; faire des bancs neufs, refaire les boiseries et peindre au complet l'intérieur du temple. Ces travaux sont évalués à 12 000 \$ à payer par une répartition légale.

Le recouvrement en tôle du toit et des clochers est ajouté au projet et est l'occasion d'un décès accidentel, le 18 août, alors qu'un ouvrier, M. Moïse Dumas, âgé de 29 ans, est tué accidentellement en touchant un fil de haute tension qui passait tout près du coin de la sacristie.

Au début d'octobre, quelques cas de paralysie infantile sont relevés dans la paroisse sans que la science médicale du temps y puisse quelque chose pour les guérir. Plusieurs vies d'enfants seront irrémédiablement affectées par cette terrible maladie.

À l'automne, il est décidé d'éviter la répartition légale pour payer les travaux de la fabrique en organisant une collecte hebdomadaire à domicile.

En décembre, une souscription est lancée pour l'achat d'un nouveau chemin de croix et commence la vente des nouveaux bancs que l'on occupera au fur et à mesure de leur installation. Il va sans dire qu'au cours de cette sombre année 1932, beaucoup de soirées de toutes sortes furent organisées au profit de l'église : cartes, séances, cinéma, tout fut exploité pour la bonne cause.

La Caisse populaire est réorganisée et à compter du 11 janvier 1933, elle ouvre ses portes à tous les mercredis.

Le 19 février, la fabrique décide de faire reconstruire le vieil orgue qui date de 1881. Il passe de 9 à 16 jeux, sera tubulaire, pneumatique avec soufflerie. Le coût des travaux est



Quatrième station du chemin de croix érigé en 1933

Photo : Mme Suzanne Borneau

évalué à 5 000 \$ et sera acquitté par souscription populaire en vendant des tuyaux à 10, 25, 50 et 100 \$

Le 19 mars a lieu la bénédiction et l'érection du nouveau chemin de croix acheté au coût de 831 \$.

En ce même mois, le patrimoine de l'église s'enrichit d'une statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, don de M. Alfred Hébert, et des jeunes gens organisent une soirée pour payer l'achat de deux lampadaires qui orneront le portail de l'église.

En avril, la commission scolaire décide de donner, cette année, en prix aux écoles, des bons valables au bazar qui sera tenu à l'été. L'argent qu'on aurait versé pour l'achat des prix sera versé à la fabrique.

Le 21 mai, l'orgue reconstruit est inauguré par un concert de l'abbé Alphonse Tardif, organiste au collège de Lévis et musicien émérite.

Le bazar tenu en juillet rapporte 1 570,30 \$ net et, en août, il est décidé qu'à compter de l'année courante, la quête de l'Enfant-Jésus sera remplacée pendant cinq ans par le versement de la souscription consentie par chaque citoyen pour la reconstruction de l'orgue.

L'inauguration de l'église restaurée se fait solennellement le 17 septembre et est marquée par la présence de Son Éminence le cardinal Villeneuve qui assiste à la grand-messe et donne le sermon. Devant la générosité des paroissiens, M^{gr} l'archevêque relève ceux-ci de l'obligation de la répartition légale.

En 1934, pour une deuxième année consécutive, les enfants des écoles font le sacrifice de leurs prix scolaires dont la valeur de 200 \$ sera remise à la fabrique.

Le 7 octobre, a lieu la bénédiction d'une cloche pour l'école des frères, don de M. Maurice Lemelin.

Et le 23 décembre, M. le curé annonce au prône que, par décision du cardinal Villeneuve, on ne chantera plus le « Minuit, chrétiens » à l'église. Ce chant n'est pas reconnu pour l'un des siens par l'église.

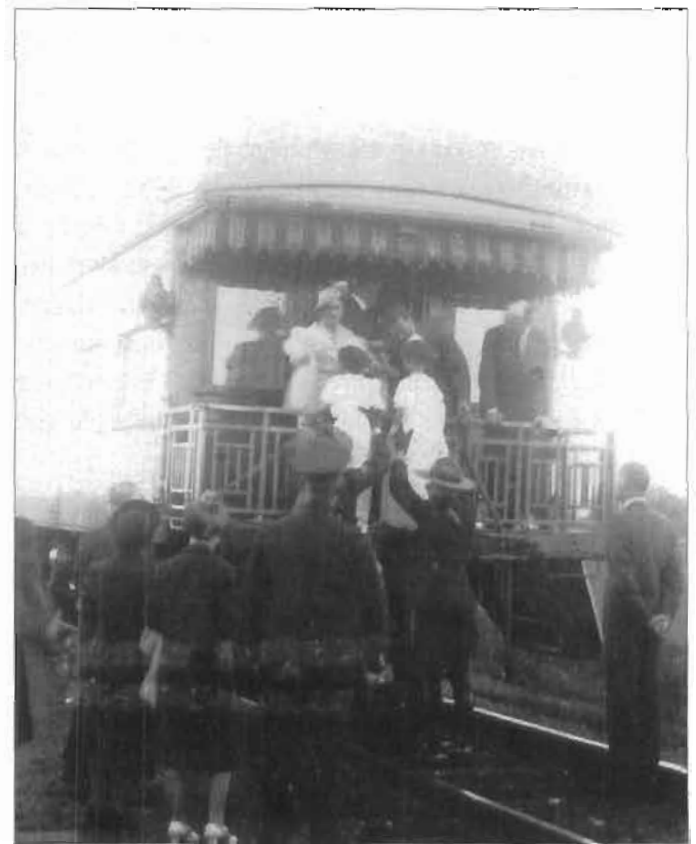
En 1935, une célébration élaborée de la Saint-Jean-Baptiste rapporte 300 \$ pour l'église, la Caisse populaire se donne une nouvelle administration et les troncs de l'église sont arrachés et volés. Ils étaient toutefois pratiquement vides.

Et signe du temps, on organise en octobre le chargement de deux wagons de chemin de fer pour l'Abitibi afin de venir en aide aux colons. On accepte toutes sortes de provisions. L'opération est un tel succès que l'on décide d'expédier un autre wagon pour les Fêtes.

En octobre 1936, une épidémie de diphtérie sévit dans la paroisse. Une campagne de vaccination des enfants est immédiatement organisée pour contrer le fléau.

Décembre voit la formation d'un comité d'aide à l'église avec mission d'organiser à chaque mois une soirée récréative au profit de l'église.

Les années 1937 et 38 n'offrent rien de spécial à signaler alors que 1939 sera marquée en juin par l'arrêt du train



Arrêt du train royal de leurs Majestés
le roi Georges VI et la reine Élisabeth le 12 juin 1939
Pa. Line Routhier et Ghislaine Lacroux remettent des fleurs à la reine.

royal. On évalue à environ 7 000 personnes la foule venue de toute la région pour la circonstance.

L'automne verra l'agrandissement du cimetière et l'enrichissement du patrimoine paroissial par l'acquisition d'une statue en noyer noir de saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur, œuvre de L. Vallière, artiste de Saint-Romuald. Cette sculpture, acquise au prix de 90 \$, ornera le baptistère dans la sacristie.



Statue de L. Vallière ornant le baptistère

À remarquer qu'en mars de cette année commence l'utilisation des feuillets « Prie avec l'Église », disponibles au prix de 1¢ l'unité.

L'événement majeur de cette année 1939 sera toutefois le début de la terrible guerre dont on ne verra l'issue qu'en 1945 et qui devait marquer un virage majeur dans notre civilisation.

DÉCENNIE 1940-1949

En juin 1940, une corvée est organisée pour défaire le mur du cimetière du côté nord et en charroyer la pierre pour allonger les murs est et ouest. Il faudra un ajout d'une vingtaine de voyages de pierres grosses et moyennes pour compléter le travail.

Les effets de la guerre commencent à se faire sentir et le coût des « Prie avec l'Église » passe de 1 ¢ à 2 ¢ l'unité.

Pour revenir sur une note plus grave, signalons qu'au début de septembre, l'incendie de la grange de M. Alfred Ruel menaça le village de conflagration. Par un violent vent d'Est, on l'avait échappé belle, et M. le curé Côté ne put s'empêcher de dire à ses paroissiens, le dimanche suivant : « C'est bien beau de demander des miracles, mais le Bon Dieu nous a donné deux lacs et une rivière. À nous de nous en servir. »

Pour rendre justice à la mémoire de M. le curé Côté, il faut dire que maintes fois son intervention au cours d'incendies prenait réellement figure d'intervention miraculeuse.

Mai 1941, la Caisse populaire donne un autre 5 % sur l'épargne de l'ancien fonds, ce qui porte à 50 % le pourcentage récupéré de la faillite.

Aux Quarante-Heures de novembre on étrenne un manteau royal pour l'exposition du Saint-Sacrement. Payé 150 \$, il avait été acquis de Bertrand, Foucher et Bélanger, de Montréal.

En 1942, dès février, l'heure avancée entre en vigueur et en mars, la première campagne d'emprunt de guerre double son objectif local et rapporte 30 000 \$.

Le 3 janvier 1943, M. le curé annonce aux paroissiens que l'ameublement de la sacristie est terminé, travail exécuté avec le bois des vieux bancs de l'église. Le buffet a coûté 350 \$ et le linoléum posé sur le plancher coûte 575 \$ avec une probabilité de durée d'au moins 50 ans.



Succès de l'emprunt de guerre 1942. De g. à d. Ovila Prévost, maire du village; Wilfrid Thérien, sec.-trés. de la campagne; Richard Boulanger, maître de Poste; Abbé Georges Côté, curé; Joseph Lacroix, conseiller municipal Gracieuseté : Mlle Judith Bernier

On se rappellera que les marguilliers du temps avaient décidé de garder plutôt que de vendre le bois des bancs remplacés en 1932-33, et c'est ce bois qui servit à la décoration intérieure de la sacristie. Le travail de menuiserie des confessionnaux fut exécuté par MM. Georges Ruel et Adélar Labrecque et la sculpture des portes fut l'œuvre de M. le curé Côté.

En janvier 1945, le pasteur est heureux d'annoncer aux paroissiens que la dette contractée pour la réparation de l'église en 1932 est éteinte.

Après avoir procédé, le premier juillet, à la bénédiction de la Meunerie coopérative, M. le curé fera ensuite, le 16 septembre, celle de la croix du chemin érigée chez M. Louis Gonthier, dans le rang Haut du Sud.



Un des deux confessionnaux de la sacristie. Menuiserie : MM. Georges Ruel et Adélar Labrecque Sculpture : Abbé Georges Côté Gracieuseté : Mlle J. Bernier



Détail de la porte d'un confessionnal de la sacristie Sculpture de l'abbé, Georges Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bernier



M. le curé Côté sculptant une porte de confessionnal 1939
Gracieuseté : Mlle Judith Bemier

Le 23 décembre est inaugurée la nouvelle patinoire située en arrière du presbytère. Elle sera à la disposition du public et des hockeyeurs adultes, laissant ainsi à la complète disposition des enfants du collège l'usage de la patinoire de cet établissement.

Le dimanche suivant, 30 décembre, une messe est célébrée et une fête organisée en la l'honneur des fils de la paroisse qui sont allés combattre outre-mer ou qui ont été mobilisés mais sont demeurés au Canada durant le conflit 1939-1945.

DÉCENNIE 1950-1959

En 1950, le premier octobre, à l'occasion de l'Année Sainte décrétée par S.S. le Pape Pie XII, on procède à la bénédiction de la statue de la Vierge de l'Assomption qui sera érigée sur la chapelle de la Sainte-Vierge.

Et, le 12 novembre, sont bénits le Calvaire situé face à la



Arche de sapin à la mode des années 30 dressé pour la Fête-Dieu
Photo : Abbé G. Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bemier

route qui mène à Saint-Gervais, et une croix érigée dans le rang du Bas du Sud, face à la route Gosselin.

Au printemps 1952, on effectue une restauration de l'intérieur de l'église dont la célébration du deuxième centenaire est fixée au dimanche, 2 août.



Procession dans les rues du village Circa 1945
Photo : Abbé G. Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bemier



Reposoir de Fête-Dieu chez M. Octave Dubé Circa 1945 Photo : Abbé G. Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bernier

Divers comités sont formés et les familles qui se croient bicentennaires sont priées de donner noms et prénoms des pères et grands-pères. De plus, des lettres d'invitation aux fêtes du deuxième centenaire sont offertes à chaque maison et famille. On aura qu'à signer la lettre, l'adresser, l'affranchir et la poster. Il suffit de demander aux organisateurs le nombre de lettres requises.

Les couleurs des fêtes seront celles de l'intérieur de l'église, crème et vert pâle. Les cotonnades à ces couleurs seront en vente chez tous les marchands locaux au coût de 30 ¢ la verge.



Ils ne sont pas tous au ciel, Fête-Dieu 1930
Photo : Mlle Fernande Fourrier

À l'occasion de ce jubilé et par les soins du Père Gérard Asselin, la bénédiction apostolique est accordée par le pape à la paroisse. La messe du 3 août est présidée par M^{re} Maurice Roy qui donne aussi le sermon et, le dimanche suivant, a lieu la bénédiction de la croix de chemin sise dans le rang du Bas du Nord, en face de la route qui mène à Beaumont.

L'année 1955 est marquée par la retraite de M. le curé Côté que remplace l'abbé Napoléon Tanguay.

En octobre, sur la recommandation du pape, la foule qui assiste à la grand-messe commence à alterner avec la chorale pour le commun de la messe. La messe grégorienne des Anges sera utilisée à cet effet.

En 1956, M. le curé Tanguay commence ses campagnes vigoureuses contre les danses modernes et les salles de danse. Ces points seront d'ailleurs pour lui cause constante de préoccupation pastorale.

En septembre, nous ne retrouvons plus que deux frères au collège. La diminution des vocations oblige la communauté à restreindre les nominations dans ses écoles, et, en fait, cette année scolaire sera la dernière de la présence des frères en notre paroisse.

Au cours de 1957, à la demande des autorités religieuses, une grande campagne diocésaine de souscription est organisée pour la construction d'un nouveau Grand Séminaire. La paroisse y contribue pour un montant de 13 607 \$.

EFFETS DU CONCILE VATICAN II

Par suite du décès du Pape Pie XII en octobre, le concile élit Jean XXIII à la tête de l'Église et ce sera lui qui décidera de la tenue du concile Vatican II en 1962.

D'ailleurs, dès 1964, à compter du 23 février, l'épître et l'évangile sont lus en français et ce sera là le début des changements profonds qu'apportera ce concile.

Ainsi, en mars 1965 est inaugurée une nouvelle liturgie. De nouveaux chants en français font leur apparition et l'utilisation de lecteurs et commentateurs débute.

De plus la loi des fabriques est changée et remplacée à compter de 1966 par une nouvelle loi où les biens de la fabrique seront administrés par un bureau composé de six marguilliers et du curé. Ces marguilliers sont nommés pour trois ans et deux d'entre eux sortiront chaque année pour être remplacés par deux autres.

À noter que cette année 1965 verra la population de la paroisse dépasser pour la première fois depuis longtemps le cap de 2 000 âmes pour s'établir à 2 018. D'ailleurs, dès l'année suivante, le chiffre grimpera à 2 123 âmes pour se stabiliser à peu près à ce niveau depuis ce temps.

D'autres effets du concile se font sentir en octobre 1967 alors que le canon de la messe se dit maintenant en français et qu'en novembre, il est décidé que les ornements noirs ne seront plus obligatoires pour les services funèbres.

Pour compléter le dossier des croix de chemin qui se dressent présentement en notre paroisse, mentionnons celle du rang de l'Écluse Est érigée en 1970 par M. Jean-Marie Leblond sur sa ferme.

L'année 1973 verra l'ordination à Saint-Charles de l'abbé Raynald Côté. Il s'agissait de la troisième à se célébrer ici,

suivant celles des abbés Jean-Claude Turgeon et Guy Lapierre.

Pour clore enfin cette rubrique sur la vie à Saint-Charles en ce vingtième siècle, signalons que le 27 décembre 1982 la Maison Charles Couillard accueillait ses premiers pensionnaires.

L'ouverture de ce pavillon, fruit de l'entraide, de la fraternité, clôt ce chapitre, car l'introduction des bulletins paroissiaux hebdomadaires vient ici mettre un terme à l'inscription dans le livre des prônes des annonces et surtout des commentaires dont nos pasteurs désiraient faire part à leurs paroissiens. Toutefois, nous croyons que les activités paroissiales des dernières années de ce siècle ont été assez bien couvertes par ce que nous avons tiré des registres de la fabrique.

Cette récapitulation des deux cent cinquante années d'histoire de notre fabrique devrait suffire à nous donner un aperçu assez complet de notre histoire religieuse et, en même temps, jeter un éclairage intéressant sur notre société paroissiale.

Certaines lignes de force se dégagent de notre histoire et servent, croyons-nous, à la caractériser, à lui donner sa couleur particulière, et reflètent la mentalité profonde des paroissiens de Saint-Charles.

À cet effet, on peut souligner la prudence constante des administrations, le souci de progresser, mais toujours dans la perspective de ne pas trop risquer. On sent bien que cette politique a sans doute reflété l'attente des paroissiens qui voulaient le progrès tout en tenant à protéger leurs arrières.

Pourtant, une certaine fierté a toujours présidé au développement et à l'entretien de nos actifs patrimoniaux et l'on n'a jamais lésiné sur ce point. Guidés en cela par des pasteurs aux goûts raffinés mais sûrs, nos dirigeants ont su nous doter de valeurs patrimoniales riches et belles qui ont toujours conservé leur valeur.

Une autre constante de notre histoire paroissiale est ce souci de collaboration qui a toujours existé entre tous nos paliers d'administration, que ce soit au religieux, au civil ou au scolaire. Et à cet égard, il nous faut reconnaître le rôle particulièrement important de notre fabrique et des

paroissiens dans la constitution du cœur de notre paroisse, centre névralgique qui regroupe aujourd'hui les activités religieuses, sociales, éducatives et récréatives de la paroisse. C'est là une réalisation qui marque d'un sceau unique le visage de Saint-Charles, et le façonne dans le pur respect de sa tradition.

Finalement, un dernier point majeur se dégage de notre histoire. C'est celui de la générosité des paroissiens. Tout au long de ces deux siècles et demi, nous les avons vus se serrer les coudes, s'entraider dans l'épreuve et payer tant de leur personne que de leurs deniers quand la situation le requérait. M. le curé Côté avait dit un jour en chaire, à peu près en ces termes : « C'est votre générosité qui a toujours protégé votre paroisse contre de grands malheurs. » Et, pour notre plus grand bonheur, la situation ne s'est jamais démentie. Protection et charité vont toujours de pair. À nous de nous assurer de toujours jouir de cette parité.

*« Ce qui est fut déjà;
ce qui sera est déjà. »
Eccl.-Qo 3:15*

-
- 1 Registre des B.M.S. 1907-1918, pp. 478-479
 - 2 R et D. 1859-1932, p. 346
 - 3 R et D. op. cité, p. 347



par Raymond Prévost

CHAPITRE 8

Domaine municipal

PAROISSE DE SAINT-CHARLES

Après la séparation du village de la paroisse de Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer, en 1915, le conseil de la paroisse continue l'amélioration des chemins tout en profitant de la Loi des Bons Chemins de 1912.

On divise la paroisse en deux divisions électorales la ligne de séparation sera l'ancienne route de l'Église et son prolongement vers le sud et les divisions seront à l'est et à l'ouest de cette ligne.

Le moulin à farine Bouchard sur le ruisseau Sainte-Catherine est en opération dans le Bas du Sud; un pont en béton a été construit sur cette route pour faire passer la dalle d'alimentation en eau pour ce moulin.

Comme on est en guerre, les conseils municipaux reçoivent une circulaire afin de former un comité pour aider au recrutement de volontaires pour le service outremer.

Un règlement mettant toutes les routes sous le contrôle du conseil est abrogé et mis en force à la séance d'avril 1916; c'est au cours de la même année que commencent les travaux de macadam sur la route de Beaumont.

En novembre 1917, le gouvernement avertit la municipalité que si elle est divisée en arrondissements, elle ne pourra



Mairie de Saint-Charles-de-Bellechasse

pas bénéficier d'octrois pour l'entretien des chemins; cet entretien sera donc à la charge de tous les contribuables.

Durant l'été 1922, le feu ravage trois milles carrés de terrain dans le Bas-du-Nord.

Pour ouvrir des terres nouvelles, on demande l'ouverture d'une route de colonisation partant du Haut-du-Nord, passant par Ville-Marie dans Beaumont jusqu'à Pintendre. On commence à régulariser les cours d'eau et on procède au creusage des ruisseaux pour améliorer les terres agricoles; on nomme un inspecteur des cours d'eau et des ponts.

La route de colonisation dans les bois du Nord est commencée sur un tracé de trois milles de longueur et on reçoit une subvention de 500 \$ pour continuer au cours de l'année 1923.

Pierre Gauvreau est nommé ingénieur de la voirie et il est résident à Saint-Charles dès juin 1924.

En 1925, sous les pressions de Saint-Charles et de Saint-Gervais, la route régionale dans Bellechasse sera la route Beaumont-St-Camille.

La municipalité profite de l'offre du gouvernement de prendre à sa charge les chemins améliorés jusqu'à maintenant. L'année 1928 verra le rachat de rentes seigneuriales par le gouverne-

ment suite aux requêtes de l'union des municipalités. Pour venir en aide aux chômeurs qui sont nombreux en 1930, on réclame des travaux d'égouttement des savanes dans Pintendre, Pointe Lévis, Beaumont et Saint-Charles pour les rendre propres à l'agriculture et faciliter l'installation de fils de cultivateurs; on prévoit ainsi ouvrir 40 terrains à Saint-Charles. On demande de faire disparaître les rentes seigneuriales. Le secrétaire de la province continue d'envoyer des factures à la municipalité pour l'entretien des aliénés.

Suivent une dizaine d'années spécialement destinées à l'amélioration de tous les cours d'eau de la paroisse afin d'aider les agriculteurs à augmenter les revenus de leurs terres.

En juin 1939, Léon Lamontagne fait parvenir une lettre au conseil pour exprimer son intention d'établir un service d'autobus passant par le rang du Sud, Saint-Charles et Saint-Henri jusqu'à Lévis.

Le conseil commence en 1941 à payer le rachat des rentes seigneuriales par une facture de 132,02 \$; les autres factures d'un montant de 182,68 \$ seront payables annuellement jusqu'à l'année 1970 inclusivement.

Une résolution contre la conscription pour le service outre-mer est passée en juin 1942. L'inspecteur des mauvaises herbes est requis de surveiller les champs de maïs et de recommander les moyens pour combattre la pyrale. Le sucre étant rationné, le secrétaire-trésorier est autorisé à accorder des permis aux cultivateurs pour vendre les produits d'érable au détail. Ordonnance N° 250 en temps de guerre.

En 1945, l'électricité est installée dans le rang du Sud. En 1946, c'est au tour du rang de l'Hêtrière d'être électrifié.

On se plaint du mauvais service d'autobus provenant de Saint-Aubert au début de 1949. Le conseil impose une taxe aux salles de danse et un permis pour opérer. En 1950, on impose de plus une taxe d'amusement et le secrétaire-trésorier est chargé de la collecter; le permis pour le Jardin de Capri est augmenté à 100 \$, de 75 \$ qu'il était au début. Transport Fontaine demande la permission de passer dans le rang Haut du Nord.

L'année 1952 est bien remplie d'activités avec la célébration des fêtes du deuxième centenaire de la construction de l'église.

Avec la municipalisation des chemins de toute la paroisse pour l'entretien d'hiver, le conseil demande l'assistance du gouvernement; une requête est de plus adressée au ministre Talbot pour l'ouverture de la route de Beaumont à la charge de son ministère; il accorde pour l'année 1953 une somme de 225 \$ au comité d'entretien des chemins d'hiver de Saint-Gervais pour ce faire.

Les Dames de Sainte-Anne et la Ligue du Sacré-Cœur réclament la fermeture des salles de danse dans la municipalité; il s'en suit qu'en avril 1956 le permis d'Eugène Frenette est refusé et que les danses sont prohibées.

On écrit à la commission des transports pour que Transport Fontaine reprenne le service. On enlève le vocable « Rivière Boyer » après l'appellation « Saint-Charles Borromée » dans tous les documents municipaux.

L'année suivante, 136 contribuables réclament la réouverture du Jardin de Capri; le conseil accorde le permis pour les danses carrées seulement. On s'adresse au conseil de comté pour obtenir l'entretien d'hiver de la route 25A de Saint-Gervais à Beaumont. Dès février 1958, on se plaint du mauvais entretien de la route par Léopold Godbout de Saint-Gervais; une ordonnance de l'annulation de contrat est émise et la route de Beaumont reste fermée pendant 52 jours.

Les requêtes nombreuses adressées au conseil pour la municipalisation des chemins pour l'entretien d'hiver et permettre aux automobiles de circuler incitent un groupe de citoyens à former une société locale destinée à faire le travail; le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse ouvrira presque tous les chemins de la paroisse au prix moyen d'environ 400 \$ par mille. Le conseil reçoit en juillet un chèque de 2 360\$ comme octroi pour l'ouverture des chemins d'hiver. Pour l'année 1959-1960, le contrat sera accordé au prix de 450 \$ du mille et l'octroi accordé pour les chemins de la paroisse et de la route 25 A s'élèvera cette fois à 3 346 \$.

Depuis que la taxe d'amusement a été instaurée, le Jardin de Capri laisse à la municipalité une bonne source de revenu; la

municipalité a reçu en revenu net 640 \$ pour l'année 1960.

On rédige des actes d'accord pour élargir et creuser les ruisseaux et on réclame des octrois généreux; les premiers ruisseaux touchés sont le ruisseau du Portage, le ruisseau des Sources et le ruisseau des Boutin. À cause du manque de précision des traits-carrés dans les bois du Nord, on demande au ministère des Terres et Forêts de faire l'arpentage et de délimiter les terrains de chaque propriétaire; l'exercice aura coûté près de 475 \$ à la municipalité.

Quinze intéressés signent l'acte d'accord pour le cours d'eau de la tourbière Claire et onze autres pour le ruisseau des Castors. Le ministère de la Voirie prend à sa charge l'entretien des chemins sauf en hiver. 1963, c'est aussi l'année de l'incendie de la meunerie Octave Labrecque. En 1964, c'est au tour des ruisseaux Chabot et Nadeau d'être aménagés. Le conseil participe au financement pour la construction de la piscine au village.

En 1965, Smith Canadian Peat Moss achète de A. Nadeau, J. Lapière, M. Asselin, G. Girard et P. Couture les lots 621, 623, 680 et 696. La voirie prend à sa charge la route de Saint-Charles à Saint-Henri. La municipalité a maintenant à sa charge 13,73 milles pour l'entretien d'hiver; le Jardin de Capri laisse un revenu de 1 178 \$, ce qui permet d'accorder à l'Œuvre des terrains de jeu une somme de 300 \$ en 1966 et de 400 \$ en 1967.

La paroisse achète un terrain et une servitude chez Marcel Dion pour installer un puisard et une conduite d'égout sanitaire desservant les propriétés entre Jean-Paul Chabot et Eugène Lapière. En 1968, on recommande d'éviter que les taureaux soient hors de l'étable entre le 1er juillet et l'hivernement. En 1969, le conseil alloue 1 000 \$ aux Loisirs de Saint-Charles et participe à la construction du H.L.M. par une somme de 5 000 \$.

En 1970, on demande au service d'arpentage de localiser les bornes des lots où le feu a passé dans la savane du nord et de relever les lignes territoriales. Des actes d'accord pour autres cours d'eau signés :

- 1° Cours d'eau Turgeon, Hêtrière Est
- 2° Cours d'eau des Castors, Hêtrière Ouest
- 3° Cours d'eau Décharge de l'Hêtrière; Donat Labrie
- 4° Cours d'eau Lacasse; Albert Lacasse

5° Cours d'eau Boucher; C.E. Blanchet et Daniel Labrie

C'est aussi en 1970 qu'on fit le nettoyage de l'écluse Chabot. Elle avait été reconstruite en béton en 1943 par Antonio Chabot, Joseph Dion, Charles Marquis et la Beurrerie après avoir été emportée par les eaux.

La paroisse s'associe de plus en plus aux activités de loisirs, de développement urbain, d'urbanisme etc.

En 1978, l'administration du village et de la paroisse est devenue commune par l'engagement d'un seul secrétaire-trésorier. On parle abondamment de zonage agricole entamé par le gouvernement provincial et la paroisse est impliquée dans les consultations et les décisions.

Le tracé de la route 279 semble être final cette fois pour le prolongement en ligne droite de la route venant de Saint-Gervais jusqu'à Beaumont en passant sur les terres de Paul Leclerc à quelques arpents à l'ouest du village.

En 1979, afin d'égaliser les investissements faits par le village dans le système incendie, la paroisse se porte acquéreur pour le même service d'un camion citerne et autres équipements pour la somme de 24 000 \$.

L'année suivante, on s'occupe de finaliser l'amélioration des chemins de la paroisse qui n'ont pas encore été reconstruits; ainsi, on amorce les travaux dans l'Hêtrière Est et on propose dès l'année suivante de rélargir le Milieu du Sud.

Les règlements du zonage agricole mis en vigueur contribuent à la consolidation des terres agricoles; les fermes à caractère familial deviennent bientôt des entreprises que l'on peut juger comme industrielles.

Le projet de remise des chemins aux municipalités par le gouvernement en 1990-1991 vient bousculer les habitudes acquises par la prise en main de toutes les routes par le ministère de la Voirie plusieurs décennies auparavant.

En 1992, il y a entente avec les autres municipalités de la M.R.C. pour l'établissement de la cour municipale. La paroisse signe aussi une entente avec le village concernant le système d'aqueduc et d'égouts.

Après toutes les ententes pour l'usage des services municipaux, on amorce en septembre 1992 une étude de fusion. Le projet de regroupement est analysé par les deux municipalités le 16 août 1993 et, dès le lendemain, la demande de regroupement est expédiée au ministère des Affaires municipales.

Le retour à l'année 1915 est donc concrétisé.

LES MAIRES DE LA PAROISSE

Joseph Montminy	possiblement depuis 1855
Pierre Dallaire	prédécesseur de Joseph Chabot
Joseph Chabot	1872-1876
Édouard Turgeon	1877
Édouard Ruel	1878-1880
Pierre Drolet	1881-1889
Charles Chabot	1890-1906
Nazaire Morency	1907
Joseph Leclerc	1908-1916
J.B. Boulanger	1917-1921
Joseph Nadeau	1922-1932
Omer Roy	1933-1936
Joseph Lapierre	1937-1942
Louis Asselin	1942-1948
Adjutor Labrie	1948-1954
Aimé Roy	1954-1956
Paul-Aimé Côté	1957-1966
Alyre Labrecque	1967-1969
Paul-Émile Turgeon	1969-1978
Charles-Eugène Blanchet	1979-1993

VILLAGE DE SAINT-CHARLES

Avis du 9 avril 1915 par le conseil du village au conseil de la paroisse demandant la séparation de l'actif et du passif avant le commencement des travaux de macadam. Le village avertit la paroisse qu'il ne contribuera à aucune somme des travaux de macadam qui se feront dans la partie est du rang du Nord durant la prochaine saison.

Le partage est fait au prorata de l'évaluation; la dette étant au 1er avril de 6 269,02 \$, soit 4,30 \$ par 100 \$ d'évaluation, le partage fut établi à 3 440 \$ pour le village et à 2 829,02 \$ pour la paroisse.

C'est ainsi que s'est faite la séparation du village et de la paroisse. On nomma Urbain Plante, maire, et Jos. Lapointe, secrétaire-trésorier. L'année 1915 fut une année pour organiser le conseil municipal, nommer des conseillers, instaurer des assemblées mensuelles et régler toutes les subtilités relatives à cette organisation.

Le conseil n'a pas d'argent et doit emprunter pour son fonctionnement; il est tout de suite confronté à l'entretien du chemin Royal et à tous les fossés et ponceaux qui s'y rattachent. Ce chemin en macadam est poussiéreux; le conseil doit passer un règlement pour régulariser la vitesse des automobiles et garder les chevaux au petit trot.

Les dépenses du conseil s'élèvent à 168 \$ dont 50 \$ pour le salaire du secrétaire-trésorier, et, les propriétaires sont contraints de payer une taxe de 1 \$ par 100 \$ d'évaluation pour payer la balance de la dette du macadam 2691,81 \$; ceux qui voudront obtenir un règlement final devront déboursier une taxe spéciale de 3,20 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Les conseillers reçoivent chacun un code municipal pour éviter les divergences d'opinion; ils doivent solutionner un problème antérieur à la séparation et presque permanent, celui du ruisseau de la route de la Station qui déborde dans le chemin Royal vis-à-vis les propriétés de Joseph et du notaire Ruel.

En 1917, Joseph Ruel est nommé maire; il doit s'occuper de

l'entretien du macadam suivant les instructions du ministère de la Voirie. Le projet de conscription a provoqué un tollé dans la population, le conseil prend position et fait parvenir des protestations au gouvernement Borden et à Sir Wilfrid Laurier. On refait une révision générale du rôle d'évaluation; les évaluations sont presque toutes à la baisse et parfois jusqu'à 50 %.

L'année suivante, il faut réglementer contre les nuisances et empêcher les gens de jeter des déchets ou de l'eau sale dans les fossés et les chemins. En 1919, la situation n'a pas changé puisque le déversement des eaux usées et des évier dans le fossé de la route de la Station est encore à l'ordre du jour; le constable Jos. Carrier a fort à faire pour surveiller cette pratique et faire cesser le tapage et les bagarres entre jeunes dans la même route.

Le conseil est toujours à court d'argent et il doit faire appel à la bonne volonté de chacun pour nettoyer les fossés de chaque côté du chemin Royal; il faut à tout prix empêcher les eaux de la route de la Station de venir stagner sur ce chemin. Les dépenses du conseil totalisent 465 \$ en 1921.



Notaire Pierre-Joseph Ruel 1849-1932

Dès le mois de mai suivant, P.J. Ruel, président de la Compagnie électrique de Bellechasse demande la permission d'installer des poteaux pour l'électricité; en octobre, pour l'éclairage des rues, il propose un contrat pour installer 20 lampes de 60 watts minimum par lampe pour une période de 10 ans. La même année, les conseillers projettent aussi un système efficace à établir contre les incendies.

Les coûts de l'électricité pour l'éclairage des rues deviennent vite la dépense la plus élevée pour le conseil, soit près de 300 \$ par année. Philippe Chabot recevra 12 \$ pour allumer et éteindre les lumières soir et matin.

Le macadam est en très mauvais état dans le chemin Royal; il faut réparer, gratter, arroser et rouler avec le rouleau à vapeur. Le gouvernement offre au conseil la somme de 100 \$ du mille pour son entretien; ce qui est « accepté avec grand plaisir ».

Le projet de système d'incendie est accepté en 1926 et de gros extincteurs chimiques sont achetés. Georges Chabot s'occupe de l'éclairage des rues pour 18 \$.

En 1927, après plusieurs pourparlers avec la compagnie de chemin de fer pour réparer la route de la Station qui lui appartient, cette dernière la cède au village avec une somme de 2 000 \$ pour y effectuer toutes les améliorations. C'est au cours de la même année que le conseil accepte à sa charge l'avenue des Érables qu'on dit « ouverte depuis 100 ans » et la rue Saint-Édouard déjà « utilisée depuis une quarantaine d'années ». Comme elles n'ont pas une largeur réglementaire, il a fallu obtenir l'autorisation du lieutenant gouverneur avant de les accepter.

On se prépare à fêter le centenaire de l'église; une participation est demandée pour faire photographier l'église, le presbytère et la maison de mademoiselle Elvine Carpentier et pour recueillir de vieilles photographies et des antiquités. Ce sera aussi l'occasion de fêter le cinquantenaire du couvent.

Le conseil adopte un règlement pour accorder le contrat de trottoir, étant donné que cette rue est considérée depuis longtemps comme « artère principale de la municipalité ». Ce qui n'a pas beaucoup changé. Des pompes et des boyaux sont achetés pour augmenter la protection contre les incendies.

Il y a du chômage chronique à Saint-Charles comme partout dans la province au cours de l'année 1930 et on réclame l'assistance du gouvernement pour créer quelques emplois; un projet mis de l'avant fut le rajeunissement des murs extérieurs de l'église.

Il est temps de se moderniser et d'adopter un meilleur système de comptabilité; la population du village atteint 650

personnes et le rôle d'évaluation se chiffre à 80 000 \$. On doit encore s'attaquer à faire respecter le règlement qui défend de déverser les surplus des fosses septiques et les eaux sales dans les fossés; on engage un constable à 12 \$ par année, on se procure le code des constables et on achète un bâton et des menottes. Les conseillers se paient des chaises plus confortables pour siéger aux assemblées.

Le temps passe mais, en 1932, le chômage chronique existe toujours avec plus d'ampleur; c'est pourquoi, le conseil fait appel à la loi spéciale d'assistance publique pour venir en aide aux affamés. Une demande de 100 \$ par famille pour aider à passer l'hiver et totalisant 2 000 \$ est adressée à Robert Taschereau. Le conseil est de plus aux prises avec des comptes relatifs à l'entretien des aliénés dans des maisons spécialisées. Afin de prévenir les accidents provoqués par les chasseurs imprudents, des contribuables adressent une demande pour doter la municipalité d'un garde-chasse résident; on se souvient de la mort du maire Joseph Leclerc tué par une balle perdue.

En 1933, les habitants de Saint-Charles se retrouvent avec une église fraîchement restaurée : faux joints de mortier et peinture grise. Les petits abattoirs se voient imposer des règlements sévères concernant leurs pratiques d'abattage et

leur environnement; les contrevenants se verront imposer des amendes par le constable.

La préoccupation de propreté s'intensifie dans le village et en 1934, on incite les propriétaires à installer des clôtures de 48 pouces de hauteur devant leurs demeures pour que le village de Saint-Charles devienne « le village le plus pittoresque à la porte de la vieille cité de Champlain ». Herménégilde Lapierre reçoit 18 \$ par année pour s'occuper des lumières de rues.

En mars 1935, le conseil songe à faire construire un chemin qui s'appellerait Route-Union et qui ferait sauver 3 à 4 milles de route en évitant d'emprunter la route de Beaumont; cette route se rendrait jusqu'au chemin Saint-Roch; ce projet n'eut pas de suite, du moins en été. Un sentier était utilisé en hiver un peu plus à l'est pour le transport des marchandises et son point d'arrivée à Beaumont était sur le rang Ville-Marie.

Au cours des années 1937 et 1938, l'éclairage des rues et les sommes consacrées à l'assistance publique représentaient 75 % du budget annuel du conseil municipal; on s'était opposé depuis 5 ou 6 ans à partager le coût de l'unité sanitaire de Bellechasse.



Rue Principale bordée d'arbres Circa 1930



Rue Principale avant l'asphaltage Circa 1930 Maisons : F. Aubé et Philippe Côté

Une requête est adressée par les propriétaires de la route de l'Église pour que cette dernière devienne un chemin municipal; elle n'a que 26 pieds de largeur, mais elle est acceptée après la permission du lieutenant gouverneur.

Les comptes pour l'assistance sociale deviennent un vrai cauchemar pour les contribuables; il faut payer pour l'internement de six personnes en 1939 et le conseil rejette en bloc ces comptes; rien à faire et les dépenses du conseil augmentent de 20 %.

Les 350 électeurs et électrices sont divisés en deux secteurs : l'un à l'est et l'autre à l'ouest de la rue de l'Église. Le maire Frenette décède en décembre 1941 et Ovila Prévost le remplace.

On arrive à la fin de la deuxième guerre mondiale et les finances des contribuables sont en meilleure condition pour payer les améliorations au système de protection contre les incendies; on songe à creuser une citerne qui servirait à

protéger le collège, le couvent, l'église et la Meunerie coopérative agricole en construction.

Le conseil appuie la proposition de construire un pont entre Lévis et Québec.

Dans un but de « récréation et d'instruction pour l'esprit et le délassement des corps » on veut instaurer un « Centre paroissial de Saint-Charles ». En 1948, on vote une contribution de 25 \$ pour les œuvres de jeunesse et, on veut que les taxes collectées par le curé sur les billets de cinéma soient retournées aux œuvres de bienfaisance.

C'est en 1950 que la vente des bières et vins est acceptée avec un permis (75 \$) dans les limites de la municipalité. On allume et éteint encore les lumières de rues et le conseil accepte maintenant les comptes présentés par l'Unité sanitaire. Un dépotoir est inauguré sur le terrain de Joseph Ruel. La caserne des pompiers est toujours chez Maurice Labonté et la grande citerne est terminée en 1953; elle aura coûté 3 800 \$.

L'année 1954 voit le commencement de l'entretien d'hiver des chemins pour l'usage des automobiles. On fait des représentations auprès du député Alphée Poirier pour aider au pavage des rues en asphalte et on doit aussi lui demander d'exercer son influence pour garder le bureau de la voirie à Saint-Charles. C'est l'année de la construction de l'avenue Saint-Georges à partir du prolongement de la rue Saint-Édouard jusqu'à la rue de la Station.

Avec l'entretien des chemins d'hiver, le creusage des citernes, l'ouverture de l'avenue Saint-Georges et le prolongement de la rue Saint-Édouard, les dépenses du conseil font un saut à 4 800 \$ et, il faut emprunter en 1955 pour payer les comptes. Après l'incendie du Meuble idéal, au mois d'août, on se voit offrir une subvention de 50 % pour se munir d'un camion-pompe et d'une bâtisse pour le remiser.

À la fin de 1956, le service d'incendie avait coûté 14 590 \$. En 1957, la facture globale s'élevait à 26 888 \$: 4 886\$

pour les trois citernes, 5 265 \$ pour le poste de pompiers, 4 315 \$ pour le camion et 12 422 \$ pour les pompes, les boyaux et les accessoires. Le chef pompier Julien Laurendeau et son assistant Georges Breton sont engagés aux salaires respectifs de 150 \$ et de 100 \$ par année.

Le conseil du village est appelé à contribuer à 50 % du coût d'entretien des chemins d'hiver, route 25 A de Beaumont à Saint-Gervais. Autre prière au ministre Talbot pour garder le quartier général de la voirie à Saint-Charles; ça deviendra une habitude.

Un groupe de particuliers s'associent pour former « le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse », société dont le mandat sera d'ouvrir les chemins d'hiver à partir de la saison 1958-1959.

Jusqu'à la fin de 1959, le système incendie aura coûté 35 155 \$; le député Poirier fera des pressions auprès du ministère des Travaux publics pour obtenir un octroi



Décembre annonce la fermeture des routes à la circulation automobile 1947

de 50 % des surplus.

En 1960, on effectue le pavage en asphalte des rues Saint-Édouard et Saint-Alfred et des avenues Commerciale, Saint-Georges et Saint-Joseph. Le conseil approuve toujours le projet d'un pont pour traverser le fleuve par l'île d'Orléans.

Des gens adressent des plaintes au conseil en 1963 rappelant que des maisons n'ont pas encore de fosses septiques et répandent leurs déchets sur les terrains. Le couvent et le collège requièrent une usine d'épuration et le projet devient une priorité; on lui ajoute un système d'aqueduc et d'égouts en même temps que des bornes fontaines pour la protection contre les incendies.

Le nouveau collège se construit la même année et le système d'aqueduc et d'égouts est mis en opération en 1965.

Le village et la paroisse s'entendent pour partager les coûts du service d'incendie instauré par le village. Le premier camion de service est acheté pour les déplacements de l'employé municipal.

La salle publique est abandonnée pour les assemblées de conseil qui se tiendront maintenant au Centre éducatif à compter de février 1966. En 1967, la salle publique sera démenagée en arrière du presbytère entre ce dernier et l'avenue Saint-Georges, en face de la piscine publique qui, elle, avait été inaugurée en 1964; on en fera le chalet des loisirs occupé par les Loisirs de Saint-Charles inc.. Depuis une dizaine d'années, la municipalité du village de Saint-Charles subventionne les loisirs pour effacer le déficit que le festival annuel ne réussit pas à combler.



Piscine publique 1967 Photo : Mme Suzanne Bonneau

On s'entend avec la municipalité de La Durantaye pour déposer dans leur dépotoir les déchets du village en payant 500 \$ pour le service.

Le village s'agrandit du côté ouest de la rue de la Gare avec la construction de résidences dans le développement Jacques Laflamme.

Les besoins en loisirs se font sentir parmi la population; le conseil consent à participer financièrement à la construction de l'arène de Lauzon en retour d'un certain nombre d'heures d'utilisation pour les années 1970 à 1975. Un règlement pour abolir la prohibition est passé. Le résultat du vote 80 pour et 1 contre. L'année 1971 marque aussi les premières festivités du Charolais champêtre inc. C'est aussi l'année où la municipalité vend le terrain de l'ancienne beurrerie à Maurice Bélanger pour accès au Meuble idéal.

L'année suivante, le conseil passe un règlement pour la construction de logements à prix modique. Une demande d'octroi est adressée à la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Saint-Charles construit un édifice de 24 logements pour 280 211 \$. La municipalité fournit 5 % de ce montant et elle ne sera responsable par la suite que de 10 % du déficit d'opération.

Des discussions sont amorcées en 1973 sur un projet de loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire et on prépare les plans pour le prolongement de la rue Saint-Alfred sur les terrains de Jean-Marie Ruel. Le développement Laflamme s'agrandit et de nouvelles maisons sont construites.

En 1975, un camion à vidanges est acheté par la municipalité. Jacques Gourgues fait partie du comité provisoire formé pour la construction d'un stade couvert avec les représentants du Charolais champêtre inc.

Le Charolais champêtre inc. convoque une assemblée pour nommer les membres du comité Intermunicipal des loisirs et il y a entente entre le village et la paroisse pour une organisation en commun des loisirs. La même année, soit en 1976, une autre entente est signée pour la mise en commun du système incendie.

En 1977, on autorise le comité intermunicipal des loisirs à

demander des soumissions pour un stade couvert et à demander des appuis aux paroisses voisines, et on présente un règlement d'emprunt de 400 000 \$ après avoir signé un contrat avec l'architecte et les ingénieurs.

Le développement Dion, immédiatement à l'ouest du développement Laflamme est amorcé.

Comme les soumissions pour la construction du stade couvert ont dépassé largement les estimés, il est résolu de le construire en régie par le Charolais champêtre inc.; tous les biens appartenant aux Loisirs de Saint-Charles inc. sont transférés au comité intermunicipal des loisirs de Saint-Charles. La première pelletée de neige fut levée sans cérémonie le lundi de Pâques pour déterrer la borne sud-est du terrain et localiser les fondations du stade. La construction de la bâtisse fermée et prête à recevoir une glace naturelle fut complétée pour la saison 1979-1980. Pendant que des contribuables patinaient à l'intérieur, d'autres aménageaient le gymnase à l'étage du côté sud de la bâtisse.

Brièvement, il faut mentionner que plusieurs équipes formées de dix à quinze bénévoles ont participé aux travaux d'aménagement de l'ensemble pendant une période de cinq mois. De cette façon, les coûts n'ont pas dépassé les premiers estimés qui avaient été avancés par Claude Marquis et Conrad Paré. Chapeau à toute la population de Saint-Charles pour avoir généreusement contribué volontairement pour 400 000 \$ aux deux collectes de 1979 et de 1980.

Le maire Laval Marquis et ses conseillers n'ont pas chômé à partir de 1980. Il fallait construire un local pour les équipements du système incendie, négocier pour la vente du couvent à la Commission scolaire et se préoccuper de la recherche en eau potable. On met en vente le camion à vidanges et le terrain de la beurrierie.

Le creusage de puits n'a pas donné les résultats escomptés et il a fallu engager un hydrogéologue pour aider à la recherche en eau; l'Abattoir et les développements récents de la municipalité réclament des quantités considérables d'eau et, il faut éviter à tout prix d'acheter de l'eau à chaque hiver.

Les propriétaires de la rue de l'Église se plaignent du trafic et des odeurs nauséabondes laissées par les camions qui se

rendent et reviennent de l'Abattoir; on initie un projet de rue pour offrir un accès moins nuisible. Il y a entente entre le village et la paroisse pour la construction d'une bâtisse qui servirait de « mairie » étant donné que les deux corporations se partagent déjà le même secrétaire-trésorier. Les bureaux municipaux déménagent à la mairie, le 1^{er} mai 1982.



Aréna de Saint-Charles Photo : Mme Suzanne Bonneau

On a trouvé de l'eau potable en quantité suffisante au sud est du lac Saint-Charles; il faut absolument continuer de chercher. Le conseil fait l'acquisition des terrains de J. Aimé Ruel au sud de l'Avenue Royale dans le but d'ouvrir un chemin d'accès pour l'Abattoir et de projeter par la même occasion l'établissement d'un parc industriel et d'un développement résidentiel.

En 1983, on assiste à l'inauguration du pavillon Charles Couillard; on trace les plans pour le projet de rue vers l'Abattoir, on fait l'acquisition de servitude sur les terrains du ministère des Transports pour prolonger vers l'ouest une conduite d'égouts sanitaires et on finalise les ententes avec la commission scolaire pour la vente du couvent.

L'année suivante, on parle d'assainissement des eaux usées et, après une entente avec le gouvernement du Québec pour construire une nouvelle usine d'épuration, les deux corporations municipales s'associent pour sa réalisation.

Durant les hivers de 1984, de 1985 et de 1986, les frais de transport de l'eau potable pour subvenir aux besoins sont très élevés et les réserves monétaires accumulées depuis quelques années pour régler les emprunts nécessaires au

système d'aqueduc et d'égouts sont épuisées; on repère enfin des sources capables d'alimenter le village, le développement Dion et l'Abattoir; on les appellera les sources Blouin capables de combler les bas niveaux du réservoir par gravité.

Pour rendre le service incendie plus efficace, le village fait l'acquisition en 1986 d'un camion pour les mesures d'urgence; l'équipe des pompiers volontaires s'occupe d'y faire l'aménagement et d'acquérir les premiers équipements nécessaires à ce service.



Camion pour mesures d'urgence 1986

Abandonnant toutes les tentatives de restauration de l'usine d'épuration construite en 1965 et qui n'avait pu être fonctionnelle que par température estivale, les deux municipalités conçoivent un projet d'usine complètement nouvelle. On accepte une soumission de 1 343 000 \$ pour sa construction en 1987 et les travaux débutent.

Il y a la même année l'approbation avec la M.R.C. de la gestion des déchets. On se prépare à faire une offre d'achat pour les terrains de J. A. Ruel afin d'y établir un parc industriel.

Dès 1988, il y a rencontre des deux municipalités et on s'entend pour faire exécuter l'analyse des possibilités de regroupement.

Les pompiers sont dotés d'outils et d'une machine de désincarcération en juin 1990; on peut dire que cette « machine de vie » a servi dès son acquisition.



Camion de service devant le garage et l'entrepôt municipaux Photo : C. Paré

C'est le temps d'établir et d'adopter le plan d'urbanisme et les règlements de lotissement et de construction; un comité est appelé à concevoir toutes les règles relatives à ce projet.

Le conseil fait une demande pour l'implantation d'une école secondaire dans le secteur; dès le mois de décembre 1990, l'agrandissement du Centre éducatif est approuvé.

On fait l'achat d'une nouvelle autopompe en avril de la même année pour 194 000 \$.

Les projets ne manquent pas et plusieurs se réalisent : l'installation des bacs à vidange, la récupération du gazon et du papier, l'achat du réseau d'éclairage des rues et la réfection des rues du village.

On débute les négociations pour la restauration de la rivière Boyer et on prend connaissance de l'étude d'évaluation d'impact pour la fusion.



Camion-pompe devant le poste d'incendie 1990 Photo : Conrad Paré

En 1993, la paroisse et le village adressent au gouvernement une demande commune de regroupement. Les surplus accumulés du village 90 000 \$ et de la paroisse 100 000 \$ seront versés au fonds général de la nouvelle municipalité.

Avenue Saint-Luc

Dans le but de fournir un accès aux contribuables établis au sud du chemin royal entre la route de l'Église et la rue des Érables, les héritiers du seigneur Jean Boucher font en 1900 donation d'une lisière de terrain de quinze pieds.

En retour, les contribuables résidents devront entretenir le chemin. Parce que un des résidents refuse de payer sa part de l'entretien, un procès est inscrit par la municipalité contre ce dernier. Le jugement donna raison au contribuable résident et la municipalité fut condamnée à payer les frais du procès, soit : 352,74 \$. C'est payer très cher pour un montant annuel d'entretien de 50 \$.

Finalement, le terrain fut rendu aux donataires qui ont dû par la suite entretenir le dit chemin.

Route de l'Église

Il existe une route entre le chemin Royal et le milieu du sud qu'on appelle la route de l'Église et qui correspond aujourd'hui en partie à la rue de l'Église. Les contribuables résidant sur cette route sont obligés à son entretien et à l'entretien du pont qui relie les deux rives de la rivière Boyer.

En 1875, une résolution est passée au conseil pour que les ponts de la route de l'Église et de la route Jacques Picard (Route entre Haut du Nord et Haut du Sud) soient construits et réparés par la municipalité.

Cette résolution ne semble pas avoir eu d'effets puisqu'en 1879 et 1880, le pont de la route de l'Église est tellement en mauvais état que le conseil oblige les intéressés à réparer le pont et le chemin afin d'éviter les accidents; sinon, le conseil devra mettre des barrières aux extrémités.

Le seigneur Jean Boucher qui vient d'acheter la seigneurie de Beaumont de L.P.H. Turgeon (Louis-Pierre-Hubert) ainsi

que le lot 121 et quatre autres propriétés dans Saint-Charles demande que les fossés et les clôtures de la route de l'Église soient entretenus convenablement.

La même année, 1880, une requête signée par Alexis Couture et Joseph Raymond, demandant l'abolition de la route dite de "Major Chabot" et réclamant la construction d'une autre route vis-à-vis de l'Église, est présentée au conseil.

Même si cette requête fut rejetée, le conseil a confié à un inspecteur étranger le soin d'étudier un tel projet; les trois premiers inspecteurs ont refusé d'exercer le mandat et une quatrième a produit un rapport rempli d'illégalités. Le cinquième inspecteur produit un rapport complet et recommande la construction des deux ponts : celui de la route de l'Église et celui de la route Chabot-Bilodeau; et les requérants sont requis de défrayer les frais.

La reconstruction du pont de la route de l'Église doit être terminée pour le premier novembre de 1883; et, la partie nord de cette route sera donnée comme chemin de front à tous les propriétaires qui sont construits des deux côtés. On revient à la charge en 1888 pour que cette partie nord jusqu'à la limite sud de la propriété de Mlle Marie Carrier soit donnée comme chemin de front des dits emplacements.

Il est toujours question d'entretenir les fossés et les clôtures convenablement, requête de Romain Couture en 1890. En 1899, Charles Pouliot doit remettre à la route de l'Église la partie de terrain qu'il a prise.

Vu qu'ils entretiennent déjà le chemin Royal, le révérend J.D. Beaudoin, curé et Charles Pouliot demandent en mars 1900 d'être déchargés de l'entretien de cette route.

Au mois de mai de la même année, la crue des eaux de la rivière Boyer emporte le pont qui ne sera jamais reconstruit.

C'est en 1938 qu'une demande est adressée au Lieutenant gouverneur pour que la route de l'Église devienne chemin municipal; cette demande est obligatoire parce que le chemin n'a que vingt-six pieds de largeur; la demande est acceptée en octobre.

Route de la Station

La route dite de la station coïncide avec la ligne qui sépare les seigneuries de Beaumont à l'est et de Livaudière à l'ouest. Elle fait probablement partie d'une route dite seigneuriale tracée au tout début de la colonie.

En 1883, le conseil de Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer avertit l'ingénieur en chef de l'Intercolonial, M. Archibald de faire arranger convenablement et selon la loi, la route qui conduit à la station. Rappelons ici que cette route est la propriété du chemin de fer E.C.R.

En juin 1893, une requête est envoyée à l'E.C.R. pour faire creuser un fossé en front des propriétés de C. Carrier, Veuve A. Duval, Veuve Félix Ruel et Jean Morissette dans la route de la station jusqu'au ruisseau de Cléophas Couture.

Le pont de Cléophas Couture est alors fait et réparé sur la propriété du Réverend A.H. Gosselin; ce pont reçoit les eaux de la route de la station, côté ouest, c'est-à-dire, de la terre de dame Félix Ruel et des emplacements de Eugène Arseneau, de Léon Bilodeau, de Georges Gonthier et de C. Couture qui s'y trouvent.

Pour régler le cas des eaux stagnantes sur le chemin royal à l'est de la route de la station, on répare le pont qui se trouve en face de la propriété du notaire P.J. Ruel située sur la terre de Mme Hospice Ruel. Ce pont reçoit les eaux de la partie est de la route de la station et des emplacements qui s'y trouvent. On demande aux propriétaires situés du côté sud du chemin royal de participer à cette réparation.

La carte de Murray faite en 1761 et les autres cartes réalisées ultérieurement montrent bien la présence d'un ruisseau important dans les environs de cette route.

Dans le but d'améliorer la circulation, le conseil de la municipalité demande au chemin de fer de macadamiser cette route et d'y faire construire des trottoirs en béton. Le conseil doit obtenir un prix et en informer le chemin de fer. Les travaux sont effectués de mai à août 1912 et ont coûté 2 631,12 \$

En 1916, il y a encore de l'eau de la route de la station qui

stagne sur le chemin royal; il faut diriger les eaux dans un autre fossé chez Leclerc et Laflamme. Les travaux d'irrigation se poursuivent de façon presque continue si bien qu'en 1923, la route en macadam et les trottoirs de béton sont en très mauvais état.

Le chemin de fer s'engage alors de rembourser le conseil pour les travaux de macadam et de trottoirs du côté est. Les riverains demandent surtout des bons trottoirs.

En 1926, une demande au député Galipeault est faite pour obtenir gratuitement la pose du macadam avec la machine du Gouvernement.

Depuis 1920, la demande du conseil au chemin de fer pour que ce dernier fasse l'entretien d'hiver n'est écoutée qu'en 1926; le chemin de fer offre au conseil 1 000 \$ pour l'entretien d'hiver à perpétuité. Cette offre est refusée.

Le conseil délègue alors le maire et l'ingénieur P. Gauvreau auprès des autorités du chemin de fer pour demander une somme de 2 000 \$. Une entente est alors intervenue entre le chemin de fer et le conseil; le chemin de fer cède à la municipalité la propriété de la route de la station et lui remet une somme de 2 000 \$ pour effectuer les travaux tant désirés.

Dès 1928, un règlement est adopté et un trottoir de béton sera construit à partir du chemin royal jusqu'à la station du côté est de la route. Il aura 3,5 pieds de largeur et sera coulé sur place. 75 % du coût sera payé à même le 2 000 \$ par la municipalité et 25 % par les contribuables riverains des deux côtés.

La route de la station considérée à cette époque comme "l'artère principale de la municipalité" fut dotée d'un trottoir convenable au coût de 1 193,32 \$ par le contracteur Charles Villeneuve sous la surveillance de Augustin Picard à 80 ¢ l'heure.

En 1931, on décide d'enlever les fossés qui ne servent pas et de déplacer les poteaux pour augmenter la largeur de la route.

Les infrastructures ont été opérationnelles jusqu'en 1965 lors de l'installation du système d'aqueduc et d'égout dans la municipalité.

Bureau d'hygiène

Le conseil d'hygiène du bureau de Montréal demande au conseil de Saint-Charles de former dès 1892 un bureau d'hygiène à Saint-Charles; les trois premiers inspecteurs furent Charles Chabot, Jacob Aubé et Augustin Leblond.

Nous ne relevons pas d'événements spéciaux pour lesquels les officiers ont du intervenir jusqu'en 1902, lorsque le conseil de Montréal a rendu obligatoire sous peine d'amende la vaccination et la revaccination contre la variole : le Dr C.H. Plante était l'officier exécutif.

Un peu plus tard, 1911, le conseil reçoit un bref de sommation de 100 \$ pour l'obliger à passer un règlement de vaccination contre la picote; l'épidémie se continue jusqu'en 1912, et une somme de 25 \$ est allouée au Dr Perron comme officier exécutif. Ce dernier a dû placarder certaines résidences pour éviter la propagation ultérieure de l'épidémie.

Après la séparation du village de la paroisse, le bureau d'hygiène fut réorganisé. On nomma alors trois membres du village et trois membres de la paroisse, le Dr O.E. Perron, médecin officiel et Jos Lapointe, secrétaire municipal, officier exécutif.

Aussitôt, il fut passé un règlement pour avertir la compagnie de chemin de fer d'empêcher "le déversement des eaux usées et des éviens dans la fossé de la route de la station."

Rappelons ici que la route de la station est encore à cette époque la propriété de la compagnie de chemin de fer. En 1923, un puisard se déverse encore dans le fossé; des mesures sont prises pour faire cesser cet état de chose et on fait les démarches nécessaires pour faire égoutter le fossé qui passe vis-à-vis le "champ des morts" (cimetière).

On revient à la charge en 1931 pour condamner la politique de déverser le surplus des fosses septiques dans les fossés ainsi que les eaux sales.

En 1933, le conseil du village a dû passer un règlement pour les petits abattoirs, concernant les heuglements, l'écoulement du sang et l'émission d'odeurs; il y avait alors

un abattoir voisin du bureau de poste.

- Défense d'abattre des animaux tuberculeux
- Placer les abattoirs public en arrière des bâtiments
- Pas de hêtes près des cours adjacentes
- Construire une clôture de 4 pieds
- Détenir un permis
- Tenir les abattoirs propres selon les règlements du service d'hygiène.

Des amendes de 20 \$ par jour peuvent être imposées après inspection par le constable.

Dès 1947, le village loue un emplacement sur les terrains de Joseph Ruel pour déposer les déchets en évitant de placer les vidanges près de la rivière. En 1959, le dépotoir est déplacé sur le terrain de Robert Nadeau. L'unité sanitaire, considérant que les dépotoirs sont une nuisance, obtiendra que les déchets de Saint-Charles soient acheminés au dépotoir de La Durantaye au prix de 100 \$ par année. Cette dernière solution durera de 1966 à 1980, année d'une entente pour un système de gestion des déchets solides.

Protection incendie

En 1887, Urbain Dion est nommé inspecteur de sécurité : inspection des échelles et des cheminées. En 1895, ce dernier est averti de vérifier toutes les propriétés de la paroisse.

Il semble que ce soit en 1919 qu'il y eut un règlement passé au conseil du village pour la protection contre le feu :

- 1° Installer des échelles à partir du sol jusqu'au faite de la maison.
- 2° Ne pas fumer dans les granges.
- 3° Pas de feu ailleurs que dans le poêle ou cheminée.
- 4° Ne pas passer de tuyaux de poêle dans les cloisons ou la couverture sans isolant.
- 5° Un inspecteur est nommé pour vérifier et imposer des amendes.

C'est en 1922 qu'on se prépare à installer un système efficace contre les incendies. On projette d'acheter pompes, boyaux, échelles; mais, ce n'est qu'en 1924 qu'on délègue quelqu'un pour aller chercher de l'expertise pour "service de feu".

En 1926, le conseil achète un gros extincteur chimique de quarante gallons 220 \$, 100 gallons d'acide sulfurique et 3 barils de 112 livres de soda. Un premier officier surveillant est engagé pour "le service de feu". Il vérifie et s'assure que les instruments sont en bonne condition; on achète des barils de 90 gallons en bonne condition et des boîtes en bois pour la soude. Une première pompe capable d'aspirer l'eau à 15 pieds et la monter à 40 pieds et 1 000 pieds de boyaux sont achetés.

En 1930, une pompe plus grosse et pouvant aspirer l'eau à 75 pieds est acquise avec 600 pieds de boyaux.

On loue chez Maurice Labonté un local chauffé pour remiser tout l'équipement, acide et soda pour la somme de 12 \$ par année. En 1934, un tuyau de meilleur qualité est acheté (50 pieds par 1 pouce de diamètre) pour la pompe à bras.

Un inspecteur de cheminée est officiellement engagé en 1938, année où 15 pompiers ont reçu la somme de 1 \$ chacun pour combattre l'incendie de la petite grange de Mlle Denise Lemelin. On acheta un deuxième extincteur (326,20 \$) en 1940 et on accorda 100 \$ à la brigade de Lévis pour ses services lors de l'incendie de la grange de A. Ruel. La caserne est toujours chez monsieur Labonté.

C'est en 1944 que l'on songe à creuser des citernes. On accorde une somme de 100 \$ en salaires au groupe de citoyens affectés au creusage de celle qui servira à la protection du collège, du couvent, de l'église etc...

En 1947, on achète un pompe et des tuyaux pour la somme de 551,31 \$. Une autre pompe à gaz plus boyaux est acquise en 1949, c'est alors que le conseil de la paroisse s'associe avec le conseil du village pour payer cette pompe à 100 \$ par an pendant six ans. En 1953, on décide de creuser une grande citerne - aujourd'hui en face de l'aréna - au coût de 3 803,73 \$. La même année, on recouvre la citerne du terrain de jeu.

Après l'incendie du Meuble idéal inc., (août 1955) qui a coûté 1 500 \$ pour les services fournis par les brigades de Saint-Michel et de Lévis, le conseil demanda au ministère des Travaux publics une assistance pour construire deux autres citernes d'une valeur de 4 à 5 000 \$ chacune pouvant contenir 24 000 gallons d'eau et pour connecter la petite

citerne existante à la grande citerne contenant 1 300 000 gallons.

L'année 1956 fut l'année la plus importante pour la protection contre les incendies. Fort d'une subvention de 50 % des coûts, le conseil du village aidé du conseil de la paroisse, décide d'investir pour doter le système incendie de deux autres citernes et d'instruments modernes pour combattre les incendies.

3 citernes	4 886,15 \$
Poste de pompiers	5 265,29 \$
Camion	4 315,11 \$
Pompes, boyaux et accessoires	12 422,02 \$
Total des coûts	26 888,57 \$

Julien Laurendeau et Georges Breton sont engagés comme chef pompier et assistant chef au salaire respectifs de 150 \$ et 100 \$ par année. Le conseil de la paroisse fournit 300 \$ par an pendant cinq ans pour l'achat du camion-pompe. Un taux de 2 \$ par heure sera payé pour le chef, l'assistant et les pompiers pour combattre un feu dans la paroisse.

En 1958, on construit une citerne sur la ferme de Jean-Marie Ruel au coût de 1 615,57 \$. La réparation du toit enfoncé de la citerne chez Pierre Leclerc et la couverture de la citerne chez J. M. Ruel ont augmenté le coût du système incendie à date en 1959, à 35 155,13 \$. Par l'intermédiaire du député Alphée Poirier le conseil demande une subvention de 50 % aux Travaux publics pour le surplus.

Les équipements acquis ont servi de façon intense en 1962 au feu chez Aimé Ruel et, en 1963, au feu de la meunerie Labrecque.

L'année suivante, on établit une convention entre les paroisses de Saint-Gervais et de Saint-Charles concernant les services pour feux. Le conseil de la paroisse consent au conseil du village une somme annuelle de 800 \$ pour le service incendie.

En 1971, une autre convention est signée entre les deux conseils fixant les taux suivants :

50 \$ par heure pour la première heure d'utilisation du camion-pompe
25 \$ par heure pour les heures subséquentes

3 \$ par heure pour les pompiers.

On reçoit une subvention de 50 % des coûts du ministère des Affaires municipales pour acheter une pompe de grande puissance. Cette pompe, installée au réservoir, est destinée principalement pour la protection du Meuble idéal; c'est pourquoi les coûts d'achat et d'installation furent partagés à 75 % par le Meuble idéal inc. et à 25 % par la municipalité.

Les deux conseils s'entendent pour la mise en commun du système de protection contre les incendies en 1975; la paroisse verse donc 5 000 \$ au village pour l'adhésion.

La Filature est incendiée en 1978.

En 1980, suite à la mise en commun des équipements, le conseil de la paroisse est désigné pour posséder tout ce qui est nécessaire pour le service d'incendie de Saint-Charles; les coûts d'opération seront partagés sur la base de 50-50 par les deux conseils. Le local pour les pompiers et les équipements sera adjacent au garage du Syndicat coopératif d'utilités rurales.

LES MAIRES DU VILLAGE

Urbain Plante	1916
Joseph Ruel	1917-1928
Joseph Leclerc	1929-1930
Charles Frenette	1931-1940
Ovila Prévost.....	1941-1965
J. Émile Roy	1965-1969
Robert Prévost	1970-1978
Laval Marquis	1979-1987
Pierre Dugal	1987-1993

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Voici le vocable que prit l'association des deux municipalités du territoire depuis leur fusion.

L'année 1994 débuta par une réunion de conseil pour dresser la liste du personnel en place, structurer la nouvelle corporation municipale et adopter une nouvelle réglementation harmonisée.

En avril, il a fallu se concentrer sur l'état du couvent et on décida d'agrandir le garage municipal. Un nouveau système de communication pour le service d'incendie fut acheté et on remplaça l'éclairage des rues au mercure par un éclairage à haute pression de sodium. C'est au cours de cette année qu'on fit la réfection de la route Gosselin.

En 1995, il y eut la mise en service du 9-1-1. Le gros dossier pour cette année fut le projet de rénovation du couvent et de son agrandissement en y greffant la bibliothèque municipale et le gymnase destiné aux activités de l'élémentaire.

L'année 1996 fut elle aussi consacrée à l'étude d'agrandissement de l'aréna et de son raccordement avec le Centre éducatif. La crise du porc est à son comble et consomme beaucoup d'énergie chez les élus. Des travaux importants pour compléter le système d'aqueduc sur l'avenue Commerciale en passant par le Meuble idéal sont entrepris et finalisés. Mentionnons aussi l'abonnement internet à la bibliothèque.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité reçoit le titre de directeur général en 1997. La municipalité ainsi que toutes les municipalités de la M.R.C. signent l'entente avec la Sûreté du Québec. À la demande du comité central pour l'organisation du 250^e anniversaire de la fondation de la paroisse, le conseil accorde une subvention substantielle.

L'agrandissement de l'aréna et son raccordement au Centre éducatif fut le gros chantier qui perdura tout l'été jusqu'au début de novembre.

L'année qui vient de s'écouler fut l'année de l'application des règlements municipaux par la Sûreté du Québec,

l'année des transferts de responsabilités du gouvernement aux municipalités et l'année des efforts des municipalités pour diminuer le déficit de la province.

Pour assurer une meilleure gestion des sources et des équipements reliés au système d'aqueduc, le conseil installa des automates programmables. Il fit l'acquisition d'une resurfaceuse pour la glace de l'aréna et commanda la préparation des armoiries de Saint-Charles à l'autorité héraldique du Canada.

La préoccupation du conseil fut l'effort pour le paiement de plusieurs dettes, pour l'amélioration technologique pour diminuer les coûts et augmenter la rentabilité et la productivité et, ainsi, faire diminuer les taxes aux contribuables à un niveau acceptable pour le présent et l'avenir.



par Conrad Paré

LES MAIRES DE LA PAROISSE



Nasaire Morency 1907



Adjutor Labrie 1948-1954



Omer Roy 1933-1936



Alyre Labrecque 1967-1969



Joseph Leclerc 1908-1916



Aimé Roy 1954-1956



P.-É. Turgeon 1969-1978



Joseph Lapierre 1937-1942



Paul-Émile Côté 1957-1966



Joseph Nadeau 1922-1932



Louis Asselin 1942-1948



C.-E. Blanchet 1979-1993

LES MAIRES DU VILLAGE



Joseph Ruel 1917-1928



Ovila Prévost 1941-1965



Joseph Leclerc 1929-1930



J. Émile Roy 1965-1969



Laval Marquis 1979-1987



Charles Frenette 1931-1940



Robert Prévost 1970-1978



Pierre Dugal 1987-1993

GÉNÉALOGIE

**LISTE DES FAMILLES QUI ONT VÉCUES À SAINT-CHARLES ET
DONT LE PREMIER MARIAGE A ÉTÉ CÉLÉBRÉ AVANT 1800**

BERNIER	1795
BILODEAU	1764
CARRIER	1769
CHABOT	1781
CÔTÉ	1768
COUTURE	1763
DUQUET	1767
FOURNIER	1787
GAGNON	1785
GIRARD	1774
GONTHIER	1761
GOSSELIN	1757
HÉBERT	1773
LABBÉ	1796
LABONTÉ	1789
LABRIE	1783
LAPIERRE	1780
MARCOUX	1788
NADEAU	1756
PRÉVOST	1764
ROY	1796
RUEL	1781

BERNIER

1	André	11 août 1693	Charlesbourg	Jeanne Bourré
2	André	28 novembre 1724	Québec	Françoise Larivière
3	Joachin	29 avril 1754	Beaumont	Françoise Lis
4	Joachin	24 novembre 1795	Saint-Charles	Louise Boutillet
5	Charles	29 octobre 1828	Saint-Charles	Scolastique Pelchat
6	Cyprien	21 juin 1859	Saint-Charles	Caroline Chabot
7	Adélaré	14 janvier 1913	La Durantaye	Yvonne Lessard
8	Léo	25 juin 1949	Saint-Charles	Ange-Aimée Gosselin
9	Yvon	15 août 1987	Saint-Charles	Brigitte Goupil

BILODEAU

1	Jacques	28 octobre 1654	N.D. Québec	Généviève Longchamps
2	Jean	20 novembre 1684	Sainte Famille I.O.	Marie Jahan
3	Jean	9 novembre 1716	Sainte Famille I.O.	Marie Turgeon
4	Jean-Bte	1 mai 1764	Saint-Charles	Généviève Roberge
5	Zacharie	12 août 1800	Saint-Charles	Marguerite Lacasse
6	Zacharie	25 janvier 1830	Saint-Charles	Angélique Lapierre
7	Frs-Xavier	6 août 1855	Saint-Charles	Henriette Latulippe
8	Thomas	10 février 1885	Saint-Charles	Philomène Turgeon
9	Alphonse	4 octobre 1921	Saint-Charles	Laura Roy
10	Raymond	9 juin 1951	Saint-Charles	Laurette Lacasse

CARRIER

1	Noël	4 février 1697	Saint-Jean I.O.	Anne Brochu
2	Noël	6 août 1743	Saint-Vallier	M. Ursule Roy
3	Joseph	27 novembre 1769	Saint-Charles	Charlotte Lapierre
4	Pierre	4 octobre 1803	Saint-Charles	Marguerite Tanguay
5	Joseph	23 février 1848	Saint-Ferdinand	Marie Morency
6	Joseph	19 février 1884	Saint-Charles	Délina Nadeau
7	Joseph	2 juin 1924	Saint-Léonard	Régina Thérien
8	Paul	8 juillet 1955	Saint-Charles	Jeannine Gosselin

CHABOT

1	Mathurin	17 novembre 1661	N.D. Québec	Marie Mésangé
2	Jean	17 novembre 1692	Saint-Pierre I.O.	Éléonore Enaud
3	Jean	26 avril 1718	St-Laurent I.O.	Marie Dufresne
4	Pierre	17 avril 1752	St-Laurent I.O.	Thérèse Leclerc
5	Jean	8 janvier 1781	Saint-Charles	Marguerite Lacasse
6	Louis	23 novembre 1813	Saint-Charles	M-Anne Richard
7	Louis	17 mai 1841	Saint-Charles	M-Anne Leroux
8	Rémi	29 juillet 1884	Saint-Charles	Constance Picard
9	Philippe	5 juillet 1920	La Durantaye	Audélia Bolduc
10	Jean-Paul	20 octobre 1951	Beaumont	Yolande Patry
11	Rémi	20 février 1982	Gatineau	Johanne Spencer

COTÉ

1	Jean	17 novembre	N.D. Québec	Anne Martin
2	Mathieu	11 septembre 1669	C. Auber	Élisabeth Gravel
3	Martin	16 octobre 1678	Saint-Pierre I.O.	Marguerite Ferland
4	Jean-François	25 février 1739	Saint-Laurent I.O.	Catherine Paquet
5	François	7 novembre 1768	Saint-Charles	Louise Nadeau
6	Joseph	20 novembre 1798	Saint-Charles	Charlotte Roy
7	Martin	17 octobre 1843	Saint-Michel	Damasile Gagnon
8	Alfred	2 février 1875	Saint-Charles	Locadie Gagnon
9	Désiré	14 octobre 1924	Beaumont	Florida Poiré
10	Eugène	1 septembre 1975	Saint-Charles	Hélène Mercier

COUTURE

1	Guillaume	16 novembre 1649	N.D. Québec	Anne Aymard
2	Guillaume	7 février 1691	C. Jacob	Madeleine Côté
3	Joseph	12 janvier 1732	Beaumont	Suzanne Turgeon
4	Étienne	4 février 1763	Saint-Charles	Angélique Paquet
5	Étienne	6 février 1787	Saint-Charles	Thérèse Couture
6	Étienne	1 février 1814	Saint-Charles	Marguerite Chabot
7	Frédéric	4 février 1840	Saint-Charles	Lse. Rosalie Labrie
8	Georges	22 novembre 1881	Saint-Charles	Marcelline Labrie
9	Désiré	23 juillet 1901	Saint-Charles	Ernestine Côté
10	Philippe	3 septembre 1955		Alice Anne Boutin

DUQUET

1	Denis	13 mai 1638	N.D. Québec	Catherine Gauthier
2	Jean	11 janvier 1683	Neuville	Catherine Amyot
3	Jean-Bte	20 août 1710	Lauzon	Gènevièvre Hallé
4	Gabriel	7 septembre 1739	Beaumont	M.Françoise Lisse
5	Étienne	15 juin 1767	Saint-Charles	Marie Gonthier
6	Gabriel	9 août 1814	Saint-Charles	Marguerite Marceau
7	Jean	25 novembre 1862	Saint-Charles	Rose Picard
8	Jean	25 octobre 1887	Saint-Charles	Virginie Roy
9	Joseph	17 juillet 1917	Saint-Charles	Zélia Duquet
10	Philippe	27 juin 1964	Saint-Charles	Thérèse Gosselin

DUQUET

1	Denis	13 mai 1638	N.D. Québec	Catherine Gauthier
2	Jean	11 janvier 1683	Neuville	Catherine Amyot
3	Jean-Baptiste	20 août 1710	Lauzon	Gènevièvre Hallé
4	Gabriel	7 septembre 1739	Beaumont	Marie-Françoise Lisse
5	Joseph	23 janvier 1781	Saint-Charles	Louise Poliquin
6	Ignace	15 septembre 1817	Saint-Charles	Eliz. Ursule Pouliot
7	Edouard	11 octobre 1853	Saint-Isidore	Marie Bernier
8	Herménégilde	9 juillet 1888	St-Romuald	Dézinase Miville-Deschènes
9	Paul-Emile	1930	Smooth-Rock-Falls	Simone Gauthier
10	Léopold	21 novembre 1960	St-Romuald	Lise Duquette
11	Josée	28 septembre 1990	Saint-Charles	Richard Rémillard
	Brigitte	16 mai 1991	Saint-Charles	Denis Roy
	Sophy	4 septembre 1993	Saint-Charles	Denis Lamontagne

FOURNIER

1	Nicolas	30 septembre 1670	N.D. Québec	Marie Hébert
2	Jacques	27 novembre 1708	Beaumont	M.Françoise Blanchon
3	Antoine	2 février 1751	Beaumont	Françoise Guay
4	Joseph	5 juin 1787	Saint-Charles	Angélique Turgeon
5	Joseph	6 août 1811	Saint-Charles	Charlotte Chabot
6	Joseph	6 juillet 1841	Saint-Charles	Delphine Labrie
7	Frs-Xavier	23 novembre 1880	Bienville	Marie Boutin
8	Hormidas	12 avril 1915	Saint-François	Annette Marceau
9	Lucienne	21 juin 1969	Saint-Charles	Arthur Boivin

GAGNON

1	Pierre	---	---	Renée Roger
2	Pierre	14 février 1642	N.D. Québec	Vincente Desvarieux
3	Pierre	6 février 1669	C. Aubert	Barbe Fortin
4	Charles	19 janvier 1706	Ch-Richer	Anna Bélanger
5	Pierre	15 février 1745	Sainte-Foy	Gèneviève Routhier
6	Gabriel	20 avril 1785	Saint-Charles	Angélique Mercier
7	Pierre	21 juillet 1818	Saint-Michel	Marguerite Gagnon
8	René	2 février 1847	Saint-Charles	Marguerite Couture
9	Jules	24 août 1881	Saint-Michel	Adéline Lamontagne
10	François	4 juillet 1911	Saint-Michel	Honorine Breton
11	Maurice	24 février 1943	Saint-Michel	Thérèse Lamontagne
12	Yves	7 août 1971	Saint-Isidore	Lisette Gagné

GIRARD

1	Joachim	27 septembre 1660	N.D. Québec	Marie Hallé
2	Antoine	24 novembre 1687	Batiscan	Agnès Trottier
3	Louis	26 octobre 1750	Lauzon	Charlotte Jourdain
4	Louis	25 janvier 1774	Saint-Charles	Angélique Guénette
5	Louis	17 février 1800	Saint-Gervais	Marguerite Gonthier
6	Louis	16 janvier 1855	Beaumont	M-Olive Nadeau
7	Damase	7 juillet 1885	Saint-Charles	Eugénie Gonthier
8	Arthur	13 janvier 1911	Saint-Charles	Marie Gonthier
9	Jean-Paul	26 août 1936	Saint-Gervais	Maric-Ange Goulet

GONTHIER

1	Bernard	26 janvier 1676	N.D. Québec	Marguerite Paquet
2	Jean-Baptiste	18 juin 1708	Beaumont	Gèneviève Roy
3	Jean-Baptiste	13 novembre 1736	Beaumont	Marie Lacasse
4	Jean-François	12 janvier 1761	Saint-Charles	M.Cath. Guenette
5	Elie	26 avril 1797	Saint-Michel	Suzanne Forgues
6	Antonin	15 janvier 1833	Saint-Charles	Marguerite Labrie
7	Denis	16 novembre 1877	Sainte-Claire	Adèle Fortier
8	Louis	1 octobre 1919	Saint-Charles	M.Louise Lemelin
9	Richard	5 octobre 1942	Saint-Henri	M-Rose Roy
10	Daniel	10 mai 1978	Saint-Charles	Micheline Beaupré

GOSSELIN

1	Gabriel	18 août 1653	N.D. Québec	Françoise Lelièvre
2	Ignace	23 novembre 1683	Saint-Pierre I.O.	M-Anne Ratté
3	Gabriel	26 août 1732	Saint-Laurent I.O.	Marguerite Couture
4	Laurent	16 février 1757	Saint-Charles	M-Louise Côté
5	Laurent	18 novembre 1783	Saint-Charles	Marie Racine
6	Simon	3 septembre 1822	Saint-Charles	M-Marguerite Blouin
7	Frs-Xavier	12 juillet 1886	Saint-Charles	M-Françoise Couture
8	Ernest	27 septembre 1916	Honfleur	Marie Anna Lacasse
9	Charles-Aimé	14 juin 1943	Sainte-Claire	Germaine Bissonnette
10	André	6 décembre 1975	Christ-Roy Lévis	Lise Fleury

HÉBERT

1	Antoine	1645	Port-Royal	Gènevièvre Lefranc
2	Jean	1676	Acadie	Anne Doucet
3	Jean	1703	Pisiguit	Marguerite Landry
4	Charles	1749	Pisiguit	Madeleine Bourque
5	Victor	23 novembre 1773	Saint-Charles	Thérèse Chabot
6	Charles	7 février 1814	Saint-Charles	M.Reine Boissonneault
7	Ignace	13 février 1855	Saint-Raphaël	Soulange Bolduc
8	Octave	4 février 1889	Saint-Raphaël	Alvine Bolduc
9	Ernest	6 juillet 1920	Saint-Charles	Lydia Beaupré
10	Raynald	15 août 1959	Saint-Raphaël	Lucienne Labrecque
11	André	2 mai 1987	Saint-Gervais	Guytaine Godbout

LABBÉ

1	Pierre	31 juillet 1670	Sainte-Famille I.O.	Catherine Besnard
2	Pierre	16 mai 1715	Saint-François I.O.	Reine Guérinette
3	Jean-Baptiste	31 novembre 1744	Saint-Vallier	M.Françoise Cauchon
4	Jean-Baptiste	9 février 1767	Saint-Vallier	Marie Boulanger-Lefebvre
5	André	12 janvier 1796	Saint-Charles	Marguerite Gonthier
6	Louis	15 août 1825	Saint-Michel	Marguerite Paquet
7	Raymond	30 août 1859	Saint-Gervais	Luce Ruel
8	Louis	3 mai 1892	Saint-Gervais	Amanda Comeau
9	Joseph	17 avril 1917	Saint-Raphaël	Demerise Comeau
10	Louis-André	4 octobre 1951	Saint-Michel	Madeleine Breton

LABONTÉ

1	Léonard	27 juin 1699	Sainte-Famille I.O.	Jeanne Morrisset
2	Ignace	12 février 1749	Saint-Michel	Véronique Lafleur
3	Pierre	5 mai 1789	Saint-Charles	Agathe Gauthier
4	Jean	20 janvier 1829	Saint-Charles	Olive Gosselin
5	François	28 juillet 1863	Saint-Charles	Angélique Leblanc
6	Joseph	3 mai 1904	Saint-Charles	Olivine Gosselin
7	Maurice	en septembre 1935	Villeroy	Cécile Guay
8	Coleite	30 septembre 1963	Saint-Charles	Denis Létourneau

LABRIE

1	Pierre	6 octobre 1692	Saint-Laurent I.O.	M.Thérèse Garant
2	Pierre	23 novembre 1716	Saint-Laurent I.O.	Marguerite Huard
3	Jacques	21 avril 1749	Beaumont	Généviève Couture
4	Jacques	28 janvier 1783	Beaumont	Louise Brousseau
5	Ambroise	20 août 1811	Saint-Charles	Josette Couture
6	Ambroise	6 août 1839	Saint-Charles	Adélaïde Laprise
7	Trèfle	10 août 1869	Saint-Charles	Anastasie Turgeon
8	Aimé	11 juillet 1906	Saint-Charles	Maria Labrecque
9	Henri	18 août 1944	Saint-Charles	Adrienne Picard
10	Michel	29 juin 1973	Saint-Charles	Jeannine Marcoux

LABRIE

1	Pierre	6 octobre 1692	Saint-Laurent I.O.	M.Thérèse Garant
2	Pierre	23 novembre 1716	Saint-Laurent I.O.	Marguerite Huard
3	Jacques	21 avril 1749	Beaumont	Généviève Couture
4	Jacques	28 janvier 1783	Saint-Charles	M-Louise Brousseau
5	Jean	19 octobre 1812	Saint-Charles	M-Louise Ruel
6	Jean	9 février 1836	Saint-Charles	M-Anne Dallaire
7	Louis-Napoléon	19 janvier 1881	Saint-Charles	Adéla Bouchard
8	Adjutor	3 octobre 1916	Saint-Henri	Annie Carrier
9	Réal	16 août 1952	Saint-Charles	Gabrielle Ruel

LAPIERRE

1	Pierre	8 novembre 1687	Ange-Gardien	Marie Gaudin
2	Charles	20 novembre 1719	Saint-Laurent I.O.	Madeleine Pelchat
3	Charles	24 novembre 1749	Saint-Vallier	M-Louise Fradet
4	Charles	25 janvier 1780	Saint-Charles	Gèneviève Leclerc
5	Étienne	8 octobre 1805	Saint-Charles	Angélique Morrisset
6	David	21 novembre 1842	Saint-Gervais	Henriette Dallaire
7	Jacques	2 août 1881	Saint-Charles	Octavie Blais
8	Joseph	26 février 1906	Saint-Charles	Anna Turgeon
9	Eugène	15 août 1942	Saint-Charles	Rachelle Labrecque
10	Jacques	11 juin 1966	La Durantaye	Normande Asselin

MARCOUX

1	Pierre	8 janvier 1662	N.D. Québec	Marthe Rainville
2	Jean-Baptiste	19 avril 1694	Charlesbourg	Madeleine Magnan
3	François	15 avril 1720	Beauport	Marguerite Bélanger
4	Alexandre	12 novembre 1753	Berthier	Marie Mercier
5	Marc	22 avril 1788	Saint-Charles	Marie Tanguay
6	Ambroise	8 janvier 1828	Saint-Gervais	Angèle Nadeau
7	Charles	14 avril 1874	Beaumont	Lumina Paquet
8	Alfred	24 septembre 1901	Saint-Vallier	Élise Marceau
9	Georges	12 octobre 1938	Saint-Charles	Fernande Goupil
10	Léo	8 juillet 1967	Saint-Charles	Murielle Lemelin

NADEAU

1	Jos. Osanne	en novembre 1665	Québec	Marguerite Abraham
2	Denis	9 novembre 1695	Beaumont	Charlotte Lacasse
3	Joseph	12 février 1723	Beaumont	Angélique Turgeon
4	Ambroise	22 novembre 1756	Saint-Charles	M. Jeanne Harnois
5	Joseph	30 janvier 1787	Saint-Charles	Charlotte Gosselin
6	Magloire	16 janvier 1827	Saint-Charles	Françoise Rémillard
7	Joseph	10 mai 1886	Saint-Charles	Philomène Paquet
8	Jos-Alphonse	10 novembre 1919	Beaumont	Yvonne Guay
9	Robert	25 juillet 1959	Saint-Charles	Ph-Line Sirois

PRÉVOST

1	François	26 juillet 1664	Québec	Marguerite Gaillard
2	François	23 octobre 1695	C.Chambalon	Catherine Dulac
3	Charles	24 avril 1741	Saint-Jean I.O.	Charlotte Ricosse
4	Charles	12 novembre 1764	Saint-Charles	Marie Côté
5	Charles	29 octobre 1792	Saint-Charles	Louise Gosselin
6	Damase	3 août 1847	Saint-Charles	Flavie Côté
7	Alphonse	22 avril 1879	Saint-Charles	Florida Brochu
8	Hector	23 juillet 1912	Saint-Charles	Éva Laberge
9	Marc-André	21 juin 1954	Saint-Henri	Édith Brochu
10	Jérôme	15 juillet 1989	Beaumont	Martine Turgeon

ROY

1	Nicolas	vers 1658	Normandie	Jeanne Lelièvre
2	Louis	20 mai 1682	Cap St-Ignace	Marie Ledran
3	Jean	6 mai 1716	Beaumont	Jeanne Bizeau
4	Jean	7 février 1752	Marguerite Roy	Saint-Charles
5	Pierre-Frs.	9 août 1796	Saint-Charles	Généviève Bilodeau
6	Thomas	26 juillet 1842	Saint-Gervais	Emérance Nadeau
7	Thomas	10 janvier 1871	Saint-Charles	Hermine Turgeon
8	Ernest	25 janvier 1916	Saint-Charles	Oliva Pelchat
9	André	20 août 1960	Saint-Michel	Thérèse Pouliot

RUEL

1	Clément	22 novembre 1677	Sainte-Famille I.O.	Marguerite Leclerc
2	Ignace	16 novembre 1722	Saint-Laurent I.O.	Généviève Roy
3	Ignace	9 novembre 1750	Saint-Laurent I.O.	Élizabeth Paquet
4	Ignace	13 novembre 1781	Saint-Charles	M-Anne Bernier
5	Jean-Baptiste	10 avril 1809	Saint-Vallier	Catherine Marceau
6	Ed-Hospice	19 octobre 1841	Saint-Charles	Olive Prévost
7	Félix	24 janvier 1871	Saint-Henri	Salomé Gosselin
8	Alfred	11 octobre 1904	Saint-Charles	Lydia Picard
9	Antoine	23 octobre 1934	Saint-Charles	Alma Marcoux
10	Jean-Guy	26 août 1961	Saint-Michel	Hélène Bilodeau



GÉNÉALOGIE

**LISTE DES FAMILLES QUI ONT VÉCUES À SAINT-CHARLES ET DONT
LE PREMIER MARIAGE A ÉTÉ CÉLÉBRÉ APRÈS 1800 ET AVANT 1850**

ASSELIN	1812
AUBÉ	1827
BLANCHET	1826
BOUCHER	1806
BOUTIN	1807
COUTURE	1843
GOUPIL	1831
LABRECQUE	1813
LACHANCE	1811
LEBLANC	1839
LEBLOND	1837
LECLERC	1826
MERCIER	1842
PATRY	1810
PELCHAT	1812
PICARD	1808
TURGEON	1830

ASSELIN

1	Jacques	---	---	Cécile Olivier
2	Jacques	29 juillet 1662	Château-Richer	Louise Roussin
3	Jacques	20 août 1710	Ange-Gardien	Barbe Trudel
4	Noël	9 février 1756	Saint-Michel	M.Angélique Larochelle
5	Michel	1 mai 1792	Saint-Michel	Marie Bétel
6	Michel	1 septembre 1812	Saint-Charles	M.Victoire Marcoux
7	Charles	29 juillet 1845	Saint-Michel	Angélique Lacroix
8	Charles	26 février 1867	Saint-Charles	Locadie Couture
9	Pierre	24 janvier 1888	Saint-Raphaël	Élise Blais
10	Léopold	22 août 1916	Saint-Charles	Anna Couture
11	Gérard	12 juin 1945	Saint-Charles	Alma Ruel

AUBÉ

1	André	7 janvier 1715	Saint-Vallier	Génévièvre Fradet
2	Boniface	15 novembre 1762	Berthier	M.Madeleine Blais
3	André	2 octobre 1797	Lauzon	Louise Dusseault
4	Étienne	7 août 1827	Saint-Charles	Catherine Chabot
5	Ferdinand	12 septembre 1865	Saint-Charles	Philomène Duquet
6	Amédée	19 juillet 1901	Saint-Charles	Marie Gosselin
7	Hervé	17 juin 1925	Saint-Charles	M-Laure Prévost
8	Raymond	1 juillet 1950	Saint-Charles	Lucille Picard
9	Mario	27 juin 1981	Saint-Charles	Denise Prévost

BLANCHET

1	Pierre	17 février 1670	Québec	Marie Fournier
2	Louis	12 juillet 1723	Berthier	M.Angélique Joly
3	Jn-Pierre	31 janvier 1780	St-Pierre. S.	Rosalie Blanchet
4	Hubert	26 septembre 1826	Saint-Charles	Julie Prévost
5	Magloire	10 février 1863	Saint-Charles	Marguerite Mercier
6	Alfred	27 juin 1893	Saint-Henri	M.Elise Tanguay
7	Hervé	23 juin 1926	Beaumont	Blanche G.Blais
8	Ch-Eugène	30 juillet 1955	Saint-Charles	Françoise Bernier
9	Jacques	23 juillet 1982	Honfleur	Céline Bernier

BOUCHER

1	Jean	12 novembre 1678	Ste-Anne Beaupré	M.Madeleine Paré
2	Jean	3 novembre 1704	C. Jacob	Marie Gravel
3	Jean	9 février 1770	Saint-Vallier	Marie Roy
4	Augustin	25 novembre 1806	Saint-Charles	Judith Nadeau
5	Augustin	9 février 1830	Saint-Charles	M.Françoise Couture
6	Alexandre	1 février 1859	Beaumont	Hermine Labrecque
7	Alexandre	6 mai 1884	Saint-Charles	Marie Charrier
8	Alfred	5 août 1919	Saint-Charles	M-Louise Ruel
9	Wellie	28 septembre 1957	Saint-Charles	Antoinette Labrie
10	Michel	8 juin 1985	Saint-Charles	Suzanne Asselin

BOUTIN

1	Antoine	29 octobre 1665	Sillery	Gèneviève Baudin
2	Louis	4 novembre 1720	St-Jean. I.O.	Charlotte Chorest
3	Louis	25 septembre 1746	Ste-Famille. I.O.	Marie Meneux-ch
4	Antoine	10 janvier 1780	Saint-Vallier	Angélique Bisson
5	Antoine	13 janvier 1807	Saint-Charles	Gèneviève Goupil
6	François	11 janvier 1848	Saint-Charles	Marguerite Fournier
7	Louis	13 Janvier 1874	Saint-Charles	M-Anne Carrier
8	Joseph	16 août 1909	Saint-Charles	Léda Gosselin
9	Henri	26 juin 1935	Saint-Charles	Malvina Beaupré
10	Rémi	27 juillet 1974	La Durantaye	Joanne Lacroix

COUTURE

1	Guillaume	16 novembre 1643	N.D. Québec	Anne Aymard
2	Eustache	7 novembre 1695	Lauzon	Marguerite Bégin
3	Philippe	5 octobre 1733	Lauzon	Élizabeth Bourassa
4	Joseph	5 novembre 1752	Beaumont	Marguerite Turgeon
5	Paul	7 août 1804	St-François. S.	Marie Morency
6	Vital	10 septembre 1843	Saint-Charles	Luce Gaumont
7	Pierre-Vital	18 mai 1875	Saint-Charles	Marie Bernier
8	Zotique	15 novembre 1898	Saint-Charles	Marie-Louise Chabot
9	Jos-Olivier	en 1930		M-Anna Longchamps
10	Richard	11 juillet 1953	Saint-Charles	Raymonde Chabot

GOUPIL

1	Antoine	31 Novembre 1698	Saint-Michel	M-Jeanne Gaboury
2	Louis	23 janvier 1736	Saint-Vallier	Élis.Agnès Thibault
3	Paul	18 septembre 1798	Saint-Michel	M.Félicité Roy
4	Augustin	12 avril 1831	Saint-Charles	Archange Labonté
5	Augustin	25 novembre 1862	Saint-Lazare	Julie Asselin
6	Marc	14 octobre 1915	Armagh	Marie Cadrin
7	Léopold	26 juin 1946	Saint-Charles	Lydia Lacroix
8	Jean-Marc	8 juin 1974	Beaumont	Jacynthe Bélanger

LABRECQUE

1	Pierre	2 janvier 1663	Château-Richer	Jeanne Chotard
2	Mathurin	5 novembre 1693	Lauzon	Marthe Lemieux
3	Jean-Baptiste	5 août 1727	Beaumont	Louise Boissel
4	Charles	13 juillet 1772	Saint-Michel	Marie Fournier
5	Charles	12 octobre 1813	Saint-Charles	M.Louise Couture
6	Jean	3 août 1847	Saint-Gervais	Angèle Paquet
7	Joseph	12 juillet 1881	Sainte-Marie. B.	Eugénie Carrier
8	Alfred	1 février 1916	Saint-Jean. P.J.	Laure Desrosiers
9	Jean-Charles	26 juin 1943	Saint-Charles	Thérèse Asselin

LACHANCE

1	Antoine	24 novembre 1659	C. Andouard	Marie Testu
2	Joseph	24 octobre 1708	C. Barbe	Marguerite Fontaine
3	Charles	16 novembre 1744	Saint-Jean I.O.	M-Anne Fortier
4	Louis	10 février 1772	St-Denis Rich.	Julienne Asselin
5	Louis	25 novembre 1811	Saint-Charles	Madeleine Marcoux
6	Célestin	5 octobre 1847	Saint-Charles	Rose Labrecque
7	Pierre	23 novembre 1875	Beaumont	Philomène Labrecque
8	Onésime	15 juillet 1902	Saint-Charles	Éva Turgeon
9	Maurice	6 juin 1940	Saint-Charles	Berthe Dumas
10	Hugues	31 août 1974	Saint-Gervais	Pierrette Godbout

LEBIANC

1	Antoine	26 janvier 1670	Sainte-Famille I.O.	Isabelle Roy
2	Joseph	27 novembre 1736	Saint-Jean I.O.	Angélique Thivierge
3	François	10 février 1777	Saint-Jean I.O.	Généviève Blouin
4	François	7 février 1809	Saint-Michel	Angélique Lemelin
5	Gabriel	10 février 1839	Saint-Charles	Marie Leclerc
6	Onézime	25 août 1873	Saint-Lazare	Desneiges Goupil
7	Arthur	8 juillet 1910	Saint-Gervais	Alexandrine Lemieux
8	Léo	5 octobre 1940	Saint-Gervais	Léda Toussaint
9	Raynald	21 août 1965	Saint-Henri	Pierrette Demers

LEBLOND

1	Nicolas	13 octobre 1661	Château-Richer	Marguerite Leclerc
2	Jean-Baptiste	30 août 1711	Saint-François I.O.	Marguerite Amaury
3	Jean-Baptiste	26 novembre 1736	Saint-Jean I.O.	M. Madeleine Fortier
4	Jean	26 janvier 1761	Saint-Michel	Madeline Larochelle
5	Jean-Baptiste	22 janvier 1788	Saint-Michel	M-Joseph Roy
6	Augustin	7 novembre 1837	Saint-Charles	Anastasi Labrecque
7	Joseph	26 juillet 1864	Saint-Gervais	Philomène Boulin
8	Alfred	9 janvier 1906	Buckland	Marie Baillargeon
9	Jean-Marie	8 novembre 1947	Saint-Charles	Gisèle Gonthier
10	Normand	24 juin 1972	Saint-Charles	Pauline Goupil

LECLERC

1	Jean	vers 1662	Dieppe	Marie Blanquet
2	Charles	5 mars 1696	Sainte-Famille I.O.	Marguerite Morency
3	Jean-Baptiste	21 octobre 1720	Saint-Pierre I.O.	Thérèse Côté
4	Pierre	19 avril 1751	Saint-Pierre I.O.	Véronique Blouard
5	Joseph	25 octobre 1790	Saint-Jean I.O.	Angélique Therrien
6	Pierre	1 août 1826	Saint-Charles	Scholastique Gosselin
7	Louis	23 juillet 1850	Saint-Charles	Émilie Audet
8	Joseph	9 juillet 1878	Saint-Charles	Marie Turgeon
9	Joseph	8 juillet 1902	Saint-Charles	Oliva Leblanc
10	Paul	11 août 1943	Saint-Gervais	Lucienne Asselin
11	Michel	25 mai 1968	Saint-Urbain	Monique Lauriault

MERCIER

1	Julien	18 Janvier 1654	N.D. Québec	Marie Poulin
2	Pascal	11 novembre 1681	Château-Richer	Anna Cloutier
3	Pascal	16 février 1705	C. Jacob	Madeleine Boucher
4	Joseph	31 janvier 1729	Berthier	Elizabeth Carrier
5	Jean-Baptiste	7 novembre 1757	Berthier	Élizabeth Blais
6	Joseph	23 octobre 1786	Saint-Jean. I.O.	Marguerite Genest
7	Joseph	22 novembre 1842	Saint-Charles	Charlotte Côté
8	Napoléon	22 octobre 1873	Saint-Gervais	Henriette Marquis
9	Ch-Eugène	17 août 1915	Saint-Charles	Maria Picard
10	Ch-Eugène	2 janvier 1943	Saint-Charles	Annette Labbé
11	Jean-Marc	12 juillet 1980	La Durantaye	Sylvie Couture

PATRY

1	André	23 juillet 1675	N.D. Québec	Henriette Cartois
2	André	18 novembre 1711	Berthier	Catherine Bruneau
3	Clément	15 juin 1744	Saint-Vallier	Marie Brochu
4	Clément	15 janvier 1770	Saint-Michel	Thérèse Latulippe
5	Lazare	28 août 1810	Saint-Charles	Généviève Fournier
6	Jean-Marie	19 février 1844	Saint-Charles	Angèle Filteau
7	Athanase	23 août 1892	Saint-Gervais	Marie Labbé
8	Eugène	12 juin 1929	Honfleur	Aurélié Grégoire
9	Charles	1 juin 1968	Lauzon	Jacqueline Poiré

PELCHAT

1	René	24 février 1772	Saint-Vallier	Louise Lacasse
2	Étienne	24 novembre 1812	Saint-Charles	Cécile Chabot
3	François	3 février 1845	Saint-Charles	Emérance Gosselin
4	Georges	12 février 1890	Saint-Charles	Léa Plante
5	Philippe	30 avril 1920	Saint-Henri	Emilia Carrier
6	Dorilla	21 août 1948	Saint-Charles	Wilfrid Ruel

PICARD

1	Philippe	18 novembre 1669	Château-Richer	Martine Grosnier
2	Jacques	30 octobre 1710	St-Pierre. I.O.	Madeleine Pelletier
3	Jean-Baptiste	19 janvier 1761	St-Pierre. I.O.	Josette Blais
4	Augustin	19 janvier 1808	Saint-Charles	Catherine Lafontaine
5	Augustin	24 novembre 1846	Saint-Michel	Marguerite Roy
6	Augustin	20 août 1877	St-Pierre. S.	Philomène Bouffard
7	Émile	6 février 1917	Saint-Charles	Alice Asselin
8	Lucien	25 septembre 1948	Beaumont	M-Anne Carrier
9	Jacques	23 août 1975	Saint-Gervais	Françine Godbout

TURGEON

1	Charles	en 1648	France	Pasquière Lefebvre
2	Zacharie	24 octobre 1691	Beauport	Isabelle Roy
3	Louis	28 avril 1728	Beaumont	Angélique Couture
4	Antoine	17 Janvier 1763	Beaumont	Dorothée Baucher
5	Louis	20 janvier 1807	Lauzon	M-Angélique Bégin
6	Louis-Ed.	24 mai 1830	Saint-Charles	Angélique Couture
7	Louis	6 août 1855	Saint-Charles	Césalie St-Pierre
8	Omer	25 juillet 1899	Saint-Charles	Anna Picard
9	Gérard	15 septembre 1932	Saint-Charles	Ange-Aimée Goupil
11	Gilles	18 juin 1960	Saint-Vallier	Thérèse Morisson

par Jean-Paul Chabot



QUATRIÈME PARTIE

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE



Illustration de la page précédente
Aquarelle Guylaine Marveau « J'aime les fraises et les framboises... »
Propriété de la MRC de Bellechasse

ORGANISMES**INSTITUTIONS****MOUVEMENTS**

Élèves du couvent 1911-1912

COMMISSION SCOLAIRE

**ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE AU BAS-CANADA**

De 1791 à 1840, la question scolaire a été très souvent à l'ordre du jour au Parlement; cependant, plusieurs projets de loi furent bloqués. Il n'y en eut que trois qui purent passer dans la pratique :

- En 1801, ce fut l'Institution royale où l'enseignement était placé sous le contrôle complet du gouvernement qui devait voir à l'entretien des écoles, à la nomination des professeurs et à la détermination des programmes. Elle entra en opération en 1818, disparut en 1846 et ne fut jamais populaire.
- À Saint-Charles, nous croyons que ce fut le projet de loi qui institua les écoles de fabrique en 1824 qui fut accepté; par cette loi, chaque fabrique était autorisée à attribuer le quart de ses revenus à l'entretien d'une école et le curé avait le contrôle de cette école.
- Il y eut cinq années plus tard, soit en 1829, la formation des écoles du Parlement ou des syndics : Dans chaque localité une commission de syndics, soumis à l'élection annuelle, aura le contrôle, la direction et l'administration

exclusive des écoles. Le gouvernement accorda d'abondantes allocations. Quelques années après l'établissement de ces écoles, on organisa un inspectorat afin d'avoir un contrôle plus complet.

Ces écoles n'eurent que peu de succès. En 1829, chez les Canadiens français, il y avait 68 écoles de fabrique et il y en eut jusqu'en 1861. Ce furent les institutions privées qui eurent le plus d'élèves et les prêtres et les communautés n'épargnèrent rien.

En 1841, le Parlement établit un système sous la direction générale d'un surintendant et composé dans chaque paroisse de citoyens élus pour se charger de l'administration des écoles; ces derniers étaient considérés seulement comme des visiteurs d'écoles.

Le système, qui demeura jusqu'à nos jours avec une certaine évolution, fut instauré en 1846. Les organismes comprenaient :

- Un surintendant qui avait la direction générale des écoles.
- Des commissions scolaires dans chaque paroisse; chaque commission était constituée de citoyens élus qui devaient former des arrondissements scolaires et établir des impôts, choisir les instituteurs, surveiller la direction des études et établir les règlements dans les écoles.
- Des ministres religieux qui étaient les visiteurs officiels

des écoles et qui choisissaient les livres à caractère religieux ou moral.

Après 1849, ces ministres ont pu devenir commissaires.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-CHARLES

La fabrique s'était chargée du soin de l'école du début de la paroisse, en 1749, jusqu'à la création de la commission scolaire en 1847.

Jusqu'en 1840, l'école de la paroisse était dans une maison cédée par monsieur J. B. Perras, curé. Le 17 novembre 1840, on décidait la transformation d'une maison en classe grâce à un don de monsieur Augustin Roy d'un terrain pour y transporter une maison d'école.

Nous supposons que les autres écoles ont du être érigées dans chaque arrondissement de la paroisse dès 1847; nous ne possédons malheureusement pas les procès verbaux des assemblées de la commission scolaire tenues avant le 17 juillet 1864. Lors de cette assemblée, Jean Boucher et Joseph Montminy étaient choisis comme auditeurs des comptes. Eugène Gapelin venait d'être nommé secrétaire-trésorier en remplacement de A. Boulanger, fils. Les premiers livres des délibérations des commissaires ont-ils brûlé comme ceux de la municipalité? Notre curiosité est privée des épisodes palpitants des procès intentés dans la cause contre Pierre Dallaire et concernant aussi l'ex-secrétaire-trésorier.

Les auditeurs des comptes pour l'année scolaire 1863-1864 présentent les chiffres suivants :

RECETTES : 333 livres, 9 shillings, 6 3/4 sous

Incluant :

- 30 livres, 15 shillings, pour octroi du gouvernement
- 37 livres de subvention pour les écoles modèles pour garçons et filles du village.

DÉPENSES : 317 livres, 19 shillings, 4 sous réparties en salaire aux institutrices :

- N° 1 47 livres, 0 shillings
- N° 2 33 livres, 0 shillings plus 7 livres 10 shillings loyer de la maison de la fabrique

N° 3	17 livres, 10 shillings	Bas du Nord
N° 4	21 livres, 0 shillings	Haut du Nord
N° 5	13 livres, 5 shillings	Bas du Sud
N° 6	25 livres, 0 shillings	Haut du Sud
N° 7	12 livres, 5 shillings	Hêtrière Est
N° 8	16 livres, 0 shillings	Hêtrière Ouest
N° 9	2 livres, 0 shillings	Hêtrière E., Tremblade et Prairies

Aux régisseurs, aux notaires L. Larue et Etienne Roy, aux avocats et au secrétaire-trésorier; ce dernier reçoit 4 % des sommes collectées annuellement. Le régisseur, un par arrondissement, est le contribuable chargé de voir à l'entretien de l'école de son secteur.

Dès 1868, l'école de l'arrondissement N° 6 doit être reconstruite et le secrétaire voit sa rémunération augmentée à 5 %. Jusqu'à maintenant, ce dernier est aussi secrétaire-trésorier de la municipalité.

Le salaire des institutrices semble être plus uniforme en 1869 qu'en 1864.

Aux écoles modèles :

N° 1	Louise Galepin reçoit	208 \$/an
N° 2	Adéline Dumas reçoit	133 \$/an
	et 30 \$ pour le loyer de la maison	

Aux écoles des arrondissements ruraux :

N° 3	Desanges Paquet reçoit	100 \$/an
N° 4	Marie Labrie reçoit.....	92 \$/an
N° 5	Dina Côté reçoit	100 \$/an
N° 6	Mélanie Côté reçoit	92 \$/an
N° 7	Salomé Plante reçoit.....	80 \$/an
N° 8	M. Angèle Fortier reçoit	92 \$/an
N° 9	Melvina Tanguay reçoit.....	92 \$/an

En 1872, le secrétaire-trésorier reçoit 6 % des recettes. Pierre Dallaire et le notaire L.P. Larue reçoivent un remboursement de taxe dans la cause de La Corporation scolaire contre Alexandre Boulanger. « Messire D. Martineau est autorisé à signer en 1877 une décharge en faveur dudit M. Elzéar Turgeon sur une propriété ayant servi de caution pour feu Alexandre Boulanger, ancien secrétaire-trésorier de la Municipalité scolaire de Saint-Charles » Edmond Bilodeau remplace Eugène Gapelin au poste de secrétaire-trésorier au pourcentage de 4 %.

En 1878, deux religieuses de la congrégation des Sœurs de la Charité sont engagées par la Commission scolaire pour enseigner dans les écoles modèles des arrondissements N° 1 et N° 2.



Maria Rousseau, institutrice à l'école N° 3 Bas du Nord
84 \$/an 1889, 1890 et 1891

N° 1 École modèle des garçons au salaire de 160 \$/an
N° 2 École modèle des filles au salaire de 208 \$/an
plus une somme de 30 \$ représentant le loyer de la maison de la fabrique.

Les sœurs occupant la maison N° 2, les assemblées des commissaires auront lieu à l'avenir à l'école N° 1.

La taxe à percevoir est fixée à un centin dans le louis sur toutes les évaluations de la paroisse et la rétribution mensuelle par enfant dans les arrondissements est fixée à :

Nos 1 et 2	9 centins
N° 3	27 centins
N° 4	14 centins
N° 5	9 centins
N° 6	5 centins
N° 7	11 centins
N° 8	9 centins
N° 9	5 centins

Plus tard, en 1887, cette rétribution devra être uniforme pour toutes les écoles selon les règlements de l'instruction publique, soit 5 centins par mois par enfant.

La même année, la Commission scolaire accepte d'échanger avec les sœurs la maison d'école des garçons pour leur ancienne maison. On attribue 1\$ aux institutrices pour laver

leur école.

Le rapport de l'inspecteur est peu élogieux : malgré le bon vouloir des institutrices, les résultats scolaires sont faibles parce que les enfants n'assistent pas assez à l'école, et, que dans certains cas, les parents ne veulent pas que certaines matières soient enseignées à leurs enfants. La réputation de l'institutrice est atteinte et ordre lui est donné de ne pas se soumettre aux caprices de tout le monde.

DES ÉCOLES NEUVES

Après cinquante ans, des maisons d'école sont en très mauvais état et doivent être reconstruites. L'école N° 3, Bas du Nord, est rebâtie au coût de 775 \$; l'école N° 5, Bas du Sud, au coût de 557,78 \$. Une nouvelle école pour le Milieu du Sud est réclamée par les résidents et elle sera bâtie au coût de 695 \$. L'arrondissement de cette école deviendra l'arrondissement N° 2 et les deux écoles du village feront partie dorénavant de l'arrondissement N° 1.

C'est à cette époque, au tournant du siècle, que la Commission scolaire décidera de prendre une police d'assurance pour les écoles neuves; les autres écoles seront protégées au cours des années suivantes pour une somme variant de 300 \$ à 600 \$.

En 1900, le salaire du secrétaire-trésorier est de 107 \$ par année, au lieu d'être basé sur un pourcentage (5 %) des sommes recueillies pour l'administration des écoles.

Le salaire annuel des institutrices est porté à 100 \$ à condition qu'elles soient diplômées de l'École Normale de Québec et qu'elles soient recommandées par le principal de ladite institution.

Pour se conformer aux directives de l'inspecteur d'école, en l'an 1902, la Commission scolaire se doit de meubler convenablement les écoles avec des bancs, des pupitres et des chaises; ces achats de meubles seront chose courante au cours des années subséquentes dans la mesure des disponibilités financières. Ceci n'empêche pas la réparation nécessaire d'une ou deux écoles à chaque année. Les surplus budgétaires, quoique peu importants, sont déposés à la

Province de Québec
Municipalité scolaire de St Charles

Rédaction des comptes scolaires pour 1888+89

Recette par cotisation	\$ 856.11
" par taxes spéciales	106.54
" par rétribution mensuelle	97.30
Subvention école modèle	20.00
Coté du gouvernement	220.00
Recette générale	<u>\$ 1299.95</u>

Depenses de 1888+89

Paié pour salaire des Institutrices	\$ 1096.00
" pour loyer du couvent	30.00
" pour lias de récompenses	18.60
" pour postages	1.50
" pour radoub aux maisons d'école	85.18
" pour pourcentage du Secrétaire Trés.	64.99
" pour déficit de 1887+88	1.20
Depenses générales	<u>\$ 1297.37</u>

Balances de 1888+89 \$ 2.58

St Charles 30 juin 1889.

Edmond Gilvodeau Sec. Trés.

Affiché à la porte de
l'Eglise le 30 juin 1889

Banque d'Hochelaga (...).

En 1904, les sœurs refusent de s'occuper de l'école des garçons aux mêmes conditions, soit 200 \$ par année; suivant le rapport de l'inspecteur, il y aurait trop d'élèves pour une seule institutrice. La Commission scolaire décide de reprendre la direction de cette classe et d'y engager des institutrices laïques à 150 \$ plus 25 \$ en supplément pour le loyer et le chauffage.

On négocie en même temps avec les sœurs l'usage actuel de la maison d'école; on laisse aux sœurs le revenu annuel pour l'année, mais elles doivent livrer cette vieille maison aux commissaires pour le 1^{er} mai 1905.

Agrandir cette vieille maison pour satisfaire aux besoins de la clientèle écolière, est impossible; il faut construire. On

fait des plans pour une école de 70 pieds par 40 pieds et prête à accepter les garçons pour septembre 1905. Des soumissions sont demandées et on constate que la plus basse soumission de 5 200 \$ est trop chère pour les moyens de la Commission; on va la bâtir en bois avec de la main d'œuvre locale. Le contremaître Jos. Bernier sera rémunéré à 2 \$ par jour de 10 heures, les menuisiers à 1,50 \$ et les ouvriers au maximum de 1,25 \$.

Même dans une école neuve, la surpopulation dans l'école des garçons demeure un problème crucial. « Comme il y a trop grand nombre d'élèves qui fréquentent le cours élémentaire dans la maison d'école modèle du village, et que la maîtresse ne peut avantageusement faire avancer les enfants sous sa direction [...] le secrétaire-trésorier soit autorisé à donner avis à l'institutrice de l'école modèle des garçons dans le village, d'avoir à prendre 18 élèves du cours élé-



Marie-Louise Lemelin, enseignante au collège de Saint-Charles en 1906-1907 à l'école des garçons.

Mariée en 1920 et décédée en 1959 à l'âge de 75 ans

mentaire en outre des 18 élèves qu'elle a déjà dans le cours modèle et cela en vertu de l'article 129 des règlements du comité catholique. » Mademoiselle Séphora Grégoire refuse de se conformer à cet avis et son engagement est résilié; on requiert immédiatement son départ de la maison d'école avec tous ses meubles et effets.

Mademoiselle Amanda Ruel, institutrice à l'école de l'arrondissement N° 2, Milieu du sud, est transférée à l'école modèle des garçons et nommée directrice de cette école avec tous les pouvoirs accordés à cette charge.

Dès novembre de la même année, une action est intentée en cour supérieure par mademoiselle Séphora Grégoire contre les commissaires. Monsieur Hubert Adjutor Turcotte de Québec, avocat conseil du roi est engagé pour défendre la corporation. Le juge Langelier condamne les commissaires à payer 120 \$ à l'ex-institutrice pour son salaire, les frais de procès et les dommages subis dans cette affaire. L'inspecteur rapporte. Livre II page 303.

On propose alors engager un instituteur à l'école modèle des garçons et on pense même d'engager des frères de Saint-Viateur ou Maristes pour diriger l'école. Marie-Louise Lemelin est engagée comme institutrice assistante à l'école modèle des garçons avec un salaire annuel de 100 \$. Monsieur Zoël Tousignant devient le premier instituteur de l'école modèle des garçons avec un salaire de 300 \$ et un bonus de 25 \$ pour louer une chambre en dehors de la classe.

Pour l'année scolaire 1906-1907, la cotisation foncière est fixée à 31 centins par 100 piastres d'évaluation. La rétribution mensuelle dans les arrondissements N° 2 à N° 9 incl. est fixée à 5 centins par mois par enfant; celle de l'arrondissement N° 1 pour les filles à 8 centins par mois et à 15 centins par mois pour les garçons, conformément à la loi scolaire. (article 247)

La vieille maison d'école des garçons est mise en vente aux enchères le 28 octobre 1906; François Roy émet la plus élevée des offres à 175 \$.

Monsieur Tousignant ne revient pas comme instituteur pour l'année 1907-1908. Monsieur J.R. Filteau et mademoiselle Marie-Louise Lemelin ont la charge de l'école modèle des garçons pour cette année, le premier aux conditions que

l'on accordait à monsieur Tousignant et, la deuxième, au salaire annuel de 150 \$. Les institutrices des autres arrondissements reçoivent un salaire de 100 \$.

Le secrétaire-trésorier est : « Autorisé de prendre du fonds des écoles, l'argent de loyer que la salle du collège a donné à la Commission scolaire pour aider à faire un théâtre permanent dans la salle du collège et acheter des bancs s'il y a assez d'argent. » Livre II, page 363.

Il n'y a plus d'instituteur pour l'école modèle des garçons pour l'année 1908-1909. Deux institutrices seront engagées, l'une au salaire annuel de 200 \$ comme directrice, l'autre au salaire de 150 \$; elles devront se partager le logement actuel dans ladite école des garçons, ce sont les demoiselles Clara Lapierre et Marie-Louise Lemelin.

Comme le livre des délibérations pour les années 1909-1922 est disparu, nous en profitons pour donner un exemple de contrat passé entre une institutrice et la Commission scolaire :

« Nous soussignés commissaires d'école de Saint-Charles d'une part et Dame Pierre Chabot d'autre part, reconnaissons par les présentes avoir consenti mutuellement à l'engagement qui suit savoir : De la part de Dame Pierre Chabot, tenir une école élémentaire dans l'arrondissement N° 4 de cette municipalité de Saint-Charles en conformité aux lois d'éducation actuelles et des règlements établis par les commissaires pendant les douze mois à dater du 1^{er} septembre 1897. De conserver avec soin dans le bureau de la classe les livres et cahiers fournis par les commissaires. De donner dans le cas de résignation avis aux commissaires au moins deux mois d'avance et de la part des commissaires lui payer la somme de quatre-vingt-huit piastres en deux paiements égaux le premier au jour de l'An et le dernier l'année scolaire étant terminée et l'octroi du gouvernement reçu.

En foi de quoi nous avons signé respectivement en nos susdites qualités en présence de notre secrétaire-trésorier.

Saint-Charles, 27 mai 1897

Mme Pierre Chabot

*E. Ruel J. Carrier
Jean B. Gosselin
Joseph D. Beauvain, Ptre*

Livre II, page 63.

Comme il a été mentionné dans un chapitre précédent, c'est à partir de 1849 que les religieux ont pu être élus commissaires d'école. À Saint-Charles, en plus d'être commissaires, ils ont exercé le mandat de président jusqu'en 1910 :

Rév. David Martineau.....18 juillet 1864 au 28 janvier 1883
Rév. Charles Cloutier28 janvier 1883 au 5 avril 1896

Rév. Damase Beaudoin14 avril 1896 au 17 juillet 1905
Rév. Edouard Pagé13 août 1905 au 4 juillet 1910

On trouve par la suite des présidents laïques :

Ferdinand Aubé11 juillet 1910 au 27 juin 1919
Adélard Gosselin28 juin 1919 au 8 juillet 1919

BUREAU
DE LA
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE
ST-CHARLES, BELLECHASSE
JOS. LAPOINTE, SECRÉTAIRE.



St-Charles, Bell.,

1905

Je soussigné Jos Lapointe ayant été durement nommé secrétaire trésorier de la Municipalité scolaire de St-Charles de Bellechasse, j'ai serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de mon charge, et cela au meilleur de mon jugement et capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté à St-Charles Bellechasse le dix septième jour de juillet mil neuf cent cinq par devant moi le soussigné

Jos Lapointe

J. H. L.
Notaire

Assermentation de Jos Lapointe 1905
secrétaire trésorier de la municipalité scolaire de St-Charles

Alphonse Chabot août 1919 au 8 juillet 1920
 Pierre Turgeon 8 juillet 1920 au 10 juillet 1921
 Arthur Chabot 25 juillet 1921 au 15 juin 1922
 J. A. Nadeau 7 juillet 1922 au 31 mai 1926
 Joseph Ruel 3 juillet 1926 au 17 juin 1928
 Joseph Lemelin 12 juillet 1928 au 16 juin 1929
 Onésime Lachance 20 juin 1929 au 16 juin 1952
 Paul Uldéric Lemelin 22 juillet 1952 au 27 juillet 1961
 Bernard Lacroix 3 août 1961 au 1 juin 1964
 Jean-Charles Labrecque 5 juin 1964 au 10 juin 1968
 Henri-Louis Guillemette 10 juin 1968 au 7 juin 1971
 Charles-Eugène Mercier 10 juin 1971 au 30 juin 1972

Les secrétaires-trésoriers de conseil municipal ont exercé la même fonction au sein de la Commission scolaire; on mentionne Eugène Gapelin, Edmond Bilodeau, Jos Lapointe, Charles Amédée Gosselin, J.E. Beaudoin, Arthur Chabot,

Joseph Bilodeau, J.A. Nadeau et Paul Uldéric Lemelin.

ARRIVÉE DES FRÈRES

C'est en 1911 que deux Frères de l'Instruction chrétienne prirent la direction de l'école des garçons dans l'arrondissement N° 1 (village); ce sont le frère Hipparque, directeur et le frère Amédée-Marie, enseignant. Les frères eurent la direction de cette école jusqu'en 1956 inclusivement. On trouvera la liste de tous les frères ayant été directeurs ou enseignants dans les pages suivantes.

Nous incluons aussi dans cette section les photos d'élèves qui ont fréquenté le collège.



CLASSE 1924

1^{re} rangée : Fernand Routhier, Marcel Asselin, Auguste Bilodeau, Marcel Dion, Jean-Paul Labrie, Lucien Lacroix, Paul-Aimé Gagnon, Jean-Charles Roy, Jean-Marie Routhier.

2^e rangée : Victorin Gagnon, Gérard Morin, ... Bilodeau, Henri Hébert, Raymond Bilodeau, ..., Georges Bernier, Roland Royer, ..., Lucien Ruel.

3^e rangée : Réal Labrie, Gérard Bisson, Lucien Fecteau, Lucien Asselin, Rosario Labrie, ... Gobeil, Clément Lacasse, Léonard Bernier, Gérard Chabot, Paul Lacroix,

Maurice Gagnon, Lauréat Bruneau en avant du frère Constant-Jules.

4^e rangée : Frère Louis-Émile, Jean-Baptiste Asselin, Paul Leclerc, Henri Frenette, ..., Léger Ruel, ..., Philippe Morin, Ludger Labrie, Louis-Georges Roy, Charles Lacroix.

Année	Villes	Ecoles	Nom-civil	Prénom	No. Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1911	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Kergal	Charles	1124	Hipparque	Directeur	L
1911	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Monnier	Jean-Marie	1187	Amédée-Marie	Enseignant	L
1912	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Kergal	Charles	1124	Hipparque	Directeur	L
1912	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Monnier	Jean-Marie	1187	Amédée-Marie	Enseignant	L
1913	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1913	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Kergal	Charles	1124	Hipparque	Directeur	L
1914	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bomal	Alfred	1099	Cleonice	Directeur	L
1914	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1914	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1915	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bomal	Alfred	1099	Cleonice	Directeur	L
1915	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1915	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1916	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bomal	Alfred	1099	Cleonice	Directeur	L
1916	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1916	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1917	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1917	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guehenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1917	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1918	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dupuis	Fabien	2581	Guillaume	Enseignant	L
1918	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guehenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1918	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1919	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1919	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1919	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	L
1920	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1920	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1920	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	L
1921	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1921	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hardouin	Pierre	1105	Ernestus	Enseignant	L
1921	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	L
1922	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Félix	2639	Théodorit	Enseignant	L
1922	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1922	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Elisée	2417	Jean-Marie	Enseignant	L
1923	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Grandbois	Evariste	2950	Louis-Emile	Enseignant	L
1923	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L
1923	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laroche	Charles-Auguste	2733	Louis-Philippe	Enseignant	L
1924	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Grandbois	Evariste	2950	Louis-Emile	Enseignant	L
1924	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L

Année	Villes	Écoles	Nom-civil	Prénom	No Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1924	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laroche	Charles-Auguste	2733	Louis-Philippe	Enseignant	L
1925	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1925	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L
1925	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Soulard	Joseph	3171	Benoit-Labre	Enseignant	L
1926	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1926	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L
1926	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Soulard	Joseph	3171	Benoit-Labre	Enseignant	L
1927	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1927	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Robillard	Raoul	2386	Armand-Raoul	Directeur	L
1927	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Trudel	François	2419	Simplicius-Joseph	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Coutu	Florentin	3540	Dorothée-Marie	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lajoie	Hector	2970	Jean-Paul	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Robillard	Raoul	2386	Armand-Raoul	Directeur	L
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Joncas	Rosario	3547	Pierre-Claver	Enseignant	P
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lajoie	Hector	2970	Jean-Paul	Enseignant	P
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Robillard	Raoul	2386	Armand-Raoul	Directeur	P
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Soulard	Joseph	3171	Benoit-Labre	Enseignant	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoleon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laroche	Roméo	3544	Evariste	Enseignant	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Legendre	Lionel	3682	Victoric	Enseignant	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoléon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lavoie	Alcide	3400	Vital-Marie	Enseignant	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Legendre	Lionel	3682	Victoric	Enseignant	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Pierre	4163	Adrien-Auguste	Enseignant	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoléon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Nogue	Eugène	2312	Adalbert-Marie	Enseignant	P
1933	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoléon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1933	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1933	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1934	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Paquin	Louis-Philippe	3289	Gélin-Marie	Enseignant	P
1934	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Directeur	P
1934	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1935	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Paquin	Louis-Philippe	3289	Gélin-Marie	Enseignant	P
1935	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Directeur	P

Année	Villes	Écoles	Nom-civil	Prénom	No Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1935	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1936	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Paquin	Louis-Philippe	3289	Gélin-Marie	Enseignant	P
1936	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1936	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1937	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cloutier	Patrice	3959	Patrice-Auguste	Enseignant	P
1937	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Elisée	2417	Jean-Marie	Enseignant	P
1937	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1938	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1938	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Elisée	2417	Jean-Marie	Enseignant	P
1938	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Trepanier	Jean-Paul	3999	Brieuc-Marie	Enseignant	P
1939	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bayard	Maurice	2402	Berchmans-Marie	Directeur	P
1939	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Mercier	Benoit	4303	René-Paul	Enseignant	P
1939	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Ouellette	Gérard	4816	Justinien-Marie	Enseignant	P
1940	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Félix	2639	Theodorit	Enseignant	P
1940	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1940	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1941	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Félix	2639	Theodorit	Enseignant	P
1941	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1941	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1942	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1942	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1942	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapierre	Joseph-Henri	2429	Raymond-Joseph	Enseignant	P
1943	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Galarneau	Doris	5011	Augustin-Charles	Enseignant	P
1943	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1943	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1944	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Galarneau	Doris	5011	Augustin-Charles	Enseignant	P
1944	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1944	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1945	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Delisle	Léo	4927	Augustin-Joseph	Enseignant	P
1945	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Léonce-Jules	Enseignant	P
1945	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tessier	Alcide	3950	Samuel-Marie	Directeur	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Leonce-Jules	Enseignant	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Gilles	5003	Gerard-Louis	Enseignant	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Gilles	5003	Gerard-Louis	Enseignant	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tessier	Alcide	3950	Samuel-Marie	Directeur	P
1947	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Léonce-Jules	Enseignant	P
1947	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tessier	Alcide	3950	Samuel-Marie	Directeur	P
1948	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cossette	Antonin	4584	Gabriel-Amable	Directeur	X

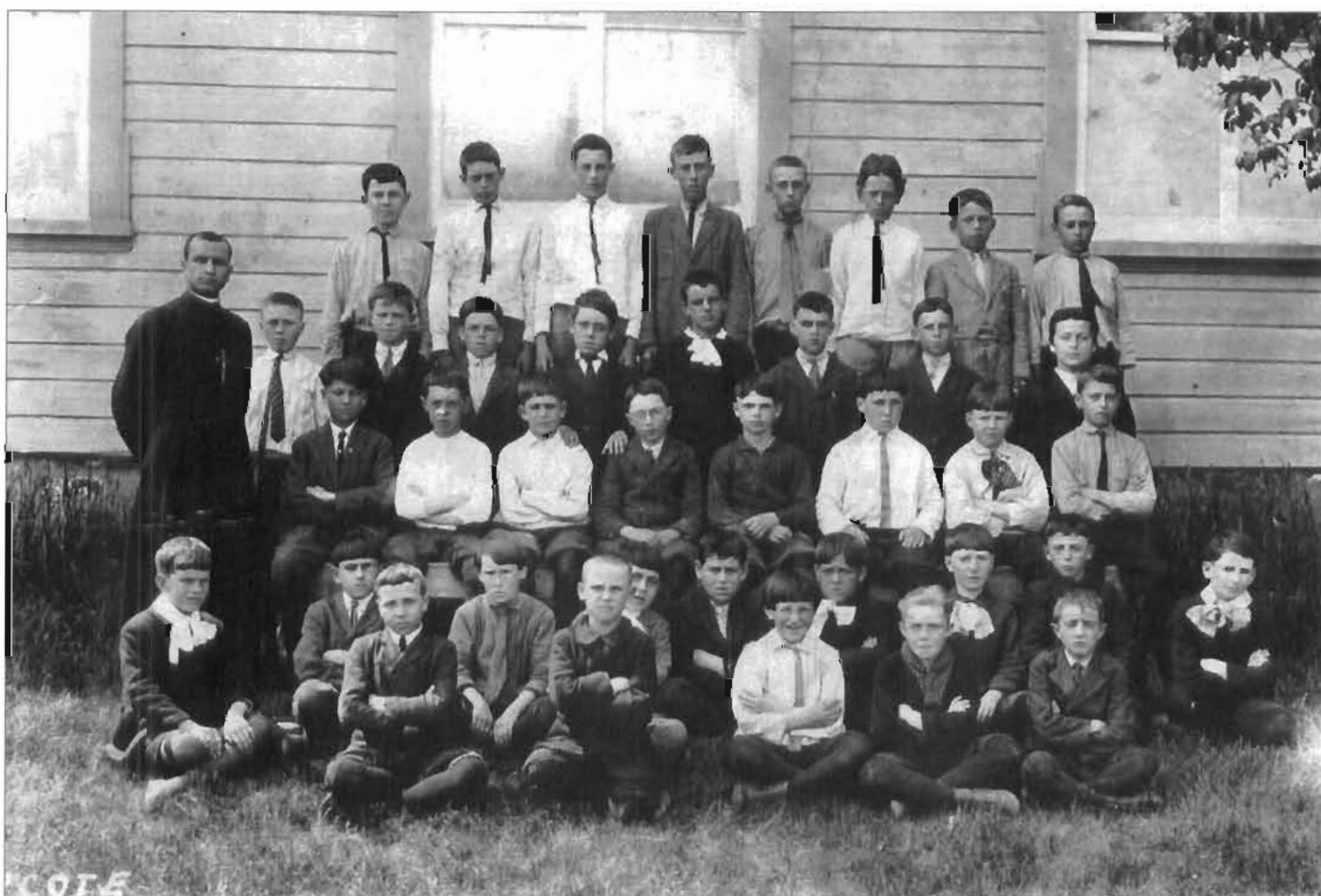
Année	Villes	Écoles	Nom-civil	Prénom	No_Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1948	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Léonce-Jules	Enseignant	X
1948	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Moffat	Alexandre	2439	Athanase-Joseph	Enseignant	X
1949	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cossette	Antonin	4584	Gabriel-Amable	Directeur	X
1949	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lymberner	Richard	4538	Florentin-Joseph	Enseignant	W
1949	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Moffat	Alexandre	2439	Athanase-Joseph	Enseignant	X
1950	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cossette	Antonin	4584	Gabriel-Amable	Directeur	X
1950	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Moffat	Alexandre	2439	Athanase-Joseph	Enseignant	X
1950	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Roussel	Moïse	2594	Bertrand	Enseignant	X
1951	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Caux	Rosaire	6075	Raymond-Gérard	Enseignant	X
1951	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laganière	Leger	4171	Prosper-Henri	Directeur	X
1951	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Raymond	Claude	6056	Celestin-Claude	Enseignant	X
1952	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Caux	Rosaire	6075	Raymond-Gérard	Enseignant	X
1952	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laganière	Léger	4171	Prosper-Henri	Directeur	X
1952	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Marcotte	René	6270	René-Jules	Enseignant	X
1953	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Caux	Rosaire	6075	Raymond-Gérard	Enseignant	X
1953	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hainse	Gilles	6376	Antonin-Jules	Enseignant	X
1953	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laganière	Léger	4171	Prosper-Henri	Directeur	X
1954	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bigras	Germain	4644	Philippe-Henri	Directeur	X
1954	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Drouin	Gérard	6474	Raynald-Marie	Enseignant	X
1954	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	X
1955	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Boudreau	Robert	6476	Théophile-Marie	Enseignant	X
1955	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Drouin	Gérard	6474	Raynald-Marie	Enseignant	X
1955	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lacerte	Hervé	3918	Flavien-Joseph	Directeur	X
1956	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Drouin	Gérard	6474	Raynald-Marie	Enseignant	X
1956	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lacerte	Hervé	3918	Flavien-Joseph	Directeur	X

Avant 1922, les salaires des institutrices étaient passés de 100 \$ à 250 \$; lorsque les commissaires voulurent les réduire à 200 \$, ils durent abroger leur précédente résolution pour être éligibles à la subvention du gouvernement et reporter le salaire antérieur à 250 \$. Le budget de la Commission scolaire pour l'année 1922 est passé à 5 612 \$ et une taxe de 1 \$ par 100 \$ d'évaluation est imposée aux contribuables. Les institutrices et instituteurs sont aussi payés à la fin de chacun des dix mois d'enseignement.

Il ne reste que huit arrondissements dans la paroisse de Saint-Charles, le N° 9 étant devenu l'école N° 2 de la nouvelle paroisse de Saint-Gabriel de La Durantaye depuis 1910.

En 1922, à cause d'une disette de charbon, il a fallu acheter du bois pour chauffer le collège; c'est aussi cette année-là qu'il y eut un feu dans le collège. Les frères demandent l'installation de l'électricité, un plancher en béton dans le sous-sol et un système d'éviers avec robinets pour les enfants.

L'année suivante, Octave Fournier est choisi comme contracteur pour installer l'électricité pour 292,23 \$ incluant le carbure. Monsieur Fournier fabriquait un générateur à gaz acétylène « IDEAL » pour produire un éclairage dans les maisons, les ateliers, les magasins, les couvents et collèges...



CLASSE 4^e ANNÉE 1925-1926

1^{er} rangée : Benoît Nadeau, Albert Picard, Paul-Émile Lacroix, Louis-Georges Roy, Maurice Gagnon, Philippe Morin ... Lacroix, Augustin Ruel, Maurice Lacroix, Raymond Bilodeau, Henri Mercier, Etienne Routhier, Lucien Fecteau, ... Labrie.

2^e rangée : Frère Adelphe, professeur. . . . Arthur Chabot, Lucien Asselin, Laval Routhier, Ludger Labrie, Laurent Ruel, Paul Leclerc, Jean-Baptiste Asselin.

3^e rangée : Réal Labrie, Maurice Lemieux, Maurice Bisson, Benoît Lessard, Antonin Corriveau, Lauréat Bruneau, Alphège Bruneau, Albert Monn.

4^e rangée : Louis Chabot, Jules Corriveau, Hervé Bréchu, Paul Couture, Trefflé Labrie, Charles Lacroix, Philippe Prévost



Mme Louise Lemelin-Gonthier, enseignante
Première présidente des Fermières

On décide aussi de creuser des puits artésiens pour deux écoles; un puisatier de Saint-Charles, Jos. A. Picard, est chargé de ce travail. Beaucoup d'améliorations sont exigées par l'inspecteur d'école en ce qui concerne la salubrité; il faut de l'eau potable partout et des latrines bien aménagées et propres. Les lieux d'aisance pour l'école N° 3 ont été construits par J. E. Prévost au coût de 220 \$.

Les contribuables signent une requête pour que le congé hebdomadaire des

élèves soit reporté au samedi au lieu du jeudi.

En 1925, il faut agrandir le collège pour y organiser une quatrième classe et engager un quatrième frère. Il faudra écrire au député Galipeault pour obtenir de l'aide. Entre-temps, il faut changer le système d'eau au collège et acheter une pompe électrique; il en coûtera 350 \$. Le contrat de lavage, de chauffage et d'entretien du collège est alloué à J. Philippe Ruel pour 150 \$. Des démarches sont entreprises pour changer le système de chauffage à l'eau chaude pour un système à l'air chaud au collège.

L'inspecteur demande aux commissaires d'installer des cheminées ventilatrices dans toutes les écoles. En mars 1927 : « Les institutrices sont averties que les classes seront fermées pour toute la semaine afin de leur permettre ainsi qu'aux enfants de suivre les exercices de la retraite »
Livre V, page 110.

Comme la population est contre le projet d'agrandir le collège, on décide quand même d'engager un quatrième frère et d'aménager une classe à l'intérieur de la bâtisse. Il y aura donc quatre frères enseignant au collège de 1928 à 1932 incl.; mais il faudra imposer une taxe 25 % plus élevée pour les contribuables du village.



1912. Laetitia Bouchard, institutrice
Journée des examens École N° 4 Haut du Nord